Roland Szpirko
Passage de témoin

Crédits photos :
les photos sont de la collection privée de Roland Szpirko
ou de la photothèque de *Lutte ouvrière*.

© Les Bons Caractères 2022
ISBN 978-2-493083-08-1
Dépôt légal deuxième trimestre 2022
Imprimé par IMS - 93500 PANTIN

Roland SZPIRKO

Passage de témoin

Une vie de militant ouvrier révolutionnaire

Les Bons Caractères
6, rue Florian - 93500 Pantin

En guise d'introduction

Pourquoi cette biographie ? Certainement pas pour raconter mes aventures personnelles ou ce qui a fait ma vie de tous les jours. C'est un livre militant, que je n'aurais jamais cru devoir faire quand j'étais un jeune adolescent révolté qui avait placé tous ses espoirs dans l'avenir communiste de la société. Je ne pouvais pas imaginer que nous en serions réduits à défendre, sans concessions et pied à pied, les acquis politiques fondamentaux du mouvement ouvrier. Ma seule ambition est de transmettre, à travers ce témoignage, les expériences militantes auxquelles j'ai été confronté pendant soixante ans, car j'ai eu la chance de me lancer bien jeune dans l'action politique au nom du communisme.

Mes expériences militantes sont certes bien modestes. Je n'ai jamais été confronté personnellement, pas plus que la quasi-totalité de mes camarades de Lutte ouvrière, à une situation révolutionnaire, ni même à ses prémisses. Je n'ai eu qu'à essayer, et parfois être en situation, de donner des réponses à des luttes ouvrières limitées. Si je me suis senti obligé de transmettre ces expériences de lutte, c'est que, malheureusement, aujourd'hui celles-ci sont bien plus rares, et l'expérience qui peut se partager bien plus limitée.

Le constat de ces différents et nombreux conflits, dans lesquels j'ai été impliqué, c'est qu'il n'y a pas de recette, de mode d'emploi, en clair de « truc » qui permette de marquer des points, comme on me l'a souvent demandé : « C'était quoi votre truc ? » Il y a eu des situations à chaque fois différentes, et des réponses à trouver en fonction de l'entourage économique, social et politique ; en fonction du nombre de travailleurs concernés (de plusieurs milliers à quelques unités), de leur mobilisation, de leur détermination ; en fonction des enjeux de la lutte, de l'entreprise, de la direction,

des syndicats. Mais il y a en toute circonstance la préoccupation de défendre le mieux possible des principes du mouvement ouvrier révolutionnaire qui sont notre héritage. Le premier est de tout faire pour que les travailleurs soient les maîtres du combat qu'ils engagent et qu'ils en sortent renforcés, fiers d'être des travailleurs qui relèvent la tête, ayant pris conscience de leur force, de leur capacité en tant que classe à inverser le cours des choses, fiers d'appartenir à cette classe qui fait tout marcher dans la société et qui représente son avenir.

À ceux qui perdent confiance dans les capacités de la classe ouvrière à changer radicalement, je peux parler bien sûr des modifications radicales qui se sont opérées en quelques jours, et parfois en quelques heures, lors des événements de mai 1968; comment le drapeau rouge a pu réapparaître pour flotter sur des milliers d'usines. Je peux aussi raconter comment les travailleurs de Continental se sont radicalisés de minute en minute sous mes yeux et ont été avides d'une politique qui correspondait à leur volonté de lutte.

C'est de ces expériences, qui s'étalent sur plusieurs dizaines d'années, que je veux rendre compte dans ce livre. Je m'y sens obligé, car de mon côté j'ai bénéficié de cette transmission de la part d'hommes et de femmes des générations précédentes. Ce devoir de transmission m'est venu de certains anciens de ma famille, et surtout des camarades qui ont été à la fondation de Voix ouvrière, puis de Lutte ouvrière, ceux qu'on appelait Denise, Vic (Pierre Bois) et Hardy. Alors, par la voie de l'écriture, je veux transmettre cette expérience militante vécue.

Mais il y a un préalable humain absolu et indispensable pour pouvoir se prétendre un militant de la classe ouvrière. C'est non seulement avoir confiance dans les capacités de la classe ouvrière de se hisser à sa place de classe dirigeante de toute la société, pour transformer celle-ci de fond en comble, mais c'est aussi de vivre en empathie avec elle, vibrer avec ses espoirs, partager ses souffrances, ressentir

ses hésitations, comprendre ses rancœurs et ses désespoirs, pour trouver un chemin qui pourra lui permettre de repartir de l'avant. En somme, ne faire qu'un avec la classe dont on a choisi le camp.

Enfin, je voudrais aussi rapporter une autre expérience, et en quelque sorte un message d'espoir. La vie de tous les jours, les petites choses qu'on est obligé d'accumuler et d'accepter au fil des mois et des années qui passent, peuvent amener à la rancœur, à des replis sur soi, à être bien pessimiste pour l'avenir. C'est inévitable. Mais que viennent les luttes, et les choses changent alors du tout au tout. Dans toutes les luttes dans lesquelles j'ai été impliqué, j'ai vu, dès qu'elles demandaient un engagement total des participants, la solidarité profonde, sincère, se construire entre ceux qui s'y engageaient sans calcul. Et cette solidarité est solide, elle dure et résiste au temps. Il n'y a que ce qui est entrepris en commun dans l'incertitude, les épreuves, les avancées comme les échecs, qui permet de tisser ces liens-là. Et il n'y a que ça pour rester optimiste pour l'avenir. Et je le reste.

Les générations d'avant

Les idées, les convictions se transmettent d'abord parce qu'elles s'incarnent dans des personnes réelles. Et, paradoxalement, c'est mon père et mon grand-oncle, qui avaient tous deux cessé de militer pour la cause ouvrière depuis bien des années, qui m'ont transmis la fierté de leur engagement de jeunesse et se sont confiés à moi comme pour un passage de relais, pour que je continue ce combat qui avait fait leur vie tout un temps, pour mon grand-oncle dans la social-démocratie allemande et pour mon père dans le mouvement communiste.

En ce qui concerne mon grand-oncle, ce passage de relais m'a profondément marqué. J'avais 17 ans et je le raccompagnais chez lui alors qu'il était venu nous rendre visite à Aubervilliers, chez mes parents. Il savait que j'étais engagé à fond comme communiste révolutionnaire trotskyste. Il m'a raconté comment, ouvrier juif, il avait émigré de Pologne en Allemagne avant 1914, et avait milité aux côtés de Rosa Luxemburg, lui, l'ouvrier menuisier. Je me rappelle encore comment ses yeux brillaient quand il me racontait tout cela, et d'ailleurs sa fidélité à sa jeunesse a marqué toute sa vie puisqu'il est resté social-démocrate, sans jamais vouloir se rallier aux communistes comme l'avaient fait ses proches. Et, pour bien marquer sa fierté que je reprenne le flambeau, il a sorti un billet de son portefeuille en me disant : « C'est pour ton combat. »

Quant à mon père – avec qui les relations étaient parfois orageuses et tendues, à la suite de ma rupture avec le Parti communiste et de mon engagement auprès de Voix ouvrière – au fil des années il m'a raconté, à moi le benjamin de la famille, les débuts de sa vie en Pologne, ce qui l'avait

amené à s'engager. Et il m'en a fait, d'une certaine façon, le dépositaire.

Mon père : un jeune ouvrier juif communiste en Pologne

Michel est né à Varsovie en 1910, rue Stafque, dans un quartier où il n'y avait que des Juifs, un quartier pauvre. Son père était boulanger et anarchiste, ce qui ne l'empêchait pas de suivre une partie des rites religieux. La première chose que mon père a apprise dans son bloc d'immeuble, et dans son quartier, c'est à faire le coup de poing pour se faire respecter, attitude d'autant plus nécessaire qu'il ne mesurait qu'un mètre soixante à l'âge adulte. Dès son plus jeune âge, il fut confronté à l'antisémitisme virulent qui sévissait en Pologne. Son père voulait le faire sortir du cercle confiné des métiers réservés aux ouvriers juifs, surtout l'habillement. Il a réussi à convaincre un patron polonais qui possédait un atelier d'optique de prendre Michel en apprentissage. Malheureusement, cet apprentissage n'allait durer qu'une semaine, car la dizaine d'ouvriers polonais de l'atelier se sont mis en grève et ont exigé du patron le licenciement du Juif. Il se retrouva donc lui aussi *schneider*, c'est-à-dire tailleur.

Il s'est mis à travailler à 11 ans et il s'est très vite engagé dans le militantisme. Comme une grande majorité des jeunes Juifs polonais, il a rejoint le mouvement communiste. L'attirance de cette jeunesse vers le mouvement communiste en Pologne était due, bien sûr, à la révolution russe toute proche, mais aussi au rejet du nationalisme du parti socialiste, le PPS, très largement majoritaire dans la classe ouvrière en Pologne. Mon père me racontait l'anecdote qui le faisait sourire : il s'agissait, au tout début des années 1920, d'un match de football organisé entre les jeunes du PPS et les Jeunesses communistes à Varsovie. Mon père jouait évidemment dans l'équipe des jeunes communistes, composée à 100 pour 100 de jeunes Juifs. Le match eut bien du mal à aller à son terme car, à chaque fois que les jeunes communistes, qui dominaient largement, approchaient du but du

PPS, le public leur balançait des bouteilles à la tête en criant : « Sales youpins, dégagez d'ici. »

L'engagement militant de mon père pour la cause communiste fut total. Il s'accompagna d'un athéisme militant et d'un rejet radical de l'emprise de la religion dans les milieux juifs. Cet athéisme sans concession, il me l'a d'ailleurs transmis très tôt. Comme ceux de son quartier, il parlait et écrivait en yiddish. C'est dans cette langue qu'il lisait la littérature mondiale. Il s'opposait sans cesse à l'obscurantisme des milieux religieux. Ses camarades, c'étaient les jeunes communistes de son quartier. Ils menèrent ensemble leurs premiers combats pour se faire respecter des voleurs et des voyous qui pullulaient dans ces quartiers pauvres. En clair, l'argument était le rapport de force ou, plus exactement, la détermination à frapper ensemble et fort. Le contrat adressé aux voyous du coin était le suivant : « Vous faites ce que vous voulez en dehors d'ici, mais ici vous vous faites discrets et vous n'emmerdez personne, sinon on vous casse la tête. » La détermination et le nombre de ceux qui tenaient ce langage étaient suffisants pour assurer une certaine tranquillité aux habitants du quartier.

Mon père était engagé non seulement politiquement, mais aussi professionnellement et culturellement. Il tenait à être un très bon ouvrier, il dévorait les livres en yiddish, qui était sa principale langue écrite. Et c'était aussi un militant. Il fit en 1926 sa première expérience des prisons polonaises. C'était juste avant le 1er mai. Le Parti communiste essayait de faire légaliser sa presse. À la veille du 1er mai, la direction du parti a demandé à mon père s'il acceptait le titre de directeur du journal des Jeunesses communistes. Il accepta et, dès le lendemain, il fut ramassé par la police et put fêter en prison sa nomination, et son seizième anniversaire.

Mon père évoquait avec émotion les manifestations de 1927, massivement suivies à Varsovie et en Pologne, contre l'exécution aux États-Unis des ouvriers anarchistes Sacco et Vanzetti. Elles avaient été réprimées avec brutalité. La

solidarité ouvrière et l'internationalisme étaient encore des valeurs du mouvement communiste.

Ce qui précipita l'exil de mon père fut une mission que lui confièrent des agents de l'Internationale communiste. Il devait dérober une sacoche appartenant à un diplomate au cours d'une soirée dans un cabaret. Il a réussi sa mission, mais il avait la police secrète à ses trousses et il pensait qu'elle ne tarderait pas à lui mettre la main dessus. Il risquait de nombreuses années de prison. C'est ainsi qu'en 1929 il partit pour Paris, ne sachant même pas s'il s'arrêterait là.

Travailler et militer à Paris avant-guerre

Le jeune ouvrier juif communiste arrivant en France a connu tout de suite les particularités de l'administration française. Le policier qui enregistra son entrée dans le pays lui demanda son nom et son prénom. Le nom était Szpirko et le prénom Mirhuel. Le policier déclara ce prénom trop compliqué et le transforma, sans demander l'avis de quiconque, en Michel. Et c'est ainsi, que toute sa vie, mon père garda ce prénom sur ses papiers.

Le jeune Michel avait quatre passions : l'engagement communiste, son métier, la lecture… et la danse. Il fréquentait assidûment la rue de Lappe à Paris, où l'on pouvait danser à condition de « passer la monnaie » à chaque danse. En plus il savait à merveille faire des claquettes. Dès son arrivée, il avait pris contact avec le Parti communiste. C'est toujours avec humour qu'il racontait l'une des premières missions que lui confia le Parti communiste en 1930, à lui qui essayait de se familiariser avec le français : l'animation et le développement du cercle des étudiants communistes à Caen, sans doute en tablant sur le prestige d'un jeune militant venu de l'Est, si près de la Russie soviétique.

Il se verra un peu plus tard confier des responsabilités au sein du Secours rouge, l'organisme de solidarité mis sur pied par l'Internationale communiste. À sa grande surprise, on lui confia la trésorerie. Mon père, étonné, déclara : « Mais

je n'y connais rien. » Le responsable répondit : « Peut-être, mais avec toi on est sûr que l'argent sera gardé. »

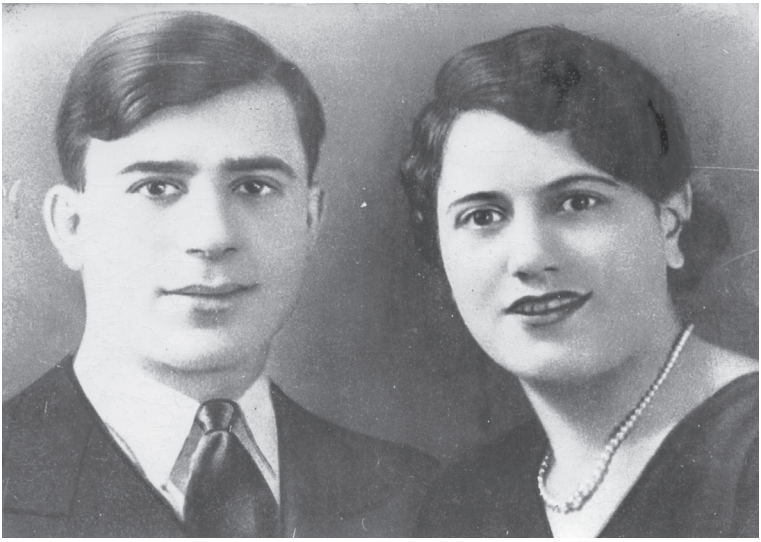
Le milieu de l'immigration juive polonaise était très vivant à Paris à cette époque. Mon père s'était lié d'amitié avec Soutine. Du fait de cette rencontre, il avait failli devenir riche. Soutine était assez fauché à cette époque. Il demanda à mon père de lui faire un complet et lui donna trois tableaux en échange. Mais, quelque temps plus tard, Soutine se précipita chez mon père : « Michel rends-moi les trois tableaux, j'ai trouvé un acheteur, je te referai trois tableaux en échange. » Malheureusement, la vie des uns et des autres prit une autre direction et la promesse ne fut pas honorée.

Mon père refusa toujours de devenir permanent des organisations du parti. Il tenait à rester un ouvrier au travail. Parallèlement, il suivit des cours de perfectionnement professionnel au CNAM, le Centre national des arts et métiers, et devint véritablement un tailleur et un coupeur hautement qualifié.

Il rencontra Cécile, ouvrière juive polonaise exilée à Paris et communiste tout comme lui. Elle avait adhéré au Parti communiste en Pologne et avait beaucoup hésité à suivre un jeune camarade qui voulait aller en Ukraine soviétique. Elle avait finalement choisi d'émigrer en France, où une partie de sa famille vivait déjà.

La première aide qu'elle fournit à mon père fut de lui permettre de disposer de son permis de travail, elle qui, sur ses papiers, s'appelait Czarna Kaluzinska. Pour la police française, ce nom barbare pouvait être autant celui d'un homme que d'une femme. Et, pendant des mois, le sans-papiers Michel put travailler avec les papiers de Cécile. Ils se marièrent et ma sœur aînée naquit en 1933.

L'engagement de mon père se fit aussi sur le terrain syndical, avec la CGTU, puis la CGT. Le syndicat de la confection était composé d'ouvriers juifs exilés. Mais, pour l'administration, le secrétaire devait avoir la nationalité française. Celui-ci, selon mon père, était un vrai poivrot, mais ils



Mes parents,à 21 ans.

n'avaient pu trouver personne d'autre. Ce n'était pas trop grave car on ne lui demandait que de signer ce que d'autres avaient décidé, souvent en son absence.

Vu ses qualités professionnelles, mon père n'avait aucune difficulté à trouver du travail, du moins jusqu'en 1936, lorsque son rôle dans le syndicat de la confection le fit mettre sur liste noire, et donc interdire de séjour dans les ateliers. Ce fut donc dans ces conditions qu'à partir de 1937 il travailla à son compte avec ma mère.

Bref passage à l'armée

En 1937, grâce à l'appui d'un de ses amis député communiste, il obtint pour ma mère et lui la naturalisation et devint donc citoyen français avec en prime… le droit de faire son service militaire. Cette période fut partagée entre l'armée et la mise sur pied du petit atelier.

Une première rupture avec le Parti communiste eut lieu suite au pacte entre Hitler et Staline en 1939. Mon père, qui avait été remobilisé, fut contacté par la direction du Parti communiste pour organiser un « travail pacifiste » au

sein de l'armée. Il refusa, étant en désaccord avec le pacte Hitler-Staline.

Malgré tout, son passage dans l'armée – en quelques semaines il se replia des environs de Paris au sud de la France en juin 1940 – lui permit de survivre pendant toute une partie de la guerre. En effet c'est là qu'il put « récupérer » les papiers d'un soldat d'origine arménienne, Arzounian. C'est grâce à cette identité qu'il allait échapper, à plusieurs reprises, à la chasse aux communistes et aux Juifs.

Militant, mon père se démobilisa lui-même de l'armée et revint en juin 1940 à Paris, pour organiser le départ de toute la famille en zone libre.

Il reçut alors une convocation à la préfecture, sans doute en tant que militant communiste. Le commissaire qui le reçut lui déclara en regardant ses papiers : « On recherche un certain individu qui semble s'appeler comme vous, mais pas exactement avec la même orthographe. Rentrez chez vous et revenez demain, on reverra ça. » Mon père a très bien compris le message et a apprécié à sa valeur le geste du commissaire. Non seulement il n'est pas revenu mais il a précipité son départ.

En zone libre

Arrivé à Montrol-Sénard, non loin de Limoges, mon père s'est engagé dans l'activité militante de résistance tout juste naissante, et s'est fait faire de nouveaux papiers par le secrétaire de cette petite mairie. Mais il a gardé de ce temps une haine farouche contre les gendarmes. En effet ce sont eux qui, en 1942, lui firent la chasse et qui tentèrent de l'arrêter là où résidait toute la famille, à cause de son activité militante. Il put se cacher précipitamment quand les gendarmes vinrent le chercher. Et c'est à cause d'eux qu'il a dû s'enfuir, tout de suite après, à Lyon où il put, grâce à l'identité d'Arzounian, trouver du travail chez un patron pétainiste et reprendre ses activités militantes.

C'est là que résidait aussi une autre partie de la famille, regroupée autour de mon grand-oncle. Mon père leur sauva

la vie. Mon grand-oncle voulut aller se déclarer, lui et les siens, comme Juifs, comme le réclamaient les autorités. Michel arriva, fit remonter de force mon grand-oncle chez lui et leur interdit d'aller se déclarer. Heureusement pour eux.

Quant au reste de la famille, restée à Montrol-Sénard, et agrandie d'un garçon né en 1942, elle put survivre en partie grâce aux qualités de ma mère, élevée au contact des paysans, à Parisow en Pologne. Elle put vendre tout au long de la guerre ses services et ses connaissances. Elle savait baratter le lait pour le transformer en beurre, alors qu'en ce fin fond du Limousin on utilisait habituellement la couenne de lard. Et surtout elle venait régulièrement faire des pâtes en grande quantité dans le café du village, qui possédait un billard sur lequel elle étendait sa pâte avant de la découper.

C'est aussi à la chance qu'elle doit la vie et celle de sa petite famille. Montrol-Sénard se trouve non loin d'Oradour-sur-Glane où, les jours de marché, Cécile avait l'habitude d'aller faire ses courses, en y emmenant sa fille. Ce jour-là, le 10 juin 1944, à la dernière minute, Cécile décida de reporter sa visite au marché. Et c'est ce 10 juin que toute la population, hommes, femmes et enfants, fut rassemblée par une division SS et exterminée. La chance, c'est aussi ce qui permet de survivre.

Mon père m'a raconté comment il avait échappé à la déportation lors d'un contrôle massif opéré dans les rues de Lyon par la police française pour arrêter les Juifs. Il arriva au barrage et donna ses vrais faux papiers au nom d'Arzounian. Le même policier arrêta un autre détenteur de papiers avec un nom arménien. À ce dernier, le policier déclara : « Tu te fous de moi, toi tu n'es pas arménien, toi tu es juif, et on va vérifier cela tout de suite : tu vas baisser ton pantalon » (pour voir s'il était circoncis, comme l'étaient tous les Juifs, et mon père aussi). Il ajouta en désignant mon père « Si tu veux voir un vrai Arménien regarde-le et tu verras la différence ». À quoi tient la vie !

À Lyon, dans la Résistance

À Lyon, mon père entra dans les réseaux de la Résistance communiste, les FTP-MOI. Au cours de l'année 1943, suite à l'intensification des recherches policières et aux consignes de la direction communiste de la Résistance, il passa dans la clandestinité et organisa un groupe de combat sur Lyon. Ce groupe participa à plusieurs attaques armées contre des officiers de l'armée allemande. Puis en 1944, on demanda à Michel de participer à l'organisation de la résistance armée du plateau des Glières (en Savoie). Il en revint vivant et on le réexpédia immédiatement, en tant qu'officier, au Vercors (au-dessus de Grenoble) pour encadrer les résistants que le Parti communiste avait décidé d'y envoyer pour créer, comme il l'affirmait à l'époque, « le premier territoire libre de France, libéré par les Français eux-mêmes ». Ce fut un fiasco militaire. Les troupes allemandes, acheminées par planeurs en juillet 1944 sur le plateau prétendument imprenable du Vercors, commençèrent la chasse à l'homme. Mon père restait très réticent à qualifier de résistants les soldats qu'il commandait, et il y mettait beaucoup de guillemets. Car, disait-il, ils étaient bien loin d'être tous des hommes de conviction. Et dès qu'il fallut faire retraite et fuir, chaque soir il se mettait à l'écart, mitraillette à la main, se demandant ce que pouvaient lui réserver ses soldats.

La chance lui sourit une nouvelle fois et il put retourner à Lyon. Mais c'est à ce moment-là que le militant formé par l'Internationale communiste dans sa prime jeunesse commença à prendre ses distances avec la politique ultranationaliste du Parti communiste. Le premier affrontement eut lieu avec son groupe de combat au retour à Lyon, juste après la Libération. Cet affrontement resta verbal mais commença mitraillette contre mitraillette. Certains membres de son groupe, des jeunes Juifs sans culture politique, voulaient, comme c'était dans l'air, faire de l'épuration en exécutant tous ceux qu'ils pouvaient soupçonner d'avoir appartenu de près ou de loin à la Milice. Michel s'opposait à ce qui était

dans l'air du temps : la chasse aux « boches », la prétendue épuration et la glorification nationale. Il était en particulier révolté par le sort réservé aux jeunes soldats allemands prisonniers, qu'on laissait mourir de faim. Il prit l'initiative de leur apporter du pain quand il le pouvait, malgré le scandale que cela provoqua aussi bien parmi ses proches amis que dans sa famille. Il avait combattu le nazisme, pas les Allemands. La seule haine indéfectible qu'il garda toute sa vie, c'est vis-à-vis des Polonais. Il avait connu leur antisémitisme brutal avant la guerre et, si toute sa famille restée en Pologne fut exterminée, une partie le fut par les Polonais eux-mêmes. Ainsi son père, qui habitait Varsovie, avait pu s'échapper du ghetto. Il avait été accueilli par un Polonais à qui il versait une rente. Mais, quand il n'eut plus d'argent, son hébergeur polonais le décapita !

Malgré cette prise de distance, c'est à mon père que des responsables de la Résistance confièrent pendant quelques mois leur trésor de guerre : une malle remplie d'argent, de bijoux et d'or.

En famille, à Aubervilliers

Ce militant, devenu compagnon de route, resta très engagé mais à un autre niveau. Ses qualités humaines et militantes, son éloquence – il était capable de parler une heure sans s'arrêter – lui valurent d'être sollicité par les responsables communistes de l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE). Ils avaient repris l'édition du quotidien en langue yiddish, *Naïe Press* (la Presse Nouvelle), très lu en France. L'UJRE installa, dans ses locaux au 14, rue de Paradis dans le 10e arrondissement de Paris, le siège du journal, un dispensaire, la Commission centrale de l'enfance (CCE) chargée en particulier des colonies de vacances pour les jeunes enfants. Michel se retrouva président du dispensaire et associé au comité de rédaction du journal.

Mon père avait changé de statut social : ouvrier qualifié, il était devenu définitivement petit patron confectionneur et avait ouvert son atelier avec un bail au 18-20, rue Claude

Tillier, dans le 12e arrondissement, où il allait rester jusqu'à la fin de sa vie professionnelle. Il devint président du syndicat des façonniers.

En 1946, la famille Szpirko s'est installée à Aubervilliers : Michel, Cécile, Clara ma grande sœur, mon frère Jean né en 1942 et moi, né en mars à l'hôpital Saint-Antoine. L'évolution humaniste du militant révolutionnaire s'est directement traduite dans les prénoms donnés aux enfants : Clara reçut ce prénom en l'honneur de Clara Zetkin, Jean, en hommage à Jean Jaurès, et Roland, comme Romain Rolland.

C'est dans cette famille et dans ce quartier des Quatre-Chemins à Aubervilliers que je fis mes premiers pas. Ce quartier était à cette époque un véritable village et la maison du 35, rue Trevet, construite juste avant la guerre était la plus moderne. Nous étions locataires d'un petit trois-pièces de 47 m² qui possédait un tout petit cabinet de toilette mais pas de douche ; dans la cuisine trônait la cuisinière chauffée au charbon ; une chambre pour les parents et une chambre commune de 10 m² pour les trois enfants. Nous étions considérés comme bien logés.

❄❄❄

J'ai tenu à raconter cette histoire de Michel, le militant de la IIIe internationale, non pas parce qu'elle serait extraordinaire, et pas seulement parce qu'elle constitue un peu mon héritage.

Il y eut des dizaines de milliers de femmes et d'hommes jeunes qui, comme lui, s'engagèrent sans compter dans le combat pour mettre fin à la domination capitaliste sur le monde. Ils étaient prêts à risquer leur vie, et beaucoup la perdirent, au service de la révolution. Ils étaient les enfants de l'après-Octobre 17. Ils avaient des qualités humaines et militantes considérables. Ils étaient les meilleurs de leur génération. Ce qui est dramatique, c'est que leur enthousiasme, leur dévouement à la cause, leur énergie et leurs capacités furent dévoyés par le stalinisme. La fin de la

Deuxième Guerre mondiale marqua la coupure définitive avec l'ancienne génération formée à l'internationalisme et à la perspective révolutionnaire.

La génération qui prit la suite, élevée dans le courant de la guerre, puis de l'après-guerre, fut nourrie au nationalisme le plus débridé. On lui apprit que la première tâche était de défendre la patrie, même capitaliste, en jetant aux orties tout l'acquis de la conscience internationale de millions de travailleurs. La collaboration de classes fut son credo, et l'électoralisme son instrument. Et cette coupure, cette absence de filiation bien accomplie, nous en payons le prix encore aujourd'hui.

Ceux qui, comme mon père, avaient survécu, rentrèrent dans le rang, puis s'adaptèrent à l'air ambiant. Michel ne fit valoir ses états de service militaires qu'à la fin de sa vie, à 75 ans, pour avoir un petit complément à sa faible retraite. Mais au début des années 1950, en pleine période anticommuniste, ce furent les gardiens de l'ordre pétainiste qui vinrent lui demander des comptes. Il fut un jour convoqué à la gendarmerie, par ceux qui l'avaient pourchassé tout au long de la guerre, pour s'expliquer sur ce qui s'était passé au Vercors. Ils savaient qu'il y avait été lieutenant et ils lui demandèrent pourquoi il en était sorti vivant ! « N'avait-il pas trahi et collaboré avec l'ennemi ? » « Comme eux l'avaient si bien fait ! » avait-il eu envie de leur répondre. La vie réserve bien des surprises.

Comment devient-on contestataire ?

J'ai atterri, tout de suite après ma naissance, le 15 mars 1946, à Aubervilliers, ville ouvrière bien pauvre qui jouxte Paris, où j'allais rester des dizaines d'années, en très grande partie au 35, rue Trevet, dans le quartier-village des Quatre-Chemins. Dans mon enfance, j'ai toujours vu les gens se parler, avec les voisins de l'immeuble, avec les voisins de l'autre côté de la rue. Chaque petit coin de quartier représentait une sorte de communauté où l'on se rencontrait régulièrement. La vie était rythmée par les passages à la crèmerie du bout de la rue, où tous les jours ma mère allait chercher son lait avec son pot, puis elle allait prendre ses légumes chez le petit marchand d'en face. Il y avait aussi les passages quotidiens à la boulangerie où, tous les dimanches, on faisait la queue pour apporter son poulet à cuire dans le four du boulanger.

Mes premières batailles

J'avais droit aux discours de mon père et aux conseils de ma mère.

Tout cela a fait que, dès mon entrée en maternelle à l'école Condorcet à Pantin, juste de l'autre côté de l'avenue Jean-Jaurès, j'avais pris goût à la controverse et à l'affirmation de mes petites idées. La première bataille dont je me souviens fut celle que je menais pour défendre la bonne prononciation des mots. Très sûr de moi et de ce qui se disait chez moi, j'entrepris de convaincre mes petits camarades de corriger leur mauvaise prononciation. En effet ils parlaient régulièrement de « purée » et j'étais choqué, car chez moi ma mère disait toujours la « piourée ». Il me fallut un certain temps pour renoncer à cette première croisade.

Juste avant d'entrer en cours préparatoire, je m'engageai dans une autre mission, cette fois un peu plus idéologique, celle de convaincre mes copains dans la cour de récréation qu'ils ne devaient pas croire en Dieu car il n'existait pas…. J'eus peu de succès. J'avais contracté de mon père le virus de faire des discours, même un peu trop longs.

Celui-ci tenait à nous transmettre, à mon frère et à moi, le goût de la culture et très souvent, le dimanche, il nous emmenait faire le tour des musées.

Mais, finalement, le sentiment de révolte contre l'injustice m'est surtout venu par la fréquentation du cinéma. Nous avions la chance, aux Quatre-Chemins, d'avoir deux cinémas : du côté Aubervilliers, le Kursaal, et du côté Pantin, le Casino. Leur fréquentation régulière me mit en rapport avec les films de cowboys et d'Indiens et ceux de cape et d'épée. Je me levais pour appuyer par mes cris les pauvres Indiens ou crier ma solidarité avec les protestants poursuivis par les méchants catholiques. Voilà mes plus anciens souvenirs de révolte.

Mon père, s'il n'appartenait plus à une cellule du Parti communiste, n'en défendait pas moins la politique du parti et achetait régulièrement *l'Humanité Dimanche* aux Quatre-Chemins, en plus de la *Naïe Press* qu'il lisait attentivement. J'étais dans une famille communiste et la grande majorité des garçons de mon école – à l'époque les écoles n'étaient pas mixtes – avaient des parents qui votaient communiste. Tout cela créait une certaine ambiance, évidemment.

Des colos politiques

À six ans, je participai à ma première colonie de vacances organisée par la CCE (la Commission centrale de l'enfance) de la rue de Paradis, une colonie qui était sous la responsabilité des communistes juifs qui tenaient à s'affirmer non-sionistes. J'allais fréquenter ces colonies de vacances, de façon plus ou moins régulière, jusqu'à mon ralliement au trotskysme.

J'y ai appris la vie collective, affirmé mon goût de la culture, même vue à travers le filtre du stalinisme. Car il y avait les « bons auteurs », les « bons musiciens » (Beethoven en particulier). Nous n'échappions pas à la propagande du PCF, en particulier en 1958, avec l'arrivée de De Gaulle au pouvoir. À la suite du putsch du 13 mai à Alger, de Gaulle avait été rappelé au pouvoir. Mon père participa à la manifestation de la gauche pour « défendre la République ». Ce fut la dernière grande manifestation (plusieurs centaines de milliers de personnes) avant des années. Le PCF mena campagne pour le NON au référendum organisé par de Gaulle pour faire approuver la Constitution de la V^e^ République. Le PCF dénonçait un plébiscite et comparait de Gaulle à Napoléon III. J'avais alors 12 ans, et pendant la colonie de vacances hébergée dans l'école mise à sa disposition par la municipalité communiste de Tarnos, près de Bayonne, nous eûmes droit à de nombreuses séances d'explications. On nous détaillait tout ce que la nouvelle Constitution avait de mauvais. Et je me rappelle avoir tracé au râteau, sur le terrain devant la colonie, un grand NON AU PLÉBISCITE dont j'étais bien incapable de comprendre le sens.

Chose beaucoup plus négative, nous avions droit à une véritable mise en condition nationaliste. Certes, tous les enfants de la colonie avaient des familles qui, de près ou de loin, avaient subi les persécutions antisémites. Mais les organisateurs staliniens tenaient à nous transmettre « l'amour de la patrie » et « la gloire de la Résistance française ». C'est ainsi qu'à 12 ans j'appris à chanter les chants de la Libération ; l'un d'eux commençait par : « Nous reconstruisons la France, brisons ses derniers ennemis... »

C'est dire si je vivais dans l'ambiance du communisme à la française. Très tôt, je me suis déclaré communiste et me reviennent les discussions véhémentes avec mes camarades de 6^e^ au lycée Jacques-Decour, où j'avais été inscrit après la communale. J'avais des petits camarades dont les parents étaient socialistes et qui se disaient eux aussi socialistes. Je

leur disais tout le mal que je pensais de leur choix, en les invitant à se rallier au communisme.

Mon premier choc émotionnel en politique avait eu lieu au moment de l'exécution d'Ethel et Julius Rosenberg en 1953, aux États-Unis. On en avait beaucoup parlé dans la famille.

Le deuxième choc fut visuel et me laissa perplexe. En 1956, j'ai vu, à la télévision et aux actualités cinématographiques, les images de la révolution à Budapest et de la répression qui s'ensuivit.

La guerre d'Algérie à Paris

La guerre d'Algérie marquait profondément toute cette époque. J'en voyais les effets directement quand je me rendais au lycée. Souvent je faisais une partie du chemin à pied entre les stations de métro Stalingrad et Anvers, en passant par Barbès-Rochechouart. J'étais régulièrement témoin des patrouilles de policiers, mitraillette au côté, contrôlant l'identité de ceux qui avaient le type méditerranéen. Étant brun, j'eus droit, malgré mon jeune âge, à des contrôles. Plus tard, j'ai aussi vu les policiers opérer à Aubervilliers.

Mon frère, qui n'était pas engagé politiquement, était concerné. En 1960, il avait 18 ans et la perspective de partir prochainement sous les drapeaux, en Algérie, pour y faire la guerre, le révoltait. Il m'annonça qu'il allait participer au premier rassemblement public contre la guerre d'Algérie, organisé par l'UNEF dans la salle de la Mutualité à Paris. Il refusa que je l'accompagne, jugeant que c'était trop risqué et que j'étais trop jeune. Il en revint traumatisé par les violences policières dont il avait été témoin. Devant la Mutualité, le rassemblement de plusieurs milliers d'étudiants et de jeunes débordait largement dans la rue. La police chargea à coups de matraque ceux qui se trouvaient en dehors de la salle. Il y eut de nombreux blessés.

Dans un lycée très politisé

C'est véritablement de 1960, à 14 ans, que date mon engagement de militant communiste.

Cela se fit en Belgique cet été-là. J'avais rejoint à Middlekerke une colonie de vacances organisée par la section juive du Parti communiste belge. Nous avions des discussions passionnées avec mes camarades filles et garçons sur la situation politique, particulièrement en Belgique. L'indépendance qui venait d'être accordée à l'ex-Congo belge suscitait notre enthousiasme, mais provoquait la haine d'une partie de la population envers Lumumba et les dirigeants noirs, dont nous étions témoins en ville à Middlekerke. Cela me plongea aussi dans la grève générale en Belgique, par lettres, avec mes camarades de là-bas, quelques mois plus tard. J'avais dû annuler le voyage prévu à Bruxelles.

Dès la rentrée de septembre, j'intégrai le collège Sainte-Barbe près du Panthéon à Paris, par suite de mes déboires scolaires à Jacques-Decour. Dans ce collège privé réputé, je me retrouvai immédiatement au milieu d'un maelstrom politique. Dans ma classe de troisième, et sans doute dans tout le collège, j'étais le seul communiste. J'achetais tous les matins *Libération*, ancienne version, dirigée par d'Astier de la Vigerie, dans la mouvance du Parti communiste, et j'en faisais le commentaire autour de moi.

Dans la même classe, il y avait le fils d'Abderrahmane Farès, personnalité du FLN et futur président du Gouvernement provisoire de la République algérienne. Mais il y avait aussi plusieurs jeunes militants de l'Algérie française qui allaient faire partie de la cellule OAS du collège. D'ailleurs, celui qui allait diriger cette cellule était un pion, Jean-Marie Vincent, responsable quelques mois plus tard des attentats de l'OAS dans Paris. L'une des bombes, dirigée contre l'appartement d'André Malraux, blessa gravement la petite Delphine Renard. Dans une autre classe, il y avait deux membres des Jeunesses socialistes unifiées, les JSU, l'organisation des jeunes du PSU, avec qui je discutais mais que je

considérais comme réformistes car ils se revendiquaient de l'étiquette socialiste.

C'était un cocktail bizarre, à l'image d'une jeunesse très politisée par les événements mais qui cohabitait très bien, du moins en apparence. Le plus engagé de ma classe du côté de l'OAS était aussi celui qui, humainement, avait le plus de qualités, et nous discutions sans cesse. Dans le collège, j'ai eu l'occasion de détacher de l'extrême droite deux de mes camarades, dont l'un devint mon ami. Le seul qui était véritablement odieux dans le comportement quotidien était Jean-Marie Vincent.

Quelques années plus tard, j'eus l'occasion de croiser au Quartier latin ce camarade de classe qui s'était engagé à fond dans l'OAS. Il me raconta son parcours et comment, à 17 ans, en 1962, il avait été interné d'office dans un camp, sans jugement, pendant plus d'un an. Il me fit part de sa façon de voir les choses : « Au fond, on luttait pour la même chose tous les deux, pour une révolution populaire. » Il ajouta qu'il m'avait peut-être sauvé la vie, car mon cas avait été soulevé au cours d'une réunion de la cellule OAS de Sainte-Barbe et certains auraient proposé l'élimination du communiste du collège ; il s'y serait fermement opposé car, aurait-il dit, « c'est un pur ».

En avril 1961, eut lieu le putsch des généraux et la menace d'une intervention de l'armée à Paris. En effet une partie de l'armée était en complète opposition à la politique de De Gaulle, qui voulait en finir avec la guerre d'Algérie et avait ouvert des négociations avec le FLN, négociations qui allaient déboucher en 1962 sur l'indépendance de l'Algérie. Pour contrer les généraux rebelles, de Gaulle appela l'armée en Algérie à l'insubordination et ce furent souvent les sous-officiers de réserve, en s'appuyant sur les soldats du contingent, qui mirent aux arrêts leurs officiers rebelles. Je pus voir aussi le Premier ministre, Debré, dans un discours à la télévision, appeler les Parisiens à aller sur les aéroports « à pied ou en voiture, convaincre des soldats trompés de leur lourde erreur ». Le PCF se plaça comme fidèle défenseur

de l'ordre républicain et de De Gaulle. Les généraux insurgés entrèrent dans la clandestinité et prirent la tête de l'OAS, constituée en février 1961, qui regroupait tous les activistes d'extrême droite et les militants de l'Algérie française.

Chez les staliniens

À l'été 1961, je m'étais retrouvé à Quimper, en colonie de vacances. Nous étions hébergés au sein de l'école normale. Je découvris la belle bibliothèque de l'école et en profitai pour lire quelques livres. L'un d'entre eux me marqua particulièrement, *Le zéro et l'infini* d'Arthur Koestler. Ce livre condamne la persécution des anciens dirigeants bolcheviks par Staline. Éduqué par mon milieu juif communiste, je considérais Staline comme un révolutionnaire et j'approuvais en quelque sorte la répression, nécessaire pour sauvegarder la révolution. Mais, quelques mois plus tard, après des discussions qui m'ont permis de remettre les choses à l'endroit, ce livre m'a aidé à comprendre la dérive stalinienne.

De fait, je me sentais pleinement communiste et révolutionnaire à la fois. On se retrouvait avec des camarades des camps de vacances de la CCE chez l'un d'entre eux devant une grande carte du monde. Nous y épinglions des petits drapeaux rouges sur tous les pays dits communistes. Et nous discutions du temps et des moyens pour que ces petits drapeaux gagnent le reste du monde. Il faut dire qu'à l'époque ils flottaient sur la moitié de l'Europe et une bonne partie de l'Asie.

Cet été 1961, je participai à mon dernier camp de vacances, en tant que colon, sous l'égide des responsables juifs communistes. J'étais de plus en plus rétif aux méthodes des responsables qui essayaient de nous inculquer la morale stalinienne, l'obéissance aux consignes venues d'en haut et la morale assez rétrograde que véhiculait le PCF. D'une façon générale, je ne supportais pas tout ce qui apparaissait comme du bourrage de crâne, pratiqué là à grande échelle. Cet été-là, nous étions obligés d'assister à des exposés censés

nous inculquer tout ce qu'il y avait de bon dans le dernier congrès du PCUS (Parti communiste d'Union soviétique) à partir des discours de Khrouchtchev. Ce congrès était censé expliquer les voies de la construction du communisme.

J'eus droit à une séance de recadrage pour déviationnisme. Nous étions censés monter un petit spectacle. J'avais eu le culot, et pour les responsables PC la prétention, d'écrire une petite pièce censée traiter de l'engagement révolutionnaire, inspirée d'une pièce de Jean-Paul Sartre, *Le diable et le bon dieu*. Certes, ce devait être de très mauvaise qualité. Ce n'est pas la qualité qui m'a valu un procès, mais le fait de m'être inspiré de Sartre sans tenir compte des consignes du parti et de sa ligne, bref d'avoir manifesté un individualisme petit-bourgeois. J'ai été convoqué dans une pièce où siégeaient les trois responsables PC du camp de vacances, des permanents âgés de plus de 30 ans qui s'en sont pris à un jeune d'à peine 15 ans. Ils m'ont demandé une autocritique… que je me suis refusé à faire. Cela a duré plus de deux heures. Si cela n'a pas ébranlé mes convictions, je n'en étais pas moins révolté par l'attitude de ces responsables.

À l'automne 1961, j'ai réintégré le lycée Jacques-Decour en classe de seconde grâce à mes bons résultats scolaires à Sainte-Barbe. Immédiatement, j'ai rejoint le cercle des Jeunesses communistes qui regroupait plus d'une centaine de membres. Je m'engageai à fond et fis adhérer plus d'une dizaine d'élèves de ma classe.

Manifestations contre la guerre d'Algérie

Dans la jeunesse scolarisée, l'agitation contre la guerre d'Algérie n'avait cessé de croître depuis la première manifestation de l'UNEF contre la guerre et la remise en cause des sursis qui permettaient aux étudiants de retarder leur incorporation jusqu'à la fin de leurs études. Car, même si de Gaulle s'orientait vers une sortie de la guerre en Algérie, il avait décidé d'intensifier les opérations militaires et donc d'envoyer toujours plus de jeunes appelés pour y parvenir en position de force. Régulièrement, les quotidiens *Libération*

et *l'Humanité* étaient censurés et les opposants à la guerre, du côté français, poursuivis. La répression contre les Algériens était féroce en France comme en Algérie.

À proximité de Jacques-Decour, la Goutte-d'Or, quartier habité majoritairement par des Algériens, était régulièrement le théâtre de fusillades entre la police et les militants FLN.

C'est dans ce climat que, pour la première fois, je fus arrêté et conduit au commissariat en compagnie d'une quarantaine de gars et de filles de Jacques-Decour et de Lamartine, le lycée de filles le plus proche. Nous participions à une simple réunion organisée par le Mouvement de la Paix dans un café pour parler de la paix en Algérie, la revendication du PCF (qui refusait de parler d'indépendance). À peine l'orateur du Mouvement de la Paix eut-il commencé à parler, qu'une vingtaine de policiers débarquèrent et firent monter tout le monde dans les paniers à salade pour nous conduire au commissariat du 18e arrondissement. Pour la petite histoire, un des policiers, qui vit mon nom, me mit immédiatement de côté : « Tu n'as pas honte à ton âge, je connais ton père, c'est lui qui m'a fait mon complet, sors d'ici ! » Et c'est à l'extérieur que j'ai attendu la sortie de mes camarades.

La présence policière autour du lycée se manifestait dans les cafés par des inspecteurs en civil assez reconnaissables. L'un d'eux, me voyant lire *La question* d'Henri Alleg (interdit par la censure), est venu me demander d'un air innocent : « Où est-ce que je pourrais trouver ce livre, cela m'intéresserait ? »

En cette fin de la guerre d'Algérie, les discussions étaient permanentes et nous nous retrouvions toutes les semaines à plusieurs dizaines aux réunions du cercle des Jeunesses communistes. L'opposition se renforça et se radicalisa après les massacres d'octobre 1961 contre la tentative du FLN de manifester pacifiquement à Paris. Il y eut plusieurs centaines de morts. Des Algériens furent jetés directement dans la Seine. C'est suite à cela que fut organisée la première grande manifestation à laquelle les Jeunesses communistes

participèrent. Il s'agissait de manifester par surprise contre la guerre à Paris sur les Grands Boulevards. Il y eut plusieurs milliers de jeunes et c'est là qu'on entendit pour la première fois les slogans « Algérie algérienne » et « l'Algérie aux Algériens », lancés par les étudiants et repris par tous les présents. Cette manifestation fut rapidement dispersée par la police à coups de matraque. Mais, à partir de ce moment-là, le PCF appela régulièrement à des manifestations pour la paix en Algérie et contre l'OAS.

Rupture avec le stalinisme, le choix du trotskysme

La lutte contre la guerre d'Algérie, l'OAS et l'extrême droite était au cœur de nos discussions dans le lycée. Je souhaitais un engagement plus important des Jeunesses communistes et du PCF. J'eus alors des discussions avec deux membres du cercle JC, qui me dirent qu'ils appartenaient au Parti communiste internationaliste de Pierre Frank et qu'ils partageaient mon impatience. Cela dit, ils militaient de façon tout à fait clandestine dans les JC et ne disaient jamais rien dans les réunions. Et grâce à un camarade de ma classe, que j'avais fait adhérer aux Jeunesses communistes, j'eus un contact avec les camarades de Voix ouvrière. Depuis quelque temps, il était en contact avec eux et il m'invita à l'un de ses rendez-vous. Le moment était heureux, car les camarades avaient décidé que c'était leur dernier rendez-vous avec lui, considérant qu'il se défilait.

Premier contact avec Voix ouvrière

Dans un café de la gare du Nord, je rencontrai donc trois camarades de Voix ouvrière. La discussion a duré plus de trois heures. Ce qu'ils m'expliquèrent sur la dégénérescence du PCF, son réformisme, sur le stalinisme, a été une révélation et m'a permis de répondre aux questions que je me posais. Et tout d'un coup *Le zéro et l'infini* de Koestler, que j'avais lu l'été précédent, m'est apparu sous un tout autre jour. J'ai pris conscience du massacre de la génération des révolutionnaires et de la contre-révolution stalinienne. J'étais tellement accroché que j'ai accepté un nouveau rendez-vous pour le lendemain, malgré la grève du métro qui m'a fait marcher deux bonnes heures pour me rendre au

rendez-vous. À l'issue de ces deux rendez-vous, je me sentais convaincu par les idées défendues par les camarades.

Une des choses qui avaient été décisives pour moi était que le nom de l'organisation Voix ouvrière était Union communiste internationaliste. Je n'aurais jamais pu rejoindre une organisation qui ne se disait pas communiste. Je dévorai les livres de Marx, Lénine puis de Trotsky. Mais il y avait un petit problème avec le camarade chargé de ma formation, Bernard Ferri : il m'avoua plus tard qu'il n'avait pas encore lu une partie des livres que je lisais. Et comme il était bon vivant, très sociable, il m'emmenait… au cinéma. Régulièrement nous vidions nos porte-monnaie pour aller voir les films d'art et d'essai au Quartier latin, rue Champollion. Je trouvais cela très agréable et instructif. J'y ai vu deux fois un film italien qui m'a profondément marqué : *Chronique des pauvres amants*. Adaptation du roman de Vasco Pratolini, il peint la vie et l'ambiance d'une rue populaire de Florence, en 1925, dans la période où le régime fasciste durcit sa dictature. L'atmosphère de surveillance, de délation, évolue brusquement en une chasse aux militants socialistes et communistes. Cela avait renforcé mon envie de changer le monde.

En opposition dans les JC

Dans mon cercle JC, je m'affichais comme oppositionnel, critiquant la ligne du PC. Dans le lycée, je vendais le mensuel ronéoté édité par l'UCI, *La lutte de classe*. Et je discutais avec les camarades de ma classe pour les gagner à Voix ouvrière et au trotskysme.

Une action politique a renforcé mon moral, fait basculer de mon côté plusieurs camarades et entraîné une large sympathie des autres adhérents des JC. Depuis quelque temps, en cet hiver 1961, des jeunes de l'extrême droite, sympathisants de l'OAS, diffusaient leur propagande à la porte du lycée. Plusieurs camarades de Voix ouvrière, plus âgés, nous ont proposé de venir nous aider à chasser les fascistes de l'OAS. À quatre, ils se mirent à la tête de la vingtaine de JC qui faisaient face à la dizaine des jeunes de l'OAS, à la

porte du lycée. Et ce sont eux qui commencèrent à faire le coup de poing, mettant en fuite les militants de l'OAS, qui ne revinrent plus jamais. Cette toute petite victoire eut un retentissement parmi les jeunes communistes du lycée.

Les deux clandestins du PCI firent tout leur possible pour me convaincre de les rejoindre. J'avoue que j'avais bien du mal à ce moment-là à faire la différence politique entre le PCI et Voix ouvrière et j'ai demandé au camarade de Voix ouvrière si on était obligé de choisir. Il m'a dit oui. Invité à une réunion du PCI, présidée par Penant, qui allait devenir journaliste bourgeois à *Combat*, je ne m'étais absolument pas senti à l'aise, aussi bien sur le plan humain que sur le plan politique. J'ai donc choisi Voix ouvrière.

Au fil des semaines, les liens se renforcèrent avec Voix ouvrière. Nous avions un rendez-vous presque quotidien au café des Oiseaux, au square d'Anvers en face du lycée. Quelques-uns de mes camarades des JC y participaient. Un autre camarade du lycée Colbert, Serge Grimblat, gagné par Voix ouvrière, venait nous y rejoindre.

Exclu des JC

Je fus alors confronté à un épisode qui m'a marqué, tant sur le plan politique qu'humain. Un des responsables JC, élève en terminale, demanda à me voir. C'était Henri Weber, le secrétaire adjoint du cercle. Lors du rendez-vous, il me dit qu'il partageait mes critiques sur la politique du PCF. Il me demanda si j'avais lu *La Révolution trahie* de Trotsky. Oui, lui ai-je répondu, et on s'est mis à discuter de la justesse de l'analyse de Trotsky. On se quitta fraternellement.

Une réunion extraordinaire du cercle des Jeunesses communistes fut convoquée, avec à l'ordre du jour l'exclusion de Roland Szpirko. Il y eut plus d'une centaine de présents. Beaucoup d'entre eux étaient choqués et ont tenu à me manifester leur sympathie. L'accusation fut conduite par Henri Weber, qui déclara : « Je veux informer les camarades que j'ai démasqué Roland Szpirko. Il m'a avoué lors d'un

rendez-vous qu'il avait lu *la Révolution trahie* et qu'il était trotskyste. Il faut donc l'exclure. »

Au-delà de la bataille politique, j'ai été révulsé par le comportement d'Henri Weber. Cela le disqualifia à jamais à mes yeux. Henri Weber allait devenir, des années plus tard, un des dirigeants de la LCR. Chaque fois que nous nous croisions, il me disait avec un petit sourire gêné : « Tu te rappelles, à Jacques-Decour ? » Son cheminement, qui l'a conduit à être un des seconds de Fabius au Parti socialiste, puis sénateur de ce parti, ne m'a jamais surpris.

La réunion des JC se conclut par un fiasco pour Weber et la direction du cercle. Plusieurs membres des JC, qui ne se disaient pourtant pas trotskystes, intervinrent pour s'opposer à mon exclusion. Elle fut massivement refusée : à peine une dizaine de voix pour.

Cela dit, la direction des Jeunesses communistes régla administrativement le problème quelques semaines plus tard, en faisant approuver cette exclusion par le bureau fédéral des Jeunesses communistes de Paris.

Cette dernière période de la guerre d'Algérie avait entraîné une politisation intense, tout particulièrement de la jeunesse. Malgré sa petite taille, Voix ouvrière avait pu gagner des jeunes dans les lycées. Parmi les organisations trotskystes, c'est elle qui avait l'attitude la plus militante et volontariste en direction des jeunes lycéens. La politique du PCF, toute de modération, de compromis, avait été patente depuis le début. En 1955-1956, il avait abandonné à eux-mêmes des milliers de jeunes appelés ou rappelés qui s'opposaient spontanément à leur départ en Algérie ; les députés du PCF avaient voté les pleins pouvoirs à Guy Mollet, lui donnant ainsi les moyens d'intensifier la guerre en augmentant encore la présence du contingent en Algérie. Enfin, le PCF refusa jusqu'au bout de revendiquer l'indépendance pour l'Algérie, se contentant du mot d'ordre vague « Paix en Algérie ». C'est dans ce contexte que je pus gagner à Voix ouvrière cinq camarades de ma classe, que j'avais fait adhérer aux JC quelques mois plus tôt. Mais aussi vite la politisation

s'était-elle manifestée qu'elle retomba. Seuls quatre d'entre eux tinrent leur engagement plusieurs années.

Devant les entreprises : ma première diffusion

Le PC entendait interdire toute expression à sa gauche au sein de la classe ouvrière. Il craignait la critique de son double langage, qui cachait l'attachement de ses dirigeants à l'ordre bourgeois. Or, Voix ouvrière centrait son activité sur la parution de bulletins d'entreprise quinzomadaires, qui comportaient d'un côté un éditorial commun à tous les bulletins et de l'autre des échos sur la vie de l'entreprise, pour y dénoncer l'exploitation quotidienne.

J'entendis un jour les camarades parler d'une mobilisation pour une diffusion exceptionnelle devant une usine de la région parisienne. Il s'agissait de la Saviem à Saint-Ouen, usine forte de plus de mille ouvriers, où le PC entendait interdire la diffusion du bulletin *Voix ouvrière*.

En effet, quelque temps après l'apparition de ce nouveau bulletin, les militants du PCF firent le coup de poing contre les diffuseurs devant la porte de l'usine. Les ouvriers étaient choqués par ces violences physiques et cette atteinte à la liberté d'expression ouvrière mais, fort du poids de la CGT qu'il contrôlait, le PCF n'en avait cure.

Les camarades de Voix ouvrière avaient décidé de faire face et en avaient appelé à la solidarité les autres groupes trotskystes. Le PCI dirigé par Lambert, avec lequel les camarades avaient établi une collaboration pour sortir en commun des bulletins d'entreprise pendant la dernière période, avait répondu présent. L'autre groupe trotskyste, le PCI de Franck, qui allait plus tard créer la LCR, refusa, considérant que Voix ouvrière provoquait le PCF en diffusant une presse ouvrière adressée à tous les travailleurs. Ce qui d'ailleurs me conforta dans mon choix de militer avec Voix ouvrière.

À ma demande, on me convia à la diffusion du bulletin *Voix ouvrière*. Près d'une centaine de personnes étaient venues assurer la diffusion aux cris de « Démocratie

ouvrière». Quelques dizaines de staliniens du PCF n'eurent pas le dessus et le bulletin continua ensuite à être diffusé.

Manifestation contre l'OAS

La situation politique restait très tendue. L'OAS sévissait en Algérie et en France. En Algérie, l'OAS multipliait les attentats contre les Arabes et assassinait systématiquement les militants de gauche d'origine européenne, faisant régner un climat de terreur et créant un fossé de sang pour contraindre la population d'origine européenne à partir vers la France. En France, elle multipliait aussi les attentats pour créer un climat de tension permanente. Elle en organisa même contre de Gaulle. Elle bénéficiait d'ailleurs de complicités dans l'armée et dans tout l'appareil d'État.

Le PCF intensifia les manifestations contre les attentats de l'OAS et pour la paix en Algérie, avec la CGT et la CFTC (avant la création de la CFDT). Même si cela ne s'opposait pas sur le fond à la politique de De Gaulle, celui-ci, s'appuyant sur l'état de siège que lui avait conféré l'article 16 de la Constitution, mis en vigueur à la suite du putsch des Généraux d'avril 1961, faisait interdire ces manifestations et envoyait la police pour les disperser. Cette police, dressée depuis des années à la chasse au FLN et plus généralement aux Arabes, était totalement gangrenée par l'extrême droite fascisante. Les événements d'octobre 1961 l'avaient montré.

C'est dans ce contexte que se situa la manifestation du 8 février 1962 contre l'OAS et pour la paix en Algérie. J'y étais en compagnie de Bernard Ferri, avec qui je m'étais lié d'amitié. Nous dûmes subir les charges de policiers qui arrivèrent sur le boulevard Voltaire, et nous nous dégageâmes vers la place Voltaire. Pour leur malheur, des manifestants allaient essayer de se réfugier dans la station du métro Charonne, qui était fermée. Coincés par les grilles en bas des escaliers, ils durent subir la brutalité des policiers qui tuèrent neuf manifestants.

Sans savoir qu'il y avait des morts, nous avions vu la violence des charges et l'acharnement des policiers. Aussi,

lorsqu'un grand fourgon de police, rempli de manifestants arriva place Voltaire, des manifestants le bloquèrent. Pendant qu'ils ouvraient les portes pour libérer leurs camarades, mon copain Bernard ouvrit la porte du conducteur et s'accrocha à lui pour l'empêcher de repartir. Et c'est là que j'ai vu le policier sortir son revolver et le décharger en direction des manifestants. Heureusement aucune de ses balles n'atteignit quelqu'un. Un peu plus tard, j'ai vu un motard de la police, à qui j'avais crié « Assassin ! », sortir son revolver et le pointer vers les manifestants en hurlant : « Qui a dit ça ? »

L'émotion fut à son comble, dans la population ouvrière, parmi les sympathisants du PCF et toute la gauche politique et syndicale. Il en fut de même dans le lycée. Le lendemain, ma mère débarqua pour la première fois à la sortie du lycée pour ramener son fils à la maison, de peur qu'il fasse des bêtises.

Le 13 février, des centaines de milliers de personnes accompagnèrent les cercueils au cimetière du Père-Lachaise.

Confirmer ses choix… pour un adolescent

Entre 14 et 16 ans, tout était allé bien vite. Ce n'étaient certes pas des événements révolutionnaires, mais des situations mouvantes qui obligeaient en permanence à faire des choix. D'abord dans la vie personnelle, au travers des amitiés et des relations qui se faisaient et se défaisaient, parfois à toute vitesse. Mais cela amenait aussi à faire des choix plus profonds, sur l'engagement politique et sur ce qu'on voulait faire de sa vie.

Aujourd'hui, en 2022, en France, tout va très lentement. Bien souvent la réflexion, les choix de vie sont longuement, très longuement pesés, mesurés. Et puis chacun a le sentiment qu'il aura toujours le temps de se raviser et changer de route. Mais, en ce début des années 1960, les bouleversements de l'ordre social et de toute la société paraissaient à portée de main, sans doute de façon illusoire. Des femmes et des hommes contestaient l'ordre établi, au nom des plus humbles, se réclamant peu ou prou du socialisme. C'était l'heure de la révolte des peuples colonisés à travers le monde et, si la discussion restait entière sur le chemin à suivre, la possibilité de remettre en cause l'ordre établi ne souffrait d'aucun débat fumeux. La question qui se posait était : comment, par qui et pour quoi ?

Mais la fin de la guerre d'Algérie marqua une brutale pause dans la mobilisation militante au sein de la jeunesse scolarisée. Mon engagement politique et mes résultats scolaires médiocres provoquèrent mon exclusion du lycée Jacques-Decour. D'autres furent menacés du même sort malgré de bons résultats. Me retrouvant au lycée Voltaire, je vis tout de suite la différence et la difficulté nouvelle de gagner de nouveaux camarades.

L'importance de la filiation

Le 29 janvier 1962, Voix ouvrière avait appelé ses militants, en particulier tous les jeunes, à venir au Père-Lachaise à l'enterrement de Nathalia Sedova, la femme de Léon Trotsky. C'était une façon d'enraciner la tradition trotskyste, mais aussi une démonstration vis-à-vis des autres organisations trotskystes des capacités de Voix ouvrière à gagner des jeunes sur sa ligne politique, sur la nécessité d'implanter le courant communiste révolutionnaire en priorité dans les entreprises. Ce rassemblement autour de la compagne de Trotsky était émouvant, et je sentais, comme les autres, la filiation qui se manifestait à travers cette cérémonie.

Deux ans plus tard, en mai 1964, avec les funérailles d'Alfred Rosmer, célébrées elles aussi au Père-Lachaise, c'est cette fois la filiation avec le mouvement ouvrier révolutionnaire français que Voix ouvrière nous avait conviés à marquer. Alfred Rosmer, fondateur avec Pierre Monatte de *La Vie ouvrière* avant 1914, défendit l'orientation révolutionnaire au sein de la CGT et du mouvement ouvrier. Il refusa l'Union sacrée en août 1914, et défendit l'internationalisme prolétarien à l'heure du déchaînement patriotique dans tous les partis socialistes et les syndicats. C'est lui qui, avec Monatte et quelques autres, combattit la trahison des chefs de la CGT et du Parti socialiste qui entrèrent au gouvernement qui envoya à la boucherie des générations de travailleurs pour la défense des capitalistes français.

J'ai sans doute beaucoup mieux compris encore en 1964 le message que nous transmettaient les camarades qui avaient été à la création de Voix ouvrière. Nous étions aussi les dépositaires de l'action des générations précédentes qui s'étaient battues pour maintenir vivante la perspective de la révolution prolétarienne internationale.

Et s'il y avait une chose dont les camarades m'avaient convaincu, c'est que tout viendrait de la classe ouvrière, et que le parti ouvrier révolutionnaire à construire devait se construire dans les usines.

En tout cas, à cette époque, si j'étais sûr d'une chose, comme beaucoup de camarades de mon âge, c'est qu'avant longtemps nous serions les acteurs de la révolution, ça c'était sûr.

L'affrontement avec les parents

En attendant, j'avais des problèmes plus terre à terre à résoudre. Le début de mon engagement militant fut ponctué par des affrontements avec ma famille.

Au début des années 1960, les rapports des enfants avec les parents n'étaient absolument pas ce qu'ils sont aujourd'hui. L'autorité parentale, et surtout paternelle, comptait. D'autres jeunes camarades, qui avaient rejoint Voix ouvrière, avaient vécu des confrontations parfois homériques avec leur famille, ne serait-ce que pour aller diffuser le bulletin *Voix ouvrière* devant les usines tôt le matin. En ce qui me concerne, l'hostilité paternelle était surtout politique, puisque je rejoignais le trotskysme, vilipendé dans les milieux communistes.

Chaque diffusion tôt le matin était une épreuve : parfois on m'enfermait à clé dans ma chambre, parfois je me levais la nuit pour voler les clés de l'appartement dans la chambre de mes parents et il m'est arrivé de découcher pour être sûr d'être à l'heure. Ainsi, pour pouvoir assurer la diffusion du bulletin aux usines Chausson de Gennevilliers, j'avais proposé au responsable du journal *Témoignages* d'assurer le gardiennage de son appartement-local avec un autre camarade. En effet non seulement son journal, qui militait contre la guerre d'Algérie, était régulièrement censuré, mais il avait reçu des menaces d'attentat de la part de l'OAS.

Cette hostilité de mon père fut parfois plus violente. Ainsi, alors que je m'étais absenté plusieurs jours pour lire avec des camarades, mon père réussit à obtenir un rendez-vous avec un camarade un peu plus vieux de Voix ouvrière. À peine arrivé place Martin-Nadaud à Paris, mon père lui sauta dessus en le menaçant avec un revolver en criant : « Rendez-moi mon fils ! » Comme il ne lâchait

pas le camarade et continuait à crier, la police débarqua et emmena tout le monde au commissariat. Les efforts de mon père pour me détacher de mon engagement allèrent jusqu'à une démarche dont j'ai pris connaissance bien plus tard. À mes 18 ans, mon père alla voir le maire communiste d'Aubervilliers, André Karman, pour lui demander s'il n'y avait pas moyen de m'expédier faire mon service militaire (16 mois à l'époque). Heureusement, le maire s'est déclaré impuissant.

Je n'étais pas une exception et bien d'autres camarades ont eu à faire face à des oppositions parentales encore plus difficiles. Disons que cela forme le caractère et oblige à confirmer ses choix.

Création d'un comité antifasciste avec le PC

Après avoir été exclu des Jeunesses communistes par le bureau fédéral de Paris, j'entrepris à l'automne 1962 un travail en direction d'une cité ouvrière d'Aubervilliers : les 800 logements. Aubervilliers était un des fiefs du PCF. Waldeck Rochet, secrétaire général du PCF, en était le député. Rien que dans cette cité, il y avait deux sections et plus d'une centaine d'adhérents, encadrés par deux permanents. L'un d'eux était un jeune promu permanent à 17 ans, François Asensi. En me présentant comme un jeune d'Aubervilliers, sans faire référence à mon appartenance à Voix ouvrière, je leur proposai de mettre sur pied un comité antifasciste, comme cela se faisait à l'époque, la menace de l'OAS étant encore bien présente. Les deux permanents trouvèrent que c'était une bonne idée et ce fut l'occasion pour moi d'y tenir plusieurs petites conférences, que j'espérais marxistes, pour rappeler l'histoire du mouvement ouvrier et ce qu'était le fascisme.

Ce qui m'a impressionné, c'est le monde que le PCF était capable de réunir sur cette petite cité, une des premières des nouveaux HLM. Plus de 150 personnes de la cité étaient présentes à la réunion publique où le député Waldeck Rochet

prit la parole. Il était élu au premier tour, toujours avec plus de 60 % des voix.

Je me suis retrouvé quelques années plus tard face à François Asensi alors que nous faisions du porte-à-porte dans la cité avec le journal *Voix ouvrière*. Le PCF avait appelé la police pour nous embarquer et, au moment où nous montions dans le car qui nous amena au commissariat d'Aubervilliers, François Asensi me traita de « traître », en souvenir du comité antifasciste. Il allait être promis à une belle carrière de notable au sein du PCF.

Les prisons de Franco pour mon camarade

Quand on est jeune, on trouve insupportable cette société d'injustices ; on a envie d'agir tout de suite pour changer les choses. Le problème, c'est toujours le rapport entre le but recherché, l'action possible et plus fondamentalement les idées qui permettent de traduire cette volonté. Parfois l'envie d'agir à tout prix amène à des catastrophes.

C'est ce qui est arrivé à mon camarade Bernard Ferri. Depuis qu'il avait été chargé de me faire connaître les idées de Voix ouvrière, et plus généralement les idées marxistes, nous étions liés d'amitié et j'ai été abasourdi quand un beau jour j'ai lu dans le journal que Bernard venait d'être arrêté en Espagne, accusé de terrorisme par la police franquiste.

1963, c'était l'année de ses 21 ans. Bernard n'était pas anarchiste mais il était pressé d'agir. Aussi, quand il apprit que ses copains anarchistes voulaient faire exploser de petites bombes en Espagne, pour montrer qu'il existait une opposition à Franco, il se porta volontaire. Avant que les petits Français chargés de cette opération arrivent en Espagne, la police franquiste était au courant. Un seul des pétards explosa.

Ce fut une vraie bérézina. Bernard fut cueilli sur place et expédié en prison. Cela se passait au plus mauvais moment, car le régime franquiste s'était lancé dans une répression féroce : quatre militants anarchistes espagnols allaient être exécutés cette année-là, alors qu'ils n'avaient fait aucune victime. Les

trois Français, assimilés à un commando de guerre, furent donc jugés pratiquement tout de suite par un tribunal militaire. Bernard, avec trente et un ans de prison, fut le plus lourdement condamné des trois. Comme il le dit lui-même, «il y avait un mouchard qui nous avait donnés». Il ne prétendit pas que cette action était politiquement juste. Le problème fut pour lui de survivre. En prison, il rejoignit les militants du Parti communiste espagnol, la très grande majorité des prisonniers politiques. Ils avaient toute une organisation qui maintenait les liens et la culture politique. À l'extérieur, Bernard bénéficia de l'engagement d'André Malraux, ministre de la Culture de De Gaulle, mais aussi ancien combattant de la guerre d'Espagne du côté républicain. Le Premier ministre, George Pompidou, intervint avec persévérance pour la libération des trois jeunes Français emprisonnés. La libération de Bernard intervint, trois ans plus tard, en 1966.

Alors, risquer d'aller en prison, ou pire, pourquoi pas ? Mais encore fallait-il que cela en vaille la peine. Et j'ai eu la conviction profonde que les idées n'étaient pas l'accessoire mais l'essentiel. Et cela m'a conforté dans la nécessité d'essayer d'aller au bout de ces idées.

Une boussole pour s'orienter dans les nombreux problèmes politiques d'après-guerre

Pendant toutes ces années 1960, le petit groupe trotskyste Voix ouvrière essayait de gagner des jeunes et mettait toutes ses forces à se lier à la classe ouvrière. Mais il eut à résoudre toute une série de problèmes politiques qui permirent de vérifier la validité de ses idées, de ses choix et de sa démarche. Car c'est bien le fait d'avoir continué à penser que seule l'action consciente de la classe ouvrière pouvait en finir avec l'exploitation capitaliste qui lui permit de donner la réponse juste à tous les événements qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale. Elle affirma la nature bourgeoise des Démocraties populaires, malgré leur étiquette socialiste revendiquée, et malgré leur contrôle par l'Union soviétique. Elle analysa comme bourgeoise, elle aussi, la

nature de la Chine dite communiste, dirigée par des Jacobins petits-bourgeois, opposés à la mainmise de l'impérialisme sur leur pays.

Cette même ligne permit à Voix ouvrière et à l'Union communiste internationaliste d'analyser des révolutions coloniales dans les pays sous-développés, sans se laisser illusionner par les étiquettes, en regardant la réalité sociale telle qu'elle était. Que ce soit en Asie, en Afrique ou à Cuba.

D'un autre côté, Voix ouvrière eut à trancher le débat entre ceux qui, malgré la dégénérescence stalinienne et la répression antiouvrière en Hongrie par l'Armée rouge, tenaient à continuer à disputer la filiation communiste au mouvement stalinien, en reprenant sur notre organe la faucille et le marteau, et ceux qui voulaient abandonner ce symbole.

Les discussions ne manquaient pas dans l'organisation et avec les autres organisations d'extrême gauche. Sans compter les discussions lors du départ de certains jeunes camarades qui se trouvèrent attirés par les idées capitalistes d'État, remettant en cause l'analyse trotskyste de ce qu'était l'URSS : un État ouvrier dégénéré, dont on ne pouvait expliquer la nature qu'en partant de la révolution prolétarienne victorieuse de 1917.

C'est aussi à cette époque que j'ai pu vérifier qu'il n'était pas facile de gagner les anciens partisans du stalinisme. Tous mes anciens compagnons qui gravitaient autour de la rue de Paradis prirent petit à petit leurs distances avec le PCF. Mais tous ceux qui s'engagèrent dans l'action politique rejoignirent une des tendances du mouvement maoïste. Le développement du courant maoïste commença par des militants de l'Union des étudiants communistes, l'UEC, qui revendiquaient la publication des discussions au sein du mouvement communiste international. Ces discussions à prétention idéologique reflétaient les affrontements étatiques opposant la Chine et l'URSS. La Chine reprenait à son compte « la glorieuse image de Staline », alors que depuis 1956 l'URSS prétendait se déstaliniser. Se revendiquer de Staline, avec Mao comme guide du

peuple, plaisait à toute cette jeunesse petite-bourgeoise formée par le PCF, la classe ouvrière n'ayant été et ne restant pour eux qu'une masse de manœuvre.

Fier de militer à Voix ouvrière

En tout cas, les idées développées par Voix ouvrière nous ont rendus fiers, moi comme tous ceux de ma génération, d'appartenir à cette organisation. Les trois dirigeants de cette organisation étaient les héritiers de la première Union communiste, fondée en 1943, par un militant trotskyste venu de Roumanie. Le plus connu d'entre eux était Pierre Bois, que nous appelions Vic, qui avait dirigé la grève Renault d'avril-mai 1947, grève qui avait précipité l'exclusion des ministres communistes du gouvernement. Il y avait aussi Robert Barcia, que nous appelions Hardy. C'est lui qui avait remis sur pied Voix ouvrière et l'Union communiste internationaliste après le départ de Barta. Il y avait aussi Denise, qui avait milité dans la première Union communiste et vécu de près la grève de 1947. L'apport de ces trois camarades, chacun dans leur domaine, fut décisif aussi bien pour moi que pour mes camarades.

Tous les jeunes de Voix ouvrière participaient à la diffusion et, pour les plus anciens, à la rédaction des bulletins d'entreprise en province. On m'a d'abord envoyé à Lyon, puis à Clermont-Ferrand pour participer à la diffusion du bulletin Michelin. C'étaient des voyages en auto-stop, qui duraient plus ou moins longtemps, en fonction de la sympathie des automobilistes. Je garde un souvenir joyeux d'une expédition avec Serge Grimblat dans une petite commune au nord de Clermont-Ferrand. Les camarades avaient récupéré le fichier de l'association de défense des ouvriers amenés en car à l'usine par Michelin. On leur avait envoyé notre bulletin Michelin. Nous avons fait la tournée des destinataires de ce courrier dans le village, pour parler du bulletin avec eux. L'accueil était chaleureux et, systématiquement, nous étions invités à la cave pour boire la piquette de la maison. Nous sommes revenus dans un état très euphorique.

L'entrée en entreprise

J'avais 18 ans quand j'ai décidé d'abandonner des études poussives, et d'aller militer en entreprise. J'avais dans l'idée que c'était là que tout se jouait.

En ce milieu des années 1960, trouver un travail était très facile. Si l'on voulait augmenter son salaire, il suffisait d'aller se faire embaucher ailleurs. En un peu plus d'un an, et quatre entreprises plus loin, mon salaire d'embauche allait doubler. Mes deux premiers contacts avec l'entreprise, un peu le fruit du hasard et histoire de gagner un peu d'argent, me donnèrent l'envie de prendre mes jambes à mon cou. Il s'est agi d'abord d'une compagnie d'assurance mutualiste (dépendant des travaux publics). Un travail de bureau, très mal payé, dans une ambiance morbide. Personne ne souriait et les employés, un peu terrorisés par leur petit chef, plongeaient le nez dans leurs dossiers. J'ai voulu mettre un peu d'ambiance et tenté d'entraîner certains collègues : une toute petite réussite. Il fallait, en théorie, porter la cravate. Je résistais aux injonctions de mon supérieur de porter cet accessoire. Mais c'était mission impossible. Au bout d'un mois, ayant touché ma paye, je me suis enfui.

Je fis aussi un passage à la CNEP, ancêtre de la BNP, rue Bergère à Paris. Pour mon malheur, on m'avait confié un travail qu'ambitionnait une des employées du service. Au début, je suis tombé sur deux employées fraternelles et sympathiques, avec qui j'ai tout de suite noué un bon contact, et j'avais même commencé à passer des livres à l'une d'elles. Mais voilà, coup sur coup, ces deux employées disparurent du service, en arrêt maladie. Et je me retrouvais sous la coupe de l'employée qui voulait ma place. Elle me mena une vie d'enfer, refusant de m'apprendre quoi que ce soit et demandant régulièrement qu'on se débarrasse de moi. Elle

l'obtint et, écœuré par cette ambiance mesquine et malsaine, j'ai déguerpi de là, bien décidé à entrer en usine.

L'entrée en usine

Je jetai mon dévolu sur l'usine Roussel-Uclaf à Romainville, où des camarades formaient un petit groupe qui sortait un bulletin *Voix ouvrière* et militaient au sein du syndicat Force ouvrière, les portes de la CGT leur ayant été fermées. Pour quelqu'un soupçonné de trotskysme, et encore plus d'appartenir à Voix ouvrière, la présence au sein de la CGT était quasiment impossible, plus impossible encore de se voir confier la moindre responsabilité. L'usine pharmaceutique, qui regroupait plus de 3000 travailleurs, comprenait un secteur de fabrication, des laboratoires et des secteurs de recherche. Je fus embauché en fabrication.

L'ambiance de l'atelier différait complètement de ce que j'avais connu. La camaraderie était naturelle. À cette époque, il y avait un renouvellement régulier des embauches. Deux des ouvriers qui avaient fait leur entrée à la même époque que moi à l'atelier de fabrication de la B12 avait eu chacun un parcours bien particulier. L'un sortait d'un engagement à la Légion, où il avait passé la fin de la guerre d'Algérie et connu le putsch de Salan, Jouhaux, Zeller et Challe. Il n'était pas ce qu'on pourrait appeler progressiste et il eut l'occasion de me dire le traitement expéditif qu'il pensait normal de réserver aux communistes. L'autre collègue d'atelier, entré à la même époque que moi, avait galéré. Venu de Decazeville, ville sinistrée dès cette époque à cause de la fermeture des mines, il était monté à Paris pour chercher du travail et il avait dû coucher dehors en attendant sa première paye, quinzomadaire et en liquide à l'époque.

Les horaires de travail, en équipes 2x8, étaient de 44 heures en moyenne : 5 jours de soirée et 6 jours le matin avec tous les samedis matin travaillés. Le travail n'était pas spécialement pénible, il s'agissait de filtrer des bouillons de décantation de plusieurs milliers de litres pour en extraire la B12. Difficile de dire si cette vitamine avait de

réelles propriétés thérapeutiques, mais ce qui est certain c'est qu'elle rapportait des fortunes à la famille Roussel, propriétaire du trust Roussel-Uclaf. La B12 pure valait plus cher que l'or. En plus, les résidus étaient filtrés une deuxième fois pour en extraire une deuxième fournée, vendue très cher aux paysans, comme vitamine, prétendument pour traiter leurs bêtes. Entre ces passages, il y avait des temps morts qui laissaient place à la discussion, et je ne m'en privais pas.

Discussions politiques à l'atelier

J'ai pu constater, sur le terrain, les dégâts de la propagande électoraliste du PCF. On était en 1965 et le PCF, soucieux d'être réintégré dans le jeu politique ordinaire, espérait revenir aux gouvernements de la bourgeoisie. Il avait transformé Mitterrand en porte-parole du monde du travail et héraut de la gauche. Tout cela pour justifier son ralliement à ce politicard qui, depuis 1947, avait fait sa carrière sur l'anticommunisme et s'était illustré comme ministre de la Justice pendant la guerre d'Algérie, responsable à ce titre de l'exécution du militant communiste Iveton, huit ans auparavant. Mitterrand était donc devenu le candidat du PC et « de toutes les forces de progrès ». Dans l'usine, ça prenait sur de larges couches de travailleurs, y compris la maîtrise, et mes mises en garde n'avaient pas d'écho. « Mais non, me disait-on, tu vas voir, il va être élu. De Gaulle balayé, ça va changer. » La certitude que de Gaulle repasserait de toute façon était mal prise et, le lendemain du deuxième tour de cette élection présidentielle, je voyais les mines tristes de bien de mes camarades de travail qui répétèrent après le PCF et la CGT : « On ne peut rien contre de Gaulle ! » Et pourtant, on était deux ans après la grande grève des mineurs de 1963 quand, par dizaines de milliers, ils avaient passé outre la réquisition édictée par de Gaulle pour briser leur grève. Ce prétendu pouvoir fort avait dû faire face à une grève générale dans toutes les mines, pendant plusieurs semaines, avec des travailleurs mobilisés chaque jour dans les rues. La grève s'était terminée par le retournement classique des

centrales syndicales qui avaient vendu les grévistes pour un plat de lentilles, malgré l'opposition d'une grande partie des mineurs.

Coups de poing avec le SO de la CGT

Peu de temps avant que je sois licencié, les camarades de Voix ouvrière avaient décidé de venir épauler le syndicat FO de Roussel-Uclaf lors de la manifestation syndicale organisée de Bastille à République. Le cortège du syndicat FO arborait des drapeaux rouges et une banderole appelant à une riposte générale pour un salaire minimum à 1 000 francs et une augmentation de 200 francs pour tous. Pour la CGT contrôlée par le PCF, c'était une provocation. Eux ne voulaient demander que de toutes petites choses, avec le mot d'ordre très modéré de « Pompidou des sous », et ils brandissaient une flopée de drapeaux bleu-blanc-rouge pour bien montrer que le PCF et la CGT étaient les meilleurs défenseurs de la nation. Aussi la banderole FO ne put se maintenir au sein du défilé syndical que grâce à la mobilisation physique et très déterminée de plusieurs dizaines de militants de Voix ouvrière la protégeant contre le service d'ordre de la CGT qui distribuait force coups de poing.

Licencié au bout de quelques mois

Mon licenciement, en 1966, illustre assez bien ce que les patrons se permettaient dans les usines. Mon contremaître m'avait dans le nez : j'étais un jeune ouvrier contestataire qui résistait à ses accès d'autorité. Un soir, alors que nous avions terminé notre travail et que nous attendions la sortie en discutant tous ensemble, je m'étais assis sur les marches de l'essoreuse. Ce contremaître voulait que tout le monde reste debout, même à ne rien faire. Il m'ordonna de me lever, je lui répondis : « Ma religion me l'interdit. Quand il n'y a pas de travail, on peut s'asseoir. » Humilié par mon refus, il se promit de me faire la peau. Il reçut l'accord du chef de service, qui n'appréciait pas que je me sois affiché comme militant syndical. Quelques jours plus tard, il refusa de me

faire faire mon travail habituel, qui consistait à préparer les essoreuses pour passer les solutions de fermentation et me dit : « Prends un double décalitre et un chiffon et va astiquer la cuve de 4000 litres qui est en face de toi. » Cela n'avait aucun sens, personne n'avait jamais fait cela, c'était inutile et seulement provocateur et humiliant. Mes camarades de travail, sans oser répliquer, étaient écœurés. Je n'ai pas refusé et, en prenant bien mon temps, j'ai passé un chiffon sur cette énorme cuve. Cela a duré quelques heures. Je fus changé d'équipe et mon nouveau contremaître me déclara qu'il avait été choqué de ce qu'on m'avait fait – l'affaire avait fait le tour de l'atelier – et qu'avec lui je travaillerais comme tout le monde. Mais la machine était lancée, avec l'aval du chef du personnel qui me licencia pour « avoir mis de la mauvaise volonté dans l'exécution de mon travail » : je n'avais pas astiqué la cuve avec assez de zèle. L'intervention du secrétaire de Force ouvrière auprès de la direction n'y fit rien, le licenciement fut maintenu.

J'y gagnais la liberté d'aller chercher du travail ailleurs. Assez rapidement, je pus me faire embaucher à l'usine Kleber-Colombes, à Colombes. J'allais y rencontrer une ambiance encore plus fraternelle, des ouvriers combatifs, et, au passage, mon salaire allait augmenter d'un coup de plus de 20 %.

Dans l'atelier Poids lourds de Kleber-Colombes

L'usine Kleber-Colombes se trouvait à une quinzaine de kilomètres d'Aubervilliers. Je m'étais acheté un vélo dont j'étais très fier : il avait trois vitesses et on pouvait freiner en rétropédalant. Je travaillais à nouveau en 2x8, en deux équipes. Le matin nous commencions à 6 heures. À 5 heures pile le matin, je montais sur le vélo et je pédalais comme un beau diable pour arriver à l'usine trois quarts d'heure plus tard. Le PDG de l'époque, Huvelin, était en même temps le président du CNPF. L'usine regroupait plus de 1500 travailleurs, en très grande majorité des ouvriers de production, OS pour la plupart.

J'ai été embauché à l'atelier Poids lourds, qui se trouvait être l'atelier le plus combatif de l'usine. Peut-être parce qu'il était moins soumis aux cadences, contrairement aux ouvriers de l'atelier des pneus tourisme, qui étaient réputés peu combatifs. Dans mon atelier, on fabriquait des pneus pour les camions, les avions et les tracteurs. Les fabrications les plus délicates et les plus profitables étaient les pneus d'avions. Il fallait intercaler des écrans plastifiés entre les différentes strates d'habillage, pour éviter l'éclatement des pneus à l'atterrissage. J'avais été mis aux pneus tracteurs, et je devais coller la gomme avec des adhésifs plastifiés pour ensuite mettre le tout sur la machine du confectionneur. C'étaient des pneus pour de grands tracteurs, et je devais transporter pas moins de huit tonnes de gomme par jour.

Le travail pouvait être dur ou délicat, mais tout le monde trouvait le temps de parler. Le décompte du travail se faisait en bedaux, qui était l'unité de mesure. Les ouvriers confectionneurs savaient très bien jouer avec ça. J'ai été très vite mis au parfum et adopté. On sentait une grande solidarité fraternelle parmi les ouvriers, contre la direction, et la maîtrise ne s'acharnait pas, ou ne se sentait pas en force pour le faire. Nous étions considérés comme des travailleurs de force. À huit heures le matin, la roulotte du casse-croûte passait et tout le monde s'arrêtait. Nous avions droit à la soupe et à un énorme casse-croûte. Je me rappelle encore la grosseur des steaks, tout particulièrement tendres, servis le midi à la cantine. De ce côté-là on prenait soin des ouvriers.

À peine arrivé, dans le bain de la contestation

Alors que je n'avais même pas fini ma période d'essai, des débrayages de deux heures furent lancés dans l'atelier, à l'appel de la CGT, pour réclamer des augmentations de salaire. La quasi-totalité des ouvriers de l'atelier cessèrent le travail. Je fis savoir à mes camarades de travail, tous plus vieux que moi, que j'aurais bien voulu être avec eux, pour me différencier des quelques ouvriers qui ne voulaient pas débrayer. Mais ce sont eux qui me rassurèrent : « Ne

t'inquiète pas, tu dois finir ta période d'essai. » Celle-ci finie, je participai à mon tour aux débrayages qui avaient lieu plusieurs fois par semaine. Je fus accueilli à bras ouverts par mes camarades de travail. Et, comme aucune revendication chiffrée n'avait été mise en avant, je me suis permis de suggérer de chiffrer la demande d'augmentation, ce qui fut très bien accueilli par tous, délégué comme ouvriers. Très vite je me suis retrouvé avec un petit groupe de sept à huit ouvriers de l'atelier qui avaient envie d'en découdre avec la direction. Spontanément ils n'avaient pas une confiance absolue dans la CGT, qui était omnipotente dans l'usine et sans aucune concurrence, dirigée par des vieux militants du PCF, très staliniens.

J'ai tout de suite eu le contact avec un ouvrier marocain qui avait milité dans le FLN en France pendant la guerre d'Algérie. Il était très politisé et avait tout à fait conscience de la politique ambiguë du PCF, en particulier pendant la guerre d'Algérie, pour avoir eu à la combattre. Il avait connu le refus du PCF de soutenir l'indépendance, son soutien à Guy Mollet et le vote des pouvoirs spéciaux, ainsi que son refus de soutenir les manifestations de rappelés, ou encore son silence sur la répression. Le souvenir le plus marquant que j'ai de nos rencontres, c'est la fois où il m'a invité dans son petit chez-lui m'offrir la cérémonie du thé marocain. Notre discussion a bien duré deux heures, mais ce n'est que vers la fin que j'ai pu enfin goûter au thé. Je ne sais plus de quoi on a parlé, mais tous les quarts d'heure, il versait le thé dans les petits verres, rajoutait des épices dans la théière, reversait les verres dans la théière, et nous étions repartis pour une séance de discussion et à nouveau la cérémonie du remplissage des verres et leur versement immédiat dans la théière recommençait, sans qu'il s'arrête de parler. À la fin, quand il m'a dit : « Tu peux boire », j'ai dégusté le meilleur thé à la menthe que j'aie bu dans ma vie.

Au fur et à mesure des débrayages et des discussions, le petit groupe que j'avais formé autour de moi se renforçait. Lors d'un débrayage plus important où, pour une

fois, la CGT nous avait rassemblés à près de 150 dans une salle, un de mes camarades prit la parole pour défendre l'idée qu'il fallait passer à quelque chose de plus sérieux que des débrayages limités: «Il faut arrêter une bonne fois pour toutes, le temps qu'il faudra, et on a qu'à acheter des sacs de pomme de terre, et on pourra tenir.» Même si son intervention fut applaudie par une partie de l'assistance, ce n'était pas l'état d'esprit général et encore moins celui des responsables CGT. Avec le recul, cela montre que, deux ans avant 1968, parmi les ouvriers une minorité aspirait à en découdre. Je rédigeai un article dans notre bimensuel *Voix ouvrière* pour relater le mouvement en cours. Le journal fut acheté par une vingtaine d'ouvriers de l'atelier.

PCF et CGT demandent mon licenciement

Mais si Voix ouvrière y gagnait en popularité, le PCF et la CGT réagirent à leur façon, eux aussi très vite. Un camarade, qui vendait le journal à l'extérieur de l'usine, avec un certain succès, fut bousculé par les responsables du PCF. Et, à l'intérieur de l'atelier, les dirigeants PC-CGT essayèrent de faire le vide autour de moi. Cela ne réussit pas et eut l'effet contraire, car le délégué du secteur n'était pas très estimé. Les dirigeants de la CGT se rendirent alors en délégation auprès du chef de service – des ouvriers en eurent connaissance par la petite maîtrise, choquée elle aussi. Cette délégation lui demanda, au nom de la CGT, de me licencier. Il répondit qu'il ne pouvait pas le faire comme ça, sans motif. Cette chasse aux opposants de gauche de la part du PCF et de la CGT, tout particulièrement contre nous, Voix ouvrière, continua à cette époque et jusqu'après 1968.

Certes, ce n'était plus l'élimination physique que le PCF avait pratiquée au sortir de la guerre, dont un des militants de l'Union communiste fut victime en 1944 et à laquelle Pierre Bois et son frère échappèrent. C'était quand même la volonté d'empêcher toute expression sur la gauche du PCF.

Dans ces conditions, les camarades décidèrent de retarder la sortie du bulletin *Voix ouvrière* pour lequel plusieurs

camarades de l'atelier étaient prêts à m'aider, car ils craignaient des violences physiques immédiates à la première diffusion, avant que les travailleurs aient eu le temps d'apprécier ce qu'était notre bulletin *Voix ouvrière*.

Mais ce retard allait être définitif, car je fus averti quelque temps plus tard que l'armée ne m'avait pas oublié et m'attendait début 1967 pour mon service militaire. En plus de cela, pour tout arranger, je contractai un ulcère à l'estomac, assez sérieux (ce qui allait m'être bien utile lors de mon séjour sous les drapeaux). À cette époque, dans la Chimie, dont dépendait Kléber-Colombes, les jeunes partant à l'armée étaient considérés comme démissionnaires et ne retrouvaient pas leur place automatiquement à leur retour de l'armée. Leur réintégration dépendait de la seule bonne volonté du patron. Cela ne s'annonçait pas bon pour mon avenir dans l'usine.

Petit retour sur les problèmes de la période

En quelques années de militantisme, depuis 1960, et à Voix ouvrière depuis 1962, j'avais eu l'occasion d'être confronté, comme mes camarades, à bien des problèmes politiques auxquels il fallait essayer de répondre collectivement, pour trouver la meilleure voie pour transformer le monde.

À l'époque, ce n'était pas le manque de références socialistes ou communistes qui manquaient à travers la planète, c'étaient plutôt le trop-plein. Se proclamaient socialistes, bien sûr, les Démocraties populaires sous la coupe de l'URSS, la Yougoslavie, la Chine, le Vietnam, Cuba… À cette époque également toute une série de régimes, au Moyen-Orient ou en Orient, se disaient eux aussi socialistes, par exemple celui du prince Norodom Sihanouk, à la tête du Cambodge. À l'exception de Voix ouvrière, les différentes tendances du mouvement trotskyste avaient théorisé la difficulté d'implanter les idées révolutionnaires au sein de la classe ouvrière, et pratiquaient une politique qu'on peut résumer en un mot : le suivisme. Suivisme vis-à-vis de tous

les courants nationalistes ou petits-bourgeois, qui se trouvaient tous qualifiés de potentiellement révolutionnaires. L'Algérie était qualifiée de socialiste, ce qui amena le dirigeant de la IVe Internationale, Pablo, à pousser le bouchon encore plus loin en acceptant une mission de conseil auprès de Ben Bella, qui était à la tête du nouvel État algérien indépendant. Ce que la majorité de ses camarades considéra comme un pas de trop, quand même.

Dans ces années 1960, la contestation de l'ordre impérialiste à travers le monde, même de façon partielle, se faisait entendre. On assistait en retour à la répression des mouvements populaires, ou même à l'intervention armée directe de l'État américain. C'était le cas au Vietnam, en République dominicaine, où la population pauvre avait fait face les armes à la main à la coalition des militaires locaux et des troupes américaines. La contestation était large et déterminée, et les coups d'État militaires commandés par les USA se succédaient à travers toute l'Amérique latine.

Même les grandes puissances impérialistes voyaient se développer sur leur territoire des mouvements puissants et radicaux. C'était le mouvement noir aux USA qui, depuis les émeutes de Watts à Los Angeles, s'engageait dans des affrontements armés, qui allaient culminer avec les émeutes de Detroit en 1967. Parallèlement le mouvement antiguerre, contre l'intervention armée des États-Unis au Vietnam, prenait une ampleur toujours plus grande aux USA, tout particulièrement dans la jeunesse et au sein même de l'armée américaine, où les cas de liquidation des officiers par leurs soldats se multipliaient. Au Japon, le mouvement étudiant Zengakuren rassemblait des dizaines de milliers d'étudiants, affrontant régulièrement la police et se radicalisant sur le plan politique au fil du temps. Quant à l'Allemagne, la jeunesse étudiante regroupée derrière l'Unions socialiste allemande des étudiants (SDS) était lancée dans la contestation large et radicale de la guerre du Vietnam et de toute la société.

Les doutes sur la possibilité de la contestation de l'ordre établi n'étaient vraiment pas de mise. Mais quel chemin prendre ? Là était la question. Et notre petit groupe militant pouvait être fier de ses idées et de ses analyses qui se vérifiaient, car partout l'impasse du nationalisme, même revêtu des habits les plus révolutionnaires, était patente. Partout où se produisaient ces affrontements politiques et sociaux, l'absence d'un parti ouvrier révolutionnaire, capable d'offrir une issue positive aux classes pauvres révoltées, se faisait cruellement sentir.

Mais si une organisation se construit au travers une juste analyse de la situation, rien ne peut remplacer la transmission humaine des idées, les expériences et les épreuves vécues en commun, au coude-à-coude. La cohésion du groupe Voix ouvrière était forte. D'abord, pour résister à la violence stalinienne et imposer physiquement et politiquement notre présence dans et devant les entreprises, il fallait la mobilisation et la solidarité de tous les membres du groupe. Pour assurer notre présence et notre développement en province, il fallait partir plusieurs jours en stop, car on n'avait pas de quoi payer le train, et se débrouiller comme on pouvait. Pour faire face aux agressions des groupes d'extrême droite, comme Occident qui pouvait s'attaquer à nos vendeurs, il fallait aussi être capable de répondre présent. Nous défendions partout et tout le temps l'idée de la démocratie ouvrière, pour la libre expression de tous les courants du mouvement ouvrier, sans sectarisme.

C'est ce qui amena ceux qui allaient construire la nouvelle CFDT à faire appel à Voix ouvrière pour protéger sa distribution de tracts devant les usines Simca à Poissy. Car le syndicat patronal, qui était tout-puissant, y faisait régner la terreur, y compris physique, contre les syndicalistes. Les gros bras du syndicat maison, présents au moment de cette diffusion, n'ont pas osé attaquer. Nous étions quelques dizaines de camarades du service d'ordre de Voix ouvrière qui les en avons dissuadés.

C'est aussi au travers du témoignage direct des expériences vécues, en particulier par Pierre Bois, chez Renault en 1947, que j'ai pu faire miennes bien des idées et des principes. Hardy nous transmettait sans cesse ces principes communistes, la nécessité de permettre à la classe ouvrière de conduire aussi loin que possible, mais par elle-même, ses combats. C'est Pierre Bois et Hardy qui nous parlaient sans cesse de Rosmer et Monatte, les fondateurs de la Vie Ouvrière comme tendance révolutionnaire de la CGT, et c'est ce qui m'a fait plonger dans leurs écrits. C'est Pierre Bois qui nous parlait de Pelloutier et comment il fallait apprendre aux ouvriers à être leurs propres maîtres. Cette transmission humaine directe est indispensable pour assimiler les idées et les principes. Nous étions un petit groupe, certes, mais jeune, plein d'enthousiasme, soudé et solidaire, nous disant tous, sans doute un peu présomptueusement, prêts à affronter la tempête révolutionnaire que nous pensions inéluctable.

Bref passage à l'armée puis militant à Aubervilliers

Je suis parti à l'armée début 1967, à l'approche de mes 21 ans. Je fus incorporé dans le Matériel, à Montluçon, et comme je n'avais pas fait mes trois jours, comme pas mal de mes camarades incorporés en même temps que moi, je postulais pour les EOR (écoles d'officier de réserve) : autant utiliser ces 16 mois de service à apprendre quelque chose qui pourrait être utile plus tard. Le milieu des EOR était très divers. Il y avait un fort contingent de jeunes conservateurs, voire sympathisants des idées d'extrême droite, mais il n'était pas majoritaire. J'affirmais mes idées et certains les écoutaient avec sympathie. Je me fis tout de suite ami avec un appelé venant de la banlieue sud de Paris, sympathisant du Parti communiste et… coureur à pied de demi-fond émérite. Le sous-lieutenant qui servait d'instructeur était un appelé, diplômé de l'École centrale (une des grandes écoles les plus réputées, chargée de former les cadres supérieurs du pays, en particulier de l'industrie). En tant que centralien, il était immédiatement promu officier. Les cours d'instruction tournaient parfois à la discussion sur le rôle de l'armée ; il aimait les controverses et je ne m'en privais pas.

Ce passage aux EOR fut brutalement interrompu par des ordres supérieurs. Mon ami sympathisant communiste et moi-même fûmes convoqués un beau matin pour apprendre que nous devions quitter les EOR pour être versés dans le peloton de formation des sous-officiers. L'officier diplômé de Centrale me dit qu'il n'y était pour rien, qu'il regrettait cette exclusion, mais que des ordres étaient venus du commandement.

J'allais avoir la confirmation par la suite du pouvoir de la Sécurité militaire et de l'étendue de ses sources. Mais déjà

la coïncidence de notre exclusion, ayant tous deux un petit passé politique, montrait que notre passé avait joué dans cette décision.

Pour moi ce fut comme un bol d'air, car tous les nouveaux camarades de ma nouvelle compagnie étaient des jeunes ouvriers avec qui le courant passa immédiatement. J'eus très vite l'occasion de discuter sans retenue. Un jeune paysan d'Auvergne fut le plus touché par ce que je défendais et il s'est mis très vite à m'acheter régulièrement notre périodique. Je gardais un contact régulier par lettres avec mes camarades à Paris. C'est dans la mobilisation contre l'arrogance et la bêtise du commandement que j'arrivais à rassembler mes camarades de compagnie. Et très vite nous fîmes corps contre des sous-officiers, jeunes engagés, qui voulaient faire preuve d'autorité. L'adjudant de la compagnie, un ancien qui avait fait des guerres coloniales, était beaucoup plus coulant. Seul le lieutenant, un appelé qui s'était engagé et était un abruti de première, bouillait de nous mettre au pas.

Après des discussions serrées et fraternelles entre nous, et après avoir mis de côté les plus fayots et mouchards potentiels, nous avons commencé à résister aux ordres les plus idiots, d'abord de façon indirecte, puis de plus en plus ouvertement. Cela culmina par un refus de bouger de toute la compagnie. Tout cela rendait fous ces petits sous-officiers, maréchaux des logis dans le matériel, les « margis », et peut-être encore plus fou le lieutenant qui sentait sa sacro-sainte autorité bafouée. L'esprit de contestation, voire de révolte, était bien vivant chez les jeunes ouvriers.

Presque à la fin des classes, mon séjour à l'armée allait brutalement prendre fin. Tout cela se fit rapidement à la suite d'une permission, très rare, que j'essayais de prolonger un peu. On pouvait le faire en cas de problèmes médicaux. J'avais fait état de mon ulcère à l'estomac, et les médecins de la caserne Dupleix m'envoyèrent à l'hôpital du Val-de-Grâce pour un bilan de santé. À ma très grande surprise, un médecin militaire me demanda tout de go : « Voulez-vous

être réformé ? » Je lui demandai un peu de réflexion et j'en parlai à mes camarades, qui me donnèrent le feu vert. Début juillet 1967, j'étais réformé.

Les enquêtes de la Sécurité militaire

En fait, cela était peut-être lié aux enquêtes de la Sécurité militaire. Mon père avait été convoqué dans les années 1950 pour s'expliquer sur son activité de lieutenant dans la Résistance. Mon frère, quant à lui, n'était pas passé inaperçu pendant son service militaire, peu d'années auparavant. Envoyé dans un régiment semi-disciplinaire en Allemagne, il fut incarcéré pendant des mois en forteresse militaire. En effet son régiment avait été rassemblé pour écouter le discours de bienvenue du colonel, un acharné de l'anticommunisme, qui déclara : « Vous n'êtes pas ici pour rien, mais pour vous préparer à la guerre, et notre ennemi on le connaît », ajoutant avec un geste démonstratif du bras : « Il est là-bas, à l'est. » Jean déclara à ses supérieurs qu'il refusait de porter les armes et de faire les exercices car, leur dit-il : « Moi je n'ai pas d'ennemi à l'est. » Après des mois de forteresse, des tentatives vaines pour se faire réformer en se faisant passer pour fou, et des interventions de mon père auprès d'officiers supérieurs, mon frère fut muté comme infirmier à l'hôpital militaire de Tübingen, où il finit son service militaire.

Quant à moi, outre ces antécédents familiaux, j'avais fait l'objet d'une enquête de la Sécurité militaire. Les gendarmes venaient régulièrement chez Roussel-Uclaf, au service du personnel, pour décider les affectations réservées à l'usine en cas de guerre (j'avais reçu la mienne). Mais, en même temps, ils recueillaient les informations sur le pedigree de chaque membre du personnel, les syndicalistes, les militants politiques, etc. Et cela se faisait dans toutes les usines du pays, pour servir à l'occasion, comme cela avait servi aux gendarmes à partir de 1939, pour faire la chasse aux militants. C'est ce que mon abruti de lieutenant m'a confirmé, en ce qui me concerne, au moment de mon départ de Montluçon. Il me convoqua dans son bureau, excité comme un pou, et

me dit : « On sait tout sur vous. Vous êtes un syndicaliste et un contestataire dangereux. D'ailleurs, depuis que vous êtes parti, il n'y a plus eu de rébellion dans la compagnie. » Il ajouta avec hargne, pensant m'infliger la plus grande des punitions : « Avec la clôture de vos classes, vous auriez dû sortir de l'armée comme sous-officier, mais j'ai décidé de vous faire sortir comme deuxième classe ! » Aussi je pense que mon départ anticipé de l'armée n'est pas sans rapport avec les renseignements compilés sur toute la famille, à une époque où, en plus, l'armée était en sureffectif au sortir de la guerre d'Algérie.

À la recherche d'un emploi

À la rentrée de septembre j'ai commencé à faire le tour des usines, en commençant par Kléber-Colombes, que j'avais quitté pour le service militaire, mais qui refusa ma réintégration.

J'ai gardé un souvenir amusé de ma tentative d'entrer chez Ericsson à Colombes. Il se trouve que l'usine recherchait des câbleuses ou câbleurs, pour du montage électrique. Le chef de service m'interrogea sur mes compétences. Dans ma soif de me faire embaucher, je chargeai la barque. Je déclarai des études électrotechniques, arrêtées brutalement, et affirmai m'y connaître en électricité, bien au-delà de la vérité. Le chef de service en conclut : « Je suis désolé mais vous êtes bien trop qualifié pour le poste, qui n'est qu'un simple travail d'ouvrier spécialisé. » Je protestai que j'avais besoin de travailler, mais il confirma son refus, car je serais, disait-il, « très vite lassé par le type de travail qu'on vous confierait ». La conclusion, c'est qu'il faut savoir ajuster le tir, ni trop, ni trop peu. Fin 1967, il y avait un relatif ralentissement industriel et les embauches s'avéraient plus difficiles, passant parfois par des CDD, ce qui n'était pas pratiqué beaucoup jusque-là.

Agressions des staliniens à Aubervilliers

En cet automne 1967, j'allais être confronté plusieurs fois à la politique stalinienne du PCF. En effet je souhaitais

entreprendre des activités publiques à Aubervilliers, vente du journal et collage de nos affiches. Mais les camarades de Voix ouvrière m'avaient répondu : « Si tu veux tenter de faire ça dans un fief du PC, tu le fais seul, à tes risques et périls. » En janvier, le congrès du PCF avait déclaré la guerre aux « pro-chinois » et à tous ceux qui militaient sur sa gauche. Ses gros bras multiplaient les agressions. À Paris, ils avaient envahi la Mutualité et interdit un meeting pro-chinois, balançant des militants du balcon. Mes camarades avaient dû mobiliser très largement l'organisation pour contrer les agressions brutales du PCF et de la CGT, à Paris, Dijon, Rouen. Au printemps, en banlieue lyonnaise, à l'usine Berliet de Vénissieux les choses avaient pris une telle ampleur qu'elles avaient fait la une de la presse nationale. En effet PCF et CGT avaient rassemblé des dizaines de leurs militants pour empêcher, à plusieurs reprises, nos quelques camarades de vendre notre périodique pendant la pause déjeuner, à coups de poing, de couteau même. Les camarades avaient dû à leur tour mobiliser suffisamment pour montrer aux staliniens leur détermination à faire respecter la démocratie ouvrière. N'étant plus à dix contre un, ceux-ci restèrent tranquillles, mais firent appel à la police et, sous la protection de ses matraques, bombardèrent les camarades de pierres et de bouteilles de bière.

Je décidai malgré ces avertissement de commencer seul des activités publiques à Aubervilliers. La vente du dimanche au marché des Quatre-Chemins se passa sans problème ; je pus même y recruter un nouveau camarade. Mais il en fut autrement lors d'un collage de nos affiches. Je les collais donc seul, le soir ou le week-end, et c'était toujours la course car régulièrement les militants du PCF passaient pour les recouvrir et surtout les arracher. Je ne faiblissais pas et je passais toujours les remettre sur les murs. Mais les choses se gâtèrent à l'occasion d'une affiche qui s'intitulait : « Vive les ouvriers du Mans ! » Pendant l'année 1967, on avait assisté à une certaine radicalisation ouvrière. Une grève longue et dure des 3 000 ouvrières de la Rhodiaceta avait eu lieu en

début d'année à Besançon. Les jeunes ouvriers affrontèrent durement les CRS à Redon en Bretagne, et au Mans, venant principalement des usines Renault de l'agglomération. Un samedi je tombai le midi sur un groupe de militants du PCF qui se préparaient à arracher les affiches que j'avais apposées sur une palissade devant laquelle passaient les gens qui se rendaient au marché. J'interpellai les militants du PC et pris la population ouvrière du quartier à témoin, dénonçant leur volonté d'arracher des affiches qui soutenaient les travailleurs en lutte. Je m'installai devant les affiches et un petit attroupement se constitua, m'apportant son soutien. Du coup, le groupe de militants du PC décida de laisser tomber, les affiches restèrent sur la palissade… du moins pour un temps. Car le PCF d'Aubervilliers avait décidé de se mobiliser pour venger l'affront public et pour me donner une sévère leçon.

En rentrant ce soir-là à Aubervilliers, je découvris toutes les affiches du quartier systématiquement arrachées. Comme à chaque fois donc, je remontai dans l'appartement de la rue Trevet pour préparer ma colle et prendre mes affiches. Et me voilà parti pour un grand tour de collage à l'approche de minuit. Cette tournée fut brutalement interrompue non loin de chez moi, au bas d'une cité, par l'arrivée soudaine de plusieurs voitures, remplies de membres du PCF qui me sautèrent dessus, m'arrachèrent mon seau et mes affiches et commencèrent à me frapper en m'insultant. Il y avait là plus de vingt cogneurs, contre moi, tout seul. C'est d'ailleurs ce qui me sauva. Car ils avaient du mal, sans recul suffisant, à me donner des coups et m'empêchaient, sans le vouloir, de tomber à terre. À un moment j'ai reçu un coup de barre de fer sur le haut de la tête, mais heureusement, là encore, le cogneur n'avait pas assez d'espace pour me porter un coup avec toute la violence voulue. Malgré tout je pissais le sang, cela m'inondait le visage, et du coup le premier rang des agresseurs recula, en me disant : « Maintenant fous le camp, et ne t'avise pas de revenir nous emmerder chez nous. » Police-Secours m'emmena à l'hôpital Franco-musulman

(aujourd'hui Avicenne), où l'on me recousit la blessure à la tête. Si j'étais sérieusement sonné, il n'y avait pas trop de casse.

Je me suis retrouvé chez ma camarade Denise, avec Vic (Pierre Bois), pour discuter de ce qu'on allait faire. Ce qui fut décidé était d'informer massivement la population d'Aubervilliers avec un tract s'intitulant « Lâche agression d'un jeune ouvrier à Aubervilliers. » Il dénonçait la politique de terreur du PCF, qui refusait la libre expression d'un courant de pensée communiste. J'ai diffusé ce tract au marché, et des équipes de camarades firent systématiquement les boîtes aux lettres de toutes les cités d'Aubervilliers, plus de 10 000 tracts furent ainsi distribués.

Parmi la population, il y eut beaucoup de réactions indignées par cette agression, perpétrée par un parti pour lequel elle votait massivement. D'autres militants de gauche et des syndicalistes de Force ouvrière manifestèrent leur réprobation. Le maire lui-même se sentit obligé d'intervenir publiquement. Dans un article du *Journal d'Aubervilliers*, l'hebdomadaire du PC, il déclara, en faisant une allusion indirecte à l'agression, qualifiée d'incident, que le PCF avait toujours été respectueux de la liberté d'expression de tous, sans exception, et qu'il en restait un des plus actifs défenseurs ! La plainte pour coups et blessures que j'avais déposée n'aboutit qu'à l'audition du propriétaire de la voiture, dont j'avais récupéré le numéro d'immatriculation, et fut classée sans suite par le procureur, pour ne pas gêner les notables du PCF.

Mais cela ne mit pas fin aux agressions du PCF, occasionnelles, dirons-nous. En dehors des inscriptions « Mort au trotskyste » que je retrouvais en bas de chez moi, il y eut une autre agression dont je fus victime en compagnie de mon camarade Bernard Ferri. Celui-ci était sorti depuis 1966 des prisons espagnoles à la suite des démarches insistantes du gouvernement Pompidou. Ayant rejoint, par la force des choses, le PC espagnol pendant son incarcération, en cachant son appartenance trotskyste, il avait été accueilli

à son retour à Aubervilliers par le PCF, au sein duquel il resta un moment, pour laisser passer un peu de temps et voir s'il y avait quelque chose à y faire. Ensuite il a rejoint officiellement Voix ouvrière.

Nous avions assisté tous les deux à un meeting contre la guerre du Vietnam organisé par le PCF au théâtre de la Commune à Aubervilliers. Pour éviter tout incident, nous sommes partis avant la fin. Mais certains responsables ont pris notre présence comme une provocation et le fils du maire, Jean-Jacques Karman, chargé d'encadrer les Jeunesses communistes, recruta un commando de sept ou huit jeunes qui furent emmenés en voiture nous attendre en bas de chez moi. En arrivant à pied avec Bernard, nous vîmes donc ce commando sous la direction du fils Karman, qui se tenait à l'écart à l'arrière. Très vite, ce petit commando nous agressa à coups de poing en gueulant qu'ils ne voulaient plus nous voir nulle part. Nous avons rendu les coups autant que possible. J'ai pris un coup de poing de côté qui m'a complètement sonné. Mais, comme Bernard savait se battre, le commando a finalement décidé de se retirer, toujours sous les ordres de Karman.

Face à face avec les staliniens, porte de la Villette

Début 1968, j'ai réussi à me faire embaucher chez Westinghouse à Sevran, en Seine-Saint-Denis. C'était une assez grande usine de mécanique, d'environ mille personnes. Là encore, j'ai apprécié la solidarité ouvrière spontanée. Je n'ai pu avoir qu'un contrat de trois mois, qui pouvait peut-être être renouvelé, voire déboucher sur une embauche. Pour me faire embaucher, j'avais déclaré des qualités professionnelles que je ne possédais pas. Et je me suis retrouvé à un établi à ébavurer à la lime des cylindres d'acier percés. Heureusement pour moi, mon voisin d'établi, un ouvrier plus âgé que moi, embauché depuis peu, m'a pris en charge, a fait une partie de mon travail, étant expert en lime, et m'a montré comment faire.

Il y avait un certain nombre de jeunes ouvriers de moins de 20 ans. Très vite, je me suis lié à l'un d'eux, très révolté, et on a commencé à discuter de tout, de la société, de la révolution. Il était emballé. À tel point que lorsque je l'ai informé que le soir, à la sortie de l'usine, je devais me rendre à porte de la Villette pour protéger les camarades qui vendaient *Voix ouvrière* et qui avaient été menacés d'être éjectés par des militants du PCF, il proposa de m'accompagner pour me donner un coup de main, et plus si nécessaire. Face à nos deux vendeurs, le groupe d'agresseurs potentiels du PCF était bien là, à quatre, avec à sa tête quelqu'un de connu, Albeher, responsable PC, qui sévissait chez Renault à l'usine de Billancourt, comme chef de la CGT, en particulier face à nos camarades du département 37. Là encore, j'ai trouvé que le monde était petit. Le camarade qui m'accompagnait paraissait vraiment prêt à en découdre si besoin. Ne se sentant pas assez assuré d'avoir le dessus physiquement, Albeher préféra la discussion et déversa son fiel envers nos camarades de Renault. Je souriais en pensant : « Cause toujours », sachant que, s'ils avaient été en nombre, il aurait choisi un autre type de dialogue. Voilà à quel genre de tâche, hautement politique, se consacraient des permanents du PCF et de la CGT.

Mai 1968

Une ambiance politique tendue

Certes, personne ne prévoyait ce qui allait se passer, mais si l'éditorialiste du journal *Le Monde* titrait un article resté célèbre : « La France s'ennuie ! », ce n'était pas le cas sur le terrain des usines, ni dans le monde. Au Vietnam, l'offensive du Têt en janvier 1968 amena le président américain, Johnson, à ouvrir des négociations sur le retrait des troupes américaines, 700 000 hommes à cette époque. Aux États-Unis, le mouvement noir se radicalisait de plus en plus, de même que le mouvement contre la guerre. Même radicalisation de la jeunesse estudiantine en Allemagne : le SDS (Union socialiste des étudiants) multipliait les manifestations. Son dirigeant, Rudi Dutshke, fut victime en avril 1968 d'une tentative d'assassinat au revolver dont il ne se remit jamais.

Cette situation entraîna de nouvelles polémiques au sein des groupes trotskystes sur les voies de la construction du parti révolutionnaire. À cette époque tous ces groupes, les ancêtres des POI comme ceux du NPA, se revendiquaient de cet objectif. Ils privilégiaient le travail chez les étudiants, ce que la LCR appelait « aller de la périphérie vers le centre » : d'abord aller vers la jeunesse étudiante petite-bourgeoise, plus ouverte aux idées, puis vers la classe ouvrière… plus tard. Le PCI de Pierre Franck animait la JCR, Jeunesse communiste révolutionnaire, et Pierre Lambert avait mis sur pied la FER, Fédération des étudiants révolutionnaires, qui avait une réelle implantation dans le syndicat étudiant UNEF, et chez les étudiants en général. Mais, quels que soient leurs succès, l'absence d'une implantation solide dans la classe ouvrière montra et confirma qu'il n'existe pas de

raccourci pour construire le parti ouvrier révolutionnaire, et que la voie choisie par Voix ouvrière, l'implantation prioritaire de groupes de révolutionnaires au sein des usines, parmi les travailleurs, restait la seule possible pour avancer dans cette tâche.

Le 1er mai 1968, la manifestation organisée par la CGT fut encore le théâtre d'affrontements très durs. Le service d'ordre CGT-PCF tenta de sortir violemment du cortège les jeunes militants pro-chinois de l'Union des jeunesses communistes marxistes léninistes qui manifestaient sous la banderole : « Vive la CGT » !

Mon travail chez Westinghouse prit fin. La direction refusa de renouveler mon contrat, j'étais identifié comme mauvais élément. Juste avant l'éclatement de mai 1968, je fus embauché comme ouvrier à l'usine Satam aux Six-Routes de La Courneuve. La Satam avait à l'époque le monopole de la fabrication des pompes à essence du pays.

La révolte étudiante change le climat

Depuis plusieurs semaines, une agitation avait pris de l'ampleur dans le milieu étudiant de la région parisienne. L'université de Nanterre fut fermée. Des étudiants considérés comme des agitateurs, dont Daniel Cohn-Bendit, firent l'objet de demandes d'exclusion. Tout le milieu universitaire se sentit concerné. Un meeting fut organisé à Paris dans la cour de la Sorbonne, le vendredi 3 mai, par l'UNEF et différentes organisations syndicales, universitaires et étudiantes, dont le Mouvement du 22 mars, né de cette agitation.

Curieux de voir le mouvement de plus près, je me rendis après le travail dans la cour de la Sorbonne, où plusieurs centaines de personnes étaient rassemblées pour entendre des discours qui étaient assez peu politiques à mon goût, car cantonnés au terrain universitaire. Mais quand je voulus partir, surprise : le hall de sortie était bloqué par des policiers qui s'employèrent à embarquer tous les présents. Je fus embarqué à mon tour dans un de ces grands paniers à salade où étaient entassées plusieurs dizaines de personnes.

On entendait, tout proches, des cris et des explosions de grenades lacrymogènes. Le car où je me trouvais reçut des jets de pavés. Au commissariat, situé près de la place de la République, les choses se passèrent dans la bonne humeur, vu le nombre de manifestants rassemblés. Je pris soin, malgré tout, lors du contrôle d'identité auquel chacun était soumis, de ne pas déclarer mon lieu de travail. Nous fûmes relâchés au bout de quelques heures.

Manifestations et affrontements au Quartier latin

Pendant ce temps, ayant appris l'arrestation des leaders étudiants accompagnée de l'annonce de la fermeture de la Sorbonne, des milliers d'étudiants convergèrent spontanément vers la Sorbonne, le boulevard Saint-Michel et le boulevard Saint-Germain, en s'attaquant à coups de pavés aux forces de police, aux cris de « Libérez nos camarades ». Des dizaines de manifestants furent arrêtés.

Cette première réaction spontanée, sans aucun appel, fut suivie dès le lundi 6 mai d'un appel de l'UNEF et du SNES-Sup à manifester pour la libération de la Sorbonne, contre la répression policière et, au-delà, contre le pouvoir incarné depuis dix ans par de Gaulle.

Ce lundi 6 mai 1968, Voix ouvrière tenait la réunion mensuelle du Cercle Léon Trotsky dans une salle de la Mutualité. Mon souvenir c'est qu'il faisait chaud en ce mois de mai et que nous avions ouvert les volets d'aération. Du coup, pendant tout l'exposé, nous entendions les explosions de grenades lancées par les CRS, gardes mobiles et forces d'intervention de la préfecture de police dirigées par le préfet Grimaud. C'est dire si nous étions assez peu attentifs à l'exposé. À la sortie, il fut impossible de rejoindre le métro Maubert-Mutualité, qui se trouvait au cœur des affrontements. Ceux-ci allaient durer toute une partie de la nuit, entre des milliers d'étudiants et la police. Il me fallut passer, avec toute une bande de camarades, plusieurs barrages de CRS du côté de la Seine, pour arriver à rejoindre le métro rive droite en passant par Notre-Dame.

Les étudiants avaient répondu massivement à l'appel à manifester. Les affrontements les plus violents eurent lieu boulevard Saint-Germain où, sous les charges des manifestants, la police dut reculer à plusieurs reprises, totalement déconcertée par leur détermination. En réalité, au fil des heures, le mouvement changeait de nature. Il devenait de plus en plus clairement, non seulement aux yeux des étudiants mobilisés mais pour l'ensemble du pays, un affrontement politique entre une partie de la jeunesse et le pouvoir prétendument fort de De Gaulle. Non seulement cette jeunesse tenait tête au pouvoir mais elle avait le culot de vouloir le faire plier dans la rue.

À l'usine, sympathie pour les étudiants

À l'usine Satam de La Courneuve, les journées se passaient en discussions. Des ouvriers avaient amené des postes à transistor et tout le monde écoutait les flashs d'information sur Europe 1 ou RTL dont les journalistes suivaient en continu les manifestations étudiantes et l'évolution de la situation. Il y avait une effervescence permanente à l'atelier, parmi les ouvriers. La large sympathie des ouvriers envers les manifestations étudiantes s'exprimait, malgré le matraquage idéologique et temporisateur de la direction de la CGT et de celle du PCF.

Depuis dix ans, le PCF et la CGT avaient seriné sur tous les tons aux travailleurs que le pouvoir de De Gaulle était un pouvoir fort, qu'on ne pouvait pas l'affronter de face et surtout pas par une offensive ouverte. La CGT avait joué le rôle de pompier social dans les usines. Pour donner quand même le change au mécontentement ouvrier, elle avait inventé la tactique des grèves qui ne coûtent pas cher : les grèves perlées, qui ralentissaient les cadences, ou les débrayages tournants, qui avaient pour les bureaucrates l'énorme avantage de diviser les travailleurs par atelier, par corporation, ainsi que de particulariser à l'extrême les revendications. Tout était fait pour démobiliser la classe ouvrière et la priver de la conscience de sa force. Au contraire, dans nos bulletins

d'entreprise, nous mettions en avant des revendications qui nous semblaient pouvoir unifier les travailleurs en cas de grand mouvement : le smig (salaire minimum interprofessionnel garanti) à 1 000 francs et une augmentation de 1 franc de l'heure – les ouvriers n'étaient pas mensualisés à l'époque et la paye en liquide était distribuée à l'atelier toutes les semaines ou au plus tous les quinze jours.

Le PCF déconsidéré chez les étudiants

Les manifestations étudiantes prenaient chaque jour plus d'ampleur et gagnaient la province, et d'abord toutes les grandes villes universitaires. À Paris, pour faire un pied de nez au gouvernement et à la police qui matraquait et réprimait tout rassemblement, les étudiants décidèrent de se rassembler par dizaines de milliers la nuit sur les Champs-Élysées et de traverser l'Arc de triomphe en passant sur la tombe du soldat inconnu avec des drapeaux rouges en chantant *L'Internationale*. La jeunesse étudiante en révolte s'était emparée du drapeau rouge du prolétariat international et du drapeau noir anarchiste, pour en faire les symboles du mouvement. Bien sûr, il ne s'agissait que d'un acte symbolique, la jonction avec la classe ouvrière était loin d'être faite, mais cela remettait, en quelques heures seulement, en avant le drapeau des luttes ouvrières et les idées révolutionnaires que le PCF s'était employé à faire oublier depuis des dizaines d'années. En quelques heures, des idées ultra-minoritaires redevenaient la base de référence d'un mouvement conquérant, rassemblant des centaines de milliers de personnes.

Dans tout le pays, le mouvement gagnait d'heure en heure, inexorablement, la majorité de la jeunesse étudiante et scolarisée et attirait à lui la sympathie d'une très large partie de la population, et d'abord des milieux ouvriers. Les dirigeants du PCF et de la CGT s'opposaient de toutes leurs forces à ce courant, en tentant de déconsidérer cette révolte et en essayant de construire un barrage infranchissable entre ce mouvement et la classe ouvrière.

Ces attaques n'empêchèrent pas le mouvement de croître ni de rassembler de plus en plus de sympathie autour de lui. Mais elles entraînèrent la déconsidération du PCF et de ses organisations, et d'abord de l'Union des étudiants communistes, et leur coupure totale et profonde avec la jeunesse étudiante en révolte. Chaque jour des milliers de jeunes travailleurs venaient spontanément grossir les rangs des manifestants qui allaient à l'assaut du Quartier latin en s'affrontant à la police. Les travailleurs admiraient le courage des étudiants qui déstabilisaient ce pouvoir gaulliste, qu'on leur avait présenté comme l'ennemi indéboulonnable, bloquant toute avancée sociale et politique.

L'opinion ouvrière du côté des étudiants contre la répression policière

Le vendredi 10 mai, les manifestants firent le siège du centre du Quartier latin et, dans la soirée, ils s'installèrent à quelques centaines de mètres de la Sorbonne gardée par les CRS. Ils commencèrent spontanément à construire des barricades. Le pays entier suivait ces événements à la radio. Dans la nuit, l'ordre fut donné par le gouvernement d'attaquer les barricades et de faire la chasse aux étudiants, pour les punir de leur arrogance. Ce fut un déferlement de violence policière. CRS, gardes mobiles et forces spéciales de la préfecture de Paris partirent à l'assaut des barricades, matraquant sauvagement tous les manifestants qui leur tombaient sous la main, entrant dans les immeubles où des jeunes s'étaient réfugiés pour continuer leur chasse et leurs matraquages, jusqu'à entrer dans les appartements. Il y eut des centaines de blessés, certains très gravement. Il est miraculeux qu'il n'y ait pas eu de morts cette nuit-là.

Mais le résultat fut que, dès la nuit, dès que ces exactions policières furent connues, une vague d'indignation monta à travers tout le pays.

Cette fois les centrales syndicales se sentirent obligées de relayer à leur façon l'émotion générale du pays et d'abord de leur base ouvrière. Elles décidèrent, unanimement, et

conjointement avec l'UNEF et les organisateurs des manifestations étudiantes, d'appeler à une grève générale de 24 heures dès le lundi, 13 mai, accompagnée de manifestations de protestation dans toutes les villes.

La CGT et le PCF espéraient ainsi reprendre la main et canaliser le mécontentement dans une sorte d'enterrement de première classe.

Du 13 mai au déclenchement de la grève

En cette veille du 13 mai, personne ne savait sur quoi tout cela allait déboucher. Le pouvoir gaulliste essayait d'éteindre l'incendie. Pompidou, revenu d'un voyage en Iran et en Afghanistan, annonçait la réouverture de la Sorbonne, la libération de tous les manifestants arrêtés et emprisonnés, et se présentait comme ouvert au dialogue. Les confédérations syndicales espéraient canaliser le mécontentement et l'arrêter grâce à cette seule journée de protestation.

À Aubervilliers, après mes ennuis locaux avec le PCF, l'union locale Force ouvrière m'avait accueilli. Son secrétaire me demanda de rédiger un appel de l'UL à diffuser partout et de prendre la parole le 13 mai au rassemblement local, avant le départ pour la manifestation à Paris. Le dimanche matin 12 mai, alors que je diffusais sur le marché des Quatre-Chemins d'Aubervilliers le tract syndical de FO, la police m'embarqua avec tous les autres diffuseurs au commissariat d'Aubervilliers. Certes on nous relâcha assez vite, mais on nous avait quand même embarqués pour diffusion de tract syndical.

Le lundi matin de bonne heure, Vic et Denise m'avaient rejoint rue Trevet pour la rédaction du discours que je devais tenir au rassemblement. Ce discours fit son effet, en particulier vis-à-vis des responsables syndicaux. J'y défendais le mouvement de révolte des étudiants, leurs méthodes, leur détermination, qui leur avaient permis de faire reculer le pouvoir. Je rappelais que c'était aussi la voie qu'avaient ouverte peu de temps auparavant les ouvriers du Mans et la jeunesse ouvrière de Redon, en Bretagne, en affrontant les

CRS. Et j'appelais les travailleurs à reprendre à leur compte ce radicalisme pour affronter et faire reculer de Gaulle et les patrons. Si les centaines de travailleurs rassemblés ce matin-là approuvèrent avec enthousiasme ce que je venais de dire, il en fut autrement des responsables CGT, et certains responsables FO m'avouèrent avoir été surpris d'une telle intervention.

La manifestation du 13 mai fut un moment très spécial. À Paris, l'UNEF, le SNES-Sup et toutes les organisations d'extrême gauche avaient donné un rendez-vous deux heures plus tôt que les syndicats à la gare de l'Est pour rejoindre ensuite la République en cortège. Cinquante mille personnes s'y retrouvèrent et rejoignirent une foule immense qui envahissait tous les abords de la place de la République. Sur les boulevards, les manifestants étaient serrés les uns contre les autres, sans aucun espace, sur plusieurs kilomètres, incapables d'avancer… mais enthousiasmés d'être là ensemble, si nombreux au coude-à-coude.

Les cortèges organisés se disloquaient sous la poussée des manifestants venus de tous côtés. Et ce sont des groupes de manifestants, mélangés par le hasard, qui avançaient ensuite comme ils pouvaient et reprenaient les slogans du mouvement, sans a priori. L'immense cortège passa sur le boulevard Saint-Michel, et devant la Sorbonne enfin ouverte, libre de toute présence policière. Les appels lancés par des organisations d'extrême gauche à se rassembler pour discuter de la suite furent sans effet. Les manifestants étaient contents d'être là, la suite allait se jouer ailleurs.

Dans bien des villes du pays, des milliers de travailleurs, de jeunes, étudiants, lycéens étaient descendus dans la rue et en avaient ressenti une grande fierté, et un sentiment de force nouveau. La jeunesse ouvrière y puisa l'envie d'en découdre et d'entraîner dans ce combat contre le patronat et le gouvernement ses camarades de travail.

Ce sont les jeunes ouvriers de l'usine de Sud-Aviation Bouguenais, dans la banlieue de Nantes, qui, au lendemain de la manifestation du 13, firent démarrer la grève avec

occupation, sous l'emblème du drapeau rouge. Cette vanne ouverte, un courant irrésistible balaya tout le pays. Sans aucun mot d'ordre, les jeunes ouvriers des usines Renault de province prirent la suite. À Cléon, à Sandouville, ils lancèrent la grève à quelques dizaines, partant défiler dans les ateliers et appelant tous les travailleurs à les rejoindre. Le jeudi, tout Renault, symbole des grandes grèves ouvrières du passé, était en grève. La CGT et le PCF n'avaient pu empêcher le déclenchement de la grève des 33 000 travailleurs de Billancourt. Mais l'appareil se ressaisit immédiatement en s'emparant de sa direction et de son organisation, que les jeunes ouvriers ne lui disputaient pas. Ils barricadèrent l'usine occupée « pour empêcher les provocations » dirent-ils, mais, en réalité, pour couper le contact avec les étudiants et les gauchistes qui venaient les voir à l'usine. Les responsables CGT appelèrent les travailleurs à rentrer chez eux.

Ce qui se passait chez Renault se passait dans bien des usines du pays. Des travailleurs lançaient la grève, y compris contre la CGT qui tentait en vain de s'y opposer. À l'usine Alsthom à Saint Ouen, les jeunes ouvriers avaient lancé la grève. Puis ils s'étaient concentrés sur l'action qui leur paraissait plus importante, aller installer un drapeau rouge au sommet de la grande cheminée qui dominait toute l'usine ; et ensuite… ils abandonnèrent l'organisation et la direction du mouvement aux responsables de la CGT qui, en bureaucrates bien formés à la crainte des travailleurs du rang, firent fermer l'usine et prirent en charge l'occupation.

Les jeunes travailleurs, la partie la plus dynamique du mouvement, regardaient vers le mouvement étudiant et ils préféraient aller manifester que rester à garder l'usine. Dans la région parisienne, ils se rendaient à la Sorbonne, dont la cour avait été investie par tous les groupes politiques, en grande majorité d'extrême gauche. Chacun y avait un emplacement, y vendait sa presse et y tenait un forum permanent. Chacun pouvait y trouver la tendance qui correspondait à ses choix. Voix ouvrière y était, bien évidemment.

La politique du PC et des bureaucraties syndicales

Ce déferlement ouvrier, que ni l'appareil de la CGT ni aucun autre appareil ne pouvait contenir, posait un problème grave aux dirigeants du PCF. La direction du PCF venait de voir comment, en s'opposant à la révolte étudiante, elle s'était retrouvée complètement discréditée dans tout le milieu étudiant, sans plus aucun poids, ses militants rejetés, laissant la voie grande ouverte aux gauchistes. Les dirigeants décidèrent de ne pas prendre le risque de perdre leur hégémonie sur la classe ouvrière et de voir une partie de celle-ci s'ouvrir aux idées révolutionnaires. Aussi la direction du PCF et celle de la CGT décidèrent de généraliser elles-mêmes le mouvement pour en reprendre le contrôle, en en écartant le plus possible la grande masse des travailleurs et en mettant fin à la grève dès que possible, au moindre coût pour le patronat et l'État. Notre camarade Hardy nous l'expliqua lorsque nous nous réunîmes le 18 mai. Il demanda à tous les camarades qui le pouvaient de prendre eux-mêmes dans leur entreprise l'initiative d'appeler les travailleurs à faire grève et de tenter de mettre sur pied un comité de grève, en impliquant au maximum les travailleurs, en leur faisant adopter les revendications les plus unificatrices et les plus avancées possibles.

Dès le matin du lundi 20 mai, là où la grève n'avait pas encore démarré, les responsables de la CGT fermèrent les portes, avec l'assentiment des travailleurs, et décrétèrent la grève avec occupation, en demandant à certains de s'inscrire pour garder l'usine et en renvoyant les autres travailleurs chez eux. C'est ainsi que cette grève se généralisa et regroupa plus de dix millions de grévistes. La situation n'était pas explosive, mais la grande masse des travailleurs avait envie de cette grève et était très contente de voir les syndicats prendre les affaires en main. On voyait de proche en proche les drapeaux rouges flotter sur toutes les usines, ce qui indiquait le ralliement à la grève. Mais jamais la CGT

ni aucun autre syndicat ne parlera de grève générale. Dix millions de grévistes, mais pas de grève générale.

À la Satam, où je venais de me faire embaucher, les choses furent expéditives, illustrant le plus clairement possible la politique stalinienne de la CGT et du PCF. Je venais à peine d'arriver et je comptais simplement participer à la grève comme les autres, tout en discutant avec les travailleurs ou les militants. À l'assemblée générale du matin, la grève fut formellement votée après que les portes eurent été fermées la veille par les militants de la CGT. Je discutais là avec des travailleurs de mon atelier, je votais la grève comme tout le monde. Les responsables CGT déclarèrent l'occupation de l'usine et ils demandèrent des volontaires pour l'occupation. J'allais me proposer, mais les responsables m'emmenèrent dans un bureau devant les quatre dirigeants de la CGT qui me tinrent ce langage : « On sait qui tu es. Alors il faut que cela soit bien clair : on te laisse repartir aujourd'hui comme tu es venu, mais on ne veut plus jamais te revoir à l'usine. Si jamais tu revenais, tu peux être certain que tu repartirais cette fois les pieds devant. » D'ailleurs ils feront en sorte que mon interdiction de séjour dans l'usine soit définitive.

Aller vers les entreprises

Si nous avions une présence quotidienne au Quartier latin, nous avions comme consigne d'aller vers les entreprises, partout où chacun le pouvait. J'accompagnai, à sa demande, le secrétaire de l'UL FO qui avait été appelé pour lancer la grève dans un dépôt de stockage de métaux ferreux à Aubervilliers. Plus d'une centaine de travailleurs y étaient rassemblés. Je discutai avec le délégué Force ouvrière et l'incitai à faire voter la grève, les revendications et surtout la mise en place d'un comité de grève. C'est ce qu'il fit. Les délégués de la CGT majoritaire laissèrent faire et le comité de grève fut élu. C'était la preuve que c'était possible. Mais un comité de grève ne suffit pas en lui-même. Faut-il encore qu'il soit dirigé par des travailleurs soucieux d'aller jusqu'au bout des possibilités, en permettant l'exécution de

la volonté des travailleurs en lutte, en leur proposant la politique adaptée à cela. Et, en la circonstance, il se trouve que le délégué, qui avait fait élire le comité de grève se servit de son crédit pour négocier à la baisse la fin de la grève, quelques semaines plus tard. Les deux délégués CGT de l'usine, que j'eus l'occasion de croiser peu après cela, me le reprochèrent, en me disant : « Tu as vu ce que ton gars a fait ? » Une leçon que je n'étais pas près d'oublier.

Sur une autre entreprise les choses se passèrent encore plus mal pour moi. Je m'étais servi de mon appartenance à l'UL FO pour aller discuter, en ne cachant toutefois pas mon appartenance à Voix ouvrière, avec des travailleurs d'un grand chantier du bâtiment à Aubervilliers qui s'étaient mis en grève. L'accueil avait été fraternel et j'avais donné rendez-vous pour repasser les voir. Cette fois, j'étais attendu, mais pas par les travailleurs avec qui j'avais discuté. Un ouvrier se dirigea vers moi et, sans un mot, m'envoya son poing dans la figure. Puis il déclara : « Maintenant tu fous le camp, on ne veut pas de toi ici ! » Un peu sonné, je me rendis à l'union locale FO. Mais quand j'expliquai ce qui m'était arrivé, le secrétaire de l'UL, qui était en réunion avec des responsables socialistes, me dit que je n'avais « qu'à pas aller emmerder les grévistes ». En somme, il était entièrement solidaire de ses camarades de la CGT et du PC qui entendaient faire barrage aux gauchistes. Notre collaboration venait d'un coup de prendre fin, définitivement.

Création d'un comité d'action révolutionnaire à Aubervilliers

Le mouvement avait son journal quotidien : *Action*. Voix ouvrière avait décidé de sortir, sinon un quotidien, au moins des éditions spéciales plusieurs fois par semaine. Au tout début de la grève, j'en ai vendu tout mon stock, près de 80 exemplaires, en moins d'une heure, simplement en marchant dans la rue près des Quatre-Chemins d'Aubervilliers-Pantin. Et c'est à cette occasion que je vis venir vers moi un de ceux qui avaient participé à mon agression à la barre

de fer quelques mois auparavant, facilement reconnaissable à cause de la grande barbe qui lui mangeait le visage. Il me dit chaleureusement bonjour, m'acheta mon journal et me déclara : « Tu sais, je voulais te dire que c'est toi qui avais raison. » Oui, des militants sincères du PCF avaient pris conscience de la politique de leur parti et regardaient vers l'extrême gauche.

Je proposai à mon camarade Bernard Ferri, qui habitait aussi Aubervilliers, de prendre ensemble l'initiative de créer un comité d'action révolutionnaire sur Aubervilliers-La Courneuve. Les comités d'action étaient des structures unitaires ouvertes à tous les militants d'extrême gauche et à tous ceux qui étaient attirés par le mouvement. Depuis quelques jours, ils se mettaient en place dans certains quartiers, dans des entreprises où il y avait des militants d'extrême gauche. J'avais dit à Bernard : « Même à nous deux, je pense qu'on peut réunir une partie de ceux qui se sentent d'accord avec la branche radicale du mouvement, face au PC qui veut surtout en limiter l'action. » Et cela réussit, mieux même qu'on avait pu l'espérer.

Avec un tract d'appel, et quelques contacts, nous nous retrouvâmes très vite à une trentaine – et parfois plus – à nous réunir presque chaque jour au début, puis au moins une fois par semaine, dans l'arrière-salle du café le Paris-Lille, à l'entrée du cimetière parisien entre Pantin et Aubervilliers, pour discuter de la situation et surtout des actions ou interventions à mener. Ce comité allait vivre, et bien vivre, pendant plus d'un an. Il y avait là un journaliste d'un journal sportif du PCF en rupture avec son parti, le plus vieux du comité avec ses 40 ans, deux militants ouvriers d'une usine de Pantin et membres d'un groupe pro-chinois, la fille de Claudin, un responsable du PC espagnol qui était en délicatesse avec son parti, et surtout beaucoup de nouveaux, attirés par le mouvement, des jeunes travailleurs, des lycéens, des employées, etc. en opposition à la ligne conservatrice du PCF et de la CGT.

Le comité d'action révolutionnaire d'Aubervilliers-La Courneuve devint le porte-parole de l'aile avancée du

mouvement dans tout le secteur. Les jeunes qui animaient la contestation dans le lycée d'Aubervilliers se joignirent à lui. La plupart de ses membres ne militaient pas auparavant. Plusieurs d'entre eux rallièrent Lutte ouvrière, après la dissolution de Voix ouvrière en juin 1968. Un camarade allait démarrer un bulletin d'entreprise dans l'usine où il travaillait, la CEM, une grande usine métallurgique au Bourget. Une employée, connue avec son mari qui m'avait pris en stop en revenant d'une manifestation à Paris, tous deux ex-PC, démarra un bulletin d'entreprise à Worthington, une autre usine métallurgique au Bourget. Un camarade, représentant de commerce pour le calvados du Père Magloire, convaincu, allait quitter son travail pour rentrer comme ouvrier de fabrication chez Idéal Standard, une grande usine métallurgique à Aulnay-sous-bois. D'autres resteront à nos côtés des années durant. Mais la majorité ne souhaitaient pas choisir une organisation plus qu'une autre et étaient attirés par le cadre unitaire de ce comité.

C'était une situation qui se retrouvait un peu partout. Ainsi une jeune que j'avais gagnée à Voix ouvrière juste au début du mouvement, Marie-Claude, participait à un autre comité sur Paris. Elle y gagna deux jeunes travailleurs qui entrèrent chacun en usine pour démarrer un bulletin *Lutte ouvrière*. Et tous allaient rejoindre le même cercle Lutte ouvrière créé quelques mois plus tard.

Les événements vont encore approfondir la cassure entre l'aile radicale du mouvement et le PCF et la CGT, car ceux-ci vont très vite s'engager dans un jeu à deux avec le gouvernement, pour arrêter la grève et mettre fin à l'agitation politique dans le pays.

Affrontements avec la police gare de Lyon

Le 24 mai, la gauche du mouvement appela à manifester contre l'expulsion de Daniel Cohn-Bendit, citoyen allemand. Sans télé, sans Facebook, par le bouche-à-oreille essentiellement, relayé par des milliers de personnes, l'appel avait été lancé de former des cortèges aux différents coins de Paris

pour rejoindre la gare de Lyon. Avec mon camarade Jean-Louis Gaillard, qui travaillait à Roussel-Uclaf, nous nous sommes retrouvés porte des Lilas et, avec quelques dizaines de personnes qui étaient là, nous avons formé le cortège pour rejoindre le cours de Vincennes. À peine partis, nous étions déjà quelques centaines. Le flot de manifestants ne cessait de grossir. Arrivés sur le cours de Vincennes, nous étions en tête d'un énorme cortège de plus de 5 000 manifestants qui rejoignirent devant la gare de Lyon 50 000 personnes scandant : « Nous sommes tous des Juifs allemands », après bien sûr le mot d'ordre central de tout le mouvement : « Ce n'est qu'un début, continuons le combat. » Transistor à la main, on attendait le discours que de Gaulle devait prononcer. Dès qu'il annonça la tenue d'un référendum, toute la foule hurla spontanément : « De Gaulle démission ! », et les CRS se mirent à arroser les manifestations de grenades lacrymogènes.

Les affrontements avec la police durèrent toute la nuit. On essayait de se tenir au courant avec les transistors. J'ai été obligé de refluer sur la rive droite, avec tout un groupe de manifestants, qui s'est ensuite regroupé au Quartier latin. Boulevard Saint-Michel, une énorme barricade avait été construite à la hauteur de la Sorbonne avec des arbres abattus à la tronçonneuse. Plusieurs milliers de manifestants étaient derrière cette barricade. J'étais là avec un casque de chantier rouge récupéré au cours du périple. Mais j'ai aussi assisté à la plus violente charge policière. Des centaines de CRS et gardes mobiles firent tomber un déluge de grenades en tout genre et montèrent à l'assaut de la barricade. J'ai réussi à m'échapper et à me réfugier dans ce qui était encore un sanctuaire : le théâtre de l'Odéon, en compagnie de centaines d'autres manifestants. Au matin, je sortis du théâtre pour rentrer chez moi en stop, mon casque de chantier sous le bras. Au coin de la rue, je croisai un garde mobile portant lui aussi son casque à la main… Et c'est finalement un vieux monsieur à l'allure bourgeoise au volant d'une très grande

voiture qui m'a pris en stop et s'est détourné de son chemin pour me ramener non loin de chez moi.

Nouvelle agression des staliniens à Aubervilliers

Sur le terrain, la CGT et le PC, dès qu'ils le pouvaient, continuaient à interdire par la force toute expression à leur gauche. Et je me suis retrouvé à nouveau face à une agression organisée. Un matin, je diffusais un tract de Voix ouvrière depuis une heure sur le marché des Quatre-Chemins d'Aubervilliers, et je recevais un accueil chaleureux de la population ouvrière du quartier. Je vis arriver un commando de huit gars, dirigé par un responsable CGT-PC. Ils hésitèrent à frapper tout de suite, car j'étais en pleine discussion. Et quand ils commencèrent à me dire de dégager, ce sont les gens autour de moi qui leur demandèrent ce qui leur prenait. Au bout d'un moment, le chef du commando prit l'initiative de taper un grand coup sur mon paquet de tracts dont la plus grande partie tomba à terre. Il me déclara alors : « Si tu te baisses pour ramasser, tu ne te relèveras plus. » Voyant que le commando s'arrangeait pour faire le vide autour de moi, je compris que si je voulais échapper à un cassage de gueule en bonne et due forme, ce pour quoi visiblement ils étaient venus, il ne me restait qu'une option : la fuite. Je me suis donc soudain mis à courir avec huit personnes à mes trousses. Heureusement, je courais vite et je connaissais le quartier comme ma poche, ce qui me permit d'échapper aux cogneurs.

La grève bradée

Notre comité d'action révolutionnaire appela le 27 mai à la manifestation de toute la gauche du mouvement contre la politique du gouvernement, « pour l'unité des étudiants et des travailleurs – pour leur victoire commune ».

Or, le matin même du 27, se concluaient les accords de Grenelle, mis au point par Pompidou et Chirac et les dirigeants syndicaux, dont Georges Séguy pour la CGT. Ces accords vendaient les dix millions de grévistes pour un plat

de lentilles. Séguy avait tenté de les faire avaler aux 15 000 travailleurs de Renault rassemblés dans l'île Seguin : il avait été copieusement hué. La manifestation du 27 appelait à la continuation de la grève.

Les camarades du comité se sont retrouvés évidemment noyés au milieu des 50 000 manifestants qui se regroupèrent au stade Charlety en criant : « Le combat continue ».

Mais la manifestation n'a pas pu empêcher que la grève soit bradée. Nous en discutions presque tous les jours au comité, mais les camarades constataient que, dans les entreprises, la grande majorité des travailleurs n'étaient pas là. La tactique de la CGT était d'émietter au maximum le mouvement et de faire reprendre le travail partout où elle le pouvait.

L'annonce faite par de Gaulle de la dissolution de l'Assemblée nationale et d'élections pour le 23 juin a servi de point d'appui à la CGT et au PC pour mettre fin à la grève, sous prétexte de « préparer les élections pour faire partir de Gaulle ».

L'intervention des CRS à Sochaux, dans l'immense usine Peugeot, pour interdire la continuation de la grève avec occupation, se solda par une révolte de milliers d'ouvriers qui affrontèrent les CRS. Un ouvrier fut tué par balle au sein de l'usine et un autre ouvrier suite à l'envoi d'une grenade. À Flins, un jeune militant maoïste se noya en voulant échapper aux CRS. La manifestation de protestation organisée à Paris par l'UNEF et les organisations d'extrême gauche se heurta immédiatement aux charges violentes des CRS. Et cela servit de prétexte à de Gaulle pour interdire dès le lendemain toutes les organisations d'extrême gauche, en se servant d'une loi de 1936 contre les ligues fascistes.

Cette compromission entre de Gaulle, la CGT et le PC fut manifeste pour tous ceux qui étaient les plus engagés dans le mouvement, dans les usines et dans les quartiers. C'est d'ailleurs ce qui explique que c'est à ce moment que le comité d'action révolutionnaire se renforça le plus.

À la Satam, la fin de la grève et mon licenciement

À la Satam de La Courneuve, une assemblée fut convoquée pour avaliser la fin de la grève négociée par la CGT et la direction. Je me présentai donc le lendemain à mon poste de travail, mais le chef de service me convoqua dans son bureau pour me dire : « Je suis désolé, mais je ne vais pas pouvoir vous garder. Ce n'est pas de mon fait. Mais voilà, la CGT a fait inclure dans le protocole de fin de grève votre licenciement, et donc nous sommes obligés de respecter l'accord et de vous licencier. » J'ai donc dû quitter la Satam, partir chercher du travail ailleurs.

Arracher la reprise ne fut pas toujours tâche facile pour la CGT. D'ailleurs, la CFDT joua sa propre carte, en manifestant sa sympathie au mouvement étudiant et en laissant la CGT se mouiller pour la reprise dans bien des entreprises. La CFDT n'en avait pas moins négocié les accords de Grenelle. Les élections, comme c'était prévisible, furent un raz de marée à droite avec une Assemblée nationale réactionnaire. La CGT et le PC s'en prirent aux électeurs pour masquer leur trahison.

Après 68, le crédit des gauchistes

La fin de la grève et les élections ne mettaient pas fin à l'ébullition politique. C'est ce que j'allais vérifier non seulement au travers du comité d'action, mais à mon entrée dans une nouvelle usine, la SIFA, à La Plaine-Saint-Denis. À peine les congés d'été finis, et les usines ayant repris leurs activités, j'ai réussi à me faire embaucher là comme ouvrier de fabrication. La Plaine-Saint-Denis était alors, sur des kilomètres, une succession d'usines accolées les unes aux autres. Ainsi, à deux pas de l'usine de la SIFA, il y avait une grande usine métallurgique regroupant elle aussi plus de 1 000 travailleurs. Aujourd'hui toutes ont fermé et la SIFA a été transformée en salles de réunion d'Eurosite.

À la SIFA, un nouveau bulletin d'entreprise

La SIFA était une usine de chimie-pharmacie. La production phare était alors vantée sur les spots publicitaires du style : « La lessive aux enzymes gloutons qui nettoie tout. » J'étais affecté à un atelier de préparation de pommade, seul avec une ouvrière énergique d'une cinquantaine d'années, dure à la tâche mais pas du tout contestataire. En assumant ma tâche, je m'en fis respecter. Très vite, dès la fin de mon préavis, je sortis un bulletin d'entreprise appelé *Front ouvrier*. Suite à l'interdiction de Voix ouvrière, nous avions décidé que les camarades devaient se débrouiller pour continuer à sortir les anciens bulletins d'entreprise sous un nom qu'ils choisiraient, d'écrire l'éditorial et les échos généraux.

Ce bulletin à peine sorti, je fis le tour des militants de l'usine auprès de qui je trouvai un accueil enthousiaste. Le secrétaire de la CGT-ouvriers, ultra-majoritaire chez les ouvriers, et la secrétaire du syndicat CGT-mensuels-Etam

(c'était et c'est une politique de la CGT de flatter le corporatisme et de créer à part des syndicats employés, techniciens et maîtrise), manifestèrent leur accord avec mes idées. Tous les deux se dirent d'accord pour m'aider à sortir le bulletin et, en plus, le secrétaire de la CGT-ouvriers me demanda des journaux, notre hebdomadaire, pour le vendre largement dans les ateliers. Ils avaient tout à fait conscience de la politique du PC et de la CGT et ils s'étaient battus pour mener le plus loin et le plus longtemps possible la grève dans l'usine. Ils avaient eu pour cela le soutien des deux techniciens responsables de la CFDT. Je leur proposai de former un comité d'action révolutionnaire sur l'usine et les quatre dirigeants syndicaux manifestèrent leur accord. Leur adhésion fut rendue publique par un tract moins d'un mois après mon embauche, sans que j'aie pu prouver quoi que ce soit à ces militants. Je n'avais pour moi que ma jeunesse et mon enthousiasme. Mais telle était la situation un peu partout en France.

Les possibilités de la situation

Si la situation n'était pas révolutionnaire, mai 1968 avait éveillé à la politique des centaines de milliers de jeunes, et parmi eux des dizaines de milliers de travailleurs, jeunes et moins jeunes, attirés par l'extrême gauche qui exprimait les espoirs de ceux qui souhaitaient changer radicalement les choses. Il y avait là peut-être la possibilité de poser les bases d'un parti regroupant dans une structure commune ces dizaines de milliers de travailleurs à la gauche du PCF. Ce n'aurait pas été encore le parti dont la classe ouvrière a besoin, mais cela aurait pu en ouvrir la voie. La base militante était là pour la première fois depuis que le stalinisme avait mis sa chape de plomb sur le mouvement ouvrier. Mais il aurait aussi fallu que chaque groupe d'extrême gauche ait été capable de ne pas se croire le centre du mouvement, ait été responsable envers lui et ait été capable de réfléchir en fonction des intérêts généraux du mouvement ouvrier. Nous avons proposé un regroupement des révolutionnaires

pour accueillir les travailleurs éveillés à l'esprit révolutionnaire qui ne voulaient pas choisir une chapelle plutôt qu'une autre. En vain. Et pourtant cette attente était là. C'est ce que je vérifiais à la SIFA, ainsi qu'au comité d'action révolutionnaire d'Aubervilliers.

Les pressions du PCF pour reprendre la main

D'ailleurs le PCF de la SIFA sentait le danger et, après avoir laissé faire sans réagir pendant plusieurs semaines, craignant de perdre définitivement le contrôle sur le camarade secrétaire de la CGT-ouvriers, très populaire dans l'usine, il partit à l'offensive. À l'époque (et jusqu'au début des années 1990), partout où il le pouvait, le PCF avait des cellules d'entreprise. Le secrétaire de la cellule d'entreprise était le plus souvent différent du responsable CGT, afin que le parti exerce un contrôle politique «indépendant», pas soumis à la pression des travailleurs, sur le ou les responsables CGT. À la SIFA, le secrétaire du PCF était un homme d'appareil assez froid, un vrai stalinien, qui avait un sens poussé des intérêts d'appareil de son parti. J'ai eu l'occasion de le rencontrer, y compris dans des réunions du comité d'action où il vint, dans la période où il faisait profil bas pour garder le contact avec les responsables CGT.

Mais il a préparé patiemment sa riposte, en battant le rappel de ses troupes au sein de la CGT. Et finalement il s'est senti assez fort pour convoquer une assemblée générale du syndicat ouvrier et poser un ultimatum au secrétaire du syndicat qui, disait-il, ne pouvait pas utiliser son crédit de responsable syndical pour vendre *Lutte ouvrière* dans les ateliers. Il faut dire qu'il en vendait plusieurs dizaines chaque semaine. En clair, ou il arrêtait cette vente, ou on devrait lui retirer son poste de secrétaire du syndicat.

Le camarade fut d'abord surpris de cette attaque qu'il n'avait pas vu venir, et surtout il en fut blessé humainement. Il préféra céder et prendre l'engagement demandé par le secrétaire du PCF. Il me raconta son assemblée, qui l'avait vraiment affecté, et me dit: «Ce n'est pas grave, j'ai trouvé

un camarade, ouvrier de fabrication, qui va prendre le relais pour la vente du journal. »

Et c'est ainsi que je fis la connaissance de ce camarade, ouvrier d'une cinquantaine d'années, qui avait été véritablement gagné aux idées révolutionnaires par le mouvement et qui y restera fidèle, même après son départ en province. Il faisait participer toute sa famille, qui habitait les 4000 à La Courneuve, à la confection des banderoles pour les manifestations, nombreuses à cette époque. Dans l'usine, comme à l'extérieur, la préoccupation des travailleurs restait très politique.

L'attente d'une initiative unitaire capable de regrouper tout le courant à gauche du PCF était palpable. Les meetings de Lutte ouvrière sur le sujet regroupèrent plus de 1 500 personnes à la Mutualité. Mais les semaines et les mois passaient et nos propositions ne recevaient aucune réponse, en particulier de la Ligue communiste qui était l'organisation qui avait regroupé le plus de monde autour d'elle, et qui s'en contentait.

À nouveau licencié

Au printemps 1969, c'est ma participation à un arrêt de travail revendicatif sur l'usine, organisé par la CGT, qui allait précipiter mon départ de la SIFA. En effet, lors de ce débrayage, je pris la parole pour dire quelques mots fatals. Deux semaines plus tard, je recevais une lettre de licenciement, avec comme motif « Prise de parole illégale, n'étant pas délégué, au cours d'un débrayage ». À l'époque, il n'y avait aucune procédure de licenciement, ni véritablement de motif à donner. Quant aux Prud'hommes, ils étaient quasi inexistants. Les démarches faites auprès du chef du personnel par le secrétaire de la CGT furent vaines. Quant au PCF, il mit tout son poids pour que rien de collectif ne fût fait. Je me retrouvais donc à devoir aller chercher du travail ailleurs. Ce qui ne posa aucune difficulté.

Les militants que j'avais rencontrés avaient véritablement espéré, mais en vain, la naissance d'une alternative

politique à la gauche du PCF, regroupant tous ceux qui s'étaient reconnus dans le mouvement. Ces camarades, secrétaires des deux syndicats CGT, continuèrent à m'aider pour la sortie du bulletin *Front ouvrier*, mais l'enthousiasme du début n'était plus là. J'ai gardé un contact fraternel avec le secrétaire du syndicat ouvrier jusqu'à la fermeture de la SIFA en 1972, après son rachat par Roussel-Uclaf. Puis, la fédération de la chimie CGT lui a proposé de devenir permanent. Des années plus tard, on s'est rencontré place de la République à Paris, lors d'une manifestation. Il m'a demandé ce que je faisais. Je lui ai répondu : « Je suis toujours révolutionnaire. » Lui m'a dit : « Eh bien tu vois, moi je suis devenu un bureaucrate, qui trahit et qui vend les ouvriers. » Je sentais à travers sa déclaration cynique comme un grand désespoir. Et je me suis dit : quel gâchis !

La campagne municipale de 1971

Lutte ouvrière avait passé un accord avec le PSU pour présenter dans plusieurs grandes villes des listes communes aux élections municipales de 1971. Nous avions déjà engagé avec le PSU une campagne commune sur les transports en commun de la région parisienne. Le PSU était encore sur la lancée de sa politique d'ouverture au mouvement de mai 1968. À Aubervilliers, la liste s'appelait Aubervilliers aux travailleurs, ce qui rendait fou le PCF, hégémonique sur la ville. Cette liste était en grande majorité composée des sympathisants que nous avions gagnés au travers du comité d'action révolutionnaire. C'en était, en quelque sorte, la conclusion. Cette campagne fut joyeuse, et même empreinte parfois d'une franche rigolade. Ce fut le cas lors de nos deux grandes initiatives publiques. Nous avions prévu d'accrocher des panneaux représentant des escargots à l'arrière des bus, qui d'ordinaire se traînaient entre la porte de la Villette et les Quatre-Chemins. Mais voilà que, pour la première fois depuis longtemps, les bus n'étaient ralentis par aucun embouteillage. Et, du coup, la quarantaine de manifestants mobilisés couraient désespérément après les bus pour tenter

d'y accrocher les panneaux. La deuxième grande initiative consista à poser symboliquement la première pierre de la station de métro des Quatre-Chemins, promise depuis des décennies ! Mon copain Bernard, qui se targuait d'être bricoleur, avait amené les pavés, le ciment et l'eau, mais il avait oublié qu'il fallait aussi du sable. Aussi, si le discours improvisé tenait debout, il en était tout autrement de la construction qui resta inachevée, pour encore quelques années.

Malgré ces petits cafouillages, la liste recueillit plus de 10 % des voix.

Un nouveau rapport de force avec le patronat

En 68, la classe ouvrière avait pris goût à la contestation et une multitude de grèves marquèrent la période, jusqu'en 1974. Le patronat et l'État, conscients du nouveau rapport de force, firent régulièrement de nouvelles concessions, bien plus importantes que ce qui avait été accordé à l'issue de la grève de mai 1968. Le patronat cédait bien souvent sans grande résistance aux revendications salariales et une série de nouveaux droits furent concédés aux travailleurs. En 1970, la mensualisation, accompagnée du maintien du salaire en cas de maladie ou d'accident, fut étendue à tous les ouvriers qui ne bénéficiaient jusque-là que des indemnités données par la Sécurité sociale. Les procédures de licenciement individuelles et collectives furent codifiées. En juillet 1973, furent institués les entretiens avant licenciement et la notion de licenciement sans cause réelle et sérieuse. Puis les pouvoirs des conseils des Prud'hommes furent renforcés et les travailleurs s'adressèrent de plus en plus à eux. Le temps de travail diminua régulièrement et l'âge de la retraite fut, de fait, avancé.

Les syndicats connurent tous un afflux de nouveaux syndiqués et l'État leur accorda de nouveaux droits et une protection accrue pour les militants. Dans cette période d'après 68, alors que la CGT continuait souvent à jouer le rôle de modérateur social, la CFDT a bénéficié de l'afflux de beaucoup d'ouvriers contestataires et de nombreux

militants d'extrême gauche. L'appareil de la CFDT, tout en ouvrant les portes, n'était pas plus révolutionnaire que la CGT, mais cette ouverture eut un impact durable dont la CFDT mit bien longtemps à se débarrasser.

Sur le plan politique, l'afflux militant vers l'extrême gauche, incapable d'offrir une alternative crédible et rassembleuse aux travailleurs, se tarit peu à peu au fil du temps et le PC récupéra une bonne partie de ceux qui avaient regardé un temps vers l'extrême gauche.



OFFRE D'EMPLOI

POUR

AULNAY-sous-BOIS

15 kms avant PARIS

1.500 mètres de la Route PARIS-MEAUX

HOMMES ROBUSTES

SANS CONNAISSANCES SPÉCIALES

sont demandés par :

IDEAL - Standard

Très importante fabrique d'appareils de Chauffage Central et de Cuisine

- SALAIRES ÉLEVÉS
- PRIMES
- CANTINE
- AVANTAGES SOCIAUX

Eventuellement transport assuré dans région non desservie.

ÉCRIRE OU SE PRÉSENTER A :

IDEAL - Standard

Avenue de Saint-Germain

AULNAY-sous-BOIS (S.-&-O.)

IMP. LALLEMENT - CLICHY



Coulée d'une baignoire en fonderie, chez Ideal-Standard.

À Ideal Standard (1969-1975)

Embauché à Ideal Standard

Au printemps 1969, je me présentai à l'usine Ideal Standard d'Aulnay-sous-Bois, où travaillaient près de 3000 personnes. Le camarade qu'on appelait Pommier y travaillait au Montage, en équipe, déjà depuis plusieurs mois. Par ailleurs, un autre camarade, Yves, allait y être aussi embauché quelques mois plus tard en tant qu'ingénieur spécialiste de fonderie.

L'usine appartenait au trust américain American Standard, qui y fabriquait des chaudières à mazout en fonte, dans un cycle complet de fabrication, depuis la fonte jusqu'à la livraison du produit fini. Sous l'appellation Ideal Standard, il possédait en France trois autres usines, à Dole, Autun et Dammarie-les-Lys, ainsi qu'un siège social, boulevard Haussmann à Paris. Ideal Standard contrôlait en France plus de la moitié du marché des chaudières, des radiateurs et des produits sanitaires en céramique. Le trust mondial American Standard avait des usines dans le monde entier, avait et garde une position dominante aux États-Unis.

Les travailleurs émigrés d'Afrique noire et d'Afrique du Nord étaient concentrés dans les ateliers dépendant de la fonderie, où le travail était le plus dur. Si dur que les tombes des ouvriers polonais qui y avaient laissé leur peau occupaient une bonne partie du cimetière du quartier, celui de Nonneville.

Il y avait aussi dans l'usine une forte colonie portugaise. On y côtoyait des ouvrières et de nombreux jeunes travailleurs français. C'étaient des jeunes ouvriers des quartiers très populaires qui, pour beaucoup, avaient eu des rapports conflictuels avec la police. « Emprunter » une voiture était

quelque chose de banal dans leur quartier et la « récupération individuelle » une tradition amplement répandue dans l'usine.

La cellule du PC était dirigée par un ouvrier professionnel du Modelage, connu pour son racisme. La CGT, sous son contrôle, était majoritaire dans le collège ouvrier (65 % des voix aux élections professionnelles). FO, la CFDT et la CGC étaient représentées.

Non seulement le travail était très dur, mais les horaires étaient éprouvants. Les ateliers de fabrication commençaient à 4 heures du matin et les équipes de 2x8 étaient plutôt de 2x9, car les horaires de travail dépassaient largement les 40 heures. Le car qui venait de Crépy-en-Valois partait à 3 heures. Je fus embauché comme OS, au magasin de pièces détachées, en horaire de journée, chargé d'enregistrer la rentrée des pièces. C'était bien commode, car je pouvais faire mon travail en quelques heures et passer pas mal de temps discrètement dans les ateliers.

La grève de mai-juin 1968 avait opéré un véritable bouleversement dans les consciences ouvrières. L'usine avait été l'une des dernières à reprendre le travail, seulement à la fin juin. Les travailleurs avaient gagné dans cette grève la conscience de leur force et un sentiment de fierté et de dignité, en particulier les travailleurs immigrés, très fortement majoritaires. Ces derniers allaient se sentir confortés par des événements internationaux : la mort de Nasser en 1970, le combat des Palestiniens, la résistance arabe dans la guerre du Kippour en 1973 et la révolution des Œillets au Portugal en 1974.

Je rentrai très vite en contact avec un jeune travailleur des bureaux qui s'était affiché comme opposant de gauche à la ligne CGT-PC pendant la grève et était déjà haï par les dirigeants CGT. Il rejoignit Lutte ouvrière. On l'appelait Prunier. Il participa au bulletin qui fut rapidement lancé, sous le nom de *L'Unité prolétarienne*. Avec Pommier et Yves nous avons très vite gagné deux autres jeunes, ouvriers en fabrication.

Mais, dès le 21 octobre 1969, deux de nos camarades furent exclus de la CGT : Pommier, qui l'avait rejointe depuis son embauche il y avait quelques mois, et Prunier qui y était depuis des années et avait eu un temps des responsabilités. La fédération de la métallurgie et l'union départementale avaient tenu à donner leur aval à cette exclusion de dangereux révolutionnaires. Tout le personnel et la direction en furent informés par un tract dans lequel la CGT les accusait d'être les rédacteurs de notre bulletin. Ce qui était du pain béni pour la direction. Du coup quelques mois plus tard la direction a sévi. Elle s'est servie d'un prétexte pour licencier Prunier, Nous n'avons rien pu faire pour empêcher son licenciement, mais il continua à militer ailleurs : il se fit embaucher chez Norton à La Courneuve, et il nous aida à y démarrer un nouveau bulletin.

Au début, le PC tenta de s'opposer à la diffusion du bulletin. Le secrétaire du PC voulut s'en prendre à une jeune camarade qui assurait seule la diffusion à l'entrée de l'usine. Un attroupement s'est tout de suite formé et un grand ouvrier africain a soulevé le secrétaire du PC en lui disant : « Tu laisses tranquille la petite ! » Le récit de l'incident dans le bulletin calma définitivement les ardeurs belliqueuses du PC. Mais le PC et la CGT, à défaut de jouer les gros bras, jouèrent l'air de la calomnie pendant toutes les années qui suivirent. Yves fut traité d'ancien de l'OAS, et moi de meneur juif et d'agent du Mossad (pour essayer de contrer nos appuis chez les travailleurs d'Afrique du Nord) ; je fus même accusé de sortir avec la fille du PDG, qui avait 7 ans à l'époque. Ces calomnies n'eurent aucun effet sur les travailleurs.

Des grèves à répétition

Ce qui a marqué la vie de l'usine de 1969 à 1975, c'est le nombre incroyable de grèves qui s'y sont déroulées. Au plus fort, il y avait une grève sectorielle au moins une fois par trimestre, voire par mois.

La première grève à laquelle j'ai participé eut lieu avant même que je sois syndiqué. Ce fut la grève massive de tous les travailleurs maghrébins et africains pour protester contre l'insulte raciste proférée par un chef d'atelier contre l'un de ses ouvriers. Cette grève pour la dignité démarra spontanément, dans l'indifférence, voire l'hostilité, des syndicats. Elle paralysa en quelques heures toute l'usine. La direction tenta de mettre fin à la grève en faisant intervenir le consulat d'Algérie. En vain.

Le porte-parole de la grève fut un jeune travailleur marocain, assez cultivé (qui n'allait pas rester longtemps dans l'usine), avec qui j'eus un contact fraternel. Je fus le seul Français à prendre la parole devant plusieurs centaines de grévistes, pour les soutenir. Ce fut très remarqué et me gagna l'estime de bon nombre de ces travailleurs. Après trois jours de grève totale, les grévistes obtinrent entière satisfaction : le chef d'atelier fut obligé de présenter ses excuses devant des centaines d'ouvriers.

Peu de temps après, les travailleurs du magasin où je travaillais entamèrent une grève sectorielle, qui aboutit rapidement à une augmentation de salaire.

Après un an de présence, j'eus pour la première fois un poste de délégué. La CFDT accepta de m'accueillir. Notre camarade ingénieur, Yves, y était déjà syndiqué. Et notre camarade Pommier nous y rejoignit. Militer à la CGT n'était tout simplement pas envisageable, tellement elle était mobilisée dans la chasse aux gauchistes.

Immédiatement, j'eus à intervenir dans toute une série de grèves de secteur. La CGT désertait ce terrain. Mais ces grèves sectorielles nous posaient un problème. Nous tentions de convaincre les travailleurs de l'avantage de se regrouper, au nom de leurs intérêts communs, dans une lutte commune. Mais chaque grève sectorielle, aussi limitée fût-elle, permettait aux grévistes d'obtenir des augmentations et la satisfaction de diverses revendications. Bien sûr, nous avions pour souci de faire respecter la plus grande démocratie en faisant tout voter.

Nous vécûmes une scène les plus baroques lors de la grève du Noyautage. C'était l'atelier où se préparaient les noyaux en sable à mettre dans les moules pour y couler la fonte. Une fois l'atelier en grève à cent pour cent, nous sommes tous allés voir le chef de service qui n'était autre que notre camarade Yves, qui nous a donné satisfaction en nous transmettant la réponse de la direction. Heureusement pour lui, il fut plus tard muté à un poste technique.

Pressions contre des militants

En tant que cadre, Yves eut quand même droit à une agression en règle au sortir de chez lui un matin. Un des responsables de fabrication s'était fait casser la figure dans une rue à Aulnay. Les mœurs des travailleurs pouvaient être rudes à l'époque. Nous n'y étions absolument pour rien. Mais ce cadre, d'extrême droite, nous attribua la chose et, pour se venger, il envoya ses copains gros bras faire la fête à notre copain, cadre et de Lutte ouvrière, et donc doublement fautif. Par chance, Yves ne s'en sortit pas trop mal.

Avec ces grèves qui se suivaient, le syndicat CFDT se renforçait (après 1973 la CFDT fera jeu égal avec la CGT aux élections professionnelles). La direction voulut se débarrasser de moi en tentant de me dégoûter. Je fus viré de mon poste bien tranquille au magasin et muté aux « travaux neufs ». En général, ceux qui étaient mutés là démissionnaient. C'est ainsi que, après que la direction eut arrêté certaines fabrications, elle y muta plusieurs centaines d'ouvriers qui partirent en quelques mois. Marteau-piqueur à la main, je devais défoncer des murs de plusieurs mètres de hauteur ou des sols en béton armé. La punition a duré des mois, et je rentrais le soir dans un état assez pitoyable. Ce qui était drôle à l'usine, c'est que quand je me présentais au service du personnel pour une réclamation, souvent on ne me reconnaissait pas, recouvert que j'étais de poussière blanche. À la fin, c'est la direction qui capitula et qui me transféra dans un petit atelier tranquille de réparations.

Votes sur les revendications et sur la grève

Sur le plan syndical, nous avons pu imposer le principe d'assemblées générales pour décider des revendications, des actions et de leur conduite. Ainsi c'est une grande assemblée de plus de 500 travailleurs qui se prononça sur la revendication de salaire à présenter. La CGT défendait les augmentations en pourcentage et nous les augmentations uniformes. Quand je fis voter à la fin du débat, il y eut 90 % de voix pour les augmentations uniformes. Du coup, la CGT s'abstint de participer à de telles assemblées.

Nous défendions le principe du vote à main levée pour tout ce qui relevait de l'action. Je dois avouer que j'ai dérogé une fois à ce principe. Face aux grèves sectorielles, en 1971, le responsable Force ouvrière se déclara partisan d'une grève générale de l'usine pour obtenir une augmentation de salaire conséquente. Mais il voulait que cela soit avalisé par un vote à bulletins secrets dans toute l'usine. Nous avons convoqué des assemblées de travailleurs sur le sujet mais à chaque fois, même à plusieurs centaines, ils se sentaient trop peu nombreux pour se lancer dans la grève. Finalement, nous avons accepté la proposition de FO. Il faut dire que ce vote plut beaucoup aux ouvriers, dont beaucoup votèrent avec enthousiasme pour la grève… à condition que tout le monde vote pour. Tout le monde vota, y compris les bureaux. Mais il n'y eut que 40 % de votes en faveur de la grève, ce qui surprit le responsable de FO.

Drôle de victoire

Les choses ne sont pas toujours simples dans la lutte de classe. En Fonderie, deux ouvriers en étaient venus aux mains pour des broutilles. L'un, originaire d'Afrique du Nord, déclencha les hostilités, l'autre, du Portugal, sut riposter. La direction décida de licencier immédiatement le premier (il n'existait aucune procédure à cette époque), l'ouvrier qui avait déclenché la bagarre. Réaction spontanée des ouvriers de la Fonderie, très vite rejoints par des

centaines d'autres ouvriers. Je rejoignis les grévistes avec d'autres délégués de la CFDT. J'organisai un peu les choses pour faire grossir le cortège et pour exiger l'annulation du licenciement. La direction, affolée, vint à notre rencontre. Un des ouvriers marocains à l'initiative de la grève interpella le directeur en dénonçant l'injustice de ce licenciement : « Comment pouvez-vous comme ça choisir qui est coupable et le licencier ? », déclara-t-il. Le directeur sauta sur l'occasion et lui répondit : « Je suis d'accord avec vous, c'est injuste, on va les licencier tous les deux. » Je protestai immédiatement contre cette grossière manœuvre, mais en vain. Car aussitôt le camarade qui avait interpellé le directeur approuva « cette bonne proposition » et lança aux centaines d'ouvriers rassemblés : « C'est bon, ils sont licenciés tous les deux, on reprend le travail. » Et c'est ce qui se passa. Drôle de victoire au goût amer.

Coup monté des flics

Le poids de la CFDT d'Ideal Standard, la plus grande usine du secteur, avec le plus grand nombre de syndiqués, m'amena à assumer le poste de secrétaire de l'union locale CFDT d'Aulnay-sous-Bois. À ce titre, j'avais eu à me confronter avec la police, lors d'une descente de police dans un des foyers de travailleurs immigrés proches de l'usine. Et voilà qu'à la suite d'une altercation avec un policier à propos de ma 2CV mal garée, place de la Gare à Aulnay, je me suis retrouvé au poste. La police m'a alors accusé d'avoir voulu écraser un policier avec ma voiture. Le policier se fit prescrire un arrêt de travail et je fus convoqué au tribunal correctionnel pour coups et blessures volontaires. Ces mensonges éhontés – j'avais toute une série de témoins – provoquèrent non seulement l'indignation dans l'usine, mais dans tout le milieu syndical CFDT du département. Le jour du procès, la salle était partagée entre plus de cent policiers et autant de syndicalistes. Le procès tourna à la confusion du policier, qui n'avait aucun témoin et qui fit des déclarations incohérentes. Et le jour du verdict, alors qu'on

attendait dans la salle, on entendit les juges se disputer à haute voix dans une pièce à côté : « C'est une affaire bidon, un coup monté, on ne peut pas cautionner ça », disait l'un. L'autre répondait : « Mais il y a un certificat médical, il faut bien qu'on en tienne compte. » Finalement les charges furent abandonnées et je fus condamné à une amende pour infraction au Code de la route.

La grève de Girosteel

En février 1972, des militants de la CFDT du secteur Le Bourget-La Courneuve me contactèrent pour que je réponde à l'appel à l'aide de la section syndicale CFDT de l'usine Girosteel au Bourget. Cette usine de la métallurgie de 150 travailleurs, en très grande majorité des travailleurs émigrés, était entrée en grève principalement pour les salaires – ils réclamaient une augmentation d'un franc de l'heure et un treizième mois – et pour la réintégration d'un ouvrier, licencié pour avoir fait appel à un délégué de la CFDT, seul syndicat dans l'usine.

Avec leurs délégués, les ouvriers grévistes avaient répondu aux manœuvres de leur patron en décidant d'occuper l'usine et d'interdire le travail aux quelques non-grévistes. L'immense majorité des grévistes étaient des travailleurs immigrés, en majorité d'Afrique du Nord, mais le délégué CFDT que les grévistes s'étaient donné comme porte-parole était un travailleur africain du Mali.

Nous avons eu une grande discussion avec les délégués et les travailleurs les plus engagés dans le mouvement sur les moyens les plus efficaces pour faire céder le patron. Bien sûr, s'ils voulaient avoir une chance de gagner, il fallait qu'ils soient décidés à tenir le temps nécessaire. Cette détermination, ils l'avaient. Mais il fallait ne pas rester à camper dans l'usine ; il fallait sortir de l'isolement en s'adressant aux autres travailleurs de la région, le plus largement possible, pour les informer et obtenir leur soutien moral et financier. Ils en furent convaincus et un premier appel fut lancé pour un premier rassemblement devant l'usine. Celui-ci réunit



Derrière la banderole de leur comité de grève, le cortège des grévistes de Girosteel aux obsèques de Pierre Overney.



Conférence de presse du comité de grève de Girosteel.

près de 200 travailleurs, dont une bonne délégation de travailleurs africains venus de foyers de travailleurs. C'est d'ailleurs à cette occasion que je pris contact avec l'un d'eux qui fut plus tard à l'origine de l'UATCI, l'Union africaine des travailleurs communistes et internationalistes.

Nous pensions qu'il était nécessaire d'élire un comité de grève, même si la CFDT était le seul syndicat dans l'usine et même si les instances de la CFDT, syndicat de la métallurgie et union départementale, soutenaient activement la grève. Malgré les réticences du permanent CFDT des métaux, une fois les animateurs de la grève convaincus, le comité de grève fut élu et j'en faisais partie. Comme souvent, certains se demandaient l'utilité de mettre en place, indépendamment de la représentation syndicale, une direction émanant des travailleurs. Par la suite, tout le monde suivait avec fierté la banderole du comité de grève. Et chacun vérifia qu'apparaître devant les travailleurs des autres usines sous ce sigle, et pas simplement comme porte-parole d'une boutique syndicale, permettait de mieux faire comprendre ce que voulait dire l'union des travailleurs dans la lutte.

Cette grève avec occupation fut combattue par l'État, qui envoya les CRS pour évacuer l'usine, et par l'UIMM, le syndicat patronal de la métallurgie, qui assura le financement de l'entreprise pour l'aider à résister à la grève. Les grévistes ne furent pas découragés par cette intervention des CRS et obtinrent un local de la municipalité de droite du Bourget, où ils se réunissaient chaque jour. Cette grève longue et déterminée eut un retentissement bien au-delà de l'entreprise et du secteur. Les grévistes de Girosteel s'adressèrent à des milliers de travailleurs des usines de la métallurgie, de la CEM au Bourget à Dassault à Saint-Cloud, qui leur manifestèrent leur solidarité financière et morale, ce qui leur permit de tenir plus de deux mois.

Les grévistes décidèrent aussi de participer à la principale manifestation politique de la période, l'enterrement du militant maoïste Pierre Overney. Jeune ouvrier licencié par la direction de Renault, il était venu distribuer un tract et

fut abattu devant les portes de l'usine de Billancourt par un des agents de sécurité de Renault, Tramoni. L'enterrement de Pierre Overney fut la dernière grande manifestation de la mouvance de l'extrême gauche et regroupa plusieurs dizaines de milliers de manifestants. Tous les grévistes de Girosteel étaient regroupés derrière la banderole du comité de grève.

Le soutien qu'a reçu cette grève s'explique bien sûr par la période d'après-68. Les travailleurs se sentaient naturellement du côté de ceux qui se battaient contre le patronat. Il y avait une solidarité de classe naturelle. Les travailleurs des usines tenaient à encourager leurs camarades en lutte.

La grève fut marquée de bout en bout par son caractère profondément démocratique, et bien sûr par la détermination farouche des grévistes qui finirent, après deux mois et demi de grève, par l'emporter et obtenir la plupart de leurs revendications, y compris la réintégration de l'ouvrier licencié. Cela fut considéré comme une victoire, non seulement par les grévistes de Girosteel, mais aussi par bien d'autres travailleurs.

La grève du montage B

La grève éclata le 20 octobre 1972 dans un atelier d'Idéal Standard, le montage B. Il regroupait plus de 120 ouvriers qui assuraient le montage de toutes les chaudières et leur mise en service. Sans eux, pas de chaudières !

Elle démarra à la suite d'un simple accrochage verbal à propos des salaires entre les ouvriers et le chef de service. Pour la CFDT, j'assistais à cette réunion, avec le responsable CGT de l'usine. Celui-ci eut le malheur de dire aux ouvrières et aux ouvriers qu'il ne fallait surtout pas faire grève, ce qui les mit et en colère et les convainquit de se mettre immédiatement en grève. Nous avons appelé tout l'atelier à se réunir pour discuter aussi bien des revendications que des moyens de faire reculer la direction et de la nécessité d'organiser la grève en élisant un comité de grève chargé d'appliquer les décisions prises par l'ensemble des grévistes. Il était

composé de six personnes, dont deux ouvrières – qui furent les plus déterminées et qui prirent l'habitude de prendre la parole – et moi-même. Le comité de grève se réunissait deux fois par jour et soumettait ses propositions à l'assemblée quotidienne des grévistes.

Face aux tentatives du chef de service de remettre au travail les quelques non-grévistes, alors que les chaînes de montage étaient complètement à l'arrêt, les ouvrières grévistes prirent les choses en main et rallièrent à la grève tous les non-grévistes.

Il fallut combattre l'illusion que la direction allait céder facilement sur les salaires parce que l'atelier avait une place stratégique. La première tâche était d'essayer d'étendre le mouvement au reste de l'usine. C'est à quoi le comité de grève s'est employé.

Nous avons convoqué une assemblée générale de toute l'usine pour débattre de cette perspective. Plusieurs centaines de travailleurs de tous les ateliers de fabrication répondirent à l'appel du comité de grève. Si les ouvriers se disaient totalement solidaires de leurs camarades du montage B, ils hésitaient à se lancer dans la grève, d'autant que du coup l'activité de l'usine était au ralenti. Mais, après une semaine de grève, la contagion atteignit l'atelier de peinture qui se mit spontanément en grève, malgré l'opposition farouche de la CGT, dont cet atelier était le fief. Il y eut un vrai vent de panique à la direction de l'usine et le moral des grévistes du Montage fut regonflé à bloc.

Face au danger de généralisation de la grève, la direction céda aux seuls grévistes de la Peinture une augmentation de 35 centimes de l'heure, sur les 50 centimes qu'ils réclamaient comme les grévistes du Montage. Payés pour leurs deux jours de grève, les grévistes de la Peinture reprirent le travail.

La direction, voulant briser la grève du montage B, mit en lock-out un atelier de 180 travailleurs. La CGT tenta de monter les ouvriers lockoutés contre les grévistes, qu'ils traitèrent de privilégiés et d'irresponsables. En vain. Au

contraire, un vent de révolte souffla sur l'usine et la direction mit fin au lock-out.

La grève, unanime, marqua par son caractère militant. Les grévistes organisèrent des rassemblements réguliers dans l'usine pour garder le lien avec leurs camarades et pour maintenir la pression sur la direction.

Le comité de grève organisa des collectes régulières au sein de l'usine et des déplacements de grévistes vers toute une série d'entreprises de la région parisienne, informant de la grève, de ses revendications, et demandant le soutien financier des travailleurs. Tout fut organisé et préparé par les grévistes eux-mêmes, qui n'hésitaient pas à se rendre de l'autre côté de la région parisienne en mobylette (à l'époque, beaucoup d'ouvriers n'avaient pas de voiture). Malgré les appels de la CGT de certaines entreprises à ne pas donner aux grévistes « manipulés par les gauchistes », l'accueil fut partout chaleureux et les collectes fructueuses : elles permirent dde compenser une bonne partie des pertes de salaire des grévistes.

Les grévistes faisaient feu de tout bois. Ils demandèrent son soutien au syndicat européen de la métallurgie, qui se fendit d'un message de solidarité et d'un article sur la grève du montage B dans son magazine européen. Tout réformistes qu'ils étaient, les syndicalistes allemands qui contrôlaient la Confédération européenne des syndicats, avaient connu une vague puissante de grèves en Allemagne en 1969, (et dans bien d'autres pays comme l'Italie). Et ce réveil de la classe ouvrière européenne marquait la période.

La dernière offensive de la direction tourna au fiasco. Elle tenta d'interdire l'entrée de l'usine aux grévistes, en mobilisant des vigiles privés. Les grévistes déjouèrent le blocage et firent appel à la solidarité du reste de l'usine. Un des secteurs les plus importants, autour de l'Usinage, qui regroupait le tiers des ouvriers de l'usine, adopta à l'unanimité un ultimatum adressé à la direction : ou celle-ci garantissait la liberté des grévistes, ou ils se mettaient en grève

illimitée. Même la CGC s'opposa fermement à la tentative de la direction d'utiliser l'encadrement contre les grévistes.

La contagion de la grève du Montage atteignit enfin l'usine de Dammarie-les-Lys, près de Melun, où les 1 200 travailleurs firent grève une semaine sur la même revendication salariale. Pour faire retomber la tension, la direction générale accorda aux 7 000 travailleurs du groupe le paiement d'une demi-heure supplémentaire par semaine pour le même horaire de travail.

Tout ce soutien moral et matériel, dans l'usine et hors de l'usine, contribuait à renforcer les grévistes. Au bout de 33 jours de grève, constatant que la combativité des grévistes ne faiblissait pas, la direction proposa un compromis qui fut considéré comme acceptable par les grévistes. Le jour de la reprise, les grévistes défilèrent dans l'usine, drapeau rouge en tête. Cette grève, par sa détermination et la façon dont elle avait été menée, constituait une victoire morale incontestable.

Parenthèse sur la CFDT

La grève de Girosteel et celle du montage B à Ideal Standard allaient être très populaires au sein du syndicat CFDT de la métallurgie de la région parisienne, aux réunions duquel j'étais délégué par notre section syndicale d'Ideal Standard. J'ai refusé le poste de secrétaire du syndicat qui me fut proposé à cette époque par les militants, mais j'acceptai celui de secrétaire adjoint du syndicat Nord de la métallurgie, qui n'était pas, lui, un poste de permanent. J'allai du coup représenter le syndicat au congrès confédéral de 1973, à Nantes, où sur les conseils de Vic-Pierre Bois je défendis dans mon intervention la présence indispensable des militants politiques dans le syndicat.

La CFDT voulait changer de cap et clairement se recentrer. Edmond Maire venait de succéder au secrétariat général à Eugène Descamps, qui avait déchristianisé la CFTC et qui avait conduit la politique d'ouverture pendant le mouvement de 1968. Au début du congrès, Edmond Maire est

venu s'asseoir à notre table, où il y avait un bon nombre de militants attachés aux combats ouvriers. Calmement mais sans détour, Maire y défendit sa nouvelle politique, en déclarant qu'il était temps d'abandonner les anciennes chimères, de tourner la page des luttes et de renforcer un syndicat de proposition (un air que saura reprendre la CGT, elle aussi). Il annonça fermement qu'il allait recentrer la confédération, que ça plaise ou pas.

J'ai accepté, à la demande de délégués qui composaient cette « gauche », de défendre devant le congrès un amendement à la résolution générale, qui proposait de mettre en avant les augmentations uniformes de salaire (ce que nous défendions à l'époque, en commun avec la LCR), revendication à laquelle s'opposait la confédération. Cet amendement regroupa 26 % des voix. Après le congrès, Edmond Maire a tenu sa promesse de recentrage.

Perte de nationalité et… quelques nouveaux droits pour les travailleurs immigrés

L'année 1973 concluait une période pendant laquelle des millions d'ex-citoyens français, venant des ex-colonies françaises, devinrent des travailleurs immigrés au regard de la loi française. C'étaient les remerciements de la métropole impérialiste envers ceux qu'elle avait maltraités pendant des décennies. Les travailleurs d'Ideal Standard venaient dans leur majorité de ces ex-colonies. La dernière séquence toucha les travailleurs émigrés d'Afrique noire. Tous ceux qui n'arrivèrent pas à faire valider avant juillet 1973 leur demande pour garder la nationalité française (ou ne voulurent pas le faire), comme leurs camarades d'Algérie du Maroc ou de Tunisie avaient dû le faire avant eux, furent considérés comme des citoyens étrangers, avec tous les problèmes qui en découlèrent, carte de séjour à faire renouveler, tracasseries en tout genre, qui ne feront que s'intensifier au fil du temps. Ce fut un grand sujet de discussion cette année-là avec ces camarades dans l'usine.

Malgré tout, la loi accorda aux travailleurs émigrés, bien tardivement, en 1972, le droit de se faire élire comme délégués du personnel ou du comité d'établissement. Dès cette année-là, nous pûmes donc faire élire bon nombre de ces camarades.

L'impact de la lutte des travailleurs de Lip

En 1973, la lutte des travailleurs de Lip à Besançon passionna l'ensemble des travailleurs du pays. À l'usine, nous avions souvent des discussions sur le sujet. Avec la CFDT de L'Oréal, qui jouxtait l'usine, nous avons organisé un rassemblement de soutien aux travailleurs de Lip qui fut un grand succès. Cinq ans après 1968, l'esprit contestataire vivait encore. Les travailleurs, chez nous comme dans tout le pays, suivaient l'évolution du conflit. Voir les travailleurs s'emparer des stocks de montres, les revendre pour leur compte, remettre en route leur usine en se passant des patrons, remettait en cause la sacro-sainte propriété bourgeoise et démontrait la capacité des travailleurs à prendre la direction des usines. Pour les initiateurs du mouvement, Charles



Rassemblement des travailleurs d'Ideal Standard et de L'Oréal, en soutien aux travailleurs de Lip.

Piaget et ses camarades de la CFDT, il s'agissait de répondre, en allant jusqu'au bout, sans aucun tabou, à l'agression patronale, soutenue par l'État, contre leurs emplois (l'usine était menacée de fermeture). Potentiellement, cela avait quelque chose de révolutionnaire, contestant le pouvoir des capitalistes sur leurs entreprises et sur leur capital.

Le gouvernement Giscard-Chirac fit voter dès 1974 une loi qui garantissait aux travailleurs licenciés économiques leur salaire pendant un an. Il s'agissait pour le pouvoir, en ce début de crise économique, de recul de la production, de désamorcer autant que possible les réactions des travailleurs et de les écarter des choix radicaux des travailleurs de Lip.

Coup de colère à l'usine

En octobre 1973, l'usine connut une poussée de fièvre brutale. Les travailleurs maghrébins, très nombreux dans l'usine, étaient remontés à bloc par l'offensive au Moyen-Orient de l'armée égyptienne qui tenait tête à l'armée israélienne. C'est le moment que choisit la direction pour menacer de licenciement des travailleurs qui avaient fait grève. L'arrêt de travail et le rassemblement auxquels la CFDT avait appelé, avec le ralliement des militants CGT de fabrication, se transformèrent en raz de marée. Les grévistes enthousiastes et très en colère, sûrs de leur force, firent évacuer manu militari tous les ateliers. C'était un vrai coup de colère ouvrière qui impressionna la direction, et pas seulement elle.

La direction recula, annula les sanctions, mais alors que, forts de leur victoire, les grévistes décidaient de reprendre le travail, elle tenta de reprendre l'initiative avec l'aide de la CGC et d'une partie de la CGT. Elle fit organiser, le lendemain matin, par la CGC et dans les faits sur ordre de l'encadrement, un rassemblement de protestation contre les méthodes des grévistes, qui regroupa plusieurs centaines de personnes : pas les ouvriers de production, mais des salariés travaillant en journée, des employés des bureaux et de la maîtrise.

Le secrétaire de la CGT, travaillant à l'Entretien, qui s'était détaché de ses camarades des ateliers, y prit la parole pour soutenir les initiateurs antigrévistes de ce rassemblement et condamna les grévistes de la veille. Je me suis imposé parmi les orateurs et j'ai interpellé le secrétaire de la CGT en dénonçant son passage dans le camp patronal. À peine quelques heures plus tard, la direction m'a mis à pied sur-le-champ et a convoqué un comité d'entreprise exceptionnel pour demander mon licenciement, au motif que j'aurais agressé physiquement le secrétaire de la CGT. Allait s'ensuivre une bataille homérique.

La lutte contre mon licenciement

De notre côté, la CFDT convoqua une assemblée générale des travailleurs qui regroupa plus de 600 personnes et qui décida la mise sur pied d'un comité de défense des droits des travailleurs. Celui-ci lança une pétition d'adhésion au comité, réclamant l'annulation de la procédure de licenciement et le respect des libertés ouvrières. La majorité des ouvriers de l'usine la signèrent. La mobilisation permit de recueillir les témoignages prouvant que les allégations de la direction étaient fausses. Sous la pression des travailleurs, non seulement des délégués ouvriers de la CGT acceptèrent de témoigner en ma faveur, mais le secrétaire de la CGT lui-même rédigea un témoignage affirmant que je ne l'avais jamais agressé.

De son côté, le chef de fabrication, responsable de la CGC, en fit son combat personnel. Il parvint à recueillir une douzaine de témoignages m'accusant. Mais je pus en recueillir le double en ma faveur, y compris celui de cadres indignés par l'affaire. L'inspectrice du travail, militante CGT, refusa le licenciement et je fus réintégré à mon poste.

Mort pour le capital

J'adorais mon camarade Denis Vernaz, délégué CFDT et sympathisant Lutte ouvrière. Il était ouvrier chaudronnier hautement qualifié. S'il n'avait que le certificat d'études,

j'ai rarement rencontré quelqu'un qui posséde aussi bien que lui la langue française. Nous nous réunissions souvent à l'Entretien avec deux autres jeunes ouvriers de l'atelier, eux aussi sympathisants et contestataires, et Denis nous lisaient des poèmes de son cru ou des chansons, et nous faisait rire avec des calembours à n'en plus finir. Et surtout il professait son dégoût absolu des mauvaises conditions de travail qui prévalaient dans l'usine. Du coup, il était plutôt la bête noire, non seulement de son chef d'atelier mais aussi de deux ouvriers grandes gueules, qui n'hésitaient pas parfois à l'invectiver pour son refus absolu de déroger aux règles qu'il s'était fixées. Eux acceptaient tout, et même l'inacceptable. Jusqu'au drame final.

Un jour, il y eut une petite panne au Noyautage. C'étaient ces deux ouvriers de l'Entretien qui étaient à la manœuvre. Il fallait faire une petite réparation en hauteur. Au lieu d'installer un échafaudage pour l'intervention, ils décidèrent, « comme des vrais hommes », qu'ils « n'allaient pas perdre de temps pour ça ». Et ils prennent un autoleveur Fenwick, mettent une palette sur les fourches et l'un d'eux monte sur la palette. L'ouvrier juché sur la palette à trois mètres de haut dit à son copain : « Avance un peu », ce qui est fait ; mais son camarade perd l'équilibre et tombe tête la première sur le sol en béton. Entendant les cris, j'arrivai immédiatement. Je l'ai vu mourir sous mes yeux. J'étais choqué, ému et en colère, car en haut lieu on les laissait régulièrement transgresser toutes les règles de sécurité, trop contents qu'eux, mais pas ceux qui les commandaient, prennent les risques pour les profits de l'entreprise.

J'ai immédiatement demandé aux ouvriers de l'atelier d'arrêter le travail et, avant que la direction se ressaisisse, j'ai appelé mes camarades de la CFDT pour lancer un appel général à cesser le travail et à se réunir sur-le-champ devant l'infirmerie. Toute l'usine s'est arrêtée. La direction ne savait que faire. J'ai proposé un arrêt général de l'usine, le temps qu'on fasse avec elle et le personnel le tour des problèmes de sécurité et qu'on décide de ce qu'il fallait faire. Le directeur

accepta sur-le-champ. Pendant trois jours l'usine fut à l'arrêt et il y eut un forum permanent ouvert à tous les travailleurs de l'usine pour lister les problèmes de sécurité et les règles à imposer.

Le jour de l'enterrement, toute l'usine s'arrêta et rejoignit la cérémonie, qui avait lieu à l'église du quartier de Nonneville où se trouve l'usine. Mon vieux camarade, pilier de la CFDT, ouvrier modeleur et militant chrétien convaincu, avait négocié avec le curé de la paroisse pour qu'il lui laisse faire l'oraison funèbre de la chaire de l'église. Il a transformé cela en discours antipatronal. Nous lui avions dit que nous n'assisterions pas à la messe, étant des athées convaincus. Du coup, il installa des haut-parleurs à l'extérieur, pour que son oraison soit entendue par nous autres, mécréants.

Vers la fermeture

En 1974, le trust American Standard décida de s'attaquer aux travailleurs de sa filiale française, et tout particulièrement à l'usine d'Aulnay. Le PDG d'Ideal Standard Grande Bretagne débarqua pour prendre la tête de cette filiale. Très vite, il annonça un plan de licenciements de plusieurs centaines de personnes à l'usine d'Aulnay. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu mobiliser les travailleurs contre ce plan, qui fut donc réalisé. La direction en profita pour proposer le licenciement de tous les délégués combatifs de la CFDT, licenciements que l'inspectrice du travail refusa, à une exception près.

Au retour des congés de 1975, les travailleurs d'Ideal Standard eurent une très grosse surprise : la direction de trust American Standard en France s'était volatilisée sans préavis, en abandonnant sa filiale et ses 3 500 salariés. Aussi bien les cadres dirigeants de l'entreprise que le tribunal de commerce étaient ahuris : personne n'avait alors connu une telle situation. Comment un trust international pouvait-il abandonner ses usines, ses machines et ses comptes en banque ? On apprendra, mais seulement un an plus tard, les dessous de l'affaire.

Le responsable de la CGC du groupe, Guillaume-Biard, cadre supérieur, le même qui m'avait mené la guerre en 1973, me proposa une alliance pour mener la lutte pour la préservation des emplois. Il me dit qu'on ne pouvait pas compter sur la CGT et qu'il savait que nous mènerions la lutte sans réserve. Il se disait déterminé à mener cette lutte jusqu'au bout, sans concession. Et c'est en commun que la CFDT et la CGC ont organisé la lutte. Et comme prévu, à Aulnay-sous-Bois, la CGT est restée spectatrice jusqu'à la fermeture effective de l'usine, et ne se réveilla qu'après la réception des lettres de licenciement.

Devant la situation baroque à laquelle nous étions confrontés – plus de patron – nous nous sommes mis d'accord pour avancer la revendication du maintien de la totalité des emplois, sans exception. Le mot d'ordre était : « tout le monde ou personne », ce qui voulait dire le refus de tout compromis sur cette question. Et l'engagement fut tenu.

Les travailleurs manifestent contre la fermeture

Très vite, après les premiers rassemblements sur l'usine, nous avons proposé une manifestation centrale de tous les travailleurs d'Ideal Standard en France. Le 11 septembre 1975, elle regroupa près de 2 000 personnes devant le siège parisien, boulevard Haussmann. Les ouvriers de Dammarie, Autun et Dole étaient remontés à bloc et prêts à en découdre avec la police. Après que nous eûmes atteint les Champs-Élysées, des dizaines de policiers arrivés dans leurs cars tentèrent d'arrêter la manifestation. Le commandant ordonna la dispersion mais un ouvrier de Dammarie s'adressa aux manifestants : « Il y en a qui veulent nous empêcher de passer, vous êtes prêts à foncer ? » La foula hurla « En avant ! » et les policiers se précipitèrent dans leurs cars qui démarrèrent à toute vitesse.

Devant le silence du gouvernement, Guillaume-Biard proposa qu'avec les travailleurs de l'usine d'Aulnay nous allions investir par surprise un site gouvernemental, la DATAR, la délégation à l'Aménagement du territoire. L'usine

était totalement en grève pour la journée. Nous sommes partis à 700 en train et en métro pour investir les locaux de la DATAR situés près de la tour Eiffel. Nous n'avions pas prévu de bloquer ainsi deux ministres en réunion à l'intérieur. C'est sans doute ce qui empêcha cette fois la police d'intervenir. On nous a certes fait un tas de promesses, mais personne n'a été dupe.

Se payer sur le capital et vendre les chaudières ?

Au retour de cette manifestation, un camarade syndiqué de la CFDT, qui était resté pour garder l'usine, m'a informé que des artisans s'étaient présentés pour demander si on pouvait leur vendre des chaudières. J'ai tout de suite proposé à l'assemblée des manifestants de constituer un comité de surveillance des stocks, chargé de préparer la vente des chaudières si on décidait de s'en servir comme garantie. Sur les conseils de Pierre Bois-Vic, nous avons fait de la propagande pour nous payer sur le capital que nous avions créé par notre travail. Non seulement nous avons évalué le montant du stock, mais également le montant du terrain sur lequel était l'usine, ce qui pouvait garantir nos salaires pour plusieurs années.

Notre propagande reçut un accueil favorable mais, à la CFDT, nous n'avions pas la force, à nous seuls dans cette usine, de mettre en route cette vente des stocks. Notre base militante, les travailleurs émigrés, n'étaient pas les plus mobilisés sur la défense de l'emploi. Nous avions besoin de l'engagement de la CGC. J'ai essayé de convaincre Guillaume-Biard. Bien que n'étant pas hostile à cette politique, lui, qui était gaulliste social et avait un poste dirigeant dans la confédération des cadres, n'était pas prêt à assumer cette responsabilité.

Avec les travailleurs d'Aulnay, nous avons continué les manifestations sur Paris avec, entre autres, l'entrée surprise dans le tribunal de commerce de Paris qui avait la gestion du dossier. Le tribunal de commerce fut stupéfait que l'on refuse sa proposition de reprise partielle de l'usine d'Aulnay

avec le licenciement de 40 % du personnel. CFDT et CGC avaient fait adopter ce refus par l'assemblée générale du personnel, la CGT s'abstenant de prendre position.

À Dammarie-les-Lys, où se fabriquaient des radiateurs en fonte, notre proposition de vendre les stocks reçut un accueil enthousiaste des travailleurs. Là, tous les syndicats, avec en tête la CGC locale (qui avait reçu le quitus de Guillaume-Biard), organisèrent la vente des radiateurs, qui connut un grand succès.



Manifestation sur les Champs Élysées, devant la police.

Coups de colère à Autun et Dole

À Autun et à Dole, les actions prirent un cours plus radical. À Autun, les travailleurs envahirent à plusieurs centaines la mairie et séquestrèrent le sénateur-maire de droite. Ils exigèrent la garantie écrite du maintien de l'usine avec l'ensemble des effectifs. Après plusieurs heures, ils reçurent une dépêche conjointe du gouvernement et du tribunal de commerce leur donnant les garanties qu'ils réclamaient. À Dole, les travailleurs en colère s'installèrent dans la gare et sur les voies, bloquant tout le trafic ferroviaire, demandant les mêmes garanties qu'à Autun. Là aussi, ils obtinrent satisfaction après quelques heures et quelques affrontements avec les CRS.

Bilan et réveils tardifs

Au final, cette mobilisation de près de deux mois a abouti au maintien de deux usines avec l'intégralité de leurs effectifs. Trois sites furent fermés : Aulnay, Dammarie et le siège. L'État garantit à tous les travailleurs un accès prioritaire à la formation et la prolongation d'autant d'une indemnité chômage égale à leur salaire. À l'époque il n'était pas encore trop difficile de retrouver du travail. Les travailleurs sont ressortis fiers du combat qu'ils avaient mené.

C'est une fois l'usine d'Aulnay fermée, les lettres de licenciement reçues, que la CGT sortit de son inaction pour décréter la lutte contre la fermeture. Avec l'appui des municipalités PCF du secteur, un petit groupe de quelques dizaines de salariés s'installa dans un dépôt distant de quelques kilomètres, action baptisée « occupation de l'usine contre la fermeture » et présentée par le PCF et la CGT comme exemplaire. Au bout de deux ans, cela aboutit à l'embauche des trois responsables CGT comme employés communaux par la mairie PCF d'Aulnay-sous-Bois.

Un an après la fermeture, un article du journal *Le Monde* révéla les conditions dans lesquelles American Standard avait brutalement quitté la France. Notons au passage que le journal *Le Monde* avait gardé le secret pendant le conflit. En fait, une négociation s'était déroulée sous les auspices du ministre de l'Industrie d'alors, d'Ornano, entre American Standard, la Société générale de fonderie (Chapée) et De Dietrich. American Standard, qui possédait plus de 50 % du marché des chaudières et des radiateurs en fonte, abandonnait le marché à ses deux concurrents contre une indemnisation en cash, sans avoir à s'occuper du sort des milliers d'ouvriers qui allaient rester sur le carreau.

Chausson, la grève de 1982 et la création du SDC

À la fin de l'année 1975, mon problème, comme celui des plus de mille autres travailleurs d'Ideal Standard, était de retrouver du travail. Tous ceux qui avaient été engagés dans ces luttes étaient dispersés. Mais ce que j'allais constater au fil des années, c'est comment ces combats vécus ensemble pouvaient avoir marqué ceux qui les avaient vécus et restaient ancrés dans leur mémoire, créant des liens de solidarité qui ne s'effaçaient pas, même bien des années après.

Bref passage chez Renault

Mes camarades de Lutte ouvrière me demandèrent d'essayer de me faire embaucher chez Renault à Billancourt, pour y rejoindre les autres camarades. Mais j'étais repéré par le patronat de la métallurgie, évidemment par les Renseignements généraux (auxquels Renault, comme toutes les grandes entreprises, avait directement accès) ainsi que par les responsables CFDT et CGT de la métallurgie. Aussi ma première tâche fut de changer de look. J'ai perdu plus de 20 kilos, je me suis laissé pousser la moustache et j'ai porté des lunettes teintées ! Je me suis présenté ainsi à l'entreprise d'intérim qui travaillait avec Renault et je fus recruté. Je fus affecté au département 70, sur une petite presse. Le contremaître m'a dit : « Fais ce que tu peux, le plus de pièces possible. » Et j'ai donc travaillé très vite, comme un ouvrier modèle selon les normes patronales, sans bouger de ma presse. Pendant trois mois.

Du coup, je fus le seul à être embauché sur les douze intérimaires qui avaient commencé avec moi. Si j'avais

l'appui sans réserve de ma maîtrise, il avait quand même fallu que mon dossier évite la case « Renseignements généraux » au service du personnel. Ma maîtrise était tellement contente de mon travail, que j'ai bénéficié, pour la seule fois de ma vie de deux augmentations successives.

Mais les choses allaient se gâter. À la veille des vacances, j'avais décidé de changer de braquet, de ralentir la cadence et de commencer à discuter plus ouvertement avec mes camarades de travail. J'ai eu très rapidement l'occasion d'organiser un débrayage contre notre contremaître. Il avait commencé à s'en prendre à un ouvrier d'une cinquantaine d'années qu'il ne trouvait ni assez productif ni assez docile. Nous étions tous choqués et j'ai proposé qu'on arrête le travail et qu'on exige la fin de ces brimades. L'arrêt de travail fut une réussite et le contremaître s'engagea à laisser en paix notre camarade, mais je devins sa bête noire.

En octobre 1976, j'ai fait une embolie pulmonaire massive, à la suite d'une opération de l'appendicite mal suivie. Cela m'écarta de l'usine pendant plus de cinq mois. Je demandai alors à reprendre le travail avant d'être complètement rétabli car, après six mois, c'était la porte automatiquement. La direction et ma maîtrise me menèrent la guerre. Elles refusèrent la reprise à mi-temps prescrite par le médecin du travail et même un poste aménagé. Mon contremaître m'a mis sur un poste dur que je ne pouvais pas tenir. Visiblement la direction se préparait à me licencier. La CGT et la CFDT organisèrent un débrayage de tout le département, qui fut largement suivi. Mais la direction refusa de me reclasser et finit par me licencier.

Après cet échec chez Renault, il fallait me retrouver un CV acceptable pour réussir à me faire embaucher dans une grande entreprise. Grâce aux conditions qui avaient accompagné la fermeture d'Ideal Standard, j'ai pu bénéficier d'une entrée prioritaire en formation professionnelle. J'ai choisi de faire une FPA d'un an pour obtenir un CAP d'électricien en équipement industriel.

Embauché chez Chausson à Creil

Au retour des congés de 1978, j'appris que la plus grande entreprise de l'Oise embauchait. Chausson recrutait des intérimaires et des travailleurs en CDI. À la porte, le gardien se contentait de demander si on était recommandé par quelqu'un. J'ai dit oui et on m'a dirigé vers le service du personnel. Là, avec mon CAP d'électricien, je fus tout de suite embauché et envoyé à l'atelier de Finition.

L'usine Chausson de Creil était l'ancienne usine Marcel-Brissoneau, reprise par le groupe Chausson en 1972. Elle assemblait les utilitaires légers de Peugeot et de Renault à partir des pièces fabriquées à l'usine de Gennevilliers. La production était en pleine augmentation, aussi bien pour Renault que pour Peugeot. L'usine de Creil allait bientôt regrouper 5000 travailleurs, essentiellement des OS, dont beaucoup d'ouvriers venant de toute l'Oise en cars.

Le chef de service de la Finition s'excusa presque de me prendre comme OS et me promit un passage rapide comme professionnel (ce qui n'arriva jamais). Je me suis retrouvé sur chaîne à essuyer, avec une peau de chamois, les voitures qui sortaient des tests d'étanchéité.

Sur le plan militant, un bulletin *Lutte ouvrière* existait déjà. Il avait été créé en 1973, suite à la grève spontanée des ouvriers des chaînes – rebaptisée ensuite par la presse « grève des émigrés » – que la CGT avait combattue férocement, demandant même l'intervention des CRS. Le bulletin reposait sur le secrétaire de la CFDT, René Barraud, impliqué aux côtés des grévistes et qui sympathisait avec l'extrême gauche depuis 1968. La CGT recueillait 70 % des voix. Moins de la moitié des ouvriers votaient aux élections professionnelles, mais la direction s'arrangeait pour qu'il n'y ait pas de deuxième tour. Un des responsables CGT venait souvent dans l'atelier boire l'apéro dans le bureau du chef de service de l'atelier.



À Chausson Creil, plus de 5 000 salariés travaillaient dur sur les chaînes au début des années 1980.

Délégué du personnel CGT, exclusion de la CGT, passage à la CFDT

Même les délégués d'atelier honnêtes de la CGT ne s'occupaient pas des problèmes des ouvriers sur chaîne. Du coup, dans mon atelier, j'ai été seul à essayer d'organiser la résistance aux abus subis par les ouvriers. Nous avons pu ainsi imposer le respect des pauses de dix minutes et que la maîtrise mette deux ouvriers au lieu d'un sur les postes les plus durs. Du coup, la CGT me proposa d'être délégué du personnel. J'ai tenu à leur dire que j'étais un militant de Lutte ouvrière. Les responsables affirmèrent que ce n'était pas un problème. J'avais à peine huit mois de présence, mais ils se faisaient forts d'obtenir une dérogation de la direction. Je fus donc élu délégué du personnel suppléant et, peu de temps après, désigné comme représentant syndical au comité d'entreprise.

J'ai réussi à imposer que la réunion des délégués du personnel avec la direction soit mensuelle et non plus au gré du chef du personnel et j'en ai fait des comptes rendus réguliers dans les ateliers.

La direction s'est inquiétée de savoir qui j'étais. Un ancien militant CGT, employé au service du personnel, m'a raconté que le chef du personnel l'avait engueulé d'avoir embauché « un des seconds d'Arlette Laguiller », information que les RG lui avaient transmise. À la suite de quoi, c'est le PC de l'Oise qui a fait pression sur la CGT pour qu'elle se débarrasse de moi. Celle-ci a fini par céder et, moins d'un an après mon élection, elle m'a enlevé mon poste de représentant syndical et m'a exclu du syndicat. Cela a provoqué la colère d'une partie des OS de l'atelier et, à une douzaine, nous avons diffusé un tract à la sortie pour protester contre cette exclusion. La réaction du PC fut brutale. Il imposa à la CGT un tract intitulé « NON, Chausson ne sera pas un deuxième Ideal Standard », tract qui m'accusait non seulement d'avoir œuvré pour la fermeture d'Ideal Standard, mais aussi d'avoir été aux côtés des CRS pour attaquer les

grévistes. J'ai poursuivi en diffamation tous les diffuseurs du tract calomnieux, procès que j'ai gagné en appel.

Le contexte politique était encore favorable à nos idées. Très vite, une demi-douzaine de nouveaux camarades participèrent à la réunion de rédaction de notre bulletin *Lutte ouvrière*. Et la CFDT, que j'avais rejointe, progressa aux élections professionnelles de 1980, en particulier auprès des travailleurs émigrés qui voulaient sanctionner la politique du PCF (à Vitry, le PC avait symboliquement dégradé une partie d'un foyer de travailleurs émigrés).

Montée de la combativité

L'élection de Mitterrand et la participation du PC au gouvernement Mauroy eurent des répercussions directes à l'usine. Tout d'abord, en janvier 1982, Mauroy choisit l'usine Chausson de Creil pour annoncer sa politique sociale. La promulgation des ordonnances sur les 39 heures, la cinquième semaine de congés et l'aménagement du temps de travail, dont l'application et le paiement étaient à négocier, provoqua une vague de grèves dans le pays. Chez Chausson, la tension monta au fil des négociations sur le temps de travail. Les travailleurs voulaient les 39 heures sans perte de salaire et la cinquième semaine sans remise en cause des congés déjà existants. Mais les ouvriers de fabrication, en équipe de 2x8, eux, voulaient surtout les 39 heures effectives, temps de repas inclus, soit une demi-heure de travail en moins par jour. C'était une revendication que la CFDT était la seule à reprendre vraiment à son compte. Sans s'y opposer en assemblée, la CGT, dans les négociations, face à la direction, se gardait bien de la mettre en avant.

Les rassemblements à l'appel des syndicats pouvaient réunir plus de 1 500 personnes. Cette montée de la combativité posait le problème de la suite et de la politique à défendre. Il y avait une véritable différence de mobilisation entre les ateliers de journée, les bureaux et les ouvriers des équipes. La politique un peu temporisatrice de la CGT

suffisait aux premiers. Par contre, chez les ouvriers des équipes, la tension montait de jour en jour.

Au retour d'une négociation, je pris l'initiative de passer en début de soirée dans l'atelier central Garnissage-Mécanique (le plus grand de l'usine) en appelant les travailleurs à quitter le travail et à se réunir immédiatement pour faire le point. Ce fut un raz de marée, les chaînes s'arrêtèrent et des centaines d'ouvriers convergèrent. Au cours du compte rendu, ils manifestèrent bruyamment leur exaspération face aux manœuvres de la direction, en confirmant qu'ils tenaient à la revendication des 39 heures de présence pour les équipes. Puis nous organisâmes un débrayage en passant dans les ateliers : une manifestation de plusieurs centaines de travailleurs fut ainsi improvisée dans l'usine. Le lendemain, lors du rassemblement intersyndical, j'eus un ton radical, qui tranchait avec le discours de la CGT, et je fustigeai les patrons qui voulaient qu'on respecte la loi quand ça les arrangeait, mais pas quand la loi leur créait des obligations. Cela fut très applaudi.

J'ai discuté avec mes camarades de Lutte ouvrière de ce qu'il fallait faire dans ce contexte particulier où d'un côté il y avait la combativité qui montait très vite chez les ouvriers des équipes, et de l'autre les hésitations visibles qu'exprimait la CGT. La conclusion de la discussion était que je propose, lors de la prochaine assemblée, l'élection d'un comité chargé d'organiser et de mener la lutte. Sans être encore la grève, cela en prenait la direction. J'ai donc défendu devant l'assemblée générale du matin, qui regroupait encore plus de 1 500 travailleurs, l'idée de durcir le mouvement en proposant l'élection de ce comité. Près d'une vingtaine de volontaires se sont fait connaître. Mais la CGT a immédiatement combattu cette initiative en me traitant de diviseur, et je me suis fait siffler par une bonne partie de l'assemblée. J'ai encaissé, et compris la leçon. J'avais fait l'erreur de compter sur ma seule force de conviction.

La grève de 1982 et la trahison de la CGT

Mais, quelques jours plus tard, à l'assemblée de l'après-midi, regroupant les seuls ouvriers de l'équipe A, le climat était explosif, bien plus que dans l'équipe B, la mienne. Les ouvriers en avaient assez des débrayages limités et avaient fait leur l'idée que nous défendions à la CFDT : se mettre vraiment en grève. Ils furent d'accord avec ma proposition : d'abord faire un tour des ateliers pour mettre tout le monde en grève et se rassembler pour décider de la suite. Les dirigeants CGT étaient tétanisés face à cette montée brutale de la tension. L'usine était complètement arrêtée et près de mille travailleurs rassemblés. Les ouvriers criaient : « Il faut fermer les portes », celles d'entrée et de sortie des camions, terrorisant encore plus les délégués de la CGT. J'ai pris la parole : « D'accord pour fermer les portes, mais d'abord il faut voter les revendications, la grève jusqu'à satisfaction, élire un comité de grève et préparer l'extension de la grève à l'autre équipe et à toute l'usine. » Les revendications et la grève furent votées dans l'enthousiasme, le comité d'une vingtaine d'ouvriers qui se portèrent volontaires, dont moi, fut élu, les dirigeants syndicaux de la CGT se tenant à l'écart. Immédiatement le comité organisa la fermeture de toutes les portes de circulation de l'usine avec des dizaines de volontaires qui transportèrent à l'aide de Fenwicks des tonnes de palettes en métal, pour interdire l'entrée et la sortie des camions. Les ouvriers y installèrent des piquets. Ensuite le comité organisa l'accueil de l'équipe B, celle du matin, pour la mettre en grève.

Mais, une fois la grève étendue à l'autre équipe et l'usine paralysée, le comité transmit dès le lendemain la direction des affaires aux syndicats, leur laissant le soin de négocier à sa place. Il se concentrait sur la garde des portes. De fait, le comité voulait la grève mais ne voulait pas la diriger. Je n'y pouvais rien.

La CGT se rallia alors à la grève pour mieux la démolir. La grève se déroulait dans une ambiance fraternelle.

Les chaînes étaient à l'arrêt, mais les portes d'entrée du personnel restaient ouvertes et nous tenions des assemblées quotidiennes. Les non-grévistes ralliaient peu à peu le mouvement. Pour casser cela et préparer le sabordage de la grève, la CGT proposa alors d'occuper l'usine, en fermant ces portes d'entrée du personnel. Elle se présentait ainsi comme plus radicale que la CFDT. Nous avons combattu cette proposition, connaissant les dangers de division qu'elle allait entraîner entre les travailleurs. Mais elle fut majoritaire et l'occupation se mit en place avec le résultat que nous avions prévu : une coupure entre les occupants et le reste des travailleurs. Deux jours après, sur ordre du PC, la CGT annonçait, devant une assemblée de plus de mille ouvriers, qu'elle se retirait de la grève. Elle fut huée, les travailleurs crachaient à la figure des délégués et déchiraient leur carte syndicale.

La CFDT se retrouva seule avec les grévistes, en ayant à assumer une occupation que nous considérions comme un piège.

Nous avons fait immédiatement voter par les nombreux grévistes encore assemblés à la porte de l'usine que le préalable à la levée de la grève et à l'ouverture de négociations était le paiement intégral des heures de grève. Ce qui rendit fous de rage les grévistes, c'est l'intervention le soir même du secrétaire de la CGT sur FR3 Picardie qui, pour dénoncer la poursuite de la grève, osa dire : « Quand on fait grève, on ne demande pas à être payé. »

Bien pire, sur l'entremise du PC, une réunion se tint à l'hôtel Sarcus de Nogent-sur-Oise, entre la CGT et la direction de l'usine, pour mettre au point l'attaque, par des commandos de cadres, des piquets qui bloquaient les portes. Un cadre m'a averti dans la nuit de ce qui allait se passer le matin.

Beaucoup d'ouvriers avaient été dégoûtés par la trahison de la CGT et nous étions bien moins nombreux dans l'usine. À quatre heures du matin, les commandos de cadres attaquèrent et réussirent à ouvrir une petite porte à l'aide

de barres de fer. Un délégué CFDT eut la cage thoracique enfoncée. Les ouvriers de l'équipe A (ceux qui avaient démarré la grève) restèrent massés à plus de mille devant la porte ouverte de l'entrée du personnel, refusant de rentrer. Alors que je parlais, perché sur les palettes en métal, un contremaître me fit tomber en fonçant sur les palettes avec un Fenwick. Heureusement la chaîne qui les retenait les a empêchées de basculer sur moi. Les ouvriers, indignés, se vengèrent plus tard en démontant la voiture du contremaître garée dans l'usine.

L'équipe B, moins chaude, ayant repris le travail l'après-midi, les grévistes décidèrent le lendemain matin d'arrêter la grève. Ils assistèrent auparavant au spectacle du directeur de l'usine côte à côte avec un responsable de la CGT, Jean-Pierre Bosino (qui allait devenir secrétaire de l'union départementale CGT, puis maire PC de Montataire), chacun hurlant dans un mégaphone : « Reprenez le travail ! »

Renforcement de la CFDT

Malgré la reprise du travail, les travailleurs ne furent pas démoralisés et firent payer à la CGT sa politique. Elle perdit près de 20 % de voix aux élections dans le collège ouvrier ; la CFDT, avec 42 % des voix, faisait quasiment jeu égal avec elle. La direction choisit de faire profil bas et, dans l'accord final, elle garantit les pauses et les congés existants ainsi que la liberté pour les salariés de prendre la cinquième semaine à leur gré.

La vague de grèves de 1982 toucha, autour de nous, bien des entreprises, dont l'hypermarché Cora à côté de Creil, ou encore les 3 000 ouvriers de l'usine Chausson à Maubeuge. Bien sûr, cette vague de grèves a inquiété le gouvernement de l'Union de la gauche et Mitterrand (ce qui explique l'attitude du PC, dont les ministres étaient au gouvernement, face à la grève Chausson). Cela a amené le gouvernement à décréter le paiement de l'heure de réduction du temps de travail, qui passait de 40 heures à 39 heures par semaine. Quant au patronat, il décida de remettre à plus tard la

généralisation de la flexibilité que lui avait offerte Mitterrand avec les ordonnances de janvier 1982.

En fait, cette grande vague de grèves reposait sur un malentendu. Les travailleurs pensaient que le gouvernement était de leur côté et que seul le patronat était leur ennemi. Lorsqu'ils se rendirent compte que le gouvernement leur menait la guerre aux côtés des patrons, la démoralisation prit le dessus.

Nous avons eu à affronter, malgré la popularité que nous avions acquise avec cette grève, les effets délétères de l'esprit de collaboration de classes ambiant. Au sein de la section CFDT, il avait toujours fallu combattre, au sein du comité d'établissement, la gestion des œuvres sociales par les militants, ce qui pouvait corrompre les militants et les détourner de l'action revendicative, en les transformant en commerciaux. Il fallut un large débat au sein de la section pour décider à une très large majorité de refuser de s'engager dans la gestion des œuvres sociales. Un des deux délégués tentés se plia à contrecœur à la décision, l'autre préféra rejoindre la CGT, qui l'accueillit en lui offrant la présidence de la commission Voyages. La vitesse avec laquelle il s'y compromit, en ayant comme seule préoccupation ses petits avantages personnels, fut une démonstration très éclairante pour tous les militants de notre section syndicale.

Bête noire de la direction et de… la CFDT

En 1983, Chausson passa sous le contrôle direct de Renault et de Peugeot, qui en étaient devenus les seuls actionnaires. Ils s'attelèrent immédiatement au démantèlement du groupe, pour leur plus grand profit. Toute la période allait être marquée par des réorganisations, des cessions d'usines à Asnières, Reims et Laval (Renault avait déjà récupéré l'usine de Maubeuge) et des suppressions d'emplois continues, jusqu'à la liquidation totale du groupe Chausson. À l'usine de Creil, nous allions connaître des plans successifs de départs en préretraite FNE, à partir de 56 ans, sans que l'embauche de jeunes soit complètement arrêtée.

La direction passa à l'offensive contre moi. Le chef du personnel contesta de façon systématique l'utilisation de mes mandats syndicaux. Elle finit par saisir les Prud'hommes (le chef du personnel en partageait la présidence) pour tenter d'obtenir le remboursement de toutes mes heures de délégation sur deux ans. Elle n'obtint que le remboursement d'un quart d'heure !

Un jour, mon contremaître m'appela : j'étais demandé au téléphone. Une femme me dit qu'elle était en train de divorcer de son mari, qui était un sale type, et que celui-ci avait été chargé de me surveiller à l'usine. En fait, à la demande de Chausson, les Renseignements généraux l'avaient fait embaucher au gardiennage de l'usine par une entreprise extérieure, juste après la grève, au printemps 1982. Il devait faire des rapports sur moi. Sa femme était bien au courant, puisque c'est elle qui rédigeait les rapports, son mari n'étant pas capable de les écrire, et elle les portait dans une boîte à lettres des RG, à Gouvieux. Elle m'a conseillé de me méfier. Même si je n'avais pas les moyens de vérifier cette information, cela me fit redoubler de précautions.

Au retour des vacances, j'ai découvert par hasard, bien cachée à l'intérieur d'une cornière de mon placard, retenue par du scotch, une antenne radio de Trafic, comme celles qu'on montait dans l'usine, mais pas dans mon atelier. J'ai appelé la maîtrise et fait un scandale et j'ai exigé qu'un rapport soit fait en prévision de la suite.

En 1984, dans sa guerre contre moi, la direction de Chausson obtint du patronat régional qu'il pose un ultimatum à la CFDT : qu'elle se débarrasse des révolutionnaires de la CFDT à Chausson-Creil si elle voulait maintenir de bonnes relations avec le patronat de la région. Le secrétaire du syndicat des métaux, auquel appartenait notre section syndicale, a fini par mettre mon exclusion de la CFDT à l'ordre du jour de la commission exécutive du syndicat. Nous nous sommes invités à cette réunion à une vingtaine. Du coup, après une discussion très tendue, au cours de laquelle le secrétaire mit sa démission dans la balance, la

majorité des sections syndicales présentes désavouèrent le secrétaire, qui démissionna sur-le-champ. Nous restâmes dans la CFDT, mais sous contrôle.

À la suite de cette tentative, nous avons bénéficié au sein de la CFDT de l'appui de nombreux militants, au-delà du syndicat des métaux du sud de l'Oise. Chez Chausson, tous les responsables CFDT nous ont appuyés et sont intervenus auprès de la fédération de la métallurgie. Mais cela ne fit pas renoncer la direction de la CFDT. Pendant des mois, nous avons vu tous les jours le permanent régional CFDT des métaux en concertation avec le chef du personnel dans son bureau, jusqu'à notre exclusion définitive. Nous avons appris que la fédération CFDT avait fait de notre exclusion du syndicat la condition de la promotion de ce permanent au siège de la fédération à Paris.

Fin 1985, nous savions donc que nous étions dans une situation très précaire à la CFDT. Nous avons sondé la CGT pour savoir si elle était prête à nous accueillir. Ce fut un refus poli. Nous nous sommes alors préparés à créer un autre syndicat. La CGT a accepté un accord avec la section CFDT pour faire élire un grand nombre de nos militants syndicaux aux CHS de l'usine. Le chef du personnel a tenté de faire annuler ces élections par le tribunal d'instance. Mais la juge lui a donné tort et la greffière nous informa que le chef du personnel ne s'était pas gêné pour réprimander la juge en public lors d'un cocktail.

Finalement, en 1986, avec l'aval de la fédération CFDT, la direction de l'usine a fait changer sans préavis les serrures du local syndical, ce que nous avons constaté un beau matin. La section syndicale était exclue de fait.

Création du Syndicat démocratique Chausson

Nous nous étions préparés à cette situation, aussi nous avons immédiatement entamé la lutte pour la création et la reconnaissance d'un nouveau syndicat, le Syndicat démocratique Chausson, le SDC. Ce fut une vraie bataille.

Nous avons bénéficié d'un large appui dans les ateliers, au-delà même de notre électorat. Près de 500 travailleurs signèrent un bulletin d'adhésion au SDC pour permettre au syndicat d'être reconnu représentatif. Le SDC avait treize délégués ex-CFDT. La direction demanda au consul du Maroc d'obliger un de nos délégués, ressortissant marocain, assez apprécié, à se retirer du syndicat et à retourner à la CFDT. Il céda sous la pression et vint s'en excuser.

La direction a contesté notre représentativité au tribunal. Nous avons eu la chance d'avoir une jeune juge, tout juste sortie de l'école de la magistrature et du coup très soucieuse du respect du droit, et pas encore soumise aux pressions de son milieu. Passant outre les violentes diatribes du chef du personnel contre nos militants et à mon encontre, la juge a constaté le poids véritable de notre syndicat et a fait en sorte que nos bulletins d'adhésion soient pris en compte sans être communiqués à la direction. Nous avons fait avaliser ces bulletins d'adhésion par un huissier, afin qu'il en relève le nombre, la répartition par atelier, pour faire face à la contestation des autres parties, direction et syndicats, et faciliter le travail du juge. Notre avocat trouvait que cela n'en valait pas la peine, nous avons décidé de passer outre à son avis et nous avions fait faire ce constat. Bien nous en a pris, car c'est sur la base de ce constat que la juge a motivé une grande partie de sa décision. Malgré l'opposition de tous les autres syndicats, elle a accordé la représentativité au SDC. Cela m'a renforcé dans l'idée d'aller toujours au bout, de ne rien négliger, sans prendre toujours pour argent comptant l'avis des avocats.

Tous les militants de la grève de 1982 se retrouvaient dans le SDC, qui bénéficiait ainsi de leur crédit et, aux élections de 1986, malgré la campagne de dénigrement de la direction et des autres syndicats, relayée par une partie de la maîtrise, le SDC recueillit 18 % des voix. Cela mit un coup d'arrêt aux tentatives de la direction de se débarrasser de moi, d'autant que la Cour de cassation confirma notre représentativité.

Le SDC renforça encore son crédit au travers des actions impulsées les années suivantes. En 1988, il mobilisa des centaines de travailleurs pour faire appliquer un jugement de la Cour de cassation (sur une affaire que nous avions engagée des années auparavant) concernant le paiement des primes d'équipe en cas de maladie. La direction générale céda, accepta de conclure un accord sur tout le groupe Chausson et paya le rappel de tout ce qu'elle devait sur cinq ans à tous les ouvriers en équipe du groupe.

En 1989, nous avons entrepris une campagne pour l'embauche de tous les intérimaires, alors plus de 200, au moment où la production était repartie à la hausse. En plus des motions largement signées et des réunions d'atelier, nous nous sommes servis des procédures légales pour mener une guérilla à la direction. Tous les matins, nous allions à deux au bureau du personnel demander à consulter les cahiers d'entrée et de sortie du personnel, ainsi que les contrats de mise à disposition de tous les intérimaires. J'ai interpellé systématiquement la direction sur toutes les irrégularités relevées, et finalement la direction a capitulé et a transformé tous les contrats d'intérim en contrats à durée déterminée puis, à l'échéance de ces contrats, elle a embauché en CDI plus de 150 ouvriers. Ce succès rendit le SDC très populaire, en particulier auprès des nouveaux embauchés.

Mais l'action la plus marquante fut de réussir à instituer des assemblées régulières de travailleurs pendant les pauses. Au moins une fois par mois, et parfois bien plus souvent, le SDC invitait tous les travailleurs d'un atelier à se réunir pendant une des pauses de dix minutes, pour faire le point sur la situation. L'immense majorité des ouvriers prit l'habitude d'y participer et cela devint une tradition dans l'usine.

Même si le SDC n'était pas majoritaire aux élections professionnelles, dès qu'il s'agissait de mobilisations, nous avions un crédit certain auprès des travailleurs.

Entre-temps, la situation bien particulière de la grève à la Snecma Villaroche

En 1988 éclata la grève sur les salaires des usines Snecma de la région parisiennes qui, partie de Gennevilliers, sous l'impulsion des camarades Lutte ouvrière de cette usine, gagna les autres usines de la région parisienne (Villaroche, Corbeil…). Ce mouvement allait être marqué par les visites de grévistes dans différentes usines industrielles de la région. Nous avons eu l'occasion de discuter régulièrement de la grève à la Snecma Villaroche avec deux camarades, dont l'un venait de l'usine Chausson de Meudon (où il avait créé un bulletin *Lutte ouvrière*) et l'autre de la Snecma Gennevilliers.

Donc, peu de temps après leur arrivée dans l'usine, peu connus, ils furent confrontés au problème : comment intervenir alors que l'extension de la grève était maintenant à l'ordre du jour à Villaroche ? Ils étaient nouveaux, face à des appareils syndicaux puissants, en particulier la CGT chez les ouvriers. Mais dans le climat qui régnait dans leur atelier, où les ouvriers parlaient ouvertement de se lancer dans la grève, ils avaient pu déjà réunir une petite équipe prête à appuyer le lancement de la grève et l'élection d'un comité représentant les salariés. Pouvaient-ils proposer l'élection d'un comité de grève à l'assemblée générale de toute l'usine qui était annoncée ? C'était un coup de poker que les camarades avaient toutes les chances de perdre. Car ils ne pouvaient compter que sur leur seule force de conviction et cela avait toutes les chances de ne pas suffire. Soit la CGT s'y opposait frontalement, et le copain qui ferait cette proposition serait taxé de diviseur, soit elle reprenait la proposition à son compte, et elle en ferait tout autre chose qu'un vrai comité, dirigeant de la grève, sous le contrôle de l'assemblée générale.

Par contre, dans l'atelier où travaillaient les deux camarades, il paraissait possible de s'appuyer sur la combativité de leurs camarades de travail pour faire voter la grève à leur

atelier et mettre en place l'outil garantissant le contrôle des travailleurs sur leur grève, et donc de convaincre les ouvriers d'élire un comité de grève de l'atelier. Et ensuite, au nom de l'atelier et au nom du comité qui y serait élu, il deviendrait possible de proposer à l'assemblée générale d'élire un comité de grève pour toute l'usine, avec quelque chance de succès.

Et c'est exactement ce qui se passa, le comité d'atelier fut élu, et c'est en son nom, et grâce au crédit des travailleurs de l'atelier eux-mêmes, que fut proposé et élu un véritable comité de grève pour tout Villaroche, sans que les syndicats, et en particulier la CGT, osent s'y opposer. Ce comité de grève regroupait, outre nos deux camarades, de nombreux travailleurs du rang de tous les secteurs, en plus de syndicalistes. Il devint la vraie direction de la grève, qui dura des semaines. Et, en son sein, nos camarades purent y défendre, et souvent faire adopter, la politique qu'ils préconisaient, en particulier celle de s'adresser aux travailleurs des autres entreprises.

Chez Chausson, quelques péripéties… instructives

Un jeudi de 1992, la direction décide qu'elle a besoin que les chaînes tournent le samedi suivant. Et elle fait annoncer par la maîtrise : « Tout le monde est convoqué pour samedi, présence obligatoire. » Immédiatement je me rends en Mécanique et au Montage et j'appelle les ouvriers à se réunir pour contrer cet oukase. Ils viennent tous, en colère contre cette façon de faire, et votent pour le retrait immédiat de cet ordre. Informée, la direction fait marche arrière, annule le travail obligatoire du samedi et fait appel au volontariat. Les ouvriers réunis clament leur satisfaction d'avoir fait reculer la direction. J'apprends ensuite que tous se sont portés volontaires pour venir travailler ce samedi-là.

À la même époque, il y avait un fort mécontentement dans l'autre équipe que la mienne sur le montant des augmentations de salaire. Du coup, l'assemblée transforme la pause de dix minutes en arrêt de travail et des centaines

d'ouvriers du Montage défilent dans l'usine. Nous nous retrouvons avec le cortège devant l'entrée des camions, le chef du personnel en embuscade. Plusieurs travailleurs proposent : « On ne fait pas grève mais on bloque les portes d'entrée des camions. » Mais c'était un risque de licenciement pour faute lourde, sans indemnité.

J'ai usé de tout mon crédit pour m'opposer à cette proposition, en réalité un aveu de faiblesse, une sorte de substitut à la grève, totalement illusoire, qui allait à coup sûr se transformer en catastrophe. D'ailleurs le chef du personnel, par ailleurs co-président du conseil des Prud'hommes, dit goguenard : « Alors, vous la bloquez cette porte ? » J'ai déclaré à mes camarades : « Ou on fait la grève maintenant, ce qui est la seule façon de bloquer l'usine efficacement, ou on attend d'y être prêt. Mais on ne se lance pas dans ce piège qui ne nous apportera que des déconvenues. » En faisant voter pour savoir qui était prêt à la grève, j'ai eu la réponse : personne.

J'avais déjà auparavant été confronté en Tôlerie au même problème. Il y avait aussi un mécontentement sur les salaires. On avait eu l'occasion de se réunir aux pauses pour en discuter. J'avais proposé de réunir les deux équipes dans la salle de repos pour décider d'une action. Tout l'atelier était là, il y avait de l'ambiance, mais les ouvriers n'étaient pas prêts à arrêter le travail. Du coup l'un proposa un truc qui ne coûterait pas cher : « Il n'y a qu'à ralentir les cadences sans faire grève. » Cela concernait surtout ceux qui ne suivaient pas la chaîne et étaient sur des travaux d'assemblage annexes. Une grosse discussion s'en suivit. J'ai expliqué que les trucs pour faire reculer la direction n'existaient pas : on sortait les voitures ou on ne les sortait pas. Et qu'ensuite le gros problème était que chacun allait avoir à se coltiner le chef d'atelier, un certain Durand que je connaissais bien. Un véritable sale type qui prenait son pied en licenciant des ouvriers ou en les piégeant. Et de toute façon, si on se lançait dans cette aventure, il fallait être prêts à arrêter le travail dès qu'un copain serait menacé. Il ne s'agit pas « de les

emmerder pour les faire reculer, mais de les inquiéter par notre détermination ». Beaucoup d'ouvriers intervinrent dans la discussion, ils déclarèrent ne pas être prêts à perdre de l'argent, ni maintenant, ni après, certains déçus en comprenant que le « truc » ne marcherait pas.

Chausson (novembre 1992 – février 1993)

La lutte contre la première vague de licenciements

La décision des deux actionnaires, Renault et Peugeot, de fermer l'usine de Creil n'est pas venue dans un ciel serein. Il était possible de deviner leurs plans bien à l'avance.

En 1990-1991, il y avait eu un plan de suppression de plusieurs centaines de d'emplois. La direction de Chausson avait mis des travailleurs en préretraite et avait proposé des primes pour inciter plusieurs centaines de travailleurs à partir. À Creil, l'effectif tomba à 2500 personnes. Renault et Peugeot se préparaient ouvertement à liquider leur filiale, avec l'aide de l'État.

Le ministre de l'Aménagement du territoire du gouvernement Rocard, Jacques Chérèque, ancien secrétaire de la fédération CFDT de la métallurgie, annonça l'octroi d'une subvention importante à Renault pour développer l'emploi à l'usine de Batilly, qui assemblait des Trafic, comme à Creil. (Renault avait déjà reçu des centaines de millions de francs contre la promesse d'y créer 3000 emplois, promesse non tenue). De son côté, Peugeot reçut des subventions, plus importantes encore, pour rouvrir son usine d'Hordain, qu'il avait fermée quelques années plus tôt, jetant 2400 personnes à la rue. L'usine d'Hordain (Sevelnord) était destinée à fabriquer les utilitaires légers de Peugeot, fabriqués jusque-là à Gennevilliers et assemblés à Creil.

Enfin, en 1990, les deux actionnaires faisaient fermer l'usine de Meudon, la plus rentable du groupe Chausson. C'était une usine de petit emboutissage de moins de

500 travailleurs, aux conditions de travail très dures. Le seul syndicat y était FO, totalement inféodé à la direction. La seule raison de la fermeture était la montée rapide du prix de l'immobilier dans ce secteur, l'usine se situant au centre-ville. Plusieurs centaines d'ouvriers furent jetés à la rue, sans rien d'autre que les indemnités légales, avec la caution du syndicat FO. Mais la crise brutale de l'immobilier, démarrée en 1991, empêcha Renault et Peugeot de réaliser la profitable opération immobilière prévue, car le terrain était devenu invendable, pour un bon moment.

Au début de 1992, pour que le sort qu'on nous réservait soit bien clair, Renault et Peugeot remplacèrent le PDG de Chausson par une direction de combat : Meulin, un spécialiste des fermetures d'usines chez Renault, accompagné de son second, Néel, une véritable teigne. À l'usine de Creil, Peugeot fit venir un de ses hommes de main, Play, directeur de Peugeot Nigeria.

Pendant des mois, nous avons régulièrement informé les travailleurs de ce qui se tramait, mais ils étaient plutôt inquiets qu'en colère.

Préparation à la lutte : la grève du nettoyage

Avant l'annonce des licenciements à l'automne, la cinquantaine de travailleurs du nettoyage, en majorité des femmes, salariés de C'Clean, entamèrent une grève pour les salaires. Ce fut une bouffée d'air frais, dans un climat assez passif dans le reste de l'usine. Les salariés m'imposèrent comme leur porte-parole. Le délégué du personnel de l'entreprise C'Clean l'accepta et nous collaborâmes fraternellement. L'assemblée des grévistes dirigea cette grève de plus de deux semaines. Les femmes furent très dynamiques, approuvèrent la proposition de s'adresser aux 2 500 travailleurs de l'usine, la mirent en application, faisant pression sur la direction Chausson. Leur dynamisme conquit la sympathie de tous les ouvriers de l'usine.

La direction de Chausson finit par intervenir. Elle ne voulait pas que continue à régner un climat de lutte. C'était

mauvais pour son projet. Elle obligea le patron du groupe de nettoyage, millionnaire, propriétaire par ailleurs d'une grosse entreprise d'intérim, à céder. Les augmentations revendiquées furent accordées. Les grévistes avaient gagné. C'était un bon exemple pour tous les travailleurs de l'usine et cela allait sceller une liaison durable entre ceux du nettoyage, le reste de l'usine et nos militants.

Une attaque en règle préparée de longue date

En novembre 1992, tomba l'annonce d'un plan de suppression de 1 285 d'emplois, dont 1 104 pour la seule usine de Creil. Il n'y eut pas de réaction spontanée de colère face à cette annonce.

Notre premier problème était d'arriver à changer le climat de fatalisme, à redonner confiance aux travailleurs dans leur capacité à peser sur la situation. Et, si la mobilisation prenait corps, essayer de la mener le plus loin possible.

En même temps, il fallait démonter l'argumentaire de la direction, qui prétendait que cette vague massive de licenciements garantissait l'emploi de ceux qui allaient rester. Pour unir les travailleurs, nous avons expliqué, par tracts et dans les assemblées d'atelier, que cette vague de licenciements ne pouvait qu'être le prélude à la fermeture de l'usine et que notre sort commun dépendait de l'issue de la lutte que nous devions engager.

Les plans de la direction étaient évidents. Moins d'un an plus tard, nous en avons eu la confirmation écrite. Fin 1993, les documents signés dès 1991 puis en 1992 par Calvet, PDG de Peugeot, et Schweitzer, PDG de Renault, ont été dévoilés. Il s'agissait d'accords qui prévoyaient dans les moindres détails la liquidation de tout le groupe Chausson. Il faut dire que chacun des deux brigands, défendant bec et ongles les intérêts de leurs actionnaires respectifs, voulait des garanties écrites de son partenaire et concurrent. Le document précisait que la fermeture de l'usine de Creil se ferait en plusieurs étapes et qu'il faudrait cacher le but de

la première vague de licenciements pour éviter un conflit social, la suite passant par le dépôt de bilan.

Débrayages et manifestations changent le climat

Si les travailleurs venaient nombreux aux assemblées que nous organisions dans les ateliers, s'ils étaient inquiets des menaces de licenciements, ils restaient attentistes. Nous avons convaincu FO de se rallier à un appel à débrayer que la CGT avait lancé sans conviction. Et nous avons milité à fond sur les chaînes de Mécanique et du Garnissage, pour que ce débrayage soit une réussite. Nous nous sommes appuyés sur le fait que cet appel était unitaire pour entraîner les ouvriers de ces secteurs. Le matin, 300 ouvriers de ces ateliers débrayèrent et, du coup, dans l'équipe d'après-midi, il y en eut le double. Ces débrayages ont suffi à changer radicalement le climat dans toute l'usine et dès lors les discussions portèrent sur ce qu'on pouvait faire.

En nous appuyant sur l'indignation des responsables CGC du groupe, en colère contre Peugeot, et avec l'appui des syndicats CFDT et CGT de Gennevilliers, nous avons fait adopter un appel de tous les syndicats à une journée de grève et à une manifestation devant le siège de Peugeot pour le 18 novembre 1992. À Creil, la grève fut unanime et plus de 1 000 travailleurs rejoignirent en cars ceux de Gennevilliers avenue de la Grande-Armée.

Après le succès de cette première manifestation, nous en avons proposé d'autres. Nous sommes allés rendre visite aux travailleurs de Renault à Flins, puis nous avons organisé une manifestation à Creil. À chaque fois, la grande majorité des travailleurs arrêtaient le travail toute la journée. Notre politique s'opposait de plus en plus à celle des autres syndicats, en particulier FO et la CGT. Nous défendions systématiquement l'idée qu'il faudrait intensifier la lutte si nous voulions faire reculer les deux actionnaires. FO et la CGT recherchaient l'appui des élus et ne voulaient pas aller vers la grève. Nous avons refusé de nous associer à leur appel à la population de Creil à mettre des bougies aux fenêtres pour

manifester sa solidarité avec les travailleurs de Chausson. Nous ne voulions pas d'un enterrement !

La grève démarre en janvier 1993

Comme en 1982, ce sont les travailleurs de l'équipe A qui firent basculer l'usine dans la grève. La date des licenciements approchant, ils ne voulaient plus se limiter à des manifestations ponctuelles. Le 15 janvier 1993, au rassemblement de 800 travailleurs qui suivit trois semaines de chômage, ceux de l'équipe A déclarèrent : « Y en a marre, on arrête tout ! » J'ai fait voter la grève, sans opposition de qui que ce soit, en insistant sur la nécessité de se mobiliser pour l'étendre à l'autre équipe. Plusieurs dizaines de volontaires acceptèrent de rester la nuit à l'usine pour attendre l'équipe du matin, qui se mit à son tour en grève.

Cette grève allait durer cinq semaines. Tous les syndicats, sauf la CGC, s'y rallièrent, ce qui conforta les travailleurs. Les structures syndicales extérieures à l'usine brillèrent par leur absence pendant toute la durée du conflit.

La grève se caractérisa par son radicalisme. Dès le premier jour, la direction tenta de mobiliser les cadres, les techniciens et les employés non-grévistes pour essayer de forcer l'entrée de l'usine. À deux reprises, les ouvriers infligèrent une correction sévère aux cadres qui conduisaient ces petites troupes. Pendant cinq semaines, sans que l'usine soit occupée, sans même qu'il y ait des piquets devant les portes, personne n'osa plus s'en approcher. C'était une situation un peu singulière. La direction choisit de quitter l'usine en déménageant tous ses fichiers et dossiers, laissant l'usine aux mains des grévistes. Pour préparer l'avenir, elle a immédiatement annoncé qu'elle entamait le licenciement d'une douzaine de grévistes, dont le responsable de la CFDT, qui avaient fait le tour des bureaux. Personne n'a proposé d'occuper l'usine, les grévistes s'installèrent dans les locaux du comité d'entreprise, extérieurs à l'usine. Ils se réunissaient tous les matins devant l'usine pour y tenir l'assemblée générale quotidienne.

Nous avions répété pendant des semaines, et lors du déclenchement de la grève, que nous ne devions pas enfermer notre lutte dans l'usine. Nous avions affaire à deux géants, Peugeot et Renault, soutenus par le gouvernement socialiste. Notre seule chance de succès était de leur faire le plus mal possible en faisant connaître notre lutte et en gagnant le soutien des autres travailleurs. Les travailleurs et les syndicalistes militants de la grève rallièrent ce point de vue dès le début de la grève. Et dès le premier jour, pour faire connaître la grève, une manifestation bloqua l'important trafic ferroviaire qui passe par Creil.

Vers l'élection d'un comité de grève

La grève était lancée. Il fallait la faire vivre le plus démocratiquement possible et envisager l'élection d'un comité de grève. Nous avons pu immédiatement réunir une assemblée quotidienne unique regroupant les grévistes de toutes les équipes. Les travailleurs étaient très attachés à l'unité syndicale, d'autant que tous les syndicats semblaient maintenant sur la même ligne. La proposition d'élire un comité de grève n'aurait pas été comprise si elle avait provoqué un affrontement intersyndical. Il fallut attendre une occasion qui ferait apparaître la proposition comme allant de soi.

À l'occasion de la préparation de la manifestation organisée après le blocage de la gare de Creil, un comité d'organisation formé de volontaires fut mis en place. Sur proposition d'un responsable de FO, il s'agissait d'aller envahir l'exposition organisée à Deauville par Peugeot pour lancer son nouveau modèle, le jour où Calvet devait s'y rendre. La réussite de l'opération et le ralliement de ce responsable de FO à ma proposition de créer un comité de grève permirent que l'élection du comité de grève se fasse tout naturellement le lendemain.

C'était un comité de 25 personnes : des militants du SDC, bien sûr, les militants de FO et de la CGT les plus engagés dans la grève et une majorité d'ouvriers du rang. Le porte-parole de la CGT et le secrétaire du syndicat FO,



Démarrage de la grève, le 14 janvier 1993.



L'assemblée quotidienne des grévistes devant l'usine.

qui était aussi secrétaire du CE, refusèrent d'y participer. Mais dès lors, et jusqu'à la fin, le comité devint la direction incontestée de la grève.

Un des plus gros problèmes fut qu'une grande majorité des grévistes restaient chez eux. La très grande majorité des travailleurs de l'usine s'étaient mobilisés pour lancer la grève, avec dynamisme, prêts à l'affrontement physique contre les cadres, mais confiaient la suite de la grève au noyau qui voudrait bien s'en occuper. Il y a eu plus de 400 grévistes très mobilisés pendant toute la durée de la grève. La direction annonça avoir enregistré un peu moins de 800 salariés se déclarant non-grévistes, attirés par les promesses mensongères d'être payés et protégés. Et 1 300 travailleurs firent grève chez eux. Évidemment, cela compta dans le rapport de force face aux actionnaires et au gouvernement. Il fallut adapter les actions à ce noyau d'un peu plus de 400 travailleurs décidés. Et donc proposer les actions qui pouvaient enthousiasmer les grévistes, marquer nos adversaires, briser le mur du silence et obliger nos adversaires à prendre en compte, le plus possible, nos revendications. Et, bien sûr, tenir. C'est ce que nous proposâmes et que l'assemblée générale des grévistes adopta, en confiant au comité le soin de mettre en œuvre les actions décidées par l'assemblée.

Le comité de grève organisa avec succès à Paris des manifestations qui attirèrent la sympathie de tous les travailleurs de la région, et bien au-delà.

Quelques actions marquantes

L'envahissement et l'occupation pendant quelques heures de la Bourse des valeurs à Paris, le 28 janvier 1993, marquèrent les esprits. À l'époque, des centaines d'employés y travaillaient encore. L'occuper était un symbole qui permettait de passer un message public et politique contre les capitalistes, dont Renault et Peugeot bien sûr. D'autant que l'audace de l'action attira TF1, qui nous proposa d'en suivre le déroulement. Cette opération fut préparée avec l'aide d'un délégué FO de Sellerie, populaire, qui s'investira ensuite de



L'occupation de la Bourse, le 28 janvier 1993, reçoit l'accueil enthousiaste des salariés qui y travaillaient.



Les dossiers de licenciements des grandes entreprises jetés par les fenêtres de la délégation à l'Emploi..

plus en plus dans la grève. La participation active des 350 présents força tous les obstacles et leur enthousiasme rallia la sympathie des centaines de jeunes employés de la Bourse. Les deux camarades africains qui s'installèrent sur l'estrade de commandement de la Bourse provoquèrent les applaudissements frénétiques des manifestants. Comme lors de nos autres opérations, nous avons pu négocier notre départ avec les forces de police grâce à l'entremise des responsables de la Bourse, qui voulaient que cela se passe bien. Le moral des grévistes en est ressorti renforcé et le crédit du comité de grève aussi. L'opération avait été suivie de bout en bout par *Le Parisien* (qui couvrit au jour le jour l'ensemble du conflit) et par TF1, qui fera un reportage sur la grève et son côté démocratique. Par contre, du côté d'Antenne 2, ce sera le black-out complet.

Nous avons aussi envahi la délégation à l'Emploi, cet organisme chargé, sous la direction du ministre du Travail (Martine Aubry à l'époque), d'examiner et de valider les plans sociaux des entreprises qui sollicitaient le soutien de l'État pour financer toute une partie de leurs plans de licenciements. Elle occupait un grand immeuble à Paris, près de l'École militaire. Les grévistes ont jeté par les fenêtres les dossiers des plans de licenciements en cours dans de multiples entreprises, mais nous avons récupéré précieusement celui de Chausson.

La presse et les grévistes, l'irruption sur le plateau d'Antenne 2

Le fait que nous avions affaire à un gouvernement socialiste entraîna l'hostilité d'une partie des journalistes de la presse nationale, et particulièrement de ceux d'Antenne 2, qui firent silence sur la grève la plus importante du moment. L'irruption spectaculaire des grévistes sur le plateau d'Antenne 2 pendant le journal télévisé de 13 heures popularisa notre grève dans tout le pays.

Le comité de grève décida cette opération pour le 5 février 1993. Il savait que l'objectif choisi serait populaire

parmi les grévistes, car le silence d'Antenne 2 sur la grève les exaspérait.

Antenne 2 se félicitait, paraît-il, de son tout nouveau système de contrôle des entrées. Le comité avait prévenu les grévistes : cette fois, la réussite n'était pas assurée, mais si nous y arrivions, nous serions entendus par des millions de personnes.

Pour empêcher que les hôtesses d'Antenne 2 préviennent les journalistes sur le plateau, deux couples avaient été envoyés à l'avance avec pour mission de faire la conversation aux hôtesses jusqu'à l'heure décisive et de les neutraliser le moment venu. Ils avaient mis leur tenue la plus chic, en particulier les deux ouvrières volontaires, celles que *Le Parisien* désigna comme « les pétroleuses ». Ils jouèrent leur rôle à la perfection. Ils durent prolonger leur conversation avec les hôtesses car le reste des manifestants avait un bon quart d'heure de retard. Juste avant l'arrivée des manifestants, « les pétroleuses » passèrent à l'action en prenant le contrôle du standard.

Les agents des Renseignements généraux envoyés de Paris avaient suivi les manifestants depuis la gare de Creil. Ils se vantaient d'avoir déployé les grands moyens : « Cette fois, c'est nous qui allons vous avoir. » Présomptueux ! Leurs collègues de l'Oise en ont sans doute bien ri.

Il est vrai qu'ils avaient mobilisé de nombreux agents pour faire une filature qui se voulait discrète : du simili-clochard à la dame chic en manteau de fourrure, ils avaient déployé toute une panoplie de déguisements, contraignant les manifestants à tourner plus de deux heures dans le métro pour brouiller les pistes, repérer les derniers suiveurs et, dès l'arrivée à la station Alma-Marceau, les priver de leurs moyens d'alerter l'extérieur. Les 350 manifestants purent enfin atteindre les studios d'Antenne 2 et le plateau du journal de 13 heures par l'accès réservé aux personnalités et intervenir en direct dans le journal télévisé d'Henri Sannier en faisant passer notre message, avant que l'antenne soit coupée pendant un bon quart d'heure.



Le 5 février 1993, les grévistes s'invitent sur le plateau du journal télévisé d'Antenne 2.

L'opération était réussie. Si la rédactrice en chef fut arrogante, l'accueil que le personnel administratif et technique fit aux 350 grévistes fut très chaleureux. L'un des responsables de la chaîne négocia avec la police l'évacuation sans encombre des manifestants vers le métro. Le comité de grève avait confirmé et encore affermi son crédit.

Le rôle du comité de grève et le poids de l'assemblée des grévistes.

400 grévistes venaient chaque jour aux assemblées et faisaient pointer leur carte de grévistes. Ce sont eux qui participèrent à toutes les manifestations. À plusieurs centaines, nous prenions sans payer le train puis le métro; il fallait déjouer la surveillance des RG, voire les neutraliser. Cela demandait une grande détermination, une organisation rigoureuse et beaucoup d'initiative de la part des grévistes, parmi lesquels les ouvrières jouèrent un grand rôle.

La force du comité de grève, c'est d'avoir organisé non seulement ces actions mais aussi la solidarité financière, l'intendance, les repas des grévistes, etc. Pour la solidarité financière, en plus des collectes effectuées dans certaines

entreprises, le comité organisa le démarchage auprès de dizaines de municipalités où résidaient des grévistes, et obtint presque toujours leur contribution financière. Le comité obtint aussi un moratoire sur les loyers, les crédits immobiliers, les factures d'électricité et de gaz des grévistes.

La direction se montrait très arrogante en parole et menaçait de mettre au pas les grévistes. Mais, comme nous avions promis de la recevoir rudement, elle n'osa jamais relever le défi et traduire en actes ses rodomontades. Malgré tout, le nombre limité de grévistes actifs encouragea la direction à réunir les non-grévistes, loin de l'usine, en les attirant par la promesse de ne pas les licencier, espérant ainsi démoraliser les grévistes. Il fallut une discussion âpre au comité (plusieurs syndicalistes redoutant la confrontation) pour convaincre les grévistes d'aller contester systématiquement la direction dans ces rassemblements.

Nous avons dû aussi nous expliquer sur le rôle du comité de grève et de ses rapports avec l'assemblée. Il s'est trouvé qu'une fois nous nous sommes divisés au sein du comité, sans arriver à un consensus sur une décision à prendre. Certains voulaient un vote au sein du comité pour décider ce qui serait présenté à l'assemblée. La tendance à se transformer en appareil existe aussi dans un véritable comité de grève, comme le nôtre. J'ai dû batailler pour que les deux propositions soient faites à l'assemblée des grévistes, que ce soit elle qui tranche et que, quelle que soit sa décision, nous la mettions en œuvre. Le pouvoir devait rester à l'assemblée des grévistes. Ce qui fut fait. Ce principe de remettre les décisions et le pouvoir à l'assemblée des travailleurs en lutte est en général violemment contesté par les bureaucrates syndicaux. Il sera respecté tout au long des trois ans de lutte, et tous les militants syndicaux accepteront de s'y soumettre jusqu'à la fin.

Les grévistes organisèrent un grand banquet de 400 personnes en plein air devant l'usine. Ils firent irruption dans un salon rassemblant les constructeurs automobiles au Bourget, pour repeindre de leurs slogans les stands Renault

et Peugeot. Cette persistance de la mobilisation amena Martine Aubry à nommer un médiateur chargé d'organiser une négociation entre Renault, Peugeot, la direction de Chausson et les syndicats de l'usine de Creil. Ceux-ci associèrent à leur délégation des non-syndiqués du comité de grève.

Négociations sous les auspices du gouvernement

Ces négociations furent aussi un combat acharné. Il fallait les mener jusqu'à l'extrême limite, au risque de la rupture, pour vérifier que nous allions au bout des concessions qu'il était possible d'obtenir. Sans que les licenciements soient remis en cause, les deux actionnaires prirent l'engagement de reclasser 100 travailleurs chacun dans leurs usines. 121 ouvriers pourraient être mutés à Gennevilliers, et tous ceux qui en avaient l'âge pourraient partir en préretraite. Les primes de licenciement passaient de 40 000 à 65 000 francs. Mais plus de 600 travailleurs restaient sur le carreau. Les grévistes exigèrent et obtinrent que les listes de licenciés soient communiquées dans les 48 heures après la reprise du travail et que les heures de grève soient payées. Une prime de 4 200 francs fut donnée à tous les travailleurs du groupe, histoire de dire que la direction ne payait pas les heures de grève de Creil, même si cela leur coûtait plus cher. Avec les collectes, la grève était payée à 100 %.

Après cinq semaines de grève, l'assemblée générale des grévistes, qui se tint dans un cinéma de Montataire, fut formellement interdite aux non-grévistes par le service d'ordre du comité. Il y eut un long débat sur la continuation de la grève ou la reprise du travail. Nous n'avions pas, militants de LO, un point de vue arrêté. Nous sentions une certaine lassitude parmi les grévistes. Le comité de grève décida de laisser les grévistes apprécier, les autres militants syndicaux défendaient l'acceptation du protocole et la fin de la grève. Pouvait-on obtenir plus ? J'ai expliqué que, pour le savoir, il fallait être prêt à continuer, sans avoir la certitude d'obtenir



300 grévistes pour un couscous géant devant les portes de l'usine : la grève tient bon.

de nouvelles concessions, et que, de toute façon, nous assumerions la décision de l'assemblée.

Malgré l'opposition de la majorité des autres syndicalistes, qui voulaient des votes à bulletins secrets, notre proposition d'un vote à main levée fut adoptée à la quasi-unanimité par l'assemblée.

L'acceptation du protocole et la reprise du travail furent adoptées à une très large majorité, mais le retour au travail fut reporté d'un jour, pour faire un dernier repas convivial. Enfin les grévistes se donnèrent rendez-vous devant l'usine pour s'adresser par tract à leurs camarades, le jour de la reprise.

Une reprise mouvementée, qui prépare la reprise de la lutte

Le jour de la reprise, le jeudi 18 février 1993, plusieurs centaines de grévistes accueillirent leurs camarades avec un tract du comité de grève qui faisait le bilan des cinq semaines de grève et annonçait que, même si le travail reprenait, la lutte n'était pas terminée. Ce ne furent pas des mots en l'air.



Le jour de la reprise, les grévistes, mobilisés devant l'usine, s'adressent à tous leurs camarades.

Les listes de licenciés, dont nous avions exigé la communication immédiate, allaient mettre le feu à l'usine.

Dès que les travailleurs reçurent de leur maîtrise la lettre leur annonçant qu'ils faisaient partie des licenciés, ils interrompirent le travail. Ils ne le reprirent pas avant de quitter l'usine plusieurs mois plus tard. La direction avait eu le culot de demander aux futurs licenciés de former les ouvriers amenés à les remplacer. Sans surprise, ce ne fut pas le cas et les chaînes ne pouvaient redémarrer. Les futurs licenciés, avec le soutien de leurs autres camarades, organisaient à tout bout de champ des manifestations dans l'usine.

La Sellerie, atelier composé uniquement d'ouvrières encadrées par une maîtrise masculine, s'insurgea. Ces ouvrières s'étaient peu investies dans la grève et leur contremaître leur avait promis qu'elles ne seraient pas licenciées. Lorsque le chef d'atelier leur remit les lettres leur annonçant leur licenciement, il fut entouré, violemment pris à partie, humilié férocement par une des ouvrières, à tel point qu'il tomba en dépression et ne réapparut plus jamais à l'usine.

Les grévistes promis au licenciement se livrèrent à un véritable travail de sape contre les patrons de Chausson. Ils expliquaient à longueur de journée à leurs camarades qu'on leur avait menti, la preuve était là sous leurs yeux, qu'à l'avenir on pouvait s'attendre au pire, qu'ils avaient eu tort de ne pas rejoindre activement la grève. Cette propagande de masse allait porter ses fruits lors des prochains conflits.

Après plus d'un mois d'une reprise chaotique, la direction décida de payer deux mois à tous les futurs licenciés en les renvoyant chez eux. En mai, ceux-ci recevaient leur lettre officielle de licenciement. Les promesses de reclassement, contresignées dans le protocole de fin de grève, étaient respectées au sein de Chausson : les mutations vers Gennevilliers étaient effectives. Par contre, Renault et Peugeot reniaient tous leurs engagements. Quant à la cellule de reclassement mise sur pied par Chausson, c'était n'importe quoi, et 600 travailleurs se retrouvèrent très vite à l'ANPE. Mais Renault, Peugeot et les gouvernements successifs allaient devoir payer leurs mensonges et leur mépris envers les travailleurs.

Tous les syndiqués du SDC, tous ses sympathisants connus, sans exception, se retrouvèrent sur les listes de licenciés, ainsi que la quasi-totalité de ses délégués. Il en était de même pour les délégués des autres syndicats qui avaient fait partie du comité de grève. Mais l'inspecteur du travail refusa tous les licenciements de délégués.

Cependant, un certain nombre de camarades, les plus impliqués, ne se voyaient pas retourner à l'usine, subir à nouveau la discipline patronale, après la liberté découverte dans la grève. Ils décidèrent, délégués ou pas, de quitter l'usine. C'est un phénomène que l'on rencontre parfois au bout de grèves dures et longues qui ne sont pas totalement victorieuses.

À notre grande surprise, malgré la saignée qu'il avait subie, le SDC allait gagner en pourcentage aux élections professionnelles de cette année-là.

Le choc subi dans l'usine était considérable : près de la moitié des travailleurs l'avaient quittée. Malgré les concessions arrachées par la lutte, Renault et Peugeot sortaient vainqueurs de l'affrontement : ils avaient réussi à supprimer 1 120 emplois à Creil.

Le contexte n'était certes pas favorable, mais nous avons tout de suite voulu préparer la suite, car nous savions la fermeture inéluctable. Un certain nombre de travailleurs, en particulier la petite maîtrise, s'étaient raccrochés à l'espoir que, les licenciements passés, leur emploi allait être garanti. Sans jouer les Cassandre, nous avons inlassablement expliqué ce qui nous attendait et affirmé que nous n'avions pas d'autre option que celle de nous préparer à lutter encore. Nous ajoutions que nous n'étions pas en mauvaise position car, grâce à la grève récente et aux camarades qui s'y étaient engagés à fond, Renault, Peugeot et le gouvernement avaient vu que nous ne nous laisserions pas faire et que nous étions prêts à vendre chèrement notre peau.

Ce discours, répété dans les assemblées d'atelier, n'était certainement pas populaire. On nous écoutait, mais la majorité des 1 400 travailleurs encore présents préféraient les discours rassurant d'autres syndicalistes. Les dirigeants des autres syndicats comptaient sur l'intervention des élus. Ils sollicitèrent le député RPR nouvellement élu, Chênières, qui s'empara du problème en juin. Il annonça avec beaucoup de publicité qu'il se faisait fort d'obtenir des garanties sérieuses et définitives sur la pérennité des emplois de la part des actionnaires et du gouvernement. Sans nous nommer, il dénonçait les oiseaux de mauvais augure. En juillet, à la veille des vacances, il annonça fièrement : « C'est fait, j'ai obtenu ce que je vous avais promis. Vous pouvez être tranquilles, il n'y aura aucune nouvelle procédure menaçant vos emplois. » Dès septembre Renault et Peugeot faisaient déposer son bilan à Chausson, mettant en danger plus de 3 000 emplois restant à Creil et Gennevilliers.

Chausson (septembre 1993 – janvier 1994)

La lutte contre la deuxième vague de licenciements

Le PDG de Chausson déposa le bilan de la société, le 13 septembre 1993, auprès du tribunal de commerce de Nanterre. Les deux seuls actionnaires et clients exclusifs de Chausson, Renault et PSA, refusaient de payer ce qu'ils devaient à leur filiale, la mettant de ce fait en cessation de paiement.

La mise en faillite avait été négociée au préalable avec les banques, le tribunal de commerce, le gouvernement, les fournisseurs. Cela permettait aux deux compères d'achever la liquidation de Chausson, en laissant une ardoise d'un milliard de francs, et de faire payer par les caisses publiques le licenciement des travailleurs restants.

Cette fois, c'est un gouvernement de droite, le gouvernement Balladur, qui avalisa l'opération. Tous les travailleurs de Chausson étaient donc menacés de perdre leur emploi à très court terme.

Dans ce deuxième plan, Renault avait la main. Même si les deux groupes, PSA et Renault, s'étaient entendus auparavant sur le partage des actifs du groupe, Renault entendait être maître du jeu. Avant le transfert total de la fabrication du Trafic vers Batilly, les usines de Gennevilliers et de Creil devaient encore lui assurer la production de la majorité des Trafic dont il avait besoin. PSA allait arrêter toutes ses fabrications au cours des semaines suivantes. La production de son nouveau modèle de véhicule utilitaire léger était déjà transférée sur l'usine de Hordain-Sevelnord.

Le dépôt de bilan suivait de trois mois le départ des licenciés de la vague précédente. La prise de conscience de la

nouvelle situation et de ses implications puis le redémarrage d'une nouvelle lutte à Creil demandèrent un certain temps.

Redonner l'envie de lutter

Encore une fois, nous n'étions pas maîtres du temps. Ce sont les actionnaires qui avaient choisi le moment de la deuxième partie de leur offensive contre les travailleurs de Chausson. Mais les mensonges qu'ils avaient serinés depuis des semaines et des mois les faisaient apparaître pour ce qu'ils étaient.

Dans certains ateliers, les ouvriers et la petite maîtrise avaient déjà compris que les grands cadres de fabrication leur avaient effrontément menti et avaient berné ceux qui les avaient crus. Pour les détacher de la grève, les cadres leur avaient vanté «l'avenir de Chausson». Mais, dans les semaines qui suivirent la reprise, tous ces beaux parleurs avaient vite quitté l'usine pour rejoindre de bons postes, soit chez Renault, soit chez Peugeot. La direction du groupe perdit toute crédibilité, non seulement auprès des ouvriers, mais aussi auprès d'une grande partie de la petite maîtrise. Elle n'eut plus de relais au sein de l'usine pour défendre sa politique. Peugeot et Renault n'avaient pas prévu les conséquences de leur scénario.

Le dépôt de bilan fut un véritable électrochoc dans l'usine. Chacun a pu vérifier qui avait dit vrai et qui avait menti. Et, aussi bien vis-à-vis des travailleurs que des militants syndicaux, cela nous mit dans une position qui nous permettait de proposer et faire adopter une politique combative.

Même si de toute évidence l'usine de Creil était la plus menacée, il était difficile de remettre l'action collective à l'ordre du jour à l'échelle de la seule usine de Creil. Nous parvînmes sans difficulté à faire adopter une proposition d'action commune aux organisations syndicales des deux usines, Creil et Gennevilliers, dans laquelle des camarades de Lutte ouvrière militaient et exerçaient des responsabilités à la CFDT, et ainsi à dissiper le scepticisme des travailleurs.

Les plus scandalisés étaient les cadres, y compris certains cadres supérieurs de Chausson qui travaillaient à Gennevilliers. Contrairement à tout ce qu'ils avaient pu croire ou espérer, la liquidation de tout le groupe, Gennevilliers comme Creil, était amorcée. Ils se sentaient trahis. À la réunion de l'ensemble des syndicats des deux usines du groupe, la CGC donna immédiatement son accord à l'organisation d'une manifestation en direction du ministère de l'Industrie pour protester contre ce dépôt de bilan et demander sa levée par les deux actionnaires.

Le 16 septembre 1993 à Paris, cette manifestation regroupa 700 personnes, 550 de Gennevilliers mais seulement 150 de Creil. Cependant cela suffit pour redonner le goût de la lutte aux manifestants qui, au retour dans les ateliers et dans les bureaux, le firent partager à leurs camarades. La direction du groupe remit le feu aux poudres en détaillant le sort qu'elle réservait aux travailleurs.

Elle annonça, le 11 octobre, un nouveau plan de licenciements au comité central d'entreprise. Selon les options, de 661 à 957 licenciements étaient prévus pour la fin octobre, sans préjuger d'autres suppressions d'emplois que pourrait décider ultérieurement le tribunal de commerce.

À Creil, ceux qui, parmi la maîtrise et même parmi les ouvriers, avaient cru les hauts cadres, qui les assuraient quelques mois auparavant qu'ils n'avaient rien à craindre pour l'avenir, se rendaient compte que leur avenir, c'était la porte ! Le nombre de licenciements envisagés sur l'usine était important : 435 au minimum sur un effectif de 1 400 personnes, et la petite maîtrise, particulièrement touchée, voyait ses effectifs divisés par deux. L'engagement de cette catégorie de personnel, qui s'était tenue à l'écart de la grève de janvier-février, redonna confiance à l'ensemble des travailleurs. Cet engagement se maintint d'ailleurs jusqu'à la fin.

Les assemblées qui se tinrent dans les deux usines le 11 octobre furent massives et houleuses. À Creil, 1 100 personnes y participèrent.

Les six organisations syndicales de Chausson se mirent d'accord pour appeler à une manifestation en direction de Matignon, le 19 octobre.

Ce jour-là, les manifestants étaient 1 500 au total : un salarié du groupe sur deux, 650 sur un effectif de 1 700 pour Gennevilliers et 850 sur 1 400 pour Creil. La manifestation avait un caractère bon enfant et pacifique. Mais au retour, surtout à Creil, le changement de climat était perceptible et des minorités décidées affirmaient : « Il faut se montrer plus méchant si on veut leur faire peur. » Malgré tout, ni à Creil ni à Gennevilliers les travailleurs ne voulaient entendre parler de se mettre en grève.

Peut-on sortir de l'isolement ?

Les militants les plus combatifs étaient aussi attentifs à ce qui se passait dans les autres entreprises. En cet automne 1993, une série de grands groupes, en particulier les entreprises nationalisées, annonçaient pratiquement en même temps des plans de réduction d'effectifs : plus de dix-sept mille d'emplois la même semaine. Les syndicats de Bull organisèrent une manifestation nationale contre les suppressions d'emplois qui réunit plusieurs milliers de personnes à Paris. De même, une manifestation nationale des employés de l'EDF-GDF, à l'initiative des syndicats, réunit plus de 10 000 personnes dans la capitale. Et surtout, le mouvement de grève des salariés d'Air France contre les suppressions d'emplois donnait l'impression d'un mouvement radical. Les grévistes d'Air France, qui envahissaient les pistes et faisaient face à la police, avaient la sympathie d'une bonne partie de la classe ouvrière.

Le gouvernement semblait chercher à circonscrire les conflits et à les désamorcer par des gestes d'apaisement. Il fallait donc tenter de renforcer la pression sur le gouvernement en contribuant, autant que possible, à rassembler dans un combat commun les travailleurs en lutte.

Le SDC proposa de manifester à Roissy avec les grévistes d'Air France. Parmi les travailleurs de Chausson,



Octobre 1993 : après l'annonce du dépôt de bilan, les travailleurs, de Chausson vont à Roissy rejoindre les grévistes d'Air France.

seule la minorité la plus consciente politiquement comprenait la démarche et y adhérait avec enthousiasme. D'autant que, si la CFDT de Gennevilliers soutint la proposition sans réserve, les responsables de FO et de la CGT de Creil manifestèrent de plus en plus de réticences au fur et à mesure que le jour prévu pour la manifestation approchait, et incitèrent même finalement les travailleurs à ne pas s'y rendre.

Malgré tout, la manifestation eut lieu, le 26 octobre, le jour de la dernière grande manifestation des travailleurs d'Air France à Roissy et à Orly. 220 travailleurs de Creil et 130 de Gennevilliers rejoignirent en cortège, avec les salariés des Aéroports de Paris, le cortège des grévistes d'Air France. L'accueil fut chaleureux et les manifestants de Chausson furent revigorés par le dynamisme ambiant, d'autant qu'ils retrouvèrent, parmi les grévistes d'Air France, d'anciens camarades de Chausson embauchés là, après les plans de suppression d'emplois précédents.

Mensonge du gouvernement et mise à sac du tribunal de Nanterre

La procédure concernant les licenciements prenait fin officiellement le 9 novembre. Les lettres de licenciement pouvaient partir les jours suivants. Lors de notre manifestation à Matignon, les représentants du ministre de l'Industrie, Gérard Longuet, avaient promis de débloquer 45 millions de francs pour permettre à l'administrateur judiciaire de Chausson de verser aux licenciés, en plus des indemnités conventionnelles de licenciement, la même prime (65 000 F) que lors du plan précédent; mais, le gouvernement ne lui ayant pas confirmé ses engagements, l'administrateur judiciaire nous fit savoir que les licenciements seraient effectués sur la base des seules garanties légales.

Les syndicats appelèrent unanimement à une manifestation devant le tribunal de commerce de Nanterre pour le 9 novembre.

Dans cette période, les travailleurs manifestèrent de plus en plus ouvertement leur volonté de faire sentir, à ceux qui voulaient les jeter à la rue, leur détermination à ne pas se laisser faire. Cela n'allait pas jusqu'à la volonté de faire grève. Mais la majorité affirmait ne plus vouloir s'en tenir aux défilés traditionnels. M'appuyant sur cette radicalisation, je demandai aux 600 travailleurs réunis en assemblée générale s'ils étaient prêts à mettre leurs paroles en actes, d'autant que nous étions au pied du mur, car les lettres de licenciement pouvaient partir très vite. Ce fut un énorme oui et un vote unanime. Je conclus qu'il leur appartenait maintenant de faire la démonstration publique de leur colère.

1 200 à 1 300 manifestants de Chausson Creil et Gennevilliers (les deux tiers venant de Creil) débarquèrent des cars devant le tribunal de commerce de Nanterre. Pendant que les délégués et les dirigeants du tribunal de commerce discutaient âprement dans le bureau du juge qui devait signer l'ordonnance autorisant les licenciements, les travailleurs de Creil, très en colère, mirent à sac le tribunal de commerce.



Novembre 1993 : les travailleurs arrachent la suppression du plan après avoir investi en masse le tribunal de commerce... et assiégé les locaux de l'administration judiciaire.



Toutes les vitres furent brisées, les bureaux retournés, les armoires vidées. Les bouches à incendie, ouvertes en grand, inondaient l'immeuble. Le juge-commissaire chargé du dossier Chausson entendait la casse. S'il refusa d'annuler la procédure, il s'engagea par écrit à ne pas signer l'ordonnance autorisant les licenciements avant une audience officielle du tribunal de commerce, en présence des représentants accrédités du personnel et de leurs avocats. Pour calmer les esprits, il accepta de lire sa lettre d'engagement devant les 1 300 manifestants.

Mais cette petite victoire morale incontestable était insuffisante. Aussi, à la mi-journée, après avoir obtenu la libération de deux camarades dont la police s'était emparée, la manifestation s'est poursuivie devant les locaux de l'administrateur judiciaire, à deux kilomètres de là. Quelques dizaines de policiers avec casques, matraques et fusils lance-grenades chargèrent les manifestants armés de pierres, qui firent dégringoler les verrières de l'immeuble. La bataille se poursuivit à coups de grenades lacrymogènes et à coups de pierres. Trois manifestants furent blessés. Des représentants des pouvoirs publics, dépêchés en urgence, demandèrent alors à l'administrateur judiciaire de calmer les manifestants en annonçant que le plan de licenciements était suspendu et qu'il reprenait contact avec Renault, Peugeot et l'État. Cet engagement écrit fut lu aux manifestants : nous avions ainsi obtenu une première concession qui permettait de gagner du temps.

Mais il fallait obtenir plus, et donc continuer à faire pression sur le gouvernement. Celui-ci venait en effet de reculer à Air France en faisant retirer par la direction de l'entreprise le plan de suppression d'emplois. Par ce geste, Balladur choisissait d'éviter les affrontements et essayait de faire passer les choses en douceur. À l'issue de la manifestation du 18 novembre contre les réductions d'effectifs dans les entreprises nationalisées, le gouvernement annonça même qu'il avait donné des directives aux dirigeants de ces

entreprises pour geler les plans de réductions d'effectifs en cours. Il fallait saisir l'occasion.

Nouveau coup de colère… avorté

À la mi-novembre 1993, le représentant des salariés désigné par le comité central d'entreprise découvrit, au milieu des documents examinés par le tribunal de commerce dans le cadre du dépôt de bilan, les documents secrets, signés par Schweitzer (PDG de Renault) et Calvet (PDG de PSA), qui prouvaient que Peugeot et Renault avaient planifié dès 1991 la liquidation du groupe Chausson et de tous ses emplois. Tout était prévu dans les moindres détails, car il fallait parvenir à un partage équitable entre bandits. Il était écrit que, lors du premier plan de licenciements, il fallait cacher aux travailleurs l'objectif final afin « d'éviter les réactions sociales ». Le dépôt de bilan devait être décrété afin de faire payer la fermeture et les licenciements par l'État et d'effacer l'ardoise de Renault et Peugeot de plus d'un milliard de francs chez le groupe Chausson.

Ces révélations ravivèrent l'indignation des travailleurs, mirent mal à l'aise l'État et dans une situation délicate les actionnaires, qui voyaient révélés tous leurs mensonges et ce qui s'apparentait à une escroquerie organisée (Antenne 2 – enfin – montra et analysa les documents au journal télévisé de 20 heures).

À Creil, les travailleurs, encouragés par le succès de la manifestation à Nanterre, approuvèrent avec enthousiasme la proposition d'une action musclée le 18 novembre. L'objectif, en principe secret, était d'envahir avec les camarades de Gennevilliers le siège de Peugeot à Paris. Mais, parmi les délégués, un mouchard était en liaison avec la police, ce que nous allions découvrir le jour de la manifestation.

Nous comptions que la manifestation organisée à Matignon par les entreprises du secteur public, que nous espérions rejoindre plus tard, mobiliserait suffisamment la police pour qu'elle ne consacre pas trop de forces aux manifestants de Chausson. C'était un mauvais calcul.

Plus de mille policiers en tout genre nous étaient réservés, pour protéger les sièges de Renault et de Peugeot, et stationnaient à Nanterre, à La Défense et même à la mairie du 17e arrondissement. Ils bloquèrent les accès ouest de Paris pour empêcher les cars des manifestants de pénétrer dans Paris. Finalement les 900 manifestants réussirent malgré tout à parvenir près du siège de Peugeot par le métro.

Il se passa quelque chose d'inattendu. Les 700 travailleurs de Creil présents avaient voté en assemblée la veille pour se préparer à un affrontement musclé. Et ils avaient préparé ce qu'il fallait au départ de l'usine. Mais, en sortant du métro Porte-Maillot, devant une vingtaine de gardes mobiles casqués, fusils lance-grenades en bandoulière, ils ne se sentirent pas la force d'aller plus loin. Les boulons et les barres de fer furent lâchés et la manifestation s'arrêta brutalement.

À l'avant-garde de la manifestation, nous n'avions pas réalisé que nous n'étions plus suivis, et nous avons failli subir un mauvais sort. Je me suis retrouvé tout d'un coup bien seul, devant un garde mobile qui me chargeait crosse en avant. Je n'en ai pas voulu à l'officier qui lui a ordonné d'arrêter. Il faudra bien d'autres épreuves pour que la présence des casques ne soit plus un obstacle.

Élection d'un comité restreint

Jusqu'ici, dans cette deuxième partie du mouvement, les assemblées générales quotidiennes décidaient des actions. Les problèmes et les désaccords éventuels étaient arbitrés par le vote des présents à ces assemblées générales. Nous n'avions pas pu jusque-là faire élire un comité de grève, ou plus exactement un comité de lutte.

L'échec partiel de la manifestation du 18 novembre changea la donne. Tout le monde savait que la police avait été avertie par avance de nos intentions.

Les travailleurs de Creil voulaient continuer leur lutte au travers de manifestations musclées. Ils voulaient ainsi faire entendre leur colère. Pour en assurer la réussite avec

la discrétion voulue, la mise en place d'un comité restreint, regroupant les militants les plus engagés et les plus fiables, apparaissait indispensable. C'est la raison pour laquelle l'élection de Daniel Rolland, Joël Mazure et moi-même parut à tous comme allant de soi, pas parce qu'ils étaient des responsables syndicaux, mais parce qu'ils étaient déjà reconnus comme les dirigeants du mouvement. Ce comité restreint organiserait les manifestations décidées par l'assemblée générale, avec la discrétion voulue, en s'entourant des camarades de confiance de leur choix.

L'assemblée qui se tint le 19 novembre vota donc à l'unanimité et dans l'enthousiasme le principe de la poursuite du même type d'action surprise et élut avec la même unanimité le comité restreint chargé d'organiser ces actions. Il fut également décidé de manifester au moins une fois par semaine et de continuer à tenir les assemblées générales quotidiennes.

La gare du Nord occupée

Le 26 novembre, jour de la sortie des chaînes des derniers véhicules pour PSA, l'objectif était l'occupation de la gare du Nord à Paris, pour nous adresser aux travailleurs de la banlieue Nord, dont beaucoup connaissaient les travailleurs de Chausson.

L'opération fut un succès. Ceux de Creil partirent à 600 en cars. Certains se chargèrent d'immobiliser la voiture des Renseignements généraux qui tentait de les suivre et prirent le train dans une station sans chef de gare. À la gare du Nord, ils furent rejoints par 250 manifestants de Gennevilliers.

Un affrontement, bref mais violent, opposa les vigiles privés de la gare du Nord à des camarades qu'ils agressèrent, sans avoir mesuré le rapport de force. Ils reçurent une correction et s'enfuirent à toutes jambes. Ce fut le seul incident. Les manifestants arrêtèrent systématiquement tous les trains au départ, à l'aide de torches SNCF, en tirant sur le signal d'alarme et en faisant mettre tous les feux au rouge, ce qui bloquait aussi les arrivées. Les cheminots prodiguaient

des encouragements, et même quelques conseils techniques qui permirent de parachever l'opération et de procurer une pause appréciée aux cheminots de la gare.

Les manifestants s'adressèrent aux usagers qui, voyant qu'il s'agissait des travailleurs de Chausson en lutte contre les licenciements, furent nombreux à manifester de la sympathie pour leur cause. Du côté des TGV seulement les manifestants eurent droit à quelques réflexions antiouvrières de la part de passagers de première classe les traitant de « fainéants qui veulent ruiner le pays et l'économie. » Plusieurs prises de parole au milieu de la gare furent applaudies par les usagers, car elles dénonçaient les attaques subies par tous les travailleurs. Notre tract titrait : « Les travailleurs de Chausson ne veulent pas devenir des SDF. » La petite maîtrise de Creil était particulièrement mobilisée, remontée, voire agressive, bombardant de boulons, à l'aide de frondes, les CRS rassemblés devant la gare.

Les CRS et gardes mobiles, nombreux à encercler la gare, n'intervinrent pas. Après deux heures d'occupation, les manifestants ont exigé et obtenu un train spécial pour rentrer à Creil.

Deux ministères investis… 106 manifestants en garde à vue

Les travailleurs ne voulaient pas subir en silence. C'est pourquoi ils souhaitaient des actions d'éclat. Faute de pouvoir étendre le mouvement, le comité avait préparé, pour répondre au désir des assemblées de travailleurs, l'occupation d'un objectif qui symbolisait le pouvoir d'État. Le 1er décembre, Longuet, ministre de l'Industrie, avait déclaré à la tribune de l'Assemblée nationale : « *J'ai donné des instructions pour que Renault continue d'assurer une activité à Creil, à moyen terme… Quant aux ajustements d'effectifs nécessaires, les salariés bénéficieront d'un plan social exemplaire.* » C'était l'occasion de montrer que les travailleurs ne se contenteraient pas de vagues promesses.

Le gouvernement avait décidé de son côté une mobilisation particulière. Le préfet de l'Oise avait fait savoir qu'il interdisait à toutes les compagnies de cars du département de louer des cars aux travailleurs de Chausson. Il fallut en faire venir de la région parisienne. De plus, le gouvernement avait donné instruction aux chaînes de télévision nationales de ne passer aucun compte rendu des manifestations qui auraient lieu ce jour-là.

Le 2 décembre, 500 travailleurs de Creil partirent en cars rejoindre à Paris les 200 manifestants de Gennevilliers. Mais, ce jour-là, la police avait décidé d'empêcher les manifestants de sortir de l'Oise. Toutes les routes nationales et l'autoroute permettant de sortir du département étaient barrées par les CRS. Au péage de Senlis, les travailleurs se refusèrent à bousculer la vingtaine de policiers casqués qui leur barraient la route, alors qu'ils auraient pu le faire très facilement. Mais ils n'eurent aucune réticence, un peu plus loin, à écarter une quarantaine de gendarmes sans casques.

Avec l'aide des chauffeurs, qui connaissaient les petites routes de la région, et après quelques détours, les limites du département furent franchies. La préfecture de l'Oise, sur le pied de guerre, n'avait pas autorité sur le Val-d'Oise. Les travailleurs de Chausson se retrouvaient donc libres de leurs mouvements ! À la gare de Cergy-Pontoise, tous montèrent dans le RER, direction le quartier des ministères à Paris.

Dans Paris, un dispositif policier mobile impressionnant avait été mis en place. Ne sachant pas où les manifestants voulaient aller, les cars de CRS et gardes mobiles se déplaçaient toutes les heures vers tel ou tel ministère ou vers l'Assemblée nationale.

Les manifestants de Gennevilliers, coupés de tout contact avec leurs camarades de Creil, décidèrent de se diriger vers le ministère du Travail. Par chance, aucune force de police n'y était à ce moment-là. Les 200 manifestants s'engouffrèrent dans le ministère, l'occupèrent pendant deux heures puis négocièrent leur retraite.

Un peu plus tard, avec les manifestants de Creil, nous avions été obligés de nous rabattre sur notre deuxième objectif, car notre premier objectif, l'Assemblée nationale, était gardé par plus de 500 gardes mobiles. Le ministère des Affaires sociales, n'étant pas gardé, fut investi.

Un important dispositif policier (plusieurs centaines) entoura alors le ministère et les CRS arrivèrent finalement dans le ministère par les toits, leur commandant brandissant une matraque et criant : « Vous avez voulu jouer, vous avez perdu ! » En tout, 106 manifestants furent interpellés. Ils confièrent aux CRS les bouteilles de bon vin récupérées au ministère. Ceux-ci les acceptèrent sans rechigner ! Nos coups de fil à la presse firent rappliquer TF1, Antenne 2 et M6 filmèrent. Mais, sur ordre gouvernemental, les reportages furent censurés par les directions des chaînes. Rien ne filtra dans les médias nationaux, seule FR3 Picardie rendit compte de l'arrestation des manifestants.

Le gouvernement voulait donner une leçon aux travailleurs de Chausson, leur ôter l'envie de continuer à défier les autorités et même, si possible, les démoraliser.

Pourtant, au centre de police du 14e arrondissement, les manifestants gardaient le moral. Pour éviter les fraternisations avec les CRS qui nous gardaient, qui dialoguaient peu à peu avec les ouvriers, ils étaient régulièrement remplacés. Les inspecteurs de la police judiciaire, réquisitionnés pour procéder aux interrogatoires et notifier à chaque manifestant sa mise en garde à vue, ne mirent pas beaucoup d'enthousiasme à ce travail. J'ai été pris en main par un des officiers. Un responsable de la PJ est passé lui dire : « Tu sais que tu as un gros poisson, alors fais ce qu'il faut. » À peine son patron parti, il me dit : « J'approuve tout ce vous avez fait. Vous avez bien raison de vous battre face à tous ces gens-là », continuant : « Je vais noter ce que vous voulez dire, je dois rendre un procès-verbal et vous notifier votre garde à vue, j'en ai l'ordre. Ensuite je ne vous appliquerai pas les mesures qui accompagnent la garde à vue (remise des ceintures, lacets, etc.), et je vous laisserai mon bureau

à disposition pendant un quart d'heure, vous pourrez téléphoner à qui vous voudrez, n'importe où », et concluant par un « Bon courage ».

Les syndicalistes de Gennevilliers, avertis par les manifestants restés dans la rue devant le ministère, firent savoir au gouvernement que, si les manifestants de Creil n'étaient pas libérés très rapidement, ils feraient exploser la centrale énergie de l'usine de Gennevilliers. Finalement, le pouvoir décida d'arrêter l'opération et, au petit matin, des syndicalistes et des travailleurs de Gennevilliers vinrent chercher en voiture les 106 interpellés au centre de police.

Solidarité de la population creilloise

Après ce coup du gouvernement, il s'agissait de montrer que la mobilisation et la détermination des travailleurs de Creil ne faiblissaient pas, et qu'ils gardaient le soutien de la population ouvrière. L'assemblée du personnel adopta la proposition d'organiser le 10 décembre une journée de solidarité à Creil, qui bloquerait le centre-ville de 10 heures à 16 heures. Un podium et des stands seraient dressés pour toute la journée. Des prises de parole et un spectacle étaient prévus en début d'après-midi. La population était appelée à se joindre à cette manifestation.

L'union départementale CGT de l'Oise (dont le secrétaire, Jean-Pierre Bosino, était un ancien délégué de chez Chausson) et l'UD FO, qui n'avaient pas fait un seul geste pour soutenir le mouvement en cours chez Chausson et n'avaient pas eu un mot pour condamner l'arrestation des 106 manifestants, déclenchèrent une offensive en règle contre cette initiative. Dans un communiqué commun envoyé à la presse locale, les deux unions départementales affirmaient qu'il n'était pas question qu'elles s'associent à cette manifestation et appelaient les travailleurs et la population à ne pas y participer. Elles annonçaient que, pour empêcher la casse dont certains pourraient se rendre coupables, elles décidaient de mettre sur pied un service de protection de



Décembre 1993 : les travailleurs de Creil appellent la population de l'agglomération à les soutenir. Des centaines de salariés et de lycéens les rejoignent.



la ville. Celui-ci ne vit jamais le jour, mais tout cela est bien révélateur de l'état d'esprit de ces bureaucrates syndicaux.

Les militants de FO et de la CGT de Chausson, indignés, se démarquèrent publiquement de leurs UD et préparèrent la journée du 10 que nous avions proposée et que les travailleurs avaient approuvée.

Les municipalités du bassin creillois, PC, PS ou de droite, connaissant le sentiment de la population envers la lutte chez Chausson, apportèrent leur appui sans réserve à la réussite de la journée de blocage. Les délégués des transports en commun du district appelèrent à un débrayage de solidarité de deux heures ce jour-là, passant outre aux consignes des UD.

Chez Chausson, des dizaines de volontaires, avant ou après leur travail (ils n'étaient pas en grève), préparèrent cette journée. Ils allèrent demander à tous les commerçants d'apposer l'affiche d'appel à la population et sollicitèrent leur soutien, financier ou en nature, pour la fête. Ils distribuèrent un tract à la gare, devant les marchés et supermarchés, devant les entreprises.

La direction de l'un des deux grands supermarchés de l'agglomération se sentit obligée de retarder l'heure d'ouverture du magasin de deux heures et la direction de l'autre offrit de la marchandise en dessous du prix coûtant. Tout le monde se sentait obligé de « faire quelque chose pour les Chausson ».

500 travailleurs de Chausson Creil participèrent le vendredi 10 décembre à la mise en place des barrages de toutes les rues aux entrées de la ville et à la tenue des stands, rejoints à la mi-journée par un peu plus d'une centaine de travailleurs de Gennevilliers. Des centaines d'habitants et de travailleurs des entreprises proches, ainsi que plusieurs centaines de lycéens des deux lycées de l'agglomération, vinrent leur rendre visite malgré la pluie battante.

Certes, cette manifestation n'avait pas entraîné un raz de marée, le climat général ne pouvait d'ailleurs le laisser espérer. Mais l'objectif était atteint : les travailleurs de

Chausson avaient vérifié par eux-mêmes, et montré au gouvernement, la sympathie de la population de la ville pour leur mouvement.

Des garanties obtenues in extremis

La poursuite des manifestations, réunissant 600 à 700 personnes le 16 décembre à Nanterre et le 6 janvier 1994 à Paris, bien qu'elles aient été moins nombreuses et plus classiques, amena cependant le gouvernement à des concessions de dernier moment.

La direction Chausson avait brillé par sa crapulerie : à Creil, la grande majorité des salariés âgés de plus de 50 ans s'étaient retrouvés sur les listes des licenciés : 148 sur un total de 435 licenciés. En outre, la direction avait mis sur les listes presque tous les handicapés de l'usine.

Le gouvernement accorda 179 départs directs en préretraite à 55 ans et 113 autres travailleurs furent sauvés du licenciement. Restaient 143 licenciements secs. Par ailleurs, les deux actionnaires s'engageaient, par écrit, à maintenir l'ensemble des emplois jusqu'au début 1996.

Ces concessions, certes encore limitées, confortaient les travailleurs dans l'idée qu'ils avaient eu raison de se battre jusqu'au bout. Ils avaient aussi réussi à gagner quelques mois sur la date prévue de liquidation de Chausson. Le ministre du Travail refusa toutes les demandes, particulièrement nombreuses, de licenciement de délégués.

Mais, après ce deuxième plan de licenciements, alors que les documents écrits programmant la liquidation de l'entreprise avaient été rendus publics, l'étape ultime restait à venir.

Chausson (décembre 1994- octobre 1995)

Les travailleurs face à la fermeture
Une situation politique et sociale particulière

L'usine devait fermer au plus tard en mars 1996. Comment relancer la lutte pour affronter la fermeture ? Jusque-là, nous avions subi le calendrier imposé par nos adversaires. Nous pensions qu'il fallait convaincre nos camarades de se rassembler sur les revendications qui concrétiseraient notre objectif : « Aucun salarié à l'ANPE », et de choisir nous-mêmes le tempo de la lutte pour les imposer.

Faire annuler la fermeture de l'usine était sans doute impossible, le rapport de force n'étant pas en notre faveur pour un tel objectif. Nous menions une lutte défensive, avec tous les inconvénients que cela entraîne. Mais la situation, aussi bien chez Chausson qu'au niveau du pays, ouvrait des perspectives.

À cause des conflits précédents, et à cause de la nature particulière du dossier (le dépôt de bilan de leur filiale commune par deux des plus grands groupes industriels du pays), l'affaire Chausson était directement gérée par le gouvernement et par Balladur.

Or, depuis la fin 1993, on assistait à une bataille, de plus en plus ouverte, entre deux factions de la droite en concurrence pour les élections présidentielles du printemps 1995. D'un côté le clan de Balladur, chef du gouvernement et « ami de trente ans » de Chirac, entendait souffler à ce dernier la présidence de la République. De l'autre, Chirac n'allait pas hésiter à faire une démagogie sociale des plus débridée, pour reprendre le dessus.

La droite au gouvernement n'a pas, comme la gauche, à prouver sans cesse qu'elle défend les intérêts de la bourgeoisie. Aussi Balladur, dans le cadre de sa compétition avec Chirac, avait choisi depuis 1993 d'éviter les affrontements sociaux et de prendre le temps d'imposer les reculs qu'il souhaitait, en privilégiant les compromis. Chez Chausson, cela nous avait valu d'obtenir certains aménagements dans la période précédente.

Aussi, peut-être était-il possible d'imposer, sinon des reculs décisifs, du moins des garanties inhabituelles. À condition, bien sûr, que les travailleurs s'engagent à fond dans la lutte.

Le pouvoir absolu des assemblées générales

Le conflit Chausson a duré trois ans, une durée inhabituelle. Trois ans de débats intensifs et permanents avec des centaines et des centaines de travailleurs. Et pendant tout ce temps, pour tous, ce fut une expérience, une aventure, dans laquelle une grande partie des ouvriers et de la maîtrise se sont impliqués à fond. Elle a provoqué des retournements radicaux dans la conscience de bien des travailleurs, des remises en cause profondes de ce en quoi ils avaient cru. Nombre de travailleuses et de travailleurs ont avoué leur honte d'avoir cru aux discours de la direction lors du premier conflit et avoir été soulagés après la première vague de licenciements. Du coup, bien des travailleurs se sont transformés en acteurs encore plus conscients et plus déterminés au fur et à mesure du mouvement et, sans doute comme jamais auparavant, dans la dernière étape, celle qui se conclut en octobre 1995. Les assemblées et les manifestations, rassemblant toujours la majorité du personnel, furent plus nombreuses dans cette période que dans les périodes précédentes, malgré les licenciements massifs déjà opérés.

Et le pouvoir des assemblées ne fut jamais aussi déterminant que dans la partie finale du conflit. Elles se comportaient en organe délibératif et exécutif, tranchant les désaccords, et il y en aura, et décidant des choix tactiques. Ils se

trouvaient toujours un grand nombre de volontaires pour mettre en œuvre leurs décisions.

Il n'y eut pas de comité de grève pendant ces plus de dix mois de lutte, mais une assemblée de 600 à 800 travailleurs joua son rôle permanent de direction. La démocratie ouvrière régna pendant des mois dans l'usine et bien des travailleurs y gagnèrent le sentiment d'y avoir été leurs propres maîtres, comme ils en témoigneront encore plus de quinze ans plus tard.

Pendant cette période, les travailleurs eurent à arbitrer de nombreux affrontements entre les responsables syndicaux. Non seulement ceux-ci acceptèrent de se plier à l'arbitrage des assemblées, mais ils œuvrèrent aussi à l'application des décisions prises. Il est vrai qu'au travers des deux conflits passés des relations de confiance s'étaient tissés entre les différents militants.

Des mois de débats pour convaincre les travailleurs

Après les licenciements de janvier 1994, nous avons vécu presque un an sans actions, mais dans un débat permanent au sein de l'usine de Creil sur ce qu'il fallait faire.

D'un côté, le secrétaire FO du comité d'établissement proposait la recherche d'une « solution industrielle ». Il espérait convaincre Renault et Peugeot qu'ils pouvaient s'associer à la reprise de l'usine par un tiers pour une fabrication encore à trouver. Un cabinet spécialisé, Technologia, fut investi de cette mission, qui plaisait beaucoup à tous les élus locaux et aux structures syndicales.

Dans le contexte de Chausson, cela avait quelque chose de ridicule : l'État finançait la construction d'une usine à Sevelnord pour Peugeot et l'extension de l'usine de Batilly pour Renault.

Cette recherche d'un éventuel patron représentait en outre un danger particulier. À deux reprises, une fois à Asnières et une autre fois à Gennevilliers, les actionnaires de Chausson avaient utilisé ce moyen pour liquider sans

frais une partie des salariés. Les deux fois, les patrons avaient sorti de leur chapeau un repreneur miracle, le même, Michel Coencas, protégé de la famille Peugeot, dont le groupe, la Financière du Valois-Valfond, prétendait offrir un avenir industriel aux travailleurs repris. Et, quelques mois plus tard, cela se terminait par la mise en faillite de la partie reprise et le licenciement, avec le minimum légal, des travailleurs « sauvés ».

Pour les militants de Lutte ouvrière et le SDC, il fallait se mobiliser, non pour quémander un bon patron, mais pour obtenir un parachute de mesures qui, quoi qu'il arrive, nous garantiraient de sauver notre peau. La première revendication était que personne ne se retrouve à l'ANPE : les travailleurs devaient rester des salariés de Renault et Peugeot aussi longtemps qu'ils n'auraient pas retrouvé un emploi. Il fallait revendiquer aussi un départ à la retraite à 50 ans et une indemnisation équivalant à ce qui avait été donné dans la sidérurgie. Dans les assemblées qui se tenaient plusieurs fois par semaine dans l'usine, nous expliquions : « Il nous faut un parachute, pour ne pas nous écraser en cas de catastrophe. Nous n'avons aucun moyen de trouver un patron de rechange, mais nous pouvons essayer d'imposer, à condition d'y mettre vraiment toutes nos forces, ce que le patronat et l'État ont lâché de plus important aux travailleurs en lutte. » La retraite à 45 ans, lâchée aux mineurs par le gouvernement dans cette période, suscitait par exemple admiration et envie chez les travailleurs de Chausson.

Pendant des mois, il y eut un débat permanent et passionné autour de ces perspectives, une sorte de forum ouvert et continu, d'assemblées générales, de réunions d'atelier, de conversations.

Le choix ne fut pas tranché définitivement par les travailleurs avant le redémarrage de la lutte, les idées firent leur chemin et mûrirent.

Cette étape fut décisive dans la préparation de cette dernière lutte. Quand les travailleurs firent leur ce programme,

ils le défendirent avec la dernière énergie jusqu'à sa réalisation complète.

Les militants de Lutte ouvrière se sont retrouvés dans une situation paradoxale. Après deux ans, nos forces militantes s'étaient amenuisées. Tous nos syndiqués avaient été licenciés, une grosse partie de nos militants (politiques et syndicaux) se retrouvaient dehors : licenciements, découragements, préretraites… Il y avait eu aussi des saignées parmi les travailleurs les plus en avant. Pourtant notre crédit était plus fort que jamais.

Décembre 1994, la lutte redémarre, Renault reprend Gennevilliers

À la fin de l'année 1994, on s'approchait de la fin de la période d'observation maximum prévue par la loi, en cas de redressement judiciaire. Les risques de fermeture se précisaient.

Après quelques mois d'expectative, les travailleurs étaient de plus en plus sensibles à notre argument : la campagne pour l'élection présidentielle était un moment favorable. Pour des raisons politiques, le gouvernement pouvait peut-être accorder des concessions si la lutte se développait.

Après les échecs de toutes les « solutions industrielles » que certains syndicalistes s'étaient fait forts de négocier, l'ensemble des syndicats se retrouva d'accord pour appeler de nouveau à descendre dans la rue. Encore une fois, c'est le relatif succès de cette initiative qui ouvrit une nouvelle période de lutte de près de onze mois.

La manifestation, le 14 décembre 1994, de la Bastille à Bercy, au ministère de l'Économie où une délégation devait être reçue, regroupa 450 travailleurs de Creil et 400 de Gennevilliers, dont le sort était, lui aussi, toujours en suspens. Les représentants du gouvernement, visiblement surpris par l'importance de la manifestation, firent des déclarations apaisantes : ils annoncèrent que pour Gennevilliers tout était réglé, que l'usine serait intégrée à Renault et avait un avenir assuré, que la fermeture de Creil n'aurait lieu

que début 1996, et que le gouvernement allait étudier des mesures d'accompagnement adaptées.

Plus qu'un mensonge, c'était un véritable traquenard. La reprise de l'usine de Gennevilliers, telle qu'elle fut proposée par Renault à ce moment-là, aurait entraîné automatiquement, en application de la loi sur le redressement judiciaire des entreprises, la fermeture et le licenciement de tous les salariés de Creil dans les quinze jours qui suivaient l'acceptation de cette offre par le tribunal. Renault, en ayant l'air de faire une concession, se débarrassait d'un coup de l'usine de Creil. Les licenciements devaient se faire aux conditions légales minimales.

Les assemblées générales qui se tinrent dans les deux usines exigeaient du Premier ministre, Balladur, qu'il impose à Renault de retirer cette offre-traquenard. L'ensemble des syndicats de Chausson appelèrent à une nouvelle manifestation pour le 11 janvier 1995 en direction de l'Assemblée nationale, manifestation qui regroupa 1 000 personnes.

Jusqu'ici, en particulier lors du deuxième conflit fin 1993, les instances syndicales régionales et nationales avaient été soit indifférentes soit carrément hostiles. Au début 1995, les unions départementales de l'Oise changèrent d'attitude, espérant qu'après la nouvelle saignée dans les effectifs elles prendraient le contrôle du mouvement. Elles proposèrent aux syndicats de Chausson d'organiser une manifestation de solidarité.

Les appareils voulaient interdire de parole le SDC, en réservant les prises de parole aux responsables des UD.

Nous nous mîmes d'accord avec les syndicats de Chausson pour saisir cette occasion pour nous adresser une nouvelle fois aux travailleurs de la région. Nous avons demandé aux unions départementales d'appeler à un débrayage de solidarité de quatre heures minimum et à une manifestation à Creil. Le 2 février, 500 travailleurs de Chausson organisèrent des piquets tout autour de la ville, bloquant dès le matin l'autoroute du Nord au péage de Senlis, le principal nœud routier à l'entrée de Creil et le trafic ferroviaire. Puis,

avec le renfort de quelques dizaines de camarades de Gennevilliers, le cortège des travailleurs de Chausson, torches SNCF en tête, rejoignit le rassemblement de 1 500 autres travailleurs venus en délégation de tout le département.

À la veille de cette manifestation, le gouvernement incita Renault à formuler une nouvelle proposition. Il s'agissait cette fois que Renault reprenne l'usine de Gennevilliers en location-gérance, ce qui n'impliquait plus la fermeture immédiate de Creil. Le tribunal de commerce accepta le 13 février et prolongea de presque un an la période d'observation pendant laquelle Chausson Creil pouvait continuer à fonctionner.

Le sort des 1 250 travailleurs de Gennevilliers n'était pas totalement réglé mais, se considérant désormais comme personnel Renault, la majorité ne se sentirent plus partie prenante de la lutte. Les 1 000 travailleurs de Creil mirent à profit ce nouveau sursis de quelques mois pour tenter d'obtenir les garanties qu'ils réclamaient.

L'atelier de Finition tranche sur le programme

En cette année 1995, les travailleurs de Creil étaient à nouveau majoritairement mobilisés pour faire face à la perspective de la fermeture de l'usine : plus de 500 travailleurs participaient à chaque manifestation. Avec des assemblées de secteur des assemblées générales réunissant plus de 600 travailleurs au moins deux fois par semaine, et quotidiennement à certains moments, l'usine se transforma à nouveau en forum permanent.

Ces assemblées étaient l'occasion de développer les idées de la lutte de classe, la mise à nu des ressorts de l'exploitation capitaliste, le rôle de l'État au service des grands groupes capitalistes, et le rôle et les possibilités de combat de la classe ouvrière… jusqu'à réussir, un jour, à exproprier toute la classe capitaliste. À l'occasion de ces assemblées, des militants syndicalistes me reprochèrent d'être trop terre à terre dans les revendications et de ne pas défendre le maintien de l'usine. Je répondais que j'étais pour l'expropriation

des capitalistes, que j'étais partisan d'une lutte générale qui rassemble toute la classe ouvrière en vue d'en finir, une fois pour toutes, avec ce que nous subissions… Malheureusement, ce n'était pas à l'ordre du jour pour le moment, et j'étais donc partisan d'essayer d'arracher le maximum de ce que nous, travailleurs de Chausson, pouvions obtenir par notre lutte. Et même ce «peu» pour l'obtenir, il faudrait y mettre toutes nos forces. Les travailleurs n'étaient pas effrayés et ne trouvaient pas ces discours déplacés. Ils suivaient ces débats avec intérêt.

Les organisations syndicales étaient divisées sur les objectifs à atteindre. Les militants de Lutte ouvrière, à travers le SDC, avaient de fait, au cours de ces assemblées, gagné les travailleurs à l'idée d'avoir un programme de revendications capables d'assurer un avenir à tous.

Sachant que les travailleurs voulaient surtout la garantie de ne pas se retrouver au chômage, comme des centaines de leurs camarades licenciés en 1993 et 1994, nous défendions la nécessité d'un programme qui soit le maximum de ce qu'une lutte radicale et déterminée limitée à Chausson pouvait peut-être arracher. Si la lutte gagnait d'autres entreprises, on verrait. Ce programme reprenait le meilleur de ce qu'avaient gagné les luttes contre les licenciements dans les charbonnages ou aux chantiers navals par exemple: retraite à 50 ans, deux ans de congé de conversion, 200 000 francs en plus des indemnités légales.

La CGT et FO, tout en sachant que ce programme était populaire, refusaient de s'y rallier. Elles s'accrochaient à l'illusion d'une «solution industrielle». Même le responsable de la CFDT refusait de se prononcer, en disant que ce n'était pas le moment de faire adopter ce programme.

Lors d'une assemblée de 700 personnes, dans laquelle je défendais le principe d'une préretraite à 50 ans, j'annonçai que le gouvernement venait de lâcher la retraite à 45 ans aux mineurs. Il y eut un véritable grondement d'approbation. Chacun s'y voyait. Mais les travailleurs n'avaient pas envie de trancher dans une bataille entre syndicats. Ils

considéraient qu'il fallait préserver à tout prix l'unité des principaux syndicats. La situation était bloquée.

Et puis, un beau jour, les travailleurs de mon atelier de Finition m'appelèrent. Quelques dizaines de travailleurs de l'atelier étaient rassemblés pour une discussion acharnée sur le programme à défendre. Patrick, un tôlier, ancien membre du comité de grève de 1993, reprenait à son compte le programme que nous défendions (la retraite à 50 ans, les deux ans de congé de conversion et les 200 000 francs de prime).

Les ouvriers rassemblés approuvaient ce programme avec enthousiasme et me dirent : « Mais pourquoi vous (sous-entendu, les syndicats) vous ne le reprenez pas ? », alors que depuis des semaines je le défendais dans les assemblées générales. Je leur ai dit : « Je suis d'accord avec vous, c'est bien le problème mais, pour le régler, c'est simple. D'abord l'atelier doit le voter et, si oui, élire Patrick (qui avait un certain bagou) comme porte-parole, avec la mission de prendre la parole à l'assemblée générale qui doit se tenir dans une heure. Là, il devra annoncer le programme que vient d'adopter la Finition, en ajoutant que l'atelier de Finition l'avait mandaté pour le proposer au vote de toute l'usine pour en faire notre programme de lutte commun. » Les camarades de l'atelier de Finition votèrent dans l'enthousiasme et des dizaines de travailleurs accompagnèrent Patrick pour sa prise de parole.

Quand Patrick termina son intervention, un tonnerre d'applaudissements éclata parmi les 600 présents. Comme soulagés, ils adoptèrent avec des cris de joie ces revendications. Les responsables syndicaux, un peu dépités, durent s'y rallier, bien que la majorité d'entre eux les aient estimées totalement inadaptées et irréalistes.

Ce programme devenait crédible, car les travailleurs l'avaient fait leur et étaient prêts à se battre pour lui. Ils ne cessèrent pas la lutte avant d'avoir obtenu intégralement satisfaction sur toutes leurs revendications.

« Nous n'irons pas à l'ANPE »



Le gouvernement s'était décidé à ouvrir des négociations, mais elles patinaient et il se remettait à mener les travailleurs en bateau. Il fallait donc qu'ils montrent à nouveau leur détermination. Une nouvelle action fut fixée au 2 mars. Nos camarades nous faisaient confiance pour choisir le lieu et les modalités de l'action. Notre slogan « Nous n'irons pas à l'ANPE » était reproduit sur des très grandes banderoles, des tracts et des autocollants.

Après avoir déjoué la surveillance policière, 500 manifestants arrivèrent en car au siège de l'ANPE à Noisy-le-Grand et l'investirent. Les employés nous accueillirent très chaleureusement. Au bout de quelques heures d'occupation, un fax du représentant du gouvernement convoquait une nouvelle réunion de négociation le 10 mars.

Coup de colère à l'hôtel des impôts

Mais, le 10 mars, la réunion prévue fut reportée au 24 mars. La colère gronda dans les ateliers et l'idée déjà émise par des travailleurs de s'en prendre aux perceptions, comme les paysans, fut mise à exécution. Le 13 mars,

700 travailleurs en colère se réunirent à 5 h 30 dans l'usine et adoptèrent sur-le-champ la proposition de partir en manifestation dans la ville pour aller investir l'hôtel des impôts de Creil. Leur colère était telle que les micro-ordinateurs volèrent par les fenêtres, toutes les vitres furent brisées, les listings expédiés sur la pelouse et brûlés.

Le commissaire de police de Creil, venu constater, de loin, trouva raisonnable de renoncer à intervenir.

Les syndicats des impôts firent des communiqués de solidarité avec la lutte des travailleurs de Chausson. Les maires de Creil et de Montataire, tout en déclarant désapprouver ce genre d'action, s'affirmèrent aussi solidaires. Le chômage était tel dans la région que, parmi la population, beaucoup comprenaient cette réaction et l'approuvaient

Lorsque, le lundi 20 mars, huit salariés de l'usine, dont sept responsables syndicaux, furent convoqués par la Police judiciaire, suite à cette manifestation de colère, l'assemblée des travailleurs approuva le texte d'une lettre ouverte au procureur de la République et au gouvernement, intitulée « Les travailleurs de Chausson vous mettent en accusation. » Elle affirmait : « *Ni les travailleurs de Chausson, ni leurs représentants, ne rendront des comptes tant que n'auront pas été poursuivis et condamnés ceux qui se sont disqualifiés en se compromettant dans ce scandale sur l'emploi.* » À 600, les travailleurs de l'usine accompagnèrent ceux qui avaient été convoqués, en manifestant jusqu'à l'hôtel de police, pour remettre la motion. Les rôles étaient inversés, l'opération d'intimidation se retournait contre ses auteurs.

Les travailleurs de Chausson étaient fiers d'avoir répondu comme il le fallait. Cela renforça encore la popularité de leur lutte auprès des autres travailleurs de la région. Ce jour-là, le personnel de la Sécurité sociale, de la Caisse d'allocations familiales et de La Poste avait été alerté : « Les Chausson arrivent chez vous pour tout casser. » Cela provoqua l'hilarité des employés, qui répondirent : « On espère bien, ça nous fera des vacances. »

Blocage de Creil et reculs décisifs du gouvernement

Les négociations reprirent le 24 mars avec les représentants du gouvernement, sur la base du programme revendicatif arrêté par les travailleurs de Creil. Il fut décidé à l'assemblée de faire un coup d'éclat, qui serait en même temps un pied de nez aux autorités qui avaient envoyé d'importants renforts de CRS et de gardes mobiles aux environs de Creil, pour tenter d'empêcher toute nouvelle manifestation. 700 travailleurs sortirent de l'usine avec plus de 200 fourgons Trafic et les immobilisèrent aux principaux carrefours autour de Creil, puis ils revinrent à l'usine en manifestant à pied dans la ville à 6 heures du matin. Les clés des Trafic ayant disparu, il fallut des heures à toutes les dépanneuses réquisitionnées par la préfecture pour évacuer les véhicules.

On assista alors à un changement radical de la part des représentants du gouvernement Balladur. Tout d'un coup, les principales revendications, le congé de conversion de deux ans et la préretraite, étaient acquises. Mieux, au lieu de la préretraite à 50 ans, le gouvernement lâchait la préretraite à 49 ans et trois mois.

Il faut dire qu'on en était à l'épilogue de la bataille des présidentielles entre Chirac et Balladur. Chirac, grâce à sa démagogie contre la « fracture sociale », avait même réussi à capter une partie de l'électorat populaire. En février 1995, passant par Creil lors de son déplacement en Picardie, il avait déclaré : « Moi élu, jamais je ne permettrai la fermeture de l'usine Chausson de Creil. »

Balladur, jouant ses dernières cartes, fit promulguer les arrêtés qui rendaient définitifs les engagements de l'État envers les travailleurs de Chausson, après le premier tour des élections présidentielles qui l'éliminait. La lutte à couteaux tirés entre amis de trente ans profita aux travailleurs.



650 travailleurs de l'usine devant le commissariat de Creil pour répondre aux convocations policières suite au « déménagement » de l'hôtel des impôts.



2 000 travailleurs solidaires de ceux de Chausson, à Creil, le 2 février 1995.

Chirac : des discours électoraux… aux actes

Chirac à peine élu, le vendredi 9 juin, le ministre de l'Industrie du gouvernement Juppé, Yves Galland, convoquait les syndicats de Chausson. À l'annonce de cette entrevue, il y eut une polémique violente entre le SDC d'un côté et l'ensemble des autres syndicats. Je déclarai devant l'assemblée générale qu'il n'y avait rien à attendre de bon de cette réunion et que le plus probable était que le ministre annoncerait : « Malheureusement nous ne pouvons pas remettre en cause la fermeture de l'usine de Creil, mais nous allons vous assurer un plan de reconversion sans précédent. » Tous les autres responsables syndicaux étaient très en colère devant de tels propos : ils étaient certains que jamais Chirac n'oserait revenir sur ses engagements aussi vite. Tout en étant de gauche, ils avaient placé tous leurs espoirs en Chirac !

Galland annonça, dans des termes quasiment identiques aux miens, la fermeture de l'usine de Creil, le 31 mars 1996 au plus tard, avec « *un effort de reconversion et de reclassement sans précédent* » !

Dans la région, cette annonce si rapide était politiquement gênante pour le gouvernement. Les travailleurs pouvaient encore sans doute obtenir des concessions du tribunal de commerce sur la revendication des 200 000 F, ainsi que du gouvernement sur la revendication « Aucun salarié de Chausson à l'ANPE. » D'ailleurs, le ministre s'était immédiatement engagé à appliquer les accords passés avec l'ancien gouvernement.

Il fallait profiter de la situation et maintenir la pression.

Colère contre le RPR

Pendant le week-end des 10 et 11 juin, les travailleurs apprenaient par la presse que la fermeture de l'usine était officialisée par le gouvernement et prenaient connaissance des déclarations du porte-parole RPR du département, Jean-François Mancel, président du conseil général et futur secrétaire général du RPR : « Les décisions du gouvernement

représentent une formidable avancée pour Chausson. » C'était trop.

L'assemblée générale du lundi 12 juin décida de monter sur Beauvais au conseil général, et voilà 700 travailleurs partis par un train spécial – et bien sûr gratuit – imposé par les manifestants à la SNCF.

À Beauvais, et jusqu'au retour, ce fut la fête au RPR. La manifestation passa par la permanence du député RPR Olivier Dassault, petit-fils de l'avionneur, qui vit sa voiture retournée sur le toit et assista à l'envahissement de ses locaux. Sous le coup de la frayeur, blanc comme un linge, il promit immédiatement d'intervenir auprès du gouvernement. Puis, en attendant que Mancel reçoive une délégation, les manifestants s'en prirent à la préfecture qui jouxte le conseil général. Enfin, au retour, les manifestants brisèrent toutes les vitres de la permanence du député RPR de Creil, Chénières.

Les travailleurs avaient exprimé ce qu'ils avaient sur le cœur et fait sentir à ces politiciens qu'il leur fallait parfois assumer les conséquences de leurs mensonges. À noter que



600 travailleurs de Creil se rendent à l'Élysée le 21 juin 1995, jour de la fête de la musique, orchestre en tête, juste après l'investiture de Chirac.

les protestations les plus véhémentes contre cette manifestation furent celles du maire socialiste de Creil, Jean Anciant, qui demanda au préfet l'envoi de CRS pour assurer l'ordre dans la ville.

Juillet 1995 : les primes gagnées, une première fois

Après ce coup de colère, les travailleurs réunis en assemblée décidèrent de se recentrer sur les points à faire confirmer et ceux qu'il fallait encore obtenir : d'une part, il fallait avoir la garantie des revendications satisfaites par l'ancien gouvernement et, d'autre part, il fallait obtenir les primes d'accompagnement, les 200 000 francs minimum. Il fallait aussi obtenir le maximum de garanties sur les reclassements par Renault et Peugeot. La création d'un atelier de câblage automobile pour Renault à Creil, permettant le reclassement de 150 salariés, était déjà à l'ordre du jour.

Pour bien montrer à Chirac que la mobilisation ne faiblissait pas à l'approche des congés annuels, l'assemblée du personnel décida une manifestation à Paris, le 21 juin, jour de la fête de la Musique… en direction de l'Élysée. Mais, pour bien montrer nos intentions pacifiques, cette fois, la manifestation de 600 travailleurs de Creil était conduite par un orchestre de jazz-band.

En juillet, les négociations commencèrent. Elles étaient censées mettre en forme l'ensemble des engagements de l'État, de Chausson sous administration judiciaire, de Renault et de Peugeot.

Un ex-responsable de la CFDT envoyé pour duper et combattre les travailleurs

Le gouvernement désigna alors comme son représentant attitré Jean-Pierre Aubert, inspecteur général au ministère de l'Industrie. Aubert était un ancien permanent de la CFDT. Sous le gouvernement Rocard, il avait été chef de cabinet de Jacques Chérèque, l'ex-secrétaire de la métallurgie CFDT, ministre de l'Aménagement du territoire qui, rappelons-le, avait présidé à la préparation de la fermeture

de Chausson en finançant les projets de Renault à Batilly et de Peugeot à Hordain. Le gouvernement désignait quelqu'un capable de créer une division entre les syndicats, en gagnant la sympathie d'autres collègues syndicalistes, voire la complicité de certains, supposés moins radicaux. Tout cela en vue de lâcher le moins possible. Aubert s'y employa jusqu'à la fin de sa mission.

Le volet financier du plan était entièrement à négocier. Les travailleurs étaient très attachés à l'obtention d'une prime de 200 000 francs, tout particulièrement pour ceux qui n'auraient ni la possibilité de partir en préretraite, ni celle d'être reclassés dans un des deux groupes.

Lorsque le PDG de Chausson et le représentant du gouvernement, Aubert, manifestèrent certaines résistances, une nouvelle démonstration de force fut décidée par l'assemblée pour le 13 juillet. Cette fois, nous avons bloqué la tour d'Asnières, où se trouvaient la direction générale de Chausson et de multiples autres sociétés, et nous sommes adressés aux mille personnes qui y travaillaient. En même temps, la sortie des camions de l'usine de Gennevilliers était bloquée. Une assemblée réunit ensuite, pour la première fois depuis des mois, les travailleurs de Creil et de Gennevilliers, heureux de se retrouver.

Quelques jours plus tard, 165 millions de francs étaient accordés pour le paiement des primes exceptionnelles, en plus des indemnités conventionnelles de licenciement. Les organisations syndicales devaient présenter le projet de répartition de cette somme, qui permettait de satisfaire la revendication initiale des 200 000 F.

Le SDC invita les ateliers à mandater des travailleurs à la réunion intersyndicale qui devait élaborer le projet à soumettre aux autorités. Quand le SDC affirma qu'il faudrait le faire approuver auparavant par les travailleurs, ce fut le tollé du côté des autres responsables syndicaux. Ils refusèrent d'informer en commun les travailleurs et le SDC publia seul un tract détaillant la répartition des primes arrêtée en réunion et fit adopter ce projet de répartition par l'assemblée

générale qui précéda la reprise des négociations, fixée au 11 septembre.

Les accords du 20 juillet remis en cause : la grève est votée

Le 8 septembre, le PDG de Chausson faisait savoir que l'enveloppe de 165 millions accordée en juillet serait réduite des deux tiers ! Les accords de juillet, dûment contresignés par le PDG et l'administrateur judiciaire, se retrouvaient à la corbeille. Si les travailleurs laissaient faire, tous les acquis, y compris ceux qui avaient été concédés par le gouvernement précédent, seraient reniés.

Une assemblée du personnel regroupant 800 personnes se tint immédiatement. Elle fut houleuse. Les porte-parole du SDC, de la CFDT et de la CGT appelèrent à la grève immédiate, en expliquant que c'était notre avenir commun qui se jouait. FO prêcha la modération mais dut se rallier à la grève votée à la quasi-unanimité. Puis les travailleurs sortirent plusieurs centaines de Trafic de l'usine, les abandonnèrent à tous les carrefours de l'agglomération et sur les voies ferrées, pneus crevés. Un camion qui transportait des caisses de Trafic en provenance de Gennevilliers fut incendié.

Le lundi 11, la grève fut revotée. 700 travailleurs se rendirent à l'usine de Gennevilliers pour montrer que les travailleurs de Creil pouvaient paralyser la production des Trafic. Ils entrèrent dans l'usine et arrêtèrent toutes les chaînes de fabrication en organisant des assemblées avec les travailleurs de Gennevilliers. Les manifestants investirent aussi le centre de Villeneuve, à quelques kilomètres de Gennevilliers, où se trouvait le dépôt des camions de Renault qui transportaient une partie des caisses de Trafic à Batilly en Lorraine pour qu'elles y soient assemblées. Les camions et les remorques furent mis hors d'usage. La direction décida de renvoyer les travailleurs de l'usine de Gennevilliers chez eux.

De retour à Creil, les grévistes se donnèrent rendez-vous le lendemain à 5 heures. Je mis en garde les travailleurs contre la possibilité d'un lock-out de la part de la direction, et donc l'annulation possible du ramassage des cars. J'appelai tout le monde à venir, même s'il n'y avait pas de cars.

Le lock-out de l'usine

Les patrons de Chausson décidèrent en effet, après avoir annulé les négociations prévues, de mettre l'usine en chômage et de supprimer les cars de ramassage.

Ce revirement avait été concerté entre le PDG de Chausson et le représentant du gouvernement, Aubert. Ce dernier avait mené des discussions privées avec certains syndicalistes, en particulier avec les responsables de FO. Le secrétaire FO du CE rêvait de jouer un rôle central et était effrayé par la radicalisation des travailleurs. Il accepta donc de faire jouer à son syndicat un rôle de briseur de grève.

Mardi 12 septembre à 5 heures, seule une minorité de travailleurs étaient présents. La plupart rentrèrent rapidement chez eux sans attendre l'arrivée du personnel travaillant à la journée. Et à 8 heures, il n'y avait que 250 personnes. La majorité, les plus combatifs, n'étaient pas encore arrivés.

Le secrétaire de FO se sentit en position de force et proposa d'organiser un vote à bulletins secrets pour la reprise du travail. Le secrétaire de la CGT l'appuya. Je déclarai alors que, de toute façon, cette assemblée n'était pas qualifiée pour décider quoi que ce soit. Je rappelai alors les enjeux, les conséquences désastreuses d'un abandon de la grève, et j'affirmai que je m'opposerais avec mes camarades, par tous les moyens, à l'organisation d'un vote à bulletins secrets. Les responsables de FO retirèrent alors cette proposition et nuancèrent leur proposition de reprise du travail, en la conditionnant à une promesse de reprise des négociations. Les deux tiers des 250 présents votèrent cette proposition.

Au cours de la matinée, les ouvriers présents commencèrent à se ressaisir. Des camarades levés plus tard venaient

aux nouvelles et demandaient des comptes sur ce qui s'était passé le matin. Le climat se retournait.

J'ai consacré la soirée à voir en tête-à-tête le responsable CGT, puis le camarade responsable de la CFDT, pour les convaincre qu'on était à un tournant et qu'on pouvait tout perdre. Par ailleurs, je joignis au téléphone Jean-Pierre Aubert pour lui dire, de façon très crue, que j'étais au courant de son manège et de ses manœuvres, que tout ça allait se retourner contre lui et que, grâce à lui, nous en ressortirions renforcés contre lui, ses amis de Renault et le gouvernement. Certes c'était un pari, car tout dépendait du lendemain matin mais, si la grève continuait, il fallait qu'Aubert sente bien clairement la faillite de son procédé et n'en use plus à l'avenir.

Les grévistes imposent la reprise des négociations

Le lendemain, mercredi 13, la direction, sûre d'elle et du bon travail d'Aubert, avait levé le lock-out et les cars de ramassage fonctionnaient. À cinq heures, 800 travailleurs se rassemblèrent à l'entrée de l'usine. On sentait un climat très tendu. Au moment du vote, 150 à 200 travailleurs levèrent la main pour la proposition du SDC, de la CFDT et de la CGT, qui avait changé de position : la continuation de la grève jusqu'à la conclusion de l'accord sur les primes. Un bref instant de stupeur. Mais, ensuite, à peine une vingtaine se prononcèrent pour la reprise immédiate préconisée par FO et la CGC.

Les travailleurs présents ne voulaient pas reprendre le travail, mais ils ne voulaient pas non plus dans leur grande majorité s'engager à fond dans la grève. Finalement, pour sortir de l'impasse, un ouvrier prit la parole et déclara : « On ne veut pas être en grève, car c'est la direction qui a pris l'initiative de rompre les négociations. Mais nous, on ne veut pas reprendre le travail tant que la direction n'aura pas repris les négociations. » Aussitôt je pris la parole et mis aux voix cette proposition : « Pas de reprise du travail tant qu'il n'y

aurait pas de reprise des négociations, et cet arrêt de l'usine doit être payé par la direction. » Les 800 présents, soulagés, votèrent cette proposition, à l'exception de quelques délégués FO. Finalement, tout le monde se rallia à cette décision.

La grève continua deux jours, jusqu'au vendredi 15 septembre, jusqu'au moment où les grévistes eurent la confirmation au téléphone que les négociations avaient véritablement recommencé ce matin-là.

Elles durèrent jusqu'au 28 septembre.

Le compromis qui s'élaborait reprenait pour l'essentiel ce que souhaitait le personnel : la plupart des salariés toucheraient au moins 200 000 francs, chiffre incluant pour certains leurs indemnités légales. Les salariés de plus de 49 ans et 3 mois percevraient des indemnités équivalant à leur salaire jusqu'à 56 ans et leur départ en préretraite. Les salariés reclassés dans l'usine de câblage à Creil, n'ayant pas une garantie formelle et écrite d'emploi pour cinq ans, comme cela était demandé, recevaient une prime de 85 000 francs en plus de leurs indemnités de licenciement.

Le personnel était prêt à accepter ce compromis, somme toute honorable.

Deuxième remise en cause des accords : à nouveau la grève

Mais le gouvernement voulait encore vérifier qu'il n'en avait pas trop lâché par rapport aux capacités de réaction des travailleurs.

Le vendredi 29 septembre, nouveau coup de théâtre à l'initiative du représentant du gouvernement. Certaines dispositions acquises étaient remises en cause et il était question de retenir 55 000 francs sur les indemnités accordées au personnel non reclassé au 31 mars 1996. Cette somme ne leur serait rendue qu'à la sortie du congé de conversion, soit éventuellement deux ans plus tard. « Pour inciter les gens à se reclasser », était-il dit.

Cela remit le feu aux poudres dans l'usine : cette disposition humiliante fut ressentie comme une nouvelle provocation. La grève fut votée à l'unanimité.

Le gouvernement intervient directement

Le 2 octobre, le tribunal de commerce devait se prononcer sur les demandes présentées depuis des mois par le représentant des créanciers et le nouvel administrateur judiciaire, Philippe Estèbe, l'ancien ayant été incarcéré pour détournement de fonds dans un autre dossier. Ils réclamaient d'une part la condamnation de Renault et Peugeot à payer immédiatement une provision d'un milliard de francs pour combler une partie de leurs dettes, d'autre part, comme le prévoit la loi, la mise sous administration judiciaire de Renault et Peugeot pour avoir mis frauduleusement leur filiale en faillite.

Avec Philippe Estèbe nous avions affaire à un administrateur judiciaire peu commun. Un professionnel qualifié, mais surtout un homme à principes, considérant qu'on devait aux travailleurs tous leurs droits. Il avait, de plus, très bien compris les carambouilles de Renault et Peugeot, et était sans illusion sur ce monde des affaires.

Le 1er octobre, à minuit, Schweitzer, le PDG de Renault, et Calvet, le PDG de Peugeot, se sont réunis dans le bureau du ministre de l'Industrie pour conclure avec le gouvernement un accord qui devait être soumis le lendemain au tribunal de commerce. Dans cet accord, les deux actionnaires étaient libérés de toutes leurs obligations dans l'affaire Chausson. L'État prenait en charge, pour près de 500 millions de francs, les obligations financières des deux groupes. Le partage des actifs de Chausson s'est fait sous l'égide du gouvernement : en échange d'une somme ridicule, Peugeot recevait plusieurs hectares de terrains à Meudon. Renault récupérait l'usine de Gennevilliers, ses terrains, ses machines, son parc de camions, qui lui étaient donnés pour une bouchée de pain. Renault s'engageait seulement en contrepartie à offrir 500 postes dans ses usines aux travailleurs de Chausson,



10 octobre 1995 : les travailleurs de Chausson à la manifestation des travailleurs de la fonction publique à Paris.



Octobre 1995: affrontement devant la préfecture de l'Oise. Porte enfoncée par un Trafic en feu, suite à la remise en cause des accords déjà conclus par le représentant du gouvernement.

Peugeot en offrait aussi 100 sûrs, mais à Sochaux, à 400 kilomètres de Creil.

Le gouvernement, les actionnaires, le tribunal de commerce jugèrent que, pour faire passer sans trop de vagues ces cadeaux plutôt substantiels aux patrons, il fallait calmer le jeu avec les salariés de Chausson, toujours en grève.

Toute remise en cause des garanties financières pour les travailleurs fut abandonnée et quelques petites concessions supplémentaires furent accordées. La quasi-totalité des heures de grève depuis le début septembre furent payées.

Mais il restait encore à conclure le deuxième accord sur les modalités des reclassements et, jusqu'à la fin, les travailleurs de Chausson durent se battre et montrer leur détermination.

Chausson à la manifestation du 10 octobre

Une occasion se présentait, avec la manifestation des fonctionnaires à Paris, le 10 octobre 1995, qui permettait de s'adresser à des milliers d'autres travailleurs et de faire ainsi un geste politique à destination du gouvernement.

Quelque 350 travailleurs de Chausson y reçurent un accueil qui les galvanisa et leur donna la force de franchir les derniers obstacles. Ils se rendirent compte que leur lutte était connue de milliers d'autres travailleurs et que c'est à elle qu'allaient les applaudissements nourris et chaleureux. Le lendemain, les manifestants transmirent leur enthousiasme à tous leurs camarades qui n'avaient pas voulu venir.

Les derniers reniements – À nouveau la grève – Bataille à la préfecture

Le 17 octobre, deux nouvelles provoquèrent l'explosion. D'une part, le tribunal de commerce, qui s'était engagé à rendre ses jugements sur la proposition conjointe Renault-Peugeot-gouvernement sur l'affaire Chausson et sur les accords concernant les garanties pour le personnel lors de la même audience, le 27 octobre, remettait le jugement sur ces garanties à une date indéterminée. D'autre

part, Aubert, le représentant du gouvernement, remettait en cause le principe même du congé de conversion de 22 mois accordé par le gouvernement Balladur.

Dans l'usine, tout le monde se prépara alors à l'affrontement. Mais cet affrontement allait se dérouler dans un contexte autre que celui de fin 1993. À l'époque, les travailleurs ne se sentaient pas d'affronter des policiers casqués, même peu nombreux. Depuis, la détermination avait mûri et s'était approfondie, cela s'était vérifié au fil des mois. Dorénavant, une grande partie des travailleurs, les femmes comme les hommes, étaient prêts à affronter la police s'il le fallait, sans reculer, quelles qu'en soient les conséquences. Ils allaient le montrer le 20 octobre, sans avoir besoin d'encouragements. Tous comprenaient les enjeux.

Le 19, la grève fut votée. Et le lendemain, vendredi 20 octobre, l'assemblée, dans l'enthousiasme, décida « En avant vers la préfecture ! » Plus de 500 grévistes embarquèrent dans près de 200 Trafic, en direction de la préfecture de Beauvais. Dès l'arrivée de l'avant-garde à l'entrée des grilles, l'affrontement commença avec les gendarmes qui furent désarmés. Leurs voitures et camionnettes furent défoncées par les Trafic, puis retournées sur le toit. Les grilles commencèrent à céder sous les coups de boutoir des fourgons. Les forces de police ripostèrent à coups de grenades lacrymogènes et de grenades asphyxiantes. Les manifestants s'attaquèrent ensuite à la façade principale de la préfecture et réussirent à faire céder le portail en faisant exploser un Trafic. Les forces de police se regroupèrent pour empêcher les manifestants d'investir la préfecture et se saisirent d'un manifestant. Des policiers furent blessés par des jets de pierre et plusieurs Trafic furent incendiés.

Cette bataille rangée, où femmes et hommes participaient avec entrain et détermination, durait depuis plus de deux heures quand le responsable départemental des Renseignements généraux, après avoir été à moitié assommé malgré son casque, reprit ses esprits et proposa une entrevue avec le préfet. Après avoir obtenu la libération du camarade

interpellé, la délégation demanda au préfet de transmettre au gouvernement l'ultimatum des travailleurs.

Ou le gouvernement mettait la région en état de siège, pour réduire par la force les travailleurs de Chausson ou, devant les risques politiques et sociaux que cela comportait, il décidait de reculer définitivement. Le problème avait été clairement posé devant l'assemblée du personnel. Les travailleurs ne voulaient pas reculer.

Cette détermination de centaines de travailleurs, la grande majorité de l'usine, amena le gouvernement à reculer. Ce n'est pas tant le caractère musclé de certaines actions qui pouvait l'impressionner que le nombre de travailleurs qui les menèrent à bien. Il était visible qu'il ne s'agissait pas d'actions d'éclat accomplies par des minorités agissant à la place des travailleurs. Au contraire, c'étaient tous les travailleurs d'une grande usine qui montraient leur détermination à se battre jusqu'au bout, pour leur bon droit, leur survie et celle de leur famille. Pour les mêmes raisons, ce combat fut très populaire parmi les travailleurs de la région et au-delà.

Les accords enfin entérinés

Une manifestation pacifique fut décidée pour le 23 octobre en direction du tribunal de commerce de Nanterre, pour obtenir l'engagement des juges d'entériner les accords dans les délais prévus.

600 d'entre nous prirent le train jusqu'à Nanterre, sans incident. Il devint évident que la décision avait été prise en haut lieu de jeter l'éponge. Aucune force de police n'était visible autour du tribunal de commerce. Le juge-commissaire annonça la reprise des négociations dès le jour même et l'engagement d'un jugement pour le 27 octobre. L'après-midi, tous les problèmes se réglèrent comme par miracle, les congés de conversion furent rétablis et quelques améliorations supplémentaires obtenues.

L'intervention de l'administrateur judiciaire, Philippe Estèbe, mit fin aux tergiversations du PDG de Chausson, qui représentait les intérêts de Renault. Philippe Estèbe



27 octobre 1995 : 850 travailleurs de Creil sur l'esplanade devant le tribunal de commerce.

considérait que les actionnaires avaient déjà bien trop reçu, avaient abusé de la situation, qu'il fallait que les droits des travailleurs soient pris en compte. Jusqu'à la fin, il veilla à ce que les licenciés perçoivent le maximum. En faveur des travailleurs de Chausson, il obtint du tribunal de commerce une augmentation de 20 % du montant du plan initial. En plus, il fit garantir des droits aux futurs retraités et rembourser d'autres sommes aux anciens licenciés.

La grève démarrée le 19 octobre ne s'arrêta que le mardi 24 au soir, après la signature de l'accord préalablement approuvé par l'assemblée générale.

Pour que le tribunal, le gouvernement et les patrons sentent la pression des travailleurs jusqu'à la dernière minute et pour éviter ainsi tout nouveau coup fourré, malgré les réticences de certains responsables syndicaux, la décicion fut votée par l'assemblée que tous les travailleurs de Creil se rendent à Nanterre le 27 octobre, le jour où le tribunal devait rendre ses décisions. La municipalité communiste de Nanterre avait accepté d'installer un podium sur le parvis de la mairie, à quelques dizaines de mètres de l'entrée du

tribunal. Un spectacle fut organisé, pour attendre la décision qui devait être rendue à 14 h 30.

850 personnes de Creil (sur un effectif total de 1 000) étaient là. Les militants de Gennevilliers qui avaient participé à la lutte, aussi. Avant l'audience, tous entouraient le siège du tribunal.

Le juge donna lecture des jugements se rapportant à Chausson, et annonça enfin la validation par le tribunal de commerce des deux accords, signés le 3 et le 24 octobre précédents, concernant les garanties obtenues par les travailleurs.

À la sortie, ce fut une explosion de joie, des cris, des larmes, des embrassades. La tension nerveuse accumulée tout au long du conflit se libérait d'un seul coup. S'exprimait, par-dessus tout, la fierté d'avoir pu, par eux-mêmes, par leur engagement et leur combat, arracher tout cela, en faisant reculer le gouvernement, Renault et Peugeot.

Bien sûr, tous avaient à l'esprit que de nombreux travailleurs de Chausson, en particulier ceux qui avaient participé aux premières luttes, avaient été licenciés sans les protections arrachées ce jour pour le « dernier carré », comme certains appelaient les 1 000 derniers de Chausson-Creil. Tous savaient bien que tout n'avait pas été gagné, mais ce qui avait été obtenu l'avait été par une lutte tenace, dont les travailleurs de Chausson étaient légitimement fiers

Épilogue

Le rapport de force créé par cette lutte permit d'obtenir la réalisation complète des engagements signés, ainsi qu'un certain nombre d'autres résultats.

277 travailleurs de Creil bénéficièrent de mesures d'âge et presque tous les autres furent reclassés, dont 400 dans les usines Renault. L'objectif que s'étaient fixé les travailleurs de Chausson depuis 1993, « Aucun salarié de Chausson à l'ANPE », fut atteint.

Les salariés du nettoyage licenciés obtinrent des indemnités et, pour quelques-uns, des reclassements dans la

nouvelle filiale de Renault, la Société de câblage de l'Oise, SCO, installée à Creil pour reprendre 150 salariés de Chausson.

Par ailleurs, nous avions discuté et décidé en assemblée de n'entreprendre aucune action juridique pour contester les licenciements. Car ce que nous avions obtenu, nous l'avions obtenu par notre lutte, et c'est de cela que nous pouvions être fiers. De plus, nous avions annoncé à l'assemblée, et les syndicalistes en étaient d'accord, que les délégués auraient le même sort que les autres travailleurs, c'est-à-dire que nous avons demandé à l'inspection du travail d'autoriser les licenciements des délégués à la même date, le 31 mars 1996, que ceux de nos mille autres camarades.

En novembre 1995, plus de 500 travailleurs de l'usine participèrent encore à Creil à la manifestation de soutien à la grève des cheminots et de la fonction publique, mais le climat n'était pas à l'extension dans le privé.

Enfin, le 3 janvier 1997, l'État signait avec les syndicats de l'usine la mise sur pied d'un dispositif visant à assurer le reclassement des salariés de Chausson qui avaient été licenciés en 1993 et 1994 et qui étaient encore à l'ANPE. Ils étaient près de 500. Certains, sans travail depuis plus de trois ans, survivaient avec les minima sociaux. Quasiment tous finirent par être reclassés.

L'État a accepté de débloquer un crédit de 50 millions de francs pour inciter les entreprises à embaucher des salariés de Chausson. La justice contraignit Renault et Peugeot à respecter leurs engagements précédents, et donc à embaucher quelques dizaines de salariés licenciés en 1993.

C'était en quelque sorte un lot de consolation pour toutes les procédures engagées par les syndicats contre Renault et Peugeot, pour lesquelles le tribunal avait systématiquement jugé en faveur des deux groupes. Il faut dire que la présidente du tribunal de grande instance de Nanterre avait fait savoir hors séance, officieusement, que jamais elle ne condamnerait les deux constructeurs. Et elle tint promesse. Lors de la dernière procédure, celle qui constatait

le non-respect par les deux actionnaires de Chausson de leurs engagements de reclassements pris en février 1993, la présidente refusa de siéger et céda sa place à une de ses suppléantes, pour ne pas se déjuger. De son côté, le président du tribunal de commerce avait pris le même engagement protecteur pour Renault et Peugeot.

Quant à moi, j'allais devoir choisir de bénéficier de la mesure d'âge de départ à 49 ans et trois mois, car Renault avait exigé d'inclure dans les accords une clause très particulière, qui précisait qu'il était interdit à tout salarié pouvant bénéficier d'une mesure d'âge de postuler à un reclassement chez Renault. Des camarades disaient en souriant : « C'est ta clause. » En préretraite d'entreprise jusqu'à 56 ans, puis en préretraite FNE, j'étais libre de mon temps pour militer.

Trois années qui ont marqué durablement

Comme tous les conflits longs et profonds, la lutte des travailleurs de Chausson a eu des conséquences sur la conscience de tous ceux qui y ont participé directement ou même indirectement. D'abord bien sûr chez les travailleurs de Creil. Tous ont été fiers d'avoir participé à ce combat. Ce sentiment est resté vivant bien des années après.

Un camarade reclassé à Batilly en Lorraine, que je rencontrai un certain temps après, m'a dit : « Tu sais, il y a des choses qui ne vont pas à Batilly. On ne nous informe de rien, on ne nous réunit jamais. Je suis allé voir les délégués pour leur dire que ça n'allait pas. Je leur ai dit : « Vous savez, à Creil, nous, on se réunissait très souvent pour faire le point et décider de ce qu'il fallait faire. Pourquoi vous ne le faites pas ici ? » Je n'ai pas eu de réponse.

Ce qu'a montré cette lutte, c'est que, pour aller aussi loin que les travailleurs sont prêts à aller, pour avoir une chance de gagner, il est vital que ceux-ci prennent leur sort en main, imposent la plus large démocratie ouvrière et ne remettent à personne d'autre qu'à eux-mêmes le contrôle et la direction de leur combat. Ce contrôle des travailleurs est passé par différentes étapes et moyens, mais il a perduré et s'est approfondi, en déjouant souvent les schémas préétablis, mais en trouvant sa voie. C'est ce qui l'a rendu précieux à mes yeux et riche d'enseignements. Mais il fallut, pour mettre cela en œuvre et définir la politique la mieux adaptée à la situation, qu'existent des militants révolutionnaires qui soient prêts à aller aussi loin qu'il serait possible, qui sachent définir et défendre la politique la plus adaptée à la situation et à la combativité des travailleurs. Et surtout qu'ils aient

confiance dans le pouvoir de la classe ouvrière, et n'aient aucun fil à la patte qui les relie de quelque façon que ce soit aux appareils. Derrière les appareils, il y a toujours les défenseurs de l'ordre actuel qui veillent au grain.

Ce sont les travailleurs de Chausson eux-mêmes qui m'ont fait dire : « Mission accomplie ». Un jour, seize ans après la fermeture de l'usine, je me trouvais sur le marché de Creil en présence d'une équipe télévisée qui voulait faire un sujet sur Chausson. Il s'est trouvé qu'un ancien ouvrier de Chausson, avec qui je n'avais pas de liens particuliers, s'est arrêté pour me dire bonjour, chaleureusement. On a un peu discuté et la journaliste a demandé à l'interviewer sur la lutte. Elle a commencé par lui dire, en me désignant : « Alors vous êtes content, de ce qu'il vous a obtenu ? », Le camarade lui a tout de suite répondu : « C'est nous tous qui l'avons obtenu en nous battant. » La journaliste a alors ajouté : « Oui, mais c'est lui qui vous a menés. » Et il lui a répondu encore du tac au tac : « C'est nous qui avons tout décidé. »

Bien sûr, ce n'est qu'une anecdote, mais ça permet de vérifier que la conscience des travailleurs peut changer à travers les luttes, si elles sont menées d'une certaine façon et que les travailleurs peuvent très vite reprendre goût et fierté à se sentir leurs propres maîtres. Sinon, à quoi bon croire à l'émancipation des travailleurs ? D'ailleurs, ce sentiment, je l'ai vu partagé par bien d'autres anciens travailleurs de Chausson. J'ai connu un camarade, Fernando, ouvrier modèle, bosseur acharné, qui s'est transformé du tout au tout au travers ce combat dans lequel il s'est totalement investi. Lui-même en avait profondément conscience… Jusqu'à ce qu'il soit emporté par une saleté de cancer.

Et c'est aussi ce sentiment qui a fait monter plusieurs dizaines d'anciens qui avaient mené ce combat sur l'estrade de la fête de Lutte ouvrière à Villers-Saint-Paul, pour célébrer joyeusement les vingt ans de la fin de cette lutte.

La lutte continue avec ceux de Chausson

Ce conflit a eu aussi des répercussions bien au-delà de Chausson Creil. D'abord, il a permis aux 1 200 travailleurs de Gennevilliers de repartir en lutte sur la base des accords obtenus à Creil, lorsqu'ils ont été confrontés, quelques années plus tard, à la fermeture de Gennevilliers par Renault. La direction de Renault, de son côté, avait été marquée par ce long conflit. Les travailleurs de Gennevilliers ont réussi à obtenir que tous soient reclassés ou gardés jusqu'à leur départ en préretraite.

De la longue bataille des Maria…

Trois salariés du nettoyage, des anciens de l'usine de Creil, travaillaient à SCO, dans la nouvelle usine mise sur pied par Renault en 1996. Dans le cadre des accords, leurs contrats de sous-traitance de nettoyage avaient été déplacés vers cette nouvelle usine Renault. Un peu plus d'un an après, en 1997, le directeur de SCO a voulu se débarrasser d'eux, sous prétexte de reprendre le chantier de nettoyage en interne.

Du jour au lendemain, les trois salariés se retrouvaient dehors, sans être licenciés, sans rien. Tous trois étaient bien décidés à ne pas se laisser faire et j'entamai avec eux une longue lutte, qui reçut l'appui des ex-salariés de Chausson travaillant à SCO. Après bien des péripéties, au bout de deux ans, Renault fut reconnu comme leur employeur véritable et condamné, mais refusa d'appliquer les décisions des Prud'hommes.

Après être allés interpeller les salariés du siège à Boulogne-Billancourt sur les méthodes de Renault, nous décidâmes de nous installer, avec les enfants des deux ouvrières et du chef d'équipe, à une dizaine en tout, au sein de l'usine SCO. Les salariés ex-Chausson arrêtèrent le travail et vinrent soutenir la petite troupe, en prenant en charge les enfants de leurs collègues du nettoyage. La direction fit alors appel à la police, qui envoya trente policiers qui se groupèrent dans la

cour de l'usine. Mais le préfet, inquiet des réactions des 150 ouvriers de SCO et de l'émotion que cela pourrait entraîner à l'extérieur de l'usine, donna l'ordre de faire partir les policiers de l'usine.

Grâce aux informations des employés, tous les stocks et les comptes de la filiale de Renault purent être saisis par un huissier pour faire liquider la dette de Renault envers ses employés du ménage. Sous cette contrainte, la direction centrale paya immédiatement les indemnités dues.

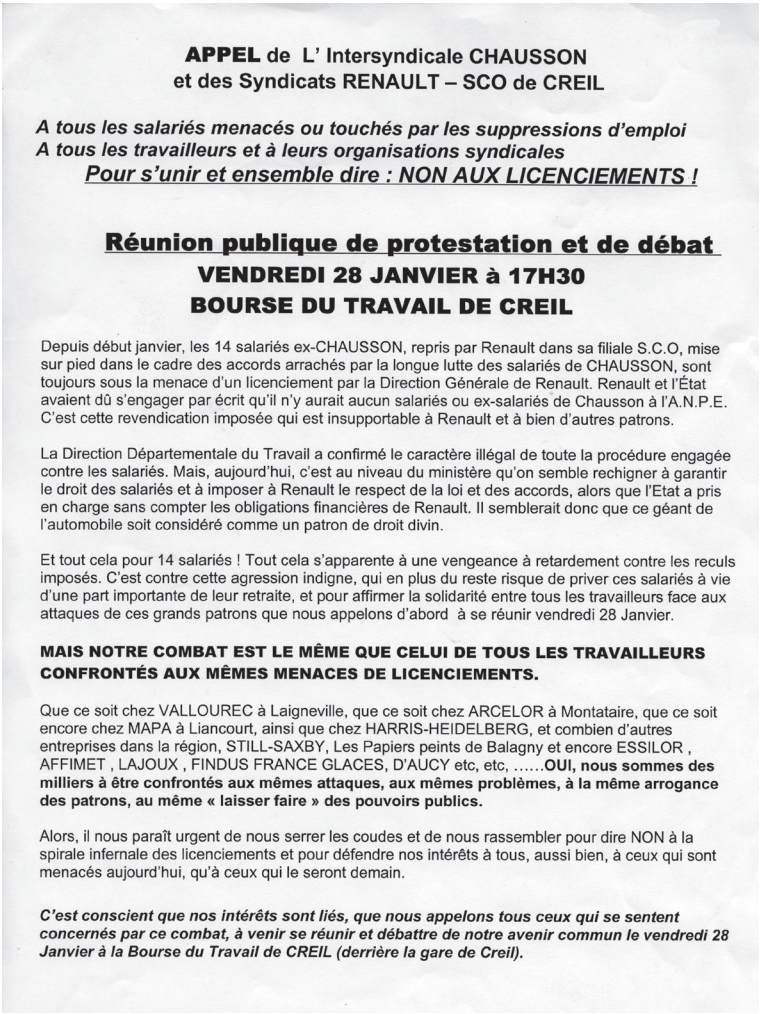
Mais Renault crut pouvoir s'asseoir sur le jugement des Prud'hommes qui l'obligeait à reclasser deux camarades, « les Maria », en oubliant qu'une astreinte assez lourde courait, sans interruption, pour chaque jour de retard aux reclassements, et cela depuis des années. Un beau jour de juin 2002, le chef du personnel de Renault, Sciberas, m'appela : « Je dois partir au Brésil et je ne veux pas laisser des cadavres dans les placards. » Il me convia au siège à Boulogne-Billancourt avec les deux femmes de ménage, l'une portugaise, l'autre originaire du Cap-Vert, pour conclure un accord, en promettant qu'il n'y aurait pas de marchandage. Et, évidemment, ce fut un sordide marchandage.

Sciberas fut sidéré de la détermination de mes deux camarades : il leur proposa une indemnité de plusieurs années de salaire « à prendre ou à laisser, car je n'irai jamais plus loin » et elles refusèrent cette grosse somme. Dégoûté, il jeta l'éponge et leur donna ce que nous avions fixé comme indemnité minimum, 50 % de plus que sa « dernière proposition à prendre ou à laisser. »

Les deux Maria étaient très fières d'avoir tenu tête au chantage et d'avoir emporté le morceau, sans faiblir.

…au retour de ceux de Chausson

Près de dix ans après la fermeture de l'usine, s'est encore posé le problème de faire respecter à Renault ses engagements. Pour marquer son autorité, le nouveau chef du personnel de Renault voulait priver les quatorze derniers salariés ex-Chausson, employés dans sa filiale SCO, du droit à



APPEL de L' Intersyndicale CHAUSSON
et des Syndicats RENAULT – SCO de CREIL

A tous les salariés menacés ou touchés par les suppressions d'emploi
A tous les travailleurs et à leurs organisations syndicales
Pour s'unir et ensemble dire : NON AUX LICENCIEMENTS !

Réunion publique de protestation et de débat
VENDREDI 28 JANVIER à 17H30
BOURSE DU TRAVAIL DE CREIL

Depuis début janvier, les 14 salariés ex-CHAUSSON, repris par Renault dans sa filiale S.C.O, mise sur pied dans le cadre des accords arrachés par la longue lutte des salariés de CHAUSSON, sont toujours sous la menace d'un licenciement par la Direction Générale de Renault. Renault et l'État avaient dû s'engager par écrit qu'il n'y aurait aucun salariés ou ex-salariés de Chausson à l'A.N.P.E. C'est cette revendication imposée qui est insupportable à Renault et à bien d'autres patrons.

La Direction Départementale du Travail a confirmé le caractère illégal de toute la procédure engagée contre les salariés. Mais, aujourd'hui, c'est au niveau du ministère qu'on semble rechigner à garantir le droit des salariés et à imposer à Renault le respect de la loi et des accords, alors que l'Etat a pris en charge sans compter les obligations financières de Renault. Il semblerait donc que ce géant de l'automobile soit considéré comme un patron de droit divin.

Et tout cela pour 14 salariés ! Tout cela s'apparente à une vengeance à retardement contre les reculs imposés. C'est contre cette agression indigne, qui en plus du reste risque de priver ces salariés à vie d'une part importante de leur retraite, et pour affirmer la solidarité entre tous les travailleurs face aux attaques de ces grands patrons que nous appelons d'abord à se réunir vendredi 28 Janvier.

MAIS NOTRE COMBAT EST LE MÊME QUE CELUI DE TOUS LES TRAVAILLEURS CONFRONTÉS AUX MÊMES MENACES DE LICENCIEMENTS.

Que ce soit chez VALLOUREC à Laigneville, que ce soit chez ARCELOR à Montataire, que ce soit encore chez MAPA à Liancourt, ainsi que chez HARRIS-HEIDELBERG, et combien d'autres entreprises dans la région, STILL-SAXBY, Les Papiers peints de Balagny et encore ESSILOR , AFFIMET , LAJOUX , FINDUS FRANCE GLACES, D'AUCY etc, etc, ……**OUI, nous sommes des milliers à être confrontés aux mêmes attaques, aux mêmes problèmes, à la même arrogance des patrons, au même « laisser faire » des pouvoirs publics.**

Alors, il nous paraît urgent de nous serrer les coudes et de nous rassembler pour dire NON à la spirale infernale des licenciements et pour défendre nos intérêts à tous, aussi bien, à ceux qui sont menacés aujourd'hui, qu'à ceux qui le seront demain.

C'est conscient que nos intérêts sont liés, que nous appelons tous ceux qui se sentent concernés par ce combat, à venir se réunir et débattre de notre avenir commun le vendredi 28 Janvier à la Bourse du Travail de CREIL (derrière la gare de Creil).

la préretraite dont avaient bénéficié tous leurs camarades au fil des années. C'était une des clauses des accords de 1995. Les quatorze salariés nous appelèrent à leur secours. Nous avons entrepris avec eux toute une série d'actions en direction de Renault : en allant aux entrepôts de pièces détachées de Cergy, où plusieurs dizaines d'ex-Chausson avaient été reclassés et où la CGT nous apporta son soutien, ou encore au siège à Billancourt.

Puis nous avons fait appel aux anciens de l'usine de Creil, pour montrer notre détermination à mener le combat jusqu'au bout. Près d'une centaine d'ex-travailleurs de Chausson, dispersés dans l'Oise, certains prenant une journée pour cela, ont répondu présents à l'appel du SDC et de la CGT et ont participé au rassemblement de soutien à leurs camarades, le dernier carré de SCO. Cela a effrayé les pouvoirs publics et la direction centrale de Renault, qui gardaient en mémoire les luttes passées. Schweitzer (qui devait être nommé à un poste de Défenseur des droits contre la discrimination, après son départ prochain du poste de PDG de Renault), a mis hors-jeu le chef du personnel du groupe Renault et un accord État-Renault-SDC et CGT a été conclu. Une nouvelle fois, la direction centrale de Renault a reculé et a donné les garanties que nous demandions.

Un conflit qui a marqué la région

Les trois ans de conflits à Creil, suivis au jour le jour par la télévision et la presse régionales, ont fortement marqué pour longtemps le milieu militant et bien des travailleurs de la région.

À l'heure où le chômage faisait partout des ravages, la volonté des travailleurs de mener jusqu'à son terme cette longue lutte, sans abandonner personne, a eu le mérite de rappeler que la solidarité ouvrière a encore aujourd'hui toute sa valeur.

L'acharnement des travailleurs de Chausson, pendant trois ans, à mener le combat, à le reprendre sans cesse, en allant vraiment au bout des possibilités de la situation, a marqué des milliers de travailleurs pendant des années. D'une certaine façon, ils se sont identifiés aux travailleurs de Chausson et, sans toujours l'exprimer clairement, ils ont éprouvé une fierté de classe, la fierté que les leurs aient fait front.

L'intérêt et la sympathie que cette lutte a suscités, en particulier dans l'Oise et en Picardie, ont touché les milieux populaires les plus divers, y compris des artisans et des

petits commerçants, malgré toutes les campagnes de dénigrement qui ont pu venir de la droite, bien sûr, qui parlait des « commandos violents », mais aussi de certains à gauche. Il s'agissait pourtant d'une lutte limitée, uniquement défensive, mais cela montrait quand même la force potentielle de la classe ouvrière, quand elle se mobilise et entre en lutte, et comment elle peut marquer la société.



Plusieurs dizaines de travailleurs de Chausson réunis en mars 2016, à la fête de Lutte ouvrière à Villers-Saint-Paul, célèbrent le vingtième anniversaire de la fin du conflit.

Intermède électoral

Dès que nous en avons eu la force, notre politique a toujours été de nous présenter aux élections, pour défendre une politique pour la classe ouvrière. Ma première campagne municipale à Creil remonte à 1983. Nous avions accepté d'associer à notre liste des militants d'un groupe d'extrême gauche, la Ligue ouvrière révolutionnaire, la LOR, issue de l'OCI (ceux qu'on appelait les lambertistes). Son dirigeant, David Assouline, a connu la trajectoire de bien d'autres gauchistes. En 1983, il nous reprochait de ne pas être assez radicaux. En 1986, il participa à la direction du mouvement étudiant, rejoignit la Ligue communiste révolutionnaire, la LCR. Puis, sans état d'âme, comme toute une série de leaders étudiants d'extrême gauche, il rejoignit le Parti socialiste, dont il devint porte-parole, puis sénateur, comme Henri Weber, ex-dirigeant de la LCR.

En 1989, pour la première fois, Lutte ouvrière eut deux élus municipaux. L'un à Montbéliard, l'autre à Creil. À Creil, nous avions bénéficié d'un certain nombre de voix d'électeurs du PC, mécontents de voir leur parti allié au PS, et nous avions frôlé les 10 %. C'était une autre époque, marquée encore par une politisation importante des milieux populaires.

Conseiller municipal à Creil

Ma première intervention marquante concerna le port du voile à l'école. J'étais doublement concerné. La volonté d'imposer la présence de jeunes élèves voilées au collège venait d'un ouvrier qui travaillait chez Chausson. D'autre part, «l'affaire du voile» a eu lieu dans un collège de Creil. Elle a été rendue publique par une journaliste de gauche du *Courrier Picard* qui a milité pour la «liberté de porter

le voile », entraînant dans sa croisade une partie du milieu de gauche. J'ai donc tenu à prendre position publiquement contre le port du voile à l'école, au nom de la résistance à l'oppression de la femme, dont le voile était un des symboles. J'ai d'ailleurs rencontré le principal du collège, Ernest Chénières, pour lui apporter notre soutien sur ce terrain. Il m'avait d'ailleurs connu en 1962 au cercle des Jeunesses communistes de Jacques-Decour. Mais, en 1989, il n'était plus engagé politiquement. Quelque temps plus tard, il rejoignit le RPR.

C'est dans l'usine que ma prise de position suscita le plus de réactions parmi notre base : les travailleurs émigrés. Ceux qui défendaient le port du voile parlaient le plus fort. Certains dirent publiquement qu'ils me « feraient la peau aux prochaines élections ». Les ouvrières émigrées, même émancipées et sympathisantes de nos idées, n'osaient pas s'exprimer face à la forte pression du milieu. Mais la réalité de la lutte à l'usine obligea les défenseurs du voile à choisir leur camp sur d'autres bases.

Un an après que j'ai été élu conseiller municipal, nous avons décidé d'organiser une réunion publique sur un sujet assez peu passionnant : « Compte rendu d'un an de mandat du conseiller municipal Lutte ouvrière. » La salle du Centre des rencontres de Creil était pleine. Plus de 100 personnes participèrent à un débat animé et fraternel. Oui, c'était une autre époque.

Des locataires d'une cité de Creil nous ont interpellés sur le montant astronomique des charges que le Logement français leur faisait supporter. Ils ont fait appel à moi, aussi bien en tant que militant ouvrier qu'en tant que conseiller municipal. Avec sept locataires, nous avons engagé une mobilisation sur l'ensemble de cette cité et appelé à une réunion des locataires. Nous y avons discuté des modalités possibles de l'action et insisté sur l'intérêt que celle-ci reste sous le contrôle des locataires, sans passer par les associations trop liées aux institutions. Les 250 locataires présents ont élu ceux qui avaient lancé la mobilisation et

quelques autres pour constituer un comité de lutte contre les hausses de charges. Le mouvement dura des semaines, avec des manifestations, des réunions de plus de 200 personnes, une suspension du paiement des charges organisée par les locataires eux-mêmes. Le Logement français accepta de négocier avec le comité et finit par donner satisfaction aux locataires.

Ces années-là étaient marquées par la gauche au pouvoir et la déception qu'elle provoquait chez les militants liés au PCF. Les responsables CGT de l'ancien centre de recherche des charbonnages (le Cerchar) m'ont contacté pour les aider dans leur action contre leur direction, qui dépendait du gouvernement. En 1991, le gouvernement de gauche, sous la présidence de Mitterrand, était le responsable de la réorganisation du Cerchar dans une nouvelle structure, l'Inéris. Le maire de Creil, notable du Parti socialiste, défendait la politique du gouvernement. J'ai participé aux réunions de la CGT, je me suis fait leur relais au sein du conseil municipal, ainsi qu'ils le souhaitaient, et des liens amicaux et politiques se sont tissés entre nous. Le secrétaire du syndicat CGT (ex-candidat PCF aux cantonales) figurera sur la liste Lutte ouvrière aux élections régionales et nous resterons liés jusqu'à aujourd'hui.

Le petit crédit politique lié aux deux premières grèves chez Chausson se révéla à l'occasion des élections cantonales de 1994, dans lesquelles j'étais candidat. Il y avait aussi un candidat très populaire du PCF. L'axe de notre campagne, très simple : « Un ouvrier pour un canton ouvrier », eut un écho dans ce canton qui regroupait les cités ouvrières de Creil. Nous avons recueilli plus de 7 % des voix, presque autant que le candidat du PCF.

Le dernier petit succès politique remporté en tant que conseiller municipal fut d'avoir fait annuler un nouvel impôt voté par le conseil municipal : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Par un tract, nous avons informé largement la population de ce mauvais coup. Le responsable combatif d'une association de défense des locataires reprit

la protestation à son compte et fit signer une pétition qui recueillit plusieurs milliers de signatures. La presse se fit l'écho et le relais de cette campagne. Finalement le maire, pourtant très autoritaire, qui voyait approcher les élections municipales de 1995, fit voter l'annulation de ce nouvel impôt.

Malgré tout, je ne fus pas réélu, notre liste n'ayant obtenu que 9,80 %, et pas les 10 % qui nous auraient permis d'être présents au deuxième tour.

Élu au conseil régional.

Dans la foulée des 5 % recueillis par Arlette Laguiller aux élections présidentielles de 1995, Lutte ouvrière put en 1998 faire élire des conseillers régionaux dans un certain nombre de régions. En Picardie, il y eut un élu dans chacun des trois départements. Je fus élu dans l'Oise. La seule intervention notable que cela me permit concerna les fermetures de services prévues dans certains hôpitaux de l'Oise.

Je fus désigné, pour six ans, représentant du conseil régional au CROS, le comité régional d'organisation de la santé, qui était consulté sur les projets d'organisation hospitalière. J'appris, en 1999, le projet de fermeture du service des urgences de l'hôpital de Senlis, puis celui qui visait la maternité de l'hôpital de Clermont de l'Oise.

Contre la fermeture de services hospitaliers

J'ai immédiatement informé le conseil d'administration de l'hôpital de Senlis, où je siégeais en tant que conseiller régional. Au nom de Lutte ouvrière, nous avons largement informé la population par tracts et essayé de sensibiliser le milieu syndical des hôpitaux de Senlis, Creil et Clermont.

Cette information amena la responsable CFDT de Senlis, qui était une militante combative, à s'engager très vite dans la mobilisation du personnel. Plusieurs médecins, dont le responsable des Urgences, rejoignirent le mouvement de protestation. Nous avons constitué une bonne équipe, soudée, sans que personne soit gêné de ma présence et de mon

étiquette Lutte ouvrière, du moins à Senlis. Il y eut plusieurs manifestations à Senlis et des rassemblements de 300 à 400 hospitaliers, alors que l'hôpital regroupait à peine plus de 700 salariés. Du petit hôpital général de Clermont, dont les Urgences et la maternité étaient aussi menacées, plus d'une centaine de travailleurs rejoignirent une des manifestations. Mais ce qui fut notable, c'est le silence et le refus d'action de toute la gauche et de la CGT de l'hôpital de Creil (où je siégeais aussi au conseil d'administration, en tant que délégué du conseil régional).

En 1999, Jospin était Premier ministre. Son gouvernement comptait des ministres communistes. Localement, PS et PCF cachaient leur complicité, sous prétexte que « Creil n'était pas menacé », mais en réalité ils ne voulaient pas gêner Martine Aubry, la ministre du Travail et des Affaires sociales, dont les récents décrets amplifiaient les fermetures des services de santé, et en particulier des maternités. Seul le délégué CGT-Santé de l'Oise, infirmier à l'hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James, apporta son soutien. À l'époque, la direction de la CGT du CHI était en rupture avec le PCF.

Finalement, cette mobilisation et cette fronde débouchèrent, à ma surprise, sur une petite victoire, certes temporaire, mais notable. Les Urgences de l'hôpital de Senlis furent garanties et consolidées, et placées, avec les Urgences de Creil, sous la direction du médecin qui avait mené la fronde. Les Urgences de l'hôpital de Clermont et la maternité n'étaient plus remises en cause. Ce répit dura plus de dix ans, avant que les attaques reprennent, comme partout.

La titularisation des aides-soignantes

À la fin de mon mandat de conseiller régional, et donc d'administrateur à l'hôpital psychiatrique, j'ai vécu une situation bien révélatrice de l'époque. Dans ce grand hôpital de Clermont-Fitz-James, où travaillaient 2 700 salariés, la direction de la CGT avait été transmise à une nouvelle génération de militants, liés au PC et bien dans la ligne de

collaboration de classe défendue par le secrétaire général de la confédération, Bernard Thibault. Les anciens, qui avaient vécu 1968, sans être des révolutionnaires, étaient des militants combatifs qui s'étaient battus contre le corporatisme, et avaient réussi à imposer l'abandon de l'avancement au mérite, au profit de règles plus égalitaires pour les salariés. Après le départ en retraite de Michel, l'ancien secrétaire, la nouvelle direction de la CGT renoua avec le corporatisme. Elle négocia la réintroduction de la promotion au mérite, et le comble fut la bataille que la CGT mena contre la titularisation des aides-soignantes.

Depuis des années, je m'élevais au sein du conseil d'administration contre les contrats précaires des aides-soignantes. Près de quarante d'entre elles restaient indéfiniment en CDD. Me prononçant systématiquement au sein du CROS contre les coupes budgétaires que l'administration voulait imposer au CHI, je m'étais retrouvé en séance du côté de la directrice, femme de gauche soucieuse de la marche de son hôpital. Elle finit par concéder que cette précarité permanente devait cesser. Elle proposa de mettre en stage, préliminaire obligé de la titularisation, toutes les aides-soignantes, qui attendaient désespérément cela depuis des années. Mais il y eut alors un tollé des responsables CGT, rejoints par les représentants des autres syndicats. Ils s'y opposaient, car ils affirmaient que la titularisation des aides-soignantes allait retarder l'avancement des infirmières. J'étais outré et je le fis savoir vertement, dans le conseil d'administration et au-dehors. J'ai pris à partie personnellement et fermement les responsables CGT. C'est donc finalement un front commun peu banal, de Lutte ouvrière et de la directrice, face à la CGT, qui arracha la titularisation des quarante aides-soignantes de l'hôpital psychiatrique, en CDD depuis des années.

2004, fin de mandat

Aux élections régionales de 2004, les règles avaient été modifiées, avec l'accord de toute la classe politique, sous

prétexte de faire barrage au Front national. Mais cela n'aboutit qu'à l'élimination de l'extrême gauche. Nous avions fait, cette fois, liste commune avec la LCR. Bien que nous ayons maintenu notre score à 7 % et malgré une légère progression en voix, je ne fus pas réélu.

La liste du PCF en Picardie était menée par Gremetz, député de la Somme. Son objectif avoué était d'empêcher notre liste d'avoir les 10 % qui nous auraient permis d'être au deuxième tour et d'avoir des élus. Au soir de l'élection, il déclara en substance sur FR 3 Picardie : On a fait notre boulot, on a empêché les gauchistes d'atteindre les 10 % ; alors maintenant on veut être payé en retour par le PS.

La gauche, PS-PCF, prenait la tête de la région. La première décision de cette gauche fut de démanteler le service d'aide aux chômeurs pour leur formation professionnelle, l'AREAF, mis sur pied depuis de nombreuses années par le conseil régional. Ce service, présent dans toutes les villes de la région, était une véritable aide supplémentaire, pour les salariés privés d'emploi, vers l'accès à une formation professionnelle de leur choix. Mais cela gênait les organismes privés de formation, qui voulaient profiter sans entraves du budget de formation de la région. Ils avaient des amis attentifs à leurs intérêts financiers parmi les responsables du Parti socialiste élus au conseil régional. En 2004, le conseil régional licencia donc plus de 100 salariés de l'AREAF, privant tous les chômeurs de Picardie de l'aide et des soutiens supplémentaires dont ils bénéficiaient jusque-là et les renvoyant au bon vouloir de l'ANPE (qui allait devenir Pôle emploi), incapable de fournir ce que l'AREAF offrait.

À peine en place, le nouveau conseil régional de gauche eut à examiner la demande de subvention de l'entreprise Tissages de Picardie, dirigée par Guillaume Sarkozy, un des dirigeants du patronat français (frère de Nicolas Sarkozy). Certains conseillers, même à l'extrême droite, s'étonnèrent qu'on vienne ainsi en aide à un symbole du grand patronat, surtout pour accompagner un plan de licenciements. Maxime Gremetz monta au créneau pour dire que ce patron

français était justement le symbole de la volonté d'investir de ces bons patrons et qu'il était entièrement à leur service pour les aider du mieux qu'il pouvait. C'était ça, l'extrême gauche du PCF ! Résultat, le frère Sarkozy empocha les subventions pour accompagner son plan et, une fois l'argent encaissé, au lieu d'investir, il mit en faillite sa société, sans rendre un centime. Il mit ses salariés au chômage et prit ses nouvelles fonctions de PDG d'une grande compagnie de retraites complémentaires et d'assurances, le groupe Malakoff-Médéric.

Affinal : une ténébreuse affaire… aux multiples rebondissements

Pendant les vingt années qui suivirent notre combat contre la fermeture de Chausson Creil, l'impact de cette lutte sur les travailleurs d'autres entreprises de la région, marqua ma vie militante. Certains d'entre eux feront appel à moi. Ce sera le cas des travailleurs d'Affinal à Bethisy-Saint-Pierre, ceux de Vallourec à Laigneville, puis les ouvriers de Daucy au Plessis-Belleville, et pour finir ceux de Continental à Clairoix. La période a voulu qu'à chaque fois les travailleurs devaient faire face à des plans de fermeture. Ce fut la situation vécue par des millions de travailleurs dans le pays et cette hémorragie d'emplois n'a pas encore pris fin. Il y eut des travailleurs pour relever le gant, essayant de surmonter les obstacles. Et ces luttes, chacune à sa façon, ont été riches d'expériences, les travailleurs et les militants ayant eu à affronter des problèmes communs à toute la classe ouvrière.

Licenciements chez Affinal

À la fin 1995, la fermeture définitive de Chausson n'était pas encore bouclée (elle aura lieu le 31 mars 1996), quand je fus appelé par un ancien ouvrier de Chausson. Il avait participé activement à la première grève de janvier-février 1993, puis avait été licencié. Il s'était reconverti en reprenant un café-hôtel-restaurant à Béthisy-Saint-Pierre, de l'autre côté de l'Oise. Son café était juste en face de l'usine Affinal et ses clients habituels étaient les salariés de l'usine, qui comptait un peu plus de cent travailleurs.

Ces travailleurs étaient confrontés à un dépôt de bilan de leur employeur, avec à la clé un plan de 70 licenciements.

Mon copain leur avait parlé de moi et les plus engagés d'entre eux souhaitaient me voir et discuter de l'aide que je pourrais leur apporter. Il n'y avait pas de syndicat dans l'usine. J'acceptai donc de les rencontrer, sans imaginer que je m'engageais dans une bataille de plus de dix ans, qui mit en cause l'État, à un haut niveau, les rapports quasi mafieux au sein de l'industrie, les blanchiments opérés par UBS, la fameuse banque suisse, les paradis fiscaux luxembourgeois, et les méandres de la justice, sans parler de la vénalité de la presse. Bref, une tranche de vie assez incroyable et une plongée, nauséeuse à souhait, dans la réalité de la société.

Les travailleurs d'Affinal étaient en réalité au courant de beaucoup de choses concernant les affaires de leur patron, et il y avait tant à apprendre et à comprendre qu'on a commencé par fixer des priorités pour répondre aux urgences de la situation.

L'homme de main de Peugeot

Leur patron, Michel Coencas, n'était pas un inconnu pour moi. C'était l'homme de main de Peugeot dont la direction de Chausson s'était servie à deux reprises, une fois à Asnières, l'autre fois à Gennevilliers, comme repreneur d'une partie des activités du groupe dont elle voulait se débarrasser sans avoir à supporter un seul licenciement. Malgré les préventions des syndicalistes de la CFDT, cet individu avait été accueilli à bras ouverts par la CGT, si friande de repreneurs. Les deux fois, cela s'était terminé de la même façon, prévisible. Au bout d'un an, Coencas déposait le bilan et mettait en faillite ces sociétés reprises et pourtant promises, selon tous ses laudateurs, à un si bel avenir. Les ouvriers se retrouvaient tous licenciés avec le minimum prévu en cas de faillite, payé par le fonds de garantie des salaires, l'AGS. D'ailleurs la direction Chausson avait osé essayer de réintroduire ce personnage dans la conclusion du conflit de Creil, avant que nous la rembarrions brutalement.

Mais, à Béthisy, Michel Coencas était au cœur de la construction de son «empire industriel». Affinal était une

fonderie d'aluminium. Les salariés m'ont fait savoir immédiatement que cette mise en faillite était en réalité encore une grosse magouille, permettant à Coencas de récupérer des centaines de millions. Coencas était à la limite de la pègre et de l'industrie, mais y a-t-il entre les deux une véritable frontière ? Les salariés m'ont raconté que la famille Coencas avait dû son « envol » à la protection de la famille Peugeot. Michel Coencas, qui a repris les destinées de l'entreprise familiale, s'est vu transmettre, avec le soutien de la famille Peugeot, les parties des groupes dont les industriels voulaient se débarrasser.

Dépôt de bilan frauduleux et premières mobilisations

Coencas voulait déposer le bilan de sa société Affinal, qui dépendait du Groupe Valfond (13 000 salariés), lui-même possédé par Coencas à travers une holding familiale, la Financière du Valois. Cela lui permettait d'effacer plusieurs centaines de millions de francs de dettes, de faire licencier une partie du personnel par la collectivité sans dépenser un centime et de racheter la société ainsi « allégée ». Mais l'embrouille était si grosse que, malgré les appuis intéressés dont Coencas bénéficiait au sein du tribunal de commerce de Nanterre, celui-ci s'est senti obligé d'interdire à Coencas de racheter sa propre société après qu'il l'eut mise en faillite. Du coup, un certain Muscinesi, ferrailleur marseillais, lié par des liens familiaux à Coencas (chacun était le parrain des enfants de l'autre), avait surgi comme repreneur miracle. Nous en étions là quand nous nous sommes réunis avec les salariés d'Affinal.

Dans l'offre de reprise, un peu plus de 50 salariés devaient rester, mais 70 licenciements étaient prévus sous la conduite de l'administrateur judiciaire. Les travailleurs ont accepté de se mobiliser avec deux objectifs : faire payer sans délais à l'administrateur judiciaire les salaires et indemnités qu'il rechignait à payer aux salariés, et imposer au repreneur la reprise du maximum de salariés licenciés. Il fallut qu'à plus de 60 les travailleurs se rendent à Nanterre occuper le local du représentant de l'administration judiciaire, pour réussir à obtenir

sur place le paiement des salaires et indemnités qu'il leur devait. Nous lui avons fait part des doutes sur la réalité de la reprise opérée en sous-main par Coencas, mais cela le laissa froid. Et pour cause : l'administration judiciaire, comme nous l'apprendrons plus tard, était complice de la fraude.

Après ce premier succès, nous avons discuté du moyen d'obtenir l'engagement formel de la reprise des licenciés. Les travailleurs ont décidé d'occuper la fonderie d'aluminium, qui continuait à tourner, de la mettre à l'arrêt, et de ne permettre son redémarrage qu'après avoir obtenu un accord dûment signé. Les salariés licenciés étaient certains d'avoir la sympathie et le soutien de leurs camarades encore au travail. Plus de 60 ouvriers mirent l'usine à l'arrêt le jour de la venue du pseudo-patron, le fameux Muscinesi, qui fut coincé dans son bureau. Au bout de quelques heures, sans doute après avoir pris contact avec Coencas, il accepta toutes nos demandes et signa un accord de reprise progressive de 50 salariés, les autres ne désirant pas revenir.

Les travailleurs brisent le secret des affaires

S'il y eut un début d'embauche pendant quelques semaines, cela s'arrêta bien vite, et la nouvelle direction d'Affinal devint injoignable. Une partie des camarades commençaient à retrouver du travail ailleurs, et nous nous demandions alors quoi faire. C'est alors que les ex-salariés, y compris des cadres dirigeants, mirent sur la table tout ce qu'ils savaient ; et ils en savaient vraiment beaucoup.

Tout d'abord, ils firent savoir que Coencas avait payé son prête-nom, Muscinesi, pour opérer la reprise et que Coencas venait de lui racheter l'entreprise, malgré l'interdiction formelle du tribunal. Par ailleurs, nous constations que la direction de l'entreprise et l'administration judiciaire avaient violé toutes leurs obligations en cas de licenciement collectif. Enfin, on se mit à me raconter toutes les magouilles du sieur Coencas, et ça en faisait des tonnes.

Protégé par la famille Peugeot, Coencas était lié aussi à Jean-Louis Borloo. Celui-ci avait été son avocat et l'avait

accompagné dans la construction de son empire. En 2001, Borloo tenait encore à vanter les mérites de Coencas, bien que, comme il le déclarait à *l'Expansion : « Michel a toujours les RG sur le dos »*. En 1993, patron de l'équipe de Valenciennes, Coencas avait été mouillé à fond dans l'affaire du match truqué OM-VA. Et, si Tapie avait récolté de la prison, lui y avait échappé par miracle. En 1995, il fut rattrapé par la justice pour malversation fiscale autour de ses sociétés et incarcéré, ce qui précipita le dépôt de bilan d'Affinal. Mais il fut libéré, dans des conditions que j'appris un peu plus tard d'un officier de la Brigade financière. Ce qui était incroyable, ce sont les protections en haut lieu dont il continuait à bénéficier, malgré toutes ses casseroles. Jamais sa société n'avait publié ses bilans, en violation de toutes les dispositions légales. Plusieurs condamnations pour fraude et escroquerie à l'impôt avaient été prononcées contre lui, mais toujours avec du sursis, sans autre suite, sans que Coencas perde ses protections.

À Affinal, les engagements de reclassement étant bafoués, nous avons discuté de nous tourner vers la justice pour voir si elle allait réagir à ce dont nous pouvions l'informer, les magouilles dont les salariés étaient les premières victimes. D'ex-salariés d'Affinal, bien placés, m'ont mis en garde contre les méthodes particulières du sieur Coencas. J'ai eu à ce propos le contact avec un de ses ex-clients, qui me raconta une visite des « commerciaux » de Coencas. Ces « commerciaux » arrivèrent avec le veston entrouvert, laissant apparaître un holster garni d'un revolver, et ces messieurs s'adressèrent à lui ainsi : « Il paraît que vous n'êtes pas content de nos relations commerciales… Ce doit être un malentendu, n'est-ce pas ? » Je lui demandai s'il était prêt à en témoigner, il déclina poliment cette offre. Nous n'étions pas dans un film policier mais, comme c'est souvent le cas, la réalité dépassait la fiction ! Et nous n'étions pas au bout des révélations.

Avant de nous adresser à la justice, nous nous sommes réunis à une cinquantaine. J'ai tenu à expliquer longuement ce qu'était la justice, faite pour protéger le système et les riches. S'adresser à elle n'offrait aucune garantie d'obtenir

quoi que ce soit, mais il s'agissait de défendre le droit des camarades jusqu'au bout, même avec très peu de chances, et de faire le plus de mal possible à ce patron voyou. C'était une façon de rendre les coups et de montrer que, tant qu'il y avait un infime espoir, il fallait se battre avec les moyens dont on disposait encore, si faibles soient-ils. C'était aussi une façon d'affirmer sa dignité. Nous nous engageâmes donc dans cette action qui allait durer des années, toujours contrôlée par plusieurs dizaines de travailleurs réunis régulièrement à Béthisy.

Les travailleurs, l'appareil judiciaire et Coencas

J'ai donc pris contact avec le parquet financier du tribunal de Nanterre, pensant que, s'il y avait des poursuites pénales, cela permettrait peut-être aux salariés de se faire indemniser de leur licenciement crapuleux. Et le miracle s'est produit. J'ai été mis en contact téléphonique avec le procureur chargé des enquêtes financières. Un homme intègre, croyant à sa mission, poursuivre les délinquants financiers, et compatissant avec le sort des salariés. C'est peut-être très rare mais cela existe, j'allais le vérifier encore auprès d'autres fonctionnaires. Quand j'ai prononcé le nom de Coencas et que j'ai évoqué les pratiques du tribunal de commerce de Nanterre, il m'a semblé que cela résonnait comme quelque chose dont il avait déjà entendu parler, car il est immédiatement apparu très intéressé et il m'a tout de suite dit qu'il allait lancer certaines vérifications.

Cela n'a pas traîné. Coencas était un client très connu à la Brigade financière et l'enquête préliminaire confirma tous nos dires, et plus encore. Pour agir dans les règles, le procureur me demanda de porter officiellement plainte auprès de la Brigade financière. Je le fis au nom du petit Syndicat démocratique Chausson, dont les statuts permettaient d'agir partout pour la défense des droits ouvriers.

Je fus reçu au siège de la Brigade financière, rue Château-des-Rentiers, à Paris, au titre de secrétaire du SDC. Ce fut un moment très instructif sur la réalité complexe de l'appareil d'État de la bourgeoisie.

J'arrivai au milieu d'une grande agitation. Nous étions au début de l'année 1997 et, la veille au soir, les locaux de la Brigade financière avaient été cambriolés. Des pièces concernant l'affaire Elf, touchant à des malversations financières compromettantes pour des personnes haut placées dans l'appareil d'État, avaient disparu des armoires. J'allais constater que cela renforçait sérieusement la défiance envers les sommets de l'État, déjà bien répandue parmi ces policiers.

Je fus finalement reçu par un capitaine de la brigade qui avait supervisé l'enquête préliminaire. Il m'a dit tout de go : « Nous connaissons très bien Coencas. Nous l'avions d'ailleurs déjà poursuivi et incarcéré pour une autre affaire. Si vous êtes décidés, nous, nous irons jusqu'au bout. » Sachant qui j'étais, il ajouta : « Je ne suis pas révolutionnaire, mais je ne supporte pas le comportement de ce genre de personnage. Et comme, en haut lieu, on nous avait obligés à le relâcher, si on peut le coincer cette fois-ci, on n'y manquera pas. » À ma question sur l'identité du « haut lieu », il m'a donné le nom du ministre du Budget de l'époque, Nicolas Sarkozy, qui avait fait cesser les poursuites, comme il en avait le pouvoir.

Après le dépôt de notre plainte, tout se précipita. Coencas, son prête-nom, Muscinesi, l'administrateur judiciaire furent mis en examen et Coencas incarcéré. Ce qui fut cocasse, c'est la mise au jour de tout son système de corruption, révélé par de nombreux procès-verbaux d'audition, dont le journal *Le Monde* publia quelques bonnes pages. Le Syndicat démocratique Chausson, pour le compte des salariés d'Affinal, avait été accepté comme partie civile et avait donc accès au dossier.

Les investigations qui allaient suivre cette plainte révélèrent que le tribunal de commerce de Nanterre était complètement gangrené. La distribution d'enveloppes était une des méthodes favorites de Coencas. La découverte d'un système de corruption tel qu'il effraya le parquet financier amena celui-ci à limiter ses investigations, se contentant de faire le ménage au tribunal de commerce de Nanterre.

Quant à la défense des intérêts des travailleurs d'Affinal cette nouvelle situation et l'incarcération de Coencas,

mettaient les travailleurs d'Affinal en meilleure position, du moins nous l'espérions.

Mais nous allions constater avec effarement l'ampleur des connivences et des protections dont bénéficiait Coencas, y compris à tous les niveaux du département de l'Oise. Et d'abord du côté d'une partie de la presse régionale. Coencas bénéficia d'un reportage à sa gloire sur une pleine page du *Courrier Picard*. Malgré ma protestation indignée auprès du journaliste, celui-ci refusa catégoriquement de rendre compte des coups bas de ce patron voyou contre ses salariés. Le préfet lui-même, conjointement avec la DRIRE (chargée de prévenir les risques industriels), refusa de faire analyser les sols de l'usine de Béthisy où, comme nous l'en avions informé, témoignages des salariés à l'appui, quinze mille tonnes de produits hautement toxiques avaient été illégalement enfouies sur ordre de Coencas. Le préfet demanda à Coencas de vérifier lui-même si des produits toxiques avaient été enfouis sur le site ! Quant au procureur de la République de Senlis, il refusa même d'entendre les témoins de cette affaire, dans laquelle la santé de milliers de personnes était, et reste encore aujourd'hui, menacée. Après qu'une étude eut confirmé, des années après, la véracité de nos dires, rien n'a encore été fait à ce jour. Enfin, l'inspecteur du travail de Compiègne en place à l'époque refusa de faire les constats sur les manquements répétés dans la procédure de licenciement. Il fallut que le directeur départemental prenne directement l'affaire en main pour passer outre à la protection de son inspecteur envers Affinal et Coencas.

UBS au secours de Coencas

Après la sortie de prison de Coencas sur décision de la cour d'appel, au bout de deux mois d'incarcération, l'affaire prit une tournure internationale. Depuis des années, Coencas avait organisé son insolvabilité en France, ce qui l'avait dispensé de payer ce à quoi la justice l'avait condamné à plusieurs reprises. En 1997 donc, UBS, la très fameuse banque suisse, dont on a révélé depuis les multiples malversations,

se porta acquéreur, à la surprise générale, de l'intégralité des actions du groupe Valfond détenues par Coencas. UBS paya comptant 1,6 milliard de francs, entièrement en liquide. Incontestablement, c'était une opération de blanchiment, car Valfond ne valait absolument pas cette somme mirobolante. D'ailleurs, dès l'achat du groupe Valfond, UBS commença à procéder à la fermeture systématique de toutes les usines du groupe. Mais cela n'a ému ni la justice ni la presse économique. Et Coencas continua à se déclarer insolvable, jusqu'en 2016, quand des juges, agacés par ce manège, se décidèrent à le renvoyer en prison.

Dernières péripéties judiciaires

Avec les salariés, nous allions connaître, de 1997 à 2006, le meilleur et le pire de la justice. Nous avons eu le soutien actif du procureur de Nanterre qui, fait exceptionnel, a fait témoigner son substitut en faveur des salariés d'Affinal devant le tribunal de grande instance pour faire annuler le plan de licenciement des 70 salariés. La présidente du tribunal nous manifesta sa sympathie et reconnut le bien-fondé de nos demandes. L'affaire fut renvoyée devant les Prud'hommes, qui nous donnèrent entièrement raison. Mais la cour d'appel de Versailles a annulé ce jugement, en arguant que les intérêts de Coencas n'avaient pas été valablement représentés ! Elle a créé à cette occasion une jurisprudence défavorable aux travailleurs.

Pendant toutes ces années, nous avons continué à nous réunir avec plusieurs dizaines de salariés dans une salle municipale de Béthisy. Après le coup de force de la cour d'appel, la seule petite chance de récupérer l'indemnisation du licenciement frauduleux reposait sur le procès en correctionnelle de Coencas, qui eut lieu en 2006.

Coencas, ayant tous les culots, osa poursuivre, pour atteinte à la présomption d'innocence, une journaliste du *Parisien* qui, à l'occasion de ce procès, avait écrit un article sur lui. Le plus fou, c'est que le tribunal a donné raison à Coencas, le repris de justice aux multiples condamnations !

Le 26 janvier 2006, 28 salariés, présents à l'audience du tribunal correctionnel, étaient partie civile, en tant que victimes de ses malversations. Nous avions en principe un allié, le substitut du procureur au pôle financier de Nanterre. Mais on veillait en haut lieu et ce procureur a été muté d'office avant le procès au parquet de Paris. À la suite de cela, les inculpations et les poursuites se sont réduites comme peau de chagrin.

Ce procès fut éclairant. Coencas fut condamné à de la prison ferme avec incarcération immédiate, mais le président du tribunal s'expliqua, au moment du rendu du jugement, en déclarant qu'il était là aussi pour défendre le système. Et du coup, sans autre explication, il rejeta les demandes des salariés. Le dernier acte fut joué par Coencas qui, avant de se faire menotter par les gendarmes, sortit de son imperméable un gros rouleau de billets de 500 euros, qu'il confia à sa chère et tendre (l'ex-huitième femme d'Eddy Barclay). Pour peu de temps d'ailleurs, car la cour d'appel le libéra trois semaines plus tard !

La trentaine de salariés qui s'étaient encore déplacés à Nanterre pour le procès furent fiers de leur acharnement à tenir tête, même si bien sûr ils auraient souhaité avoir une compensation financière pour les mauvais coups de leur patron. Tous avaient retrouvé du travail.

Nous affirmons, dans notre propagande, que les travailleurs savent tout des manigances et malversations de leur patron et qu'ils devraient pouvoir les rendre publiques. Mes camarades d'Affinal m'en ont donné un sacré exemple. Et il faudrait encore ajouter bien des lignes pour rendre compte de tout ce dont ils avaient connaissance.

D'aucy : aux travailleurs de diriger leurs luttes

La longue lutte d'Affinal eut son prolongement chez d'aucy, dans l'Oise, au Plessis-Belleville, où l'un des travailleurs les plus engagés dans l'action d'Affinal retrouva du travail.

L'expérience que j'ai vécue avec les travailleurs de d'aucy a posé en raccourci plusieurs problèmes : celui de la prise du pouvoir dans leur lutte par les travailleurs eux-mêmes par l'intermédiaire d'une direction prête à assumer cette tâche jusqu'au bout ; et comment les ouvriers pourraient proposer une alliance de combat aux paysans modestes contre leur ennemi commun, face au diktat des grands groupes, là une coopérative de la taille d'un géant économique.

Jean Michel, le camarade le plus impliqué dans la lutte des travailleurs d'Affinal, m'a contacté fin 2003, pour m'informer du projet de fermeture de l'usine où il s'était reclassé au service Entretien, depuis plusieurs années. Ses camarades de travail étaient inquiets du silence du délégué syndical CFDT (seul syndicat présent dans l'usine). Celui-ci, qui était en plus conseiller prud'homal à Creil, me connaissait comme militant syndical chez Chausson. Il a accepté de me rencontrer. Il m'a décrit la situation, confirmé les menaces et m'a dit sa volonté de combattre le projet de la direction par tous les moyens.

L'usine du Plessis-Belleville était une filiale à 100 % de d'aucy. Cette usine, spécialisée dans la mise en conserve de légumes, faisant partie de la CECAB, une coopérative créée en 1968 à l'initiative de gros agriculteurs bretons, devenue un des géants de l'agroalimentaire. En 2003, la CECAB regroupait 6000 salariés, était la vingt-troisième entreprise de l'agroalimentaire, devant Bonduelle. Elle avait réalisé un

chiffre d'affaires de 1,12 milliard d'euros en 2002. L'usine du Plessis-Belleville regroupait 135 salariés permanents, auxquels s'ajoutaient 200 salariés temporaires, au moment de la récolte des légumes, pour leur mise en boîte. Par ailleurs, d'aucy avait passé un contrat avec 77 agriculteurs de la région, qui étaient tenus de cultiver des légumes destinés à alimenter l'usine, sur une surface totale de plus de 1 500 hectares. Enfin, l'usine avait augmenté ses résultats nets de 50 % en un an.

D'ailleurs, la CECAB ne prétendait pas avoir la moindre difficulté économique. Le but affiché de la CECAB était de faire assurer la production du Plessis-Belleville par les travailleurs des autres usines, sans embauche, et donc d'augmenter encore ses résultats par le biais de cette fermeture.

Le maire du Plessis-Belleville, déclarait lui-même : « C'est un licenciement boursier. »

Trahison syndicale et réaction violente des travailleurs

Le délégué syndical CFDT, qui prétendait combattre le plan de la direction, se fit le complice actif de celle-ci, suivi par tous les délégués du comité d'entreprise. Il fit expédier à toute vitesse la procédure et, en tant que délégué syndical, signa en janvier 2004 un accord pour le licenciement expéditif de tous les salariés, aux conditions de la direction.

Mais, à l'initiative de deux ouvriers de l'Entretien, la révolte gagna l'usine. Jean Michel avait le soutien actif d'un de ses collègues, Régis, bien au fait des batailles syndicales et politiques de la région. Les travailleurs de l'Entretien allaient être l'aile marchante du mouvement, entraînant avec eux les ouvrières des ateliers. Si je donnais quelques conseils, l'initiative venait entièrement d'eux et des ouvrières. La grève fut décrétée pour que l'accord signé par le délégué syndical soit déclaré caduc. Elle était unanime, avec des travailleurs en colère et remontés contre ce délégué qui avait essayé de les vendre. La direction tenta de le protéger dans ses bureaux. Mais les ouvrières et les ouvriers ne se laissèrent

pas impressionner. Ils interceptèrent le délégué syndical, et lui parlèrent à deux doigts des moustaches : « Maintenant, tu fous le camp de l'usine, et on ne veut plus jamais t'y revoir, sinon gare à ta peau. » Il a compris qu'il ne s'agissait pas d'une plaisanterie, et il disparut pour toujours. La direction accepta son congé de longue durée.

Jean Michel et Régis se demandaient que faire et comment faire. Le problème était simple, en théorie. Il fallait que les travailleurs de d'aucy concrétisent ce qu'ils avaient si bien commencé, mettent en avant leurs revendications et se donnent une direction pour mener le combat : à priori, celle qui s'était dégagée naturellement à la place des syndicalistes compromis avec la direction. Mes camarades étaient bien d'accord, sauf qu'ils ne se voyaient pas prendre officiellement la tête de la lutte. Et cela allait devenir le problème insurmontable de cette bataille. Je pouvais les aider, les conseiller, mais c'était à eux ou à l'un d'eux de se mettre à la tête du mouvement et de s'en faire le porte-parole, sous le contrôle des autres travailleurs. J'ai évidemment senti leurs réticences sur le sujet, mais on pouvait espérer qu'un ouvrier ou une ouvrière accepte ce rôle irremplaçable. En attendant, nous avons organisé une assemblée générale du personnel dans la salle des fêtes de la ville, avec l'aide du maire, qui tînt à manifester son appui total. Il me connaissait aussi, au travers la lutte de chez Chausson et en tant que conseiller régional.

Avant l'assemblée, une déléguée de la CFDT, employée dans les bureaux, vint me dire toute mielleuse qu'elle était complètement d'accord avec ce que les travailleurs de l'usine reprochaient au délégué syndical éjecté de l'usine, et qu'elle était prête à appuyer tout ce qui serait décidé par les travailleurs eux-mêmes. Juré, promis, la main sur le cœur, avec de grands sourires. Parmi les premières revendications des travailleurs, il y avait celle adressée aux responsables régionaux de la CFDT : démettre Perello de son mandat de délégué syndical et déclarer caduc l'accord qu'il avait signé.

L'assemblée générale des travailleurs de d'aucy en opposition avec leurs délégués s'ouvrit donc avec le salut et les encouragements du maire du Plessis-Belleville. Les 135 salariés de l'usine étaient tous là, venus à l'appel de l'équipe des contestataires de l'Entretien. Les délégués qui les avaient trahis étaient là aussi, assis dans un coin de la salle, visiblement mal à l'aise. Mes camarades ne se voyaient pas faire des discours ni conduire la réunion. Après une brève introduction, ils me présentèrent comme un militant ouvrier de Chausson, et me donnèrent la présidence de la réunion. Il me revint donc de présenter la situation, de rappeler la trahison des syndicalistes, d'insister sur la nécessité de continuer l'action pour obtenir le maximum de reculs.

J'ai évoqué les alliés naturels des travailleurs de d'aucy : les autres travailleurs de chez d'aucy et les paysans lésés, qui venaient d'apprendre brutalement que leurs contrats étaient annulés et qui se retrouvaient, comme les ouvriers, privés de travail et de revenus. J'ai surtout insisté sur la nécessaire détermination dans l'action pour arracher le maximum de reculs. Pour cela – l'expérience qu'ils venaient de vivre le prouvait – il fallait qu'ils prennent eux-mêmes en charge leur lutte et qu'ils mettent en place un comité chargé d'organiser et d'appliquer les actions décidées par les travailleurs eux-mêmes.

La grande majorité de l'assemblée salua par ses applaudissements et ses encouragements ces propositions. Mais aucune ouvrière, aucun ouvrier de l'usine ne voulait assurer la direction de la lutte. Mes camarades voulaient bien faire pression et veiller au grain, mais pas diriger. Un comité de lutte fut élu, certes, mais c'était de fait un comité de surveillance et de pression sur les élus, non une direction assumée comme telle. Faire pression sur les bureaucraties ouvrières ne suffit pas, aussi forte soit cette pression. Pour aller de l'avant et gagner, il faut que se mette en place une autre direction, totalement dévouée au combat. C'est ce que nous allions vérifier. La fameuse déléguée de la CFDT sentit bien la situation. Elle prit la parole pour approuver tout ce qui

avait été dit et décidé, en proclamant qu'elle se faisait fort de le défendre devant la CFDT, les autres élus et la direction. Elle paraissait tellement sincère qu'elle fut applaudie, mais avec une certaine réserve, heureusement car, des promesses aux actes, le fossé allait vite s'élargir.

La direction régionale de la CFDT envoya un permanent qui annonça à l'assemblée des travailleurs le remplacement de Perello par la nouvelle déléguée syndicale. L'accord signé par Perello était annulé. Dans la foulée, la CFDT reprenait la proposition du comité de lancer un appel aux autres usines de d'aucy pour appuyer le combat de ceux du Plessis-Belleville. Des délégations de ces usines se rendirent au Plessis-Belleville pour une assemblée fraternelle. Des contacts furent noués avec les paysans qui travaillaient pour d'aucy.

Mais les délégués n'avaient pas changé. Et la direction, connaissant bien son monde, les avait réunis pour tenter de faire avaliser un nouvel accord, à peine différent du premier. Pour empêcher ce nouveau mauvais coup, sur l'initiative du comité de lutte, des ouvriers de l'Entretien toujours en tête, rejoints par les ouvrières les plus décidées, forcèrent l'entrée de la salle où se tenait cette réunion du CE et sortirent manu militari les délégués, en leur interdisant de se réunir avec la direction.

L'usine se trouvait paralysée, les travailleurs présents ne travaillaient pas et restaient mobilisés, réclamant que le groupe CECAB assume la satisfaction des revendications. Conscients qu'ils ne pouvaient empêcher la fermeture à 135, les travailleurs avaient mis en avant, après discussion, des mesures d'accompagnement financières. Pour débloquer la situation, les travailleurs ont contraint la CFDT à assigner la direction centrale de la CECAB devant le tribunal de grande instance de Senlis pour demander l'annulation de la procédure de licenciement, en la mettant officiellement au centre du conflit. Cette affaire et le scandale que représentait la fermeture de l'usine, rapportés par la presse grâce à l'action des ouvriers, avaient été portés à la connaissance d'un large

public et donc aussi des magistrats. Avant de se prononcer, le tribunal ordonna une médiation, acceptée immédiatement par la CECAB, qui tenait à se sortir du conflit qui durait et donnait une mauvaise image à la marque grand public. Cela pouvait donner des idées aux salariés de ses autres usines, eux aussi maltraités. Mais, dans la médiation, les ouvriers, qui n'assuraient pas la direction du mouvement, se retrouvèrent à nouveau représentés par les délégués dont chacun avait pu voir la soumission à la direction.

La CECAB était prête à lâcher beaucoup, on l'avait appris par des syndicalistes d'autres usines du groupe. Mais les délégués du Plessis étaient, eux, prêts à se coucher pour pas grand-chose. La pression des ouvriers réussit malgré tout à faire remonter le niveau des offres, aussi bien au niveau des indemnités supra-légales (qui furent en partie étendues aux saisonniers) que de la durée du congé de conversion, mais ce fut bien inférieur à ce qui était à la portée des travailleurs. Le mouvement prit fin dans un climat plutôt amer. Ceux de l'Entretien, lors de la fête de fin de conflit, refusèrent ostensiblement de parler aux délégués.

Les travailleurs de Vallourec face à Bolloré et à l'État

En mars 2004, je fus invité par les militants CGT de l'usine Vallourec de Laigneville (tout près de Creil), à leur local syndical. Une petite dizaine de militants m'ont expliqué la lutte qu'ils avaient démarrée contre Vallourec, qui voulait fermer leur usine.

En réalité, c'était Bolloré qui était à la manœuvre. Le milliardaire français avait bâti sa fortune en Afrique avec l'aide de l'État, en mettant la main sur une grande partie des ports et des transports du continent. C'était aussi un spécialiste des coups financiers. Il achetait une entreprise à bas prix, la pressurait le plus possible, faisant des dégâts parmi les salariés, pillait les caisses pour faire remonter par tous les moyens le cours de ses actions, pour revendre vite avec le plus grand profit.

En 2003, il venait de prendre le contrôle de Vallourec, qui comptait 17 000 salariés dans le monde, spécialiste de la fabrication de tubes pour l'industrie, pétrolière entre autres. Il lui avait suffi d'acheter à peine 25 % des actions, pour seulement 137 millions d'euros. L'annonce de la fermeture d'une usine et la répartition du travail sur les autres usines sont un des moyens employés par tous les capitalistes, pour faire monter le cours de l'action. Et c'est exactement ce à quoi étaient confrontés les 117 travailleurs de Vallourec à Laigneville. Ni le groupe ni l'usine n'avaient de difficultés économiques, bien au contraire. Il s'agissait de répartir le travail de Laigneville sur deux autres usines, celle de Saint-Florentin dans l'Yonne et celle de Vitry-le-François en Haute-Marne.

Le syndicat CGT de Vallourec était un syndicat puissant et combatif. La grande majorité des ouvriers de l'usine

était syndiquée. Deux militants, Jean-Luc et Joël (que je ne connaissais pas avant cela), qui se disaient proches des idées défendues par Lutte ouvrière, animaient la lutte. Le secrétaire du CE et toute l'équipe d'une quinzaine de militants du syndicat étaient sur la même ligne : le sentiment antipatronal, l'attachement aux principes de la lutte de classe soudaient cette équipe militante, qui avait la confiance de tous ses camarades de travail. La lutte, ils n'avaient pas attendu ma venue pour l'entamer.

Les militants, avec la participation active de la majorité des ouvriers, avaient empêché l'ouverture de la procédure officielle de licenciement, en investissant les réunions de comité central d'entreprise, en mettant dehors manu militari les représentants de la direction centrale et en ne permettant pas la tenue des réunions obligatoires prévues par la loi. Ces camarades voulaient avoir mon point de vue.

J'ai précisé d'abord que je n'étais pas dans leur usine et que ce n'était pas moi qui prenais les risques attachés aux décisions d'action, que je n'avais pas de trucs qui permettaient de gagner, mais des principes, ceux des militants ouvriers, quand ils étaient révolutionnaires, en particulier ceux qui dirigeaient la CGT à ses débuts. Ils souhaitaient m'associer à leur lutte, si je le voulais bien. En acceptant, je les ai avertis que ma présence à leurs côtés serait très mal vue par l'appareil CGT. Ils m'ont répondu : « On n'en a rien à faire. » Ils allaient pouvoir vérifier que j'avais vu juste, aussi bien du côté des responsables CGT que de ceux du PCF.

Cette lutte acharnée a duré huit mois : commencée début février, elle se conclura le 1er octobre 2004, avec des péripéties hors normes qui allaient impliquer la police, la justice, l'administration et les plus hautes autorités de l'État, unies pour faire taire et plier les 117 salariés de Laigneville, n'hésitant pas à bafouer leurs propres lois, se compromettant sans retenue pour venir à l'aide de Bolloré. Des représentants départementaux de la CGT et du PC se dresseront aussi contre les salariés, se faisant ainsi les alliés du même Bolloré.

S'adresser aux autres travailleurs de Vallourec

Les travailleurs de Laigneville étaient mobilisés et déterminés. Les discussions pour mener les actions étaient ouvertes à tous les travailleurs de l'usine, au cours des discussions qui se menait librement et où chacun pouvait intervenir. Mais leur drame était qu'ils n'étaient que 117, isolés dans leur usine. Il leur fallait définir et adopter leurs revendications puis montrer leur détermination à les obtenir. Il fallait ensuite s'adresser à leurs camarades des autres usines et porter le conflit vers l'extérieur, pour tout faire pour que la direction de Vallourec et, derrière elle, Bolloré, voire l'État reculent. Ils ne devaient se faire aucune illusion sur les possibilités d'étendre la lutte aux autres usines, les luttes contre les licenciements et les fermetures étant moins favorables pour rassembler les autres travailleurs. Mais ils pouvaient répandre l'esprit de contestation et, en ne lâchant pas, avoir une chance d'arracher le maximum de reculs.

L'équipe militante fit siens ces objectifs. Après discussion, les travailleurs de l'usine rassemblés adoptèrent les revendications suivantes : 65 000 euros de prime supra légale pour tous, personne à l'ANPE, des reclassements près de leur domicile, des mesures de protection particulières pour les plus de 47 ans. Puis ils décidèrent de mettre en route les actions. En fait, si l'usine tournait, elle était de fait sous la responsabilité des militants CGT depuis février : chaque fois que nécessaire, les travailleurs arrêtaient le travail pour accomplir les actions décidées, où que ce soit dans le pays.

En avril, la première visite en direction de leurs autres camarades de Vallourec eut lieu à l'usine de Saint-Florentin dans l'Yonne, qui regroupait environ deux cents travailleurs. Les camarades de Laigneville, après avoir prévenu le responsable CGT, firent le voyage à une soixantaine en voiture et s'invitèrent dans l'usine. Ils arrêtèrent la production, réunirent tous les salariés présents. Ils leur rendirent compte de ce qui leur arrivait et leur expliquèrent qu'ils allaient eux aussi avoir à payer la fermeture de Laigneville,

puisqu'on allait leur demander de produire plus, sans aucune embauche. L'accueil fut chaleureux et les travailleurs furent contents de se voir offrir une journée de repos et de rencontres fraternelles avec leurs camarades de Laigneville. La direction n'osa pas intervenir face à la détermination de ces visiteurs.

Le 11 mai, ils remirent à la direction un ultimatum exigeant la satisfaction de leurs revendications, sous peine d'une intensification de leurs actions.

Le 13 mai la direction de Vallourec les convoqua à Reims pour ne rien leur proposer, avec une attitude arrogante. La soixantaine d'ouvriers présents remontèrent en voiture et prirent la direction de l'usine de Vitry-le-François. Des dizaines de gendarmes et policiers stationnaient devant cette usine de 600 travailleurs. Nullement impressionnés, les travailleurs de Laigneville réussirent à ouvrir une porte et ils défilèrent dans l'usine, mise à l'arrêt par la direction. Ils furent chaleureusement accueillis par leurs camarades, en particulier par les intérimaires auxquels ils expliquèrent que, justement, ils ne voulaient pas, comme la direction le leur proposait, prendre leur place et qu'on les envoie, eux, au chômage. Ils restèrent plusieurs heures dans l'usine, empêchant la reprise de la production.

Pour donner un écho à leur lutte, les travailleurs organisèrent un rassemblement devant l'usine, le 2 juin, en invitant notre camarade Arlette Laguiller et le PC. La venue d'Arlette réveilla la presse et la télévision régionales, qui suivirent le rassemblement et informèrent largement sur la lutte des ouvriers de Vallourec. Le PC envoya son porte-parole départemental, et le maire PCF de Laigneville intervint lui aussi, pour la première fois. Le député PC, Maxime Gremetz, nouvel élu au conseil régional, vint plus tard dans la journée. Il fut très vite rejeté et boycotté par les militants et les travailleurs encore présents, quand il voulut donner ses conseils et ses mises en garde contre Lutte ouvrière.



Assemblée des grévistes de Vallourec.

Il n'y eut pas que de ce côté que les travailleurs de Vallourec furent désavoués. Le secrétaire de l'union départementale CGT, Alain Lebrun, vint rendre visite aux militants CGT pour leur dire deux choses : ils devraient mettre dehors Roland Szpirko, et se montrer plus conciliants avec leur patron, celui qui voulait les jeter à la rue. Ces conseils furent extrêmement mal reçus par ces camarades, qui le firent vertement savoir.

Mobilisation de l'État pour soutenir la direction

C'est dans ce contexte que l'État intervint la première fois, en proposant une prétendue médiation prévue le 13 juillet, au siège de la direction départementale du Travail de l'Oise, à Beauvais. Mais la direction centrale de Vallourec, qui n'avait toujours pas pu ouvrir la procédure officielle, empêchée par les travailleurs menacés, décida un coup de force. Elle convoqua le 11 juillet un comité central d'entreprise dans un hôtel de luxe, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris, tout près de l'Élysée, pour entamer la procédure de fermeture de l'usine de Laigneville. Des dizaines de CRS gardaient les issues de l'hôtel

et filtraient les entrées. Les élus CGT des autres usines, indignés par ce déploiement de force, refusèrent d'entrer. Les travailleurs en lutte interceptèrent les élus des autres syndicats qui voulaient entrer. Finalement la direction annula la réunion.

Les travailleurs de Laigneville en profitèrent pour se rendre au siège du groupe Bolloré, à Puteaux, interpeller le vrai patron. L'accueil fut tout mielleux personne : bien entendu, n'était au courant de l'affaire, et les promesses de s'y intéresser fleurirent.

La réunion de négociations du 13 juillet, sous l'égide du directeur départemental du Travail de l'Oise, avec la direction centrale de Vallourec fut une farce. Pendant une interruption, les salariés laissèrent un petit magnétophone enregistrer les conciliabules entre le représentant de l'État et ceux de Vallourec, restés seuls dans la salle de réunion. C'était net et clair : le directeur départemental déclarait qu'il fallait voir comment se débarrasser de ces gêneurs et quel était le meilleur moyen de les rouler, en faisant semblant de négocier, pour ensuite fermer l'usine sans frais pour la direction.

Les militants ont rendu public l'enregistrement, ont saisi, pour le principe, le ministre du Travail, Borloo, qui cautionna l'action de son directeur. Rien que de normal !

La direction de Vallourec proposa d'aller chercher en voiture les élus du CCE à leur domicile le 30 juillet 2004, et donna à ceux qui refusèrent rendez-vous à l'aéroport de Roissy au petit matin. Là, ils furent informés qu'ils devraient prendre l'avion pour se rendre à Pau, où se tiendrait, à 800 kilomètres, la réunion du CCE pour l'ouverture de la procédure officielle de fermeture de l'usine de Laigneville. Seuls des élus CGT refusèrent de monter dans l'avion spécialement affrété.

Intervention impromptue des gendarmes

Ce même 30 juillet, dans la matinée, les ouvriers de Laigneville virent débarquer des dizaines de gendarmes qui investirent l'usine, sans mandat, sans décision de justice,

sur ordre du préfet. La direction décrétait la fermeture de l'usine et le renvoi des ouvriers, payés pour rester chez eux. Les gendarmes obligèrent les ouvriers à sortir entre deux haies de pandores, et ils transmirent la garde de l'usine à une escouade de plusieurs dizaines de vigiles privés, commandés par la direction.

Les gendarmes avaient été transformés en milice privée au service de Bolloré. Derrière le décorum pompeux et mensonger de « la défense de la population », c'est la brutale réalité de leur fonction face aux travailleurs : « une bande d'hommes armés au service de la classe capitaliste ».

Mais les travailleurs ont continué leur lutte, malgré la mobilisation de l'appareil d'État contre eux. La justice, bienveillante envers Bolloré elle aussi, a ordonné la tenue des réunions du comité d'établissement de Laigneville pour accélérer les licenciements. Malgré une nouvelle mobilisation de dizaines de gendarmes, les travailleurs ont encore empêché sa tenue. Et ils ont continué, malgré le refus de toutes les instances départementales et régionales de la CGT de faire le moindre geste de soutien et de solidarité envers eux. Ils ont continué, malgré les déclarations à la presse du maire PC de Montataire, Bosino, qui a condamné les actions des travailleurs de Vallourec qui, « comme celles de Chausson, n'aboutiront qu'à des échecs ». En somme, c'était l'union nationale, du gouvernement Chirac au PCF, contre les travailleurs.

Mais finalement, le 1er octobre, les travailleurs de l'usine Vallourec de Laigneville votaient pour accepter le compromis obtenu par leurs représentants au cours des négociations que la direction centrale de Vallourec s'était sentie obligée d'ouvrir fin septembre, voyant que les 117 travailleurs ne lâcheraient pas.

C'était un compromis : 30 000 euros de prime supra-légale pour tous, l'accompagnement jusqu'à la retraite des salariés de plus de 54 ans, jusqu'à 65 ans pour beaucoup de travailleurs émigrés, un congé de reconversion de sept mois. Personne ne crut à l'engagement de reclassement

et à l'offre obligatoire d'un CDI, qui ne furent pas tenus. Ceux qui s'étaient battus jusqu'au bout, surmontant bien des obstacles hors normes, étaient fiers d'avoir tenu tête.

Bolloré a revendu la majorité de ses actions de Vallourec, moins de deux ans plus tard, avec un gain de 1,3 milliard d'euros, pour une mise initiale de 137 millions.

Nouvel intermède local et électoral

Mobilisation à Creil…

À Creil, au fil des années, j'ai pu mesurer les dégâts causés dans les quartiers populaires par la montée de la crise et par la démoralisation politique qui s'est aggravée au fur et à mesure des passages de la gauche au gouvernement. Le plateau de Creil, qui surplombe le centre-ville, regroupe des milliers de logements HLM construits au fil des ans, du plateau Rouher à la ZAC du Moulin. Les licenciements massifs de Chausson et la fermeture des usines du bassin creillois ont entraîné la dissolution croissante du tissu social dans ces quartiers, le plateau Rouher étant le plus vétuste et le plus pauvre.

En 2001, pour la troisième fois à Creil, aux élections municipales, la liste Lutte ouvrière avait frôlé les 10 %, cette fois à 20 voix près. Cela ne nous a pas permis d'être au deuxième tour et donc d'avoir des élus. Mais cela ne nous a pas empêchés de nous retrouver à la tête d'une mobilisation de locataires. Celle-ci fut importante, mais ne réussit jamais à réunir autant de monde que la mobilisation, en 1990, des locataires du Logement français au plateau Rouher.

En juin 2001, Oise habitat, l'office intercommunal de HLM, présidé par le Parti socialiste avec l'appui du PCF, annonça une hausse de 25 à 30 % des loyers aux locataires d'une cité de Creil de plus de 600 logements, la Cavée de Senlis, sous prétexte qu'elle allait être réhabilitée. Cette prétendue réhabilitation, la première au bout de trente ans, ne concernait que les portes d'entrée et les fenêtres. Dans cette cité, nous avions des camarades, bien connus dans le quartier. Si l'émotion était grande parmi les locataires,

nous avons voulu tester à l'aide d'une pétition leur volonté de réagir.

Les camarades qui participèrent au porte-à-porte, la partie la plus militante des candidats de notre liste aux élections municipales, rapportèrent la colère des habitants et leur accord pour participer à une action de protestation. La pétition recueillit la signature des deux tiers des locataires concernés. Nous leur avons alors proposé une assemblée. Malgré les centaines de signatures, seuls moins d'une trentaine de locataires se déplacèrent. Les présents décidèrent néanmoins d'appeler à un premier rassemblement et élurent un comité d'action des locataires. Il y eut trois fois plus de locataires au rassemblement qu'à l'assemblée. Ce fut la constante de ce mouvement : les locataires voulaient bien agir, mais peu d'entre eux trouvaient utile de se réunir.

La mobilisation dura des semaines. Les moments les plus marquants furent l'envahissement par une centaine de locataires du siège d'Oise habitat, lors de la tenue du conseil d'administration, et l'arrivée en masse d'une centaine de locataires, clairon en tête, lors d'une réunion du conseil municipal. Ils obligèrent le maire, Christian Grimbert, à dialoguer avec eux en direct.

Ce qui fut particulièrement marquant, c'est le double langage et les mensonges des élus de gauche, PCF en tête. La mobilisation aboutit officiellement à un accord, sous la responsabilité du préfet et de la direction départementale de l'Équipement, qui annulait pratiquement la hausse des loyers, grâce à une subvention que s'engageait à voter la communauté de communes du bassin creillois.

Depuis le début, le maire PCF de Montataire, Jean-Pierre Bosino, avait promis à la délégation des locataires un appui sans réserve au conseil d'administration d'Oise habitat, dans lequel il avait la responsabilité des travaux. Mais à chaque fois, lors des réunions du conseil d'administration, il prenait violemment parti contre les locataires et contre Lutte ouvrière, prônant la plus grande fermeté contre eux. Cela ne l'empêcha pas de réitérer sa promesse de soutien devant les

locataires, lorsque ceux-ci envahirent le siège d'Oise habitat. Mais, quelques minutes après, lors du conseil, il exprima à nouveau sa haine envers ce mouvement. Il ne fut pas le seul à avoir ce comportement. Ainsi, lors de la réunion ouverte au public du conseil de communauté de communes, le président, maire de Creil, fit une déclaration solennelle de soutien aux locataires, avant de faire voter la subvention prévue. Tout semblait réglé. Eh bien non ! Car, tout de suite après, le conseil d'administration d'Oise habitat se réunit en catimini, avec une bonne partie des mêmes élus, et la majorité décida de ne pas accepter ladite subvention et donc de revenir sur l'accord que ses représentants avaient accepté devant le préfet. Même les autorités furent ahuries d'un tel comportement.

Oise habitat a même entamé contre moi un procès en diffamation, pour avoir qualifié la hausse des loyers d'escroquerie, dans un tract du comité d'action des locataires, procès qu'Oise habitat a perdu.

En désespoir de cause, nous avons entrepris une procédure judiciaire, que nous avons perdue. Visiblement, la justice ne voulait pas permettre la contestation des hausses de loyer pour réhabilitations.

Malgré tout, cette longue lutte a entraîné un changement radical de la politique d'Oise habitat. Son directeur a été licencié et le nouveau a décidé de ne plus pratiquer de hausse de loyer lors des réhabilitations qui se sont multipliées de 2001 à aujourd'hui.

… et à Clermont de l'Oise

En 2001, aux élections municipales de Clermont, une commune de 10 000 habitants, nous avons présenté une liste Lutte ouvrière. Il n'y avait que deux autres listes : celle de la municipalité sortante PS-PC et celle de la droite. Il n'y eut qu'un seul tour et deux camarades ont été élus.

À la fin de 2005, nous fûmes confrontés à la volonté de la communauté de communes du Clermontois d'instaurer un nouvel impôt : une taxe d'enlèvement des ordures

ménagères, particulièrement injuste car pesant uniquement sur les ménages et sans conditions de ressources.

La mobilisation que nous avons tentée fut difficile, malgré l'indignation d'une bonne partie de la population qui signa massivement la pétition que nous avons lancée. Lors des actions de protestation, nous ne pûmes réunir au maximum qu'un peu moins d'une quarantaine de personnes. Si nous n'avons pas obtenu l'annulation de la taxe, cette petite mobilisation a abouti à la promesse des responsables d'en modérer le montant.

Peu avant les élections municipales de 2008, nous avons été sollicités par le PCF pour mener ensemble une protestation contre le renouvellement de la concession du traitement de l'eau à la Lyonnaise des eaux. Les élus du Clermontois faisaient fort : ils acceptaient que la Lyonnaise facture l'eau 30 % plus cher qu'à Creil, à quelques kilomètres de là. Ensemble, nous avons donc lancé une pétition, mais la mobilisation paraissait cette fois encore plus difficile. Nous avons assisté à un retournement spectaculaire et caractéristique du PC. Une fois conclu l'accord avec le PS pour la liste d'Union de la gauche aux élections municipales à Clermont, le PC abandonna toute l'action entreprise, et il vota sans état d'âme ce contre quoi il avait appelé la population à se mobiliser.

Tentatives d'intervention dans le mouvement de 2003

En 2003, la réforme Fillon sur les retraites des fonctionnaires provoqua une réaction assez large, en particulier chez les enseignants. Si ce ne fut pas un raz de marée, elle mit en mouvement des dizaines de milliers de salariés et se caractérisa par son côté non corporatiste et par une mobilisation active d'une minorité non négligeable d'enseignants.

Dans l'Oise, deux de nos camarades enseignantes, Aude dans le bassin creillois et Valérie sur Clermont, jouèrent un rôle certain dans les assemblées qui réunissaient régulièrement les enseignants du département. La politique que nous

y défendions, là comme partout, était de convaincre les grévistes d'aller s'adresser aux autres travailleurs pour défendre l'idée que les travailleurs, quel que soit leur statut, du privé ou du public, avaient les mêmes intérêts à défendre dans une lutte commune contre les attaques que tous subissaient. Cela reçut un accueil favorable et des interventions purent être organisées. Nos deux camarades y gagnèrent un crédit certain. Mais le mouvement ne pouvait dépasser les limites de la mobilisation et il s'arrêta de fait avec la fin des appels syndicaux centraux.

2008, dernières actions locales

Nous fûmes confrontés une dernière fois à Creil aux difficultés d'une action locale et aux conséquences de la démoralisation ambiante. Aux élections municipales de mars 2008, nous avons présenté une liste Lutte ouvrière. Pour la première fois depuis trente ans, le PC présenta la sienne, rompant ainsi son alliance avec le PS dès le premier tour sur une liste d'Union de la gauche. Le PC obtint un peu plus de 7 % et nous un peu moins de 6 %.

Dans le contexte politique de la droite au pouvoir – Sarkozy avait succédé à Chirac – nous avons accepté qu'au deuxième tour notre liste fusionne avec les listes du PC et du PS, sans entrer pour autant dans une alliance politique avec ces partis. La campagne électorale du deuxième tour fut un peu agitée. Trois listes concouraient donc : d'abord celle qui regroupait le PS historique, le PC et Lutte ouvrière, puis celle du PS dissident avec des pseudo-écologistes et toute une mouvance communautariste, et enfin celle de la droite classique. La droite donna le ton, relayée par les dissidents PS. Leurs tracts et leurs déclarations dans la presse annonçaient un danger de prise du pouvoir à Creil par les bolcheviks-trotskystes. Nous étions présentés comme les véritables maîtres de la future majorité, si par malheur la liste dont nous faisions partie emportait l'élection, et on annonçait que j'allais exproprier tous les commerçants. Cette hystérie anticommuniste se retourna contre ses

initiateurs, et elle provoqua une mobilisation de l'électorat ouvrier et populaire de Creil qui, très content de ce rassemblement PS-PC-LO, vota massivement pour lui. Le soir des élections, des centaines d'habitants des quartiers populaires vinrent manifester leur joie du résultat qui portait cette liste à la première place. Nous avions trois élus, une enseignante dans un lycée de l'agglomération, une aide-soignante dans le grand hôpital psychiatrique de la région, et moi.

Nous avons pu faire accepter par le maire, juste après notre élection, l'organisation d'une fête et d'un rassemblement pour la célébration du quarantième anniversaire de mai 1968. Plusieurs centaines de Creillois y participèrent, en présence de Charles Piaget, l'animateur de la lutte des travailleurs de Lip.

Notre action fut bien limitée par la suite. C'est à l'occasion du renouvellement de la délégation de service public des transports en commun que nous avons pu mesurer les difficultés à mobiliser physiquement la population ouvrière, même quand elle manifestait son accord avec ce qu'on pouvait lui proposer. Nous avons mené une petite campagne, avec tracts et pétition, pour la gratuité, ou au moins la baisse massive du prix des transports publics de l'agglomération et pour la reprise de ce service par la collectivité. La population réserva un accueil enthousiaste et chaleureux à nos militants. Au départ centralisé des bus, à la gare de Creil, les usagers signaient massivement la pétition, nous félicitaient, nous encourageaient. Nous avions même rallié une partie du conseil municipal, qui prenait ses distances avec le président PS de la communauté, qui n'était pas le maire de Creil.

Mais quand nous voulûmes mesurer la profondeur de la mobilisation au travers d'une réunion largement annoncée, dans la mairie même de Creil, seul vint notre milieu proche, quelques élus et quelques rares habitants. C'était un signe des temps et de l'évolution sur vingt ans de la démoralisation militante et politique qu'avait entraînée la gauche au gouvernement. Le pire était encore à venir, avec

l'arrivée au pouvoir de Hollande. Malgré cela, nous avons pu obtenir, dans le cadre du renouvellement de contrat, une baisse significative du prix des transports en commun de l'agglomération.

J'ai pu vérifier au fil des années, même après le relatif succès de la première mobilisation des locataires en 1990 avec des centaines d'habitants, qu'il était bien difficile, quand on n'était pas un parti de masse implanté partout dans le pays, de garder des liens et de les approfondir dans des actions locales. Il n'existe pas cette solidarité spontanée qui peut exister en usine, au travers les contraintes communes de l'exploitation, avec des liens forts qui accompagnent longtemps les combats vécus au coude-à-coude.

La lutte des travailleurs de Continental

Le 11 mars 2009, je reçus un coup de téléphone d'une camarade de Compiègne me demandant de me rendre à l'usine Continental de Clairoix, usine de fabrication de pneumatiques regroupant plus de 1 100 travailleurs. Les travailleurs venaient d'apprendre la fermeture de leur usine. Xavier Mathieu, le militant CGT qui m'avait fait appeler, m'expliqua la situation. Le matin, le directeur de la division pneumatique de Continental AG, Trinken, débarqué de Hanovre, avait brutalement annoncé, en anglais, que l'usine de Clairoix fermerait en mars 2010. L'émotion était à son comble dans l'usine. Quelques jours auparavant, le directeur de Clairoix avait encore une fois formellement démenti les rumeurs de fermeture de l'usine. De plus, quelques mois auparavant, la direction avait obtenu la signature de deux syndicats (la CFTC majoritaire et la CGC) sur un accord qui entérinait l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail en échange d'une garantie d'emploi jusqu'en 2012. Cet accord avait été arraché malgré le vote négatif des salariés lors du référendum organisé par la direction.

L'ensemble du personnel se sentait floué et la colère montait. Le dirigeant de la CFTC ne savait que dire ni que faire, car toute sa politique de collaboration était par terre, et le ressentiment des travailleurs retombait aussi sur lui et sur son syndicat. La radicalisation spontanée des travailleurs allait bouleverser l'ordre des choses. Le syndicat majoritaire, déconsidéré, fut balayé. À tel point que, jusqu'à la fin du conflit, pas une fois son dirigeant n'osa prendre la parole devant l'assemblée générale.

Xavier Mathieu, militant de la CGT, alors en arrêt pour accident de travail, revenu à toute vitesse à l'usine, avait pris

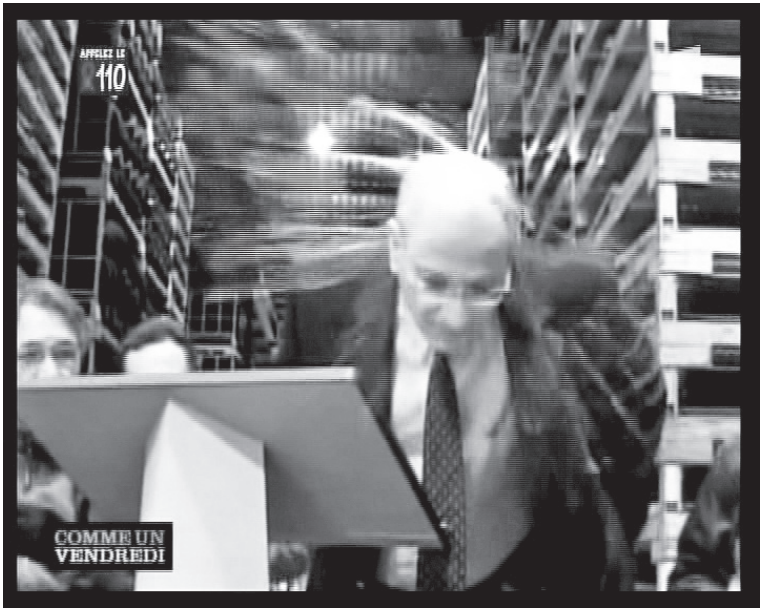
de fait les choses en main. Il prit la parole lors des premières assemblées improvisées et fut écouté par les travailleurs de l'usine. Il avait la volonté de se battre, il sentait ses camarades prêts à en découdre, mais il souhaitait de l'aide pour entamer ce combat, et c'est pourquoi, marqué par le conflit Chausson, il m'avait fait appeler. Mon appartenance à Lutte ouvrière ne lui posait aucun problème, et pour cause : Lutte ouvrière avait été représentée dans l'usine pendant des années par notre camarade Jean-Marc Iskin. Il avait été le secrétaire de la CGT (et le restait encore en titre) et avait été licencié pour fait de grève, quelques années auparavant, au terme d'une très longue bataille juridique, à la suite d'une grève très dure brisé par la direction à l'aide de commandos de vigiles privés.

Le début du conflit

Dans l'usine, ce premier jour, se tenait une sorte d'assemblée permanente. Je figurais parmi les représentants politiques invités à prendre la parole devant les travailleurs. J'ai déclaré, me référant à la lutte de Chausson, que je ne connaissais aucun remède miracle permettant d'assurer la victoire sur les patrons ; par contre, seule la lutte menée le plus loin possible pourrait permettre aux travailleurs de Continental d'arracher le maximum à leur patron.

Parler de lutte était bien en phase avec l'état d'esprit dans l'usine. Je n'avais jamais vu une transformation aussi rapide de l'état d'esprit de travailleurs. La radicalisation de l'ensemble des salariés de l'usine s'opérait sous mes yeux. Il n'y avait nulle trace d'abattement, mais une colère sourde, qui montait et cherchait la voie pour s'exprimer. En quelques heures, voire en quelques minutes, la CFTC, pourtant majoritaire jusque-là, et son dirigeant apparaissaient hors-jeu. Les travailleurs voulaient une autre voie et ils se tournèrent vers Xavier Mathieu, parce que celui-ci exprimait ce qu'ils avaient sur le cœur.

Les travailleurs avaient résolu, par eux-mêmes et sans mots d'ordre, ce qu'il convenait de faire après une telle



Le directeur de l'usine Continental Clairoix accueilli par une volée d'œufs au lendemain de l'annonce de la fermeture de l'usine.

annonce. L'usine était à l'arrêt complet, personne ne travaillait et partout se tenaient des groupes de discussion. À partir de ce moment, plus jamais l'usine ne fonctionnera vraiment. D'ailleurs le lendemain, le 12 mars, chacun put mesurer l'état d'esprit des travailleurs de l'usine. À moitié convié et à moitié à son initiative, le directeur de l'usine, Forzy, trop sûr de lui, se présenta sur l'estrade improvisée la veille par les travailleurs pour tenir leur assemblée. À peine eut-il voulu parler qu'une bordée d'injures monta de l'assemblée, accompagnée d'une volée d'œufs qui atterrirent sur son crâne. Le trop-plein de colère s'extériorisait, chacun souhaitant dire ce qu'il pensait. Et la retraite précipitée du directeur laissa la place aux travailleurs, qui discutèrent de ce qu'il fallait faire.

Cette scène de colère fut reprise sur toutes les télévisions et parla au cœur de millions de travailleurs, qui comprenaient cette réaction de leurs camarades de Continental.

Ils souhaitaient, au fond d'eux-mêmes, la même chose à leur patron ! C'est ce qui rendit populaire la lutte des travailleurs de Clairoix.

Le problème, qui peut parfois se poser, de savoir comment convaincre les travailleurs d'entamer la lutte, n'était absolument plus d'actualité ici. Le seul problème était de comment mener cette lutte, et la mener aussi loin que les travailleurs étaient prêts à aller.

Et c'est de cela que j'allais discuter d'abord avec Xavier, puis plus largement. Mon rôle ? Celui d'un militant ouvrier, révolutionnaire bien sûr – mais les deux sont en fait indissociables, comme j'ai eu mille fois l'occasion de le répéter –, concerné par la lutte des siens et faisant connaître son point de vue. Cela va de soi et dans l'histoire du mouvement ouvrier, avant qu'il ne soit gangrené par le stalinisme et la collaboration de classes, l'aide entre militants, au-delà même de l'usine, était un acte naturel qui s'imposait. La lutte du prolétariat, quel que soit l'endroit où elle se passe, concerne tous ceux qui sont attachés à son émancipation. C'est pour trahir les travailleurs, pour pouvoir vendre leurs luttes, que les bureaucrates syndicaux se sont réservé l'exclusivité des conseils, ou plus exactement des ordres, en empêchant tant qu'ils le pouvaient la libre confrontation des idées et des propositions, ne permettant pas aux travailleurs eux-mêmes de choisir ce qu'ils voulaient.

Continental face à ses salariés

Pour la direction centrale du groupe Continental, la réaction spontanée des travailleurs était exceptionnelle car, pour elle, fermer une usine était un acte quasi banal. Plusieurs dizaines d'usines avaient ainsi été fermées, depuis une quinzaine d'années, sans problème majeur.

D'ailleurs, l'annonce de fermeture ne portait pas que sur l'usine de Clairoix et ses 1 120 salariés. En même temps, était annoncée la fermeture de l'usine Continental de Stöcken avec ses 800 salariés, près de Hanovre, en Allemagne, au cœur de l'empire Continental. De plus, en

France, en région parisienne, Continental fermait son usine d'Asnières et licenciait plus de quatre cents salariés de son usine de Rambouillet, l'intégralité de la fabrication.

Tout cela explique l'arrogance de Trinken, le représentant de l'état-major de la compagnie, venu à Clairoix.

La situation du groupe expliquait ces choix. Continental était un géant de l'industrie avec quelque 150 000 salariés. Mais, au mois de juillet 2008, ce géant venait d'être absorbé, au travers d'une OPA hostile, sous la forme d'un LBO, par la famille Schaeffler, à la tête d'un groupe beaucoup plus petit. En réalité, ce sont les banques, emmenées par la Deutsche Bank, qui avaient fourni les 11 milliards d'euros nécessaires à cette prise de contrôle. La particularité du LBO est que le repreneur se paye sur les finances de la compagnie qu'il a acquise, pour rembourser ses emprunts. Or la famille Schaeffler avait pris le contrôle de Continental à l'été 2008 au prix de 70 euros l'action et, à peine les contrats avaient-ils été signés, qu'éclatait la crise financière mondiale. Aussi ce fut la panique chez les actionnaires, et l'action Continental dégringola en dessous de 9 euros au printemps 2009.

Le premier objectif de la direction Continental était donc de rétablir la confiance des actionnaires, afin de faire repartir à la hausse le cours de l'action, cotée à la Bourse de Francfort. Les annonces de ces fermetures en cascade, y compris en Allemagne, montraient que la direction du groupe était décidée à frapper fort pour rétablir un taux de profit maximum. Certes, il y avait en même temps une lutte féroce entre la nouvelle patronne et l'ancienne direction, qui tentait de remettre en cause le LBO et la prise de contrôle par la famille Schaeffler, en s'appuyant sur une partie de l'appareil d'État et du Land, actionnaire lui aussi de Continental. Mais il n'y avait aucune divergence entre elles sur le fait de sacrifier les salariés pour obtenir la remontée du cours de l'action.

Comprendre et expliquer cette situation était important pour justifier moralement la lutte et pour que les travailleurs se sentent dans leur bon droit. Il fallait montrer

ce qui se cachait derrière la nécessité économique assénée par les patrons et leurs soutiens en tout genre. Ce ne fut pas une chose facile de combattre la tendance à ramener le problème de la fermeture de l'usine à celui d'une délocalisation de la production, explication immédiatement avancée par des responsables syndicaux ou politiques. Ces gens-là réduisent le problème des fermetures et des licenciements au seul choix de délocalisation de la production. C'est pour eux une façon de vanter l'excellence des usines françaises et de mettre en avant la défense de l'industrie française, de prôner l'unité nationale face aux étrangers, en l'espèce les Allemands. Ils veulent cacher le problème de fond, celui du fonctionnement du système capitaliste, qui seul permet d'expliquer les choix de ses dirigeants, quelle que soit leur nationalité, et la guerre de classe qu'ils mènent contre tous les travailleurs. Prendre le contrepied de cette politique implique de s'adresser aux travailleurs des autres usines, d'essayer d'élargir la lutte et, en tout cas, de montrer qu'elle fait partie de la lutte générale contre tous les patrons et leurs soutiens, en France comme en Allemagne.

Continental avait mis en place un classement de rentabilité des usines, et continue encore aujourd'hui à utiliser ce procédé, pour mettre les travailleurs du groupe en concurrence les uns contre les autres. Aux meilleurs, ceux de l'usine qui acceptaient de travailler plus vite, plus longtemps, sans être payés en retour, on faisait la promesse, totalement mensongère d'ailleurs, qu'ils ne seraient pas les prochaines victimes des fermetures ou des plans de licenciements.

Prouver qu'on est rentable, comme le proposent trop souvent les bureaucrates syndicaux, est la meilleure façon de diviser les travailleurs. Chez Continental, il s'agissait de démonter ces arguments, de défendre l'idée que tous les travailleurs de Continental avaient des intérêts communs et une lutte commune à mener contre leur patron commun, et plus largement contre tous les patrons, qu'ils soient de Timisoara, en Roumanie, une nouvelle usine du groupe,

d'Allemagne, de Slovaquie ou de Tunisie, ou de Sarreguemines en Moselle.

Alain Lebrun, le représentant de la CGT, secrétaire général de l'union départementale de l'Oise, se rendit à l'usine pour convaincre les militants CGT de défendre le point de vue de la confédération : « Vous devez avant tout prouver que l'usine est rentable. Et pour cela, le meilleur moyen serait de reprendre le travail, pour en faire la démonstration auprès de la direction Continental ! »

Ce fut la première confrontation, et pas la dernière, avec les représentants des confédérations syndicales. Il y eut un flottement parmi quelques militants CGT de l'usine, l'un d'eux, et pas le moins combatif, se faisant le relais du point de vue de l'union départementale CGT. Mais ce qui aurait été une capitulation était en totale contradiction avec l'état d'esprit des travailleurs de l'usine, qui voulaient manifester leur colère, si bien que la proposition de l'UD ne fut même pas mise en discussion.

La création du comité de lutte

Vu de l'extérieur, il apparaissait évident que les militants syndicaux suivaient la volonté de riposte des travailleurs, et pas l'inverse. Il s'imposait de mettre sur pied une organisation permettant et garantissant l'expression de cette volonté. Xavier Mathieu pensait pouvoir exprimer cette volonté à lui seul. Après discussion, il a accepté de faire élire un comité de lutte, chargé d'organiser et diriger la lutte, en appliquant les seules décisions de l'assemblée générale des travailleurs. Le 15 mars, la proposition faite par Xavier Mathieu à l'assemblée reçut un accueil enthousiaste et 80 volontaires se proposèrent pour faire partie du comité de lutte, parmi lesquels les délégués les plus engagés dans la lutte. Tous furent élus.

Ce fut sans doute l'acte le plus décisif pour permettre à la lutte de se développer comme elle allait le faire. Dès le démarrage, le décalage entre les représentants syndicaux et la volonté des travailleurs se manifesta sur la question :

« fallait-il faire grève ou pas ? » Les travailleurs ne voulaient pas reprendre le travail, les militants n'osaient pas appeler à la grève. La direction n'osait pas affronter la colère ambiante et essayait de trouver un compromis avec les représentants syndicaux, disant que cette situation de non-travail ne pourrait pas durer éternellement. C'est pour tenir compte de cette situation particulière que le comité de lutte ne s'est pas appelé comité de grève.

Le comité de lutte était composé d'une très grosse majorité d'ouvriers de fabrication, des jeunes en bonne partie, mais aussi de techniciens et d'ouvriers qualifiés, avec aussi les militants syndicaux CGT, FO, CFDT voire CFTC, les plus engagés. C'étaient vraiment ceux qui étaient les plus déterminés à mener le combat et c'est sur cette base-là qu'ils s'étaient proposés. Très vite, Jean-Marc Iskin et moi-même fûmes intégrés au comité.

Le comité était un organisme vivant. Il décidait de rester ouvert à ceux qui voulaient s'y associer. Il y eut jusqu'au bout des changements : les uns le quittèrent, le jugeant trop radical, d'autres pour des raisons personnelles. Mais surtout, le comité accueillit de nouveaux travailleurs, qui abandonnèrent le camp syndical qui calomniait dans les coins et combattait, en vain, la ligne radicale du comité.

Ce fut vraiment un organe de débat, de décision, un organe de direction et d'organisation. Il se réunissait au moins une fois par jour, plus si nécessaire, et soumettait systématiquement ses propositions aux assemblées qui regroupaient toujours la majorité du personnel. En son sein, des personnalités se sont révélées qui, par leur engagement, leur courage, marquèrent les différentes étapes de la lutte. Tous reconnaissaient en lui la direction du mouvement.

Les propositions du comité de lutte adoptées par l'assemblée générale étaient appliquées par tous, y compris par le secrétaire du comité d'établissement, CFTC. Ainsi il prit en charge le paiement des cars pour permettre aux travailleurs de se rendre le 16 mars à Reims, où devait se tenir la réunion du comité central d'entreprise, avec à l'ordre du jour



L'assemblée générale quotidienne, réunissant 800 salariés.



Prise de parole de Xavier Mathieu, devant l'assemblée générale.

la fermeture de l'usine. 650 travailleurs de Clairoix en colère forcèrent les portes de l'hôtel où la direction voulait tenir la réunion et firent la chasse aux représentants de Continental, qui ne durent leur salut qu'à la fuite. Cette ambiance électrique allait se perpétuer tout au long du conflit.

Mobilisation et démobilisation des confédérations syndicales

La fermeture de Continental intervenait à un moment où des dizaines de plans de licenciements étaient annoncés dans le pays. Les capitalistes étaient à l'offensive pour faire payer à la classe ouvrière les conséquences de la crise financière. Les confédérations syndicales avaient appelé à une journée de mobilisation pour la défense de l'emploi, le 19 mars. Les travailleurs de Continental avaient décidé de se rendre en masse à cette manifestation, derrière une banderole sans sigle syndical « Continental en lutte ». Plus de mille travailleurs de Clairoix, parfois accompagnés de leur compagne, se rendirent en cortège à Compiègne pour prendre la tête de la manifestation qui regroupait près de 15000 personnes, la plus grande manifestation ouvrière de mémoire de Compiégnois. L'ambiance était chaude, si chaude qu'un permanent syndical régional CFDT, porté par l'ambiance, vint me tenir un discours quasi révolutionnaire !

La puissance de cette mobilisation n'était pas limitée à Compiègne. Dans tout le pays, par dizaines de milliers, les travailleurs défilaient dans toutes les villes et manifestaient leur volonté de réagir face à l'offensive patronale. Mais ces millions de travailleurs mobilisés provoquèrent la panique parmi les dirigeants des confédérations syndicales, en particulier à la CGT. Ces derniers connaissaient trop ce qui pouvait se passer si les travailleurs reprenaient vraiment confiance en eux. L'heure était aux conciliabules entre le secrétaire de la CGT, Bernard Thibault, et Sarkozy. Et aucune suite ne fut donnée à cette journée. Les travailleurs de Continental se retrouvèrent donc seuls, bien malgré eux.



15 000 travailleurs manifestent à Compiègne, le 19 mars 2009.

Une possibilité d'extension de la lutte s'est présentée soudain : on apprenait que la direction de Goodyear préparait la fermeture de son usine d'Amiens. Au comité, nous avons discuté et décidé de prendre contact avec le dirigeant de la CGT de Goodyear, Mickael Wamen, pour coordonner la lutte contre les licenciements et lui donner du coup une autre ampleur. Mais notre proposition fut sèchement repoussée par Mickael Wamen, qui entendait alors négocier avec Goodyear.

Les travailleurs face à Sarkozy… et aux confédérations

Le comité de lutte avait été convaincu de la nécessité de faire adopter par l'assemblée un programme garantissant les intérêts des travailleurs quoi qu'il arrive (une sorte de parachute en quelque sorte), et qui correspondait à leur attente : aucun salarié à l'ANPE ; 200 000 euros en plus des indemnités légales et conventionnelles, pour tous les travailleurs licenciés ; deux ans de congé de conversion minimum garantis pour tous jusqu'au reclassement effectif de tous les salariés, et la mise en préretraite des plus âgés. Les 700

travailleurs présents adoptèrent à l'unanimité et dans l'enthousiasme ce programme. Il correspondait exactement à ce qu'ils voulaient. Mais, pour faire aboutir ce programme, il fallait un rapport de force suffisant. Pouvait-on, avec une lutte limitée à la seule usine de Clairoix, faire revenir en arrière le groupe Continental ? Évidemment non, puisque, justement, il avait décidé de se passer de sa production. Pour faire reculer l'état-major de Continental, il fallait que la lutte gagne au moins une partie du groupe et fasse craindre le pire à ses dirigeants. L'avenir dirait si cela était possible et, en fonction du développement de la lutte, il serait toujours temps d'ajuster les revendications au rapport de force. Mais il ne fallait surtout pas accepter que les travailleurs partent sans rien, qu'on les mène dans l'impasse de discussions stériles où bureaucrates, représentants de l'État, partis politiques feraient semblant d'essayer de convaincre de leur « bonne solution » des actionnaires qui n'en ont cure, et qui savent bien ce qui est bon pour eux, sans avoir besoin de conseils avisés.

C'est en imposant des reculs au patronat que les travailleurs peuvent reprendre confiance en leur force. Ce que ne veulent surtout pas les appareils centraux des syndicats, sans parler de ceux qui postulent à diriger l'État des capitalistes.

Pour faire monter la pression, et impliquer le pouvoir, le comité de lutte proposa une manifestation le 25 mars à Paris, en direction de l'Élysée, et réclama une audience à la présidence de la République. Xavier Mathieu reçut très vite une réponse positive pour une réunion, le jour de la manifestation, avec Raymond Soubie, le conseiller social de Sarkozy. Il était simplement demandé qu'il y ait deux représentants par syndicat. Le comité de lutte accepta, étant entendu que la majorité des délégués qui y assisteraient faisaient partie du comité de lutte et s'engageaient à en être les porte-parole.

Un piège tendu aux travailleurs

Mais Sarkozy entendait piéger les travailleurs en lutte. La présidence avait convié des représentants des

confédérations syndicales à cette réunion, afin qu'ils la contrôlent. Les services de la présidence annoncèrent à ceux de Clairoix un changement de programme : un seul représentant par syndicat serait autorisé à assister à la réunion, chapeauté chacun par un responsable des fédérations de la chimie, délégué par les confédérations.

La décision à prendre à Clairoix fut une des plus importantes du conflit. La manœuvre de Sarkozy était claire : il fallait enlever aux travailleurs de Clairoix la maîtrise de leurs revendications et, par-là, de leur lutte, en substituant aux représentants des travailleurs en lutte les confédérations syndicales complaisantes, prêtes à vendre les travailleurs. Les travailleurs se devaient de déjouer ces manœuvres et faire la démonstration qu'ils ne se laisseraient manipuler par personne. Cela voulait dire l'affrontement avec les représentants des confédérations, en l'occurrence les délégués des fédérations de la chimie. Une réunion du comité de lutte fut convoquée en urgence. J'ai mis toute mon énergie pour convaincre de refuser ce piège aux conséquences graves pour la lutte. Il fallait en informer les travailleurs, leur expliquer les dangers et leur demander de confirmer le refus absolu de la présence d'autres représentants que ceux qui acceptaient de se placer sous le contrôle des travailleurs de Clairoix, chargés de défendre le programme adopté par l'assemblée.

Tous furent convaincus, d'autant que les représentants syndicaux étaient dans une colère noire de voir la moitié d'entre eux écartée au profit de pontes fédéraux. Quant aux 700 travailleurs de l'assemblée, ils comprirent les enjeux, peut-être encore plus vite, et ils ne voulaient en aucune façon que des bureaucrates les représentent.

Les travailleurs écartent les bureaucrates

Un message très clair, voire brutal, fut transmis par leurs militants aux responsables des différentes fédérations syndicales. Un mauvais sort leur était promis par les travailleurs s'ils osaient se présenter à la réunion. Le message fut

entendu, sauf de la part du secrétaire de la fédération de la CFDT, qui fut cueilli à son arrivée et prié très fermement de repartir sur-le-champ, ce qu'il fit alors sans insister.

Chacun put vérifier à cette occasion la duperie et les mensonges grossiers de Sarkozy et de ses ministres, ce qui renforça la volonté de lutte. Plus de 600 travailleurs avaient fait le déplacement en car. La CGT de Continental Toulouse avait envoyé son secrétaire nous soutenir. Et, pendant que les manifestants étaient regroupés autour de pneus enflammés place Saint-Augustin, des navettes emmenaient les représentants de Clairoix dans des bureaux dépendant de l'Élysée. Après que les camarades eurent présenté les revendications des travailleurs, Raymond Soubie osa déclarer que, si la présidence et le gouvernement compatissaient au sort des travailleurs de Continental Clairoix, ils étaient assez démunis, car déclara-t-il : « Nous n'avons pu avoir aucun contact avec la direction centrale de Continental. » Mais, à peine sortis de cette réunion, nous apprenions par la presse qu'une réunion se déroulait au même moment entre la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, et le numéro deux du groupe international, Continental AG, venu exprès de Hanovre, justement pour parler de la fermeture de Clairoix.

Les travailleurs de Clairoix se félicitèrent d'avoir fermement déjoué la manœuvre du gouvernement et des bureaucrates syndicaux, d'autant que, peu après, les travailleurs de Caterpillar à Grenoble furent victimes du même genre de manigances.

Sarkozy avait demandé à Christine Lagarde, sa ministre de l'Economie, et à Philippe Gustin, attaché à son ministère, de convoquer une réunion, le 20 avril, pour mettre fin au conflit Caterpillar, lors duquel les travailleurs en colère avaient séquestré la direction, suite à l'annonce de plus de 700 licenciements. Aux côtés de la direction de Caterpillar, les confédérations déléguèrent les représentants de leur fédération de la métallurgie. Ils acceptèrent le projet dit « de compromis » présenté par Philipe Gustin : arrêt des poursuites

et… 600 licenciements « seulement », au lieu des 700 prévus. Cette affaire rondement menée, on appela les représentants syndicaux de l'usine pour qu'ils se joignent à la réunion et paraphent ce sacrifice de 600 de leurs camarades de travail. Il fallut du temps et une pression maximum aux hautes instances syndicales pour que les délégués de l'usine se soumettent. Quand ils revinrent à l'usine, à Grenoble, ils furent accueillis à coups de pavés par les travailleurs en lutte, qui avaient appris par la presse comment on les avait vendus. On put voir à la télévision les images des représentants syndicaux fuyant sous une pluie de projectiles.

Le mouvement se renforce

Les représentants syndicaux de Clairoix qui avaient refusé de s'associer au comité de lutte et qui, sans jamais oser prendre la parole devant l'assemblée des travailleurs, critiquaient dans les coins sa radicalité et ses objectifs, en vantant les vertus d'un dialogue dit constructif avec les autorités, perdirent alors toute autorité sur la grande majorité de leurs militants. Cette rupture fut très nette à la CFTC et des accrochages en public eurent lieu, entre des militants CFTC et leur dirigeant, Antonio Da Costa.

Pour répondre aux calomnies en tous genres que les mêmes répandaient sur mon compte, Xavier Mathieu a décidé de soumettre à l'assemblée ma présence au sein du comité de lutte. Personne n'osa s'élever contre, et 800 travailleurs votèrent pour. Quelque temps plus tard, un travailleur, proche de la CFTC, revint sur le sujet en rendant public devant l'assemblée ce que ses dirigeants disaient de moi : « Le profiteur de chez Chausson qui s'en était mis plein les poches. » Il déclara : « Ou c'est vrai, et c'est grave, ou ce sont des saloperies de mensonges et c'est encore plus grave, et alors je rejoins le comité de lutte. » Xavier Mathieu et d'autres camarades intervinrent et un nouveau vote unanime confirma ma qualité de membre du comité. Ce camarade, rompant avec ses anciens responsables, participa alors désormais aux réunions du comité.

Début avril, moins de trois semaines après le début de la lutte entamée par les travailleurs de Clairoix, celle-ci prenait une autre tournure. Ce combat avait fixé ses règles, et s'était affermi dans tous les domaines. Le comité de lutte en était la direction incontestée et, peu à peu, les étiquettes et les chasubles syndicales, qu'on voyait partout dans les premiers jours, avaient été remisées pour être remplacées par les seuls badges du comité de lutte. Au comité, tout le monde intervenait, et parfois la discussion pouvait être âpre, mais le consensus s'établissait toujours à la fin. À l'assemblée générale quotidienne, les propositions du comité étaient rapportées, en général par Xavier Mathieu, complétées par Didier Bernard, voire par Pierre Sommé, ou d'autres. Les travailleurs pouvaient librement y prendre la parole, et certains ne se génèrent pas pour dire ce qu'ils avaient parfois sur le cœur. Le dirigeant de la CFTC, lui, n'intervint jamais. Et quand les représentants de la CGC le firent, ce fut pour appuyer les propositions du comité de lutte.

Dans l'usine, il y avait une situation paradoxale. À la suite d'un compromis assez bancal signé entre la direction locale et les délégués syndicaux, les travailleurs étaient censés reprendre le travail au bout de deux semaines d'arrêt total de la production, mais payées par la direction, puisqu'elle portait la responsabilité de la situation. Elle faisait de timides tentatives de reprendre un peu le contrôle de la situation, avec beaucoup de prudence, ne voulant en aucun cas provoquer les travailleurs qu'elle sentait à cran.

Dans les faits, il n'y eut aucune production. Les travailleurs ne voulaient pas se remettre à la tâche. Ils étaient regroupés dans les ateliers et discutaient entre eux.

Il avait été décidé que les assemblées générales quotidiennes se tiendraient à l'entrée de l'usine, et que les travailleurs resteraient disponibles et mobilisés pour toutes les actions qui s'avéreraient nécessaires. Le comité continuait à se réunir avant les assemblées générales, qui réunissaient l'immense majorité du personnel.

Coup de force de la direction

La direction centrale, représentée en France par le directeur de Sarreguemines, François Gérard, voulait enclencher la procédure officielle de consultation du comité central d'entreprise, ce qui ne laissait ensuite qu'un mois pour l'envoi des lettres de licenciement. Pour échapper aux travailleurs de Clairoix, elle annonça la tenue d'un comité central d'entreprise à Nice. Et, histoire de bien faire monter la tension, elle se justifia en disant qu'elle n'avait pas trouvé ailleurs un hôtel disponible.

Le comité proposa aux organisations syndicales de contester devant les tribunaux la légalité de ce plan de fermeture. Cela pouvait bloquer la procédure officielle et donc le compte à rebours pour l'envoi des lettres de licenciement. De plus, ces procédures judiciaires permettaient une mobilisation publique des travailleurs.

Plus de 400 travailleurs se rendirent au tribunal de Compiègne pour affirmer leur refus du coup de force de la direction et exiger l'intervention des autorités judiciaires. Parallèlement le tribunal de Sarreguemines, où était le siège de la branche pneumatique de Continental France, était saisi pour déclarer nulle la procédure de licenciement. C'était l'occasion, en se rendant à Sarreguemines, de faire sortir le conflit de l'usine et de tisser des liens avec les 1 300 camarades de Continental Sarreguemines.

Cette préoccupation de briser l'isolement, de tendre la main aux autres travailleurs et d'abord à ceux de Continental, défendue au sein du comité de lutte, était très bien comprise par l'immense majorité des travailleurs en lutte. Dès le 26 mars, à l'usine de Toulouse, à l'appel de la CGT (dont le secrétaire, Olivier Grimoux, était un camarade de Lutte ouvrière) et de la CFDT, 300 travailleurs se réunirent en solidarité avec ceux de Clairoix, et avec ceux de Molex, menacés dans la région.

En voiture à Sarreguemines

Les travailleurs de l'usine de Sarreguemines étaient aussi touchés par ce qui se passait à Clairoix. Au départ, la direction voulait un plan sur les deux usines, histoire de se débarrasser d'une partie des plus vieux ouvriers de Sarreguemines, à son goût plus assez productifs et payés trop cher. Les syndicats de Sarreguemines, pourtant bien modérés, décidèrent d'appeler à un arrêt de travail pour accueillir le 31 mars ceux de Clairoix.

Le déplacement à Sarreguemines fut longuement discuté au sein du comité de lutte. Au-delà de la pression sur les autorités judiciaires, qui était très aléatoire, il s'agissait surtout de faire une démonstration de force vis-à-vis de Continental et de l'État, en montrant que les travailleurs étaient décidés à aller partout où il le faudrait, et qu'ils ne s'enterreraient pas à Clairoix. Pour montrer qu'ils n'étaient pas dépendants des cars, le comité a proposé d'organiser la montée sur Sarreguemines en utilisant les voitures personnelles des travailleurs. Cette proposition fut adoptée par l'assemblée.



Les travailleurs de Clairoix et de Sarreguemines au tribunal pour l'annulation de la procédure de licenciements.

Cent dix travailleurs proposèrent leur voiture pour le déplacement, ce qui correspondait aux plus de 500 travailleurs volontaires pour le périple, avec un départ tôt le matin. La réussite était assurée et elle impressionna tout le monde. À Sarreguemines, l'appel des syndicats, tout juste relayé par des affichettes aux panneaux syndicaux, fut accueilli avec enthousiasme par les travailleurs. Toute l'usine s'arrêta et la direction préféra donner congé à l'équipe d'après-midi, pour limiter autant que possible le contact entre ceux de Clairoix et ceux de Sarreguemines. Le rassemblement devant l'usine de Sarreguemines réunit au total plus de mille travailleurs, qui partirent en cortège rejoindre le tribunal en centre-ville. La fraternisation entre les ouvriers des deux usines était chaleureuse et allait laisser des traces pour l'avenir.

Pour le procès, tout fut fait pour mettre tous les atouts du côté des travailleurs, sans trop d'illusions. Le contact fut pris directement avec le procureur général de la juridiction de Metz, pour demander une intervention du parquet en vue de faire annuler cette procédure de licenciement, qui violait toutes les maigres obligations légales. Au terme de cette négociation assez tendue, l'intervention du représentant du procureur pour appuyer la demande des salariés fut obtenue. Le jugement fut mis en délibéré au 21 avril.

Dans ce contexte, mes camarades étaient assez confiants, mais je leur ai rappelé que les juges, surtout dans une ville de province comme Sarreguemines, faisaient partie du même monde que Gérard, le directeur de Continental, notabilité bourgeoise bien en vue, président du Rotary Club, et qu'ils étaient sans doute bien plus attentifs aux pressions venant de ce côté-là que des nôtres. Ce qui se vérifia.

Sur le plan militant, le déplacement à Sarreguemines était un succès incontestable. Mais en plus, c'est là que naquit l'idée du déplacement en Allemagne, la manifestation la plus enthousiasmante du conflit. Alors que les manifestants se dirigeaient vers le tribunal, un responsable de la CFTC, syndicat majoritaire à Sarreguemines, porté par l'enthousiasme de la journée, me dit : « Tu sais, le 23 avril

se tient à Hanovre l'assemblée générale des actionnaires de Continental, en présence de tous les patrons du groupe. Cela vaudrait vraiment la peine d'organiser une grande manifestation ce jour-là pour aller les interpeller. En tout cas, nous on serait pour. » Inutile de dire que ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Sur le chemin du retour, j'en ai parlé à Xavier Mathieu et Didier Bernard qui étaient avec moi dans l'Espace de Jérôme Palteau (le réalisateur de *La saga des Contis*) qui nous raccompagnait. Bien sûr, la discussion continua à la réunion du comité de lutte, le lendemain. Il fut décidé de tenter d'organiser cette manifestation à Hanovre.

Projet de manifestation à Hanovre

Les circonstances étaient porteuses. Dans les jours suivants, était programmée une réunion des syndicats de Continental à l'échelle internationale, au travers d'une structure s'appelant Europa Forum. Sa présidence était assurée par un permanent syndical de Continental, Jorg Schustereit, délégué par les syndicats allemands et qui, de plus, siégeait au conseil d'administration de Continental (dans le cadre de la cogestion ayant cours en Allemagne). Un camarade du comité, Jean-Claude Lemaitre, devait participer à cette réunion au nom de la CGT, il reçut la mission d'y défendre cette initiative.

Non seulement nous eûmes le feu vert pour cette manifestation, aussi bien de la part de Jorg Schustereit que des syndicats de Continental d'Allemagne, mais ils décidèrent de s'y joindre et lancèrent un appel à tous les travailleurs de Continental en Allemagne. Par l'intermédiaire d'IG BCE et d'IG Metall, l'appel était étendu à ceux d'autres entreprises, pour qu'ils se joignent à cette manifestation pour la défense de l'emploi et contre les licenciements. L'objectif était de se rendre devant le bâtiment où se tenait l'assemblée générale des actionnaires. L'attitude des syndicats allemands était une réaction à la façon cavalière et arrogante dont la direction Continental les traitait à ce moment-là. Le premier concerné était IG BCE, le grand syndicat de la

chimie, pourtant réputé peu combatif; il avait dû encaisser l'annonce brutale, comme à Clairoix, de la fermeture de l'usine de pneumatiques de Stöcken. L'autre grand syndicat, IG Metall, était aussi sur la brèche, car nombre d'usines de Continental y étaient affiliées.

L'appui de Jorg Schustereit fut décisif pour la mise sur pied de cette manifestation à Hanovre. Ce n'était pas un révolutionnaire, c'était un militant syndical qui souhaitait défendre, à sa manière réformiste, les travailleurs. Par la suite, il me parla sans manière, sachant qui j'étais, un communiste révolutionnaire, et me déclara qu'il croyait toujours au message de Marx. Il nous apporta aussi un appui décisif à un moment clé, quelques semaines plus tard.

Le rassemblement de Compiègne

D'ici le 23 avril, il fallait continuer à s'adresser aux autres travailleurs, sans espoir de les entraîner dans la lutte, mais pour obtenir leur soutien au nom du combat commun de tous les travailleurs, contre gouvernement et patronat.

Sans aucun appui des structures syndicales extérieures à l'usine, le comité de lutte appela à un rassemblement le samedi 5 avril, en début d'après-midi, sur la grande place devant l'hôtel de ville de Compiègne. La mairie, dirigée par Marini, un des ténors de la droite, autorisa le rassemblement, installa une estrade devant la mairie et assura la sonorisation de l'événement. Les travailleurs de Clairoix distribuèrent les tracts d'appel du comité de lutte devant toutes les entreprises de la région et sur les marchés. Si les structures syndicales boycottèrent l'événement, de nombreux militants, voire de syndicats s'y rallièrent. Et le samedi 5 avril 2000 personnes se rassemblèrent devant l'hôtel de ville pour écouter les représentants du comité de lutte, dont Jean-Marc Iskin et moi. Il s'agissait, comme je l'ai dit alors, de rendre les travailleurs fiers de ce qu'ils avaient déjà fait, et de leur dire que rien ne devait les arrêter à l'avenir. Et si j'ai conclu la prise de parole par « La force est avec nous ! »,

c'était un clin d'œil aux camarades de l'usine qui m'avait affublé du surnom de Maître Yoda.

La popularité grandissante de la lutte des travailleurs de Continental fit que de diverses entreprises vinrent des appels à l'aide : d'une entreprise de pièces détachées pour l'automobile à Crépy-en-Valois et, de plus loin encore, d'une entreprise menacée de fermeture à Châtellerault. Une délégation de quelques dizaines de camarades de Continental se rendit dans l'entreprise de Crépy ; le comité envoya Didier Bernard à Châtellerault. Dans ces deux entreprises, les travailleurs avaient voulu marquer leur radicalisme, ou plutôt leur désespoir, en mettant des bombonnes de gaz sur les toits et en menaçant de les faire sauter s'ils n'obtenaient pas satisfaction. Ce fut l'occasion d'une grande discussion au sein du comité de lutte. Qu'est-ce que le vrai radicalisme ? Menacer de faire sauter des bombonnes de gaz, séquestrer des cadres dirigeants, est-ce l'expression de la force des travailleurs ou de leur faiblesse, du manque de confiance dans l'action collective ? Ce fut l'occasion de parler de la lutte de classe, de ce qui faisait mal aux capitalistes – être capables de les toucher au seul endroit où ils étaient sensibles : leur portefeuille –, et plus généralement de rappeler que ce n'est qu'en groupant ses forces, en dépassant le cadre de l'usine, en unissant dans une lutte commune les travailleurs attaqués à ceux qui ne l'étaient pas encore, qu'on pourrait s'en sortir.

Le comité veilla à se doter de moyens matériels propres pour assurer les obligations de la lutte. Il mit en place une structure associative, dûment déclarée, apte à recevoir des dons. Ceux-ci, venus de tout le pays, affluèrent au comité jusqu'à la fin du conflit.

Après le rassemblement réussi à Compiègne, la discussion s'engagea dans le comité sur la façon d'utiliser un des événements sportifs majeurs du pays qui partait de Compiègne : la course cycliste Paris-Roubaix, la plus âpre, sur les pavés du Nord. Les camarades cyclistes amateurs, membres du comité, écartèrent la proposition d'un blocage de la course, et proposèrent de négocier avec sa direction

l'introduction, au démarrage de la course, d'une équipe Continental composée d'une quinzaine de cyclistes de l'usine. Le directeur de la course, Christian Prudhomme, qui vit tout de suite l'intérêt de la chose, accepta cette proposition. L'équipe mise sur pied fut présentée la veille à la foule rassemblée devant le château de Compiègne. L'événement fut relayé par la télévision, ainsi que le discours de Xavier Mathieu, qui faisait le parallèle entre les forçats de la route et les ouvriers qui trimaient chez Continental, et dont la lutte manifestait la soif de dignité. Le jour de la course, en tête des coureurs et du peloton, se trouvait l'équipe des « Contis », qui s'écartèrent à hauteur de l'usine, pour laisser la place aux coureurs professionnels, devant une foule compacte qui les applaudissait. Ce fut un moment émouvant, qui renforça le moral de ceux de Clairoix et qui leur assura une popularité encore plus large.

À Hanovre, pour l'union internationale des travailleurs

Il fallait après cela assurer le succès du déplacement à Hanovre, et d'abord mettre en place les moyens matériels. Il apparaissait que le mieux, pour emmener autant de monde à 800 kilomètres, serait le train. Nous engageâmes des négociations avec la direction de la SNCF. Le marchandage serré se conclut par la mise à disposition, à un prix cassé, d'un train spécial de Compiègne à Hanovre, de nuit à l'aller. Mais encore fallait-il le faire financer. Le conseil régional, dirigé par le socialiste Claude Gewerc, répondit favorablement à la demande du comité.

Restait le plus important, la mobilisation pour remplir ce train de plus de mille places. Cette manifestation hors norme suscita tout de suite l'engouement général. Ce fut aussi l'occasion, dans le comité et devant l'assemblée, de rappeler les idées de base du mouvement ouvrier : l'unité de la classe ouvrière à l'échelle internationale face aux capitalistes et, là en particulier, l'unité des travailleurs d'Allemagne et de France. Il fallut des discussions serrées pour

faire admettre le bannissement des expressions xénophobes appliquées souvent à nos camarades d'Allemagne. Et, pour rendre vivant tout cela, le mot d'ordre « Tous ensemble » fut repris en allemand par tous les travailleurs de Continental Clairoix : « Alle zusammen ! » La fébrilité montait de jour en jour, au fur et à mesure que le grand jour, ou plutôt le grand soir, approchait. Il y avait plus de mille inscrits : travailleurs et travailleuses de l'usine, parfois accompagnés de leur conjoint. Mais un autre événement s'intercala, qui allait avoir des conséquences majeures.

Coup de colère à la sous-préfecture

Le 21 avril, la juge du tribunal de Sarreguemines devait rendre son jugement sur la demande d'annulation de la procédure de licenciement entamée par Continental. Parallèlement, le gouvernement avait délégué Philippe Gustin, du cabinet du ministre de l'Industrie, pour assurer le contact et commencer les discussions avec les représentants des travailleurs, de fait avec le comité de lutte, même s'il n'était pas reconnu officiellement. Mais, depuis une dizaine de jours, le gouvernement avait adopté une attitude fuyante : c'était silence radio, rien ne bougeait, tout était bloqué. Il fallait donc reprendre l'initiative et faire bouger le gouvernement. C'est pour cela que le comité de lutte avait demandé une mobilisation exceptionnelle pour l'assemblée du 21 avril, convoquée à 12 heures, afin de décider ce que les travailleurs allaient faire à l'occasion du rendu du jugement, prévu à 14 heures à Sarreguemines, où une équipe du comité avait été envoyée.

Le matin, le comité s'est réuni, en prenant des mesures de sécurité : enlever les batteries des téléphones portables, dont nous savions tous qu'ils étaient écoutés par la police. Ce qui était mis en discussion, c'était d'obliger le gouvernement et son représentant à dialoguer avec le comité et, pour cela, mettre les travailleurs en position de force par un geste fort en présence de toute la presse et de la télévision, qui avaient fait savoir qu'elles se déplaceraient pour l'occasion :



Coup de colère à la sous-préfecture.

en l'occurrence, l'occupation de la sous-préfecture de Compiègne, lieu représentant le pouvoir de l'État, avant même le rendu du jugement. Ensuite, quel que soit celui-ci, il faudrait rester là tant que le gouvernement ne sortirait pas de son immobilisme pour garantir la négociation tripartite demandée : salariés-État-direction internationale de Continental. Il s'agissait de se mettre en position de force, montrant que la mobilisation des travailleurs de Continental continuait au-delà du jugement. La chose était d'autant plus nécessaire qu'il y avait beaucoup d'illusions et d'attente sur le jugement. Il ne fallait pas que la démoralisation gagne si les salariés étaient déboutés de leur demande et, au cas où le jugement serait positif, il fallait relancer les choses sur le terrain de la lutte.

Pour réussir cette occupation pacifique, il fallait leurrer les Renseignements généraux, car l'annonce de l'occupation de la sous-préfecture aurait fait rappliquer aussitôt les CRS et les gardes mobiles. Une fois les 700 manifestants regroupés devant le tribunal, les camarades du comité crièrent : « Et maintenant, tous en vitesse à la sous-préfecture. » Quelques minutes plus tard, quelques centaines de camarades s'y installaient, jusque dans le bureau de la sous-préfète, absente à cet instant. Et, comme la sous-préfecture n'est pas bien

grande, quelques centaines d'autres manifestants stationnaient devant.

Tout se passait dans la bonne humeur, discussions avec le personnel, bureaux et terrasses occupées. Xavier Mathieu prit contact avec Gustin, le représentant du gouvernement, pour lui expliquer que l'occupation était une réponse à son silence, et que tous attendaient que les choses bougent du côté du gouvernement et que les négociations tripartites s'ouvrent enfin, comme promis. Gustin demanda, en vain, que les travailleurs quittent la sous-préfecture. Les choses en étaient là, jusqu'au coup de fil de Didier Bernard, sur place à Sarreguemines. Il informait que, malgré les réquisitions du parquet demandant l'annulation de la procédure, la juge, tout en prenant acte de la façon illégale de procéder de Continental, considérait malgré tout celle-ci comme valable et déboutait les salariés de leurs demandes. Ce fut une explosion de colère, tant était grande la désillusion.

Des bureaux furent renversés, certains un peu cassés, des papiers jetés par les fenêtres, mais il y eut en fait bien peu de casse. Il s'agissait d'un vrai coup de colère totalement spontané de la part de travailleurs qui se sentaient méprisés, et qui constataient que la loi, prétendument là pour protéger, n'était en fait qu'au service des patrons, quoi que ceux-ci fassent.

La colère ne faiblit pas après que les manifestants eurent quitté la sous-préfecture et furent revenus à l'usine. Les travailleurs, tout aussi spontanément, décidèrent d'envoyer un message à la direction de Continental pour qu'elle entende leur colère et leur volonté de ne pas se soumettre. Quelques dizaines de travailleurs, avec l'assentiment de tous les autres qui les regardaient faire, allèrent chercher des masses dans l'atelier et entreprirent la démolition rageuse et systématique du poste de réception de l'usine, dont les occupants, le service de gardiennage, furent évacués au préalable. Contrairement à ce que justice, gouvernement et patrons avaient espéré, l'heure n'était absolument pas à la démoralisation

et à la soumission. La volonté de lutte n'était pas amoindrie, mais galvanisée.

Xavier Mathieu exprima cet état d'esprit quand il fut interviewé en direct dans le journal de 20 heures de France 2. Des millions de travailleurs furent touchés, tant cela dépassait le seul cadre de Continental et concernait la situation générale de la classe ouvrière. Pujadas lui demanda : « On comprend votre désarroi, mais est-ce que ça ne va pas trop loin ? Est-ce que vous regrettez ces violences ? » Xavier Mathieu répondit : « Vous plaisantez j'espère. Qu'est-ce que vous voulez qu'on regrette ? Quelques carreaux cassés, quelques ordinateurs ? Face aux milliers de vies brisées ? Faut arrêter là, faut arrêter. » Pujadas renchérit : « La fin justifie les moyens ? » La réponse fut cinglante : « Dans 28 jours, le plan social sera bouclé et tout le monde sera à la rue. Vous n'avez pas vu des casseurs, mais des gens en colère », ajoutant : « On ne veut pas crever, on ira jusqu'au bout de notre bagarre. » Au sortir de cette confrontation télévisuelle, Pujadas annonçait : « Le gouvernement, par la voix de Luc Chatel, le ministre de l'Industrie, vient d'annoncer qu'il allait ouvrir les négociations tripartites, Groupe Continental – représentants des salariés autour du représentant du gouvernement », ce qui répondait à la revendication des manifestants de la sous-préfecture. Mais la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, déclara : « Tout en comprenant la détresse et l'inquiétude des salariés de l'entreprise, je rappelle que de tels agissements ne sauraient être tolérés et j'assure que tout est mis en œuvre pour identifier les auteurs. »

Les travailleurs de Continental furent regonflés à bloc et confortés dans leur volonté de lutte. L'opinion publique ouvrière du pays avait bien compris, elle, le coup de colère à la sous-préfecture et les marques de soutien en tout genre, et d'abord financier, se multiplièrent. Les travailleurs étaient fiers que les leurs relèvent le gant et se montrent à la hauteur du défi qui leur était imposé.

Dans le train pour Hanovre

Ce coup d'éclat allait-il refroidir les syndicalistes allemands, pour la manifestation du 23 avril, eux qui sont assez peu amateurs de ce genre de riposte ? Absolument pas ! Jorg Schustereit fit savoir qu'il avait levé les réticences de certains responsables de syndicats allemands sur le fait que ce soit Xavier Mathieu qui prenne la parole au rassemblement final au nom des travailleurs de Clairoix. Le dirigeant de la CFTC de Sarreguemines, secrétaire du CCE, bilingue, s'est proposé d'assurer la traduction simultanée du discours de Xavier Mathieu.

Par contre, du côté des syndicats français régnait un silence de plomb : pas un mot de solidarité envers les travailleurs de Clairoix face aux menaces d'Alliot-Marie ; pas une seule déclaration, de quelque responsable que ce soit, pour soutenir le déplacement de mille travailleurs à Hanovre.

Une fraternisation très émouvante

Ni le long trajet de nuit à l'aller, ni les événements de la veille à Compiègne et devant l'usine n'avaient rebuté quiconque. Le train spécial pour Hanovre était archiplein. L'heure était à la joie et à l'enthousiasme. On ne dormit pas beaucoup pendant le trajet. Chaque arrêt était l'occasion de se rassembler sur les quais pour crier des slogans et de faire la fête. À l'approche de Hanovre, l'émotion montait, de plus en plus perceptible. Que se passerait-il à l'arrivée en gare ?

Les quais et la gare de Hanovre étaient noirs de monde, des milliers d'ouvriers attendaient fébrilement leurs camarades venus de France. À l'arrivée du train, lors de la descente sur le quai, une formidable ovation monta du côté des travailleurs d'Allemagne, accompagnée des cris des travailleurs de Clairoix. L'émotion était à son comble : tout le monde pleurait, s'embrassait, se congratulait. Les « Alle zusammen ! » étaient repris par les travailleurs de France comme d'Allemagne. Chacun ressentait au plus profond de lui-même la force de l'union internationale de travailleurs,

par-delà les frontières. Ce n'était plus des mots, mais une réalité physique. Les travailleurs qui ont vécu cette expérience en furent marqués pour beaucoup à vie. Ils en restèrent émus et surtout fiers, comme on ne peut pas l'imaginer. Et, des années après, ils en parlaient encore, la gorge nouée par l'émotion.

Les mêmes camarades, qui avaient des préventions nationalistes, expliquaient maintenant comment, nous les travailleurs, nous avons au fond les mêmes intérêts que ceux qui sont nos frères de l'autre côté de la frontière. J'ai ressenti et je ressens encore les mêmes sentiments que mes camarades, renforcés par la vérification que la conscience internationaliste des travailleurs peut renaître très vite, quand les circonstances s'y prêtent et qu'on veut les utiliser.

Petite anecdote comique : à l'arrivée, au sortir de la gare, des policiers en tenue distribuaient un tract en français rappelant que la détention et l'utilisation d'armes à feu, ou d'explosifs, étaient absolument proscrites. Le grand quotidien de Hanovre, sur cinq colonnes à la une, titrait « Les hordes de Continental Clairoix débarquent à Hanovre », faisant semblant de croire que la ville risquait d'être mise à feu et à sang, en référence à ce qui s'était passé à la sous-préfecture.

4000 travailleurs des usines Continental, de Stöcken bien sûr, mais aussi d'autres villes d'Allemagne, et même d'autres usines que celles de Continental, étaient venus, à l'appel d'IG BCE et d'IG Metall, rejoindre les mille de Clairoix. Dans le cortège, se distinguait la banderole du comité de lutte : « Travailleurs unis contre les actionnaires voyous », en français et en allemand. En fait, tout le monde était mélangé et les discussions essayaient de s'établir malgré les différences de langue. Le mot d'ordre « Alle zusammen ! » entraînait la réponse « Ja-Ja » avec un grand sourire des travailleurs allemands, qui prenaient par le cou leurs camarades de France.

Sur la grande pelouse, en face du centre où se réunissait l'assemblée générale des actionnaires, une estrade avait été installée. Le long de l'esplanade, les syndicats avaient



Fraternisation en gare de Hanovre entre les travailleurs de Continental France ceux de Continental Allemagne.



Rassemblement de 4 000 travailleurs allemands et des 1 000 venus de France devant la salle de réunion de l'assemblée générale des actionnaires de Continental.

préparé un immense buffet pour distribuer casse-croûte et café à volonté. Et vint l'heure des discours. Les représentants des syndicats allemands se succédèrent pour fustiger la politique de Continental et proclamer la nécessité de défendre les emplois. La prise de parole du représentant des travailleurs Continental du Mexique, en lutte depuis trois ans contre la fermeture de leur usine (et qui avaient monté une coopérative), au ton révolutionnaire, mit un peu d'animation. Puis vint la prise de parole de Xavier Mathieu, traduite au fur et à mesure par le secrétaire du comité central d'entreprise, venu de Sarreguemines avec une délégation de cent travailleurs de cette usine.

Ce discours était entièrement axé sur l'unité des travailleurs de France et d'Allemagne : « Nous sommes liés par la même exploitation, face à des actionnaires qui veulent amasser toujours plus de profits… Nous sommes plus forts aujourd'hui, car ce moment est historique… Nous avons commencé à faire tomber les frontières artificielles qu'on essayait de dresser entre nous, travailleurs de France et d'Allemagne… » Après avoir affirmé la volonté de se battre jusqu'au bout et lancé « Vive la lutte internationale des travailleurs ! », il finit par un clin d'œil à l'histoire et au célèbre : « Ich bin ein Berliner » (Je suis un Berlinois) de Kennedy en 1961, en criant : « Ich bin ein deutscher Arbeiter » (Je suis un travailleur allemand), ce qui enthousiasma tous les travailleurs allemands, et les autres.

Jorg Schustereit s'arrangea pour faire entrer, à l'assemblée des actionnaires, une délégation de camarades de Clairoix pour y lire une déclaration. Une bonne partie de l'assemblée, composée de petits actionnaires (plusieurs centaines, parfois des salariés ou des ex-salariés), applaudit chaleureusement la délégation. Et, après avoir fustigé ceux de la tribune, dont Neuman, le PDG, et Schaeffler, la nouvelle actionnaire majoritaire, Xavier Mathieu les traita de « trous du cul », insulte très humiliante en allemand. Jorg Schustereit, en raccompagnant la délégation qui sortait, criait : « Non Xavier ! Tu ne peux pas parler comme ça ! » Mais, une

fois sorti, il se jeta dans les bras de Xavier pour l'embrasser et le remercier, en riant de bon cœur avec nous.

La réussite de cette journée tenait aussi à l'inquiétude qu'elle souleva au niveau de la direction allemande du groupe, surprise par les événements. Elle craignait la contagion de la contestation, sans doute pas au sein des appareils syndicaux, mais parmi les travailleurs eux-mêmes. Elle avait pu voir l'enthousiasme que suscitait, parmi les travailleurs allemands, le radicalisme de ceux de Clairoix. À Stöcken même, des ouvriers, mécontents de la modération de leur syndicat face à la fermeture annoncée, avaient tissé des liens avec ceux de Clairoix. La crainte de la contagion de l'esprit de contestation poussa la direction allemande à faire des concessions. Cette crainte n'était pas infondée. Dans les mois qui suivirent le conflit de Clairoix, dans plusieurs grandes usines, en France et en Allemagne, les travailleurs, encouragés par cet exemple, défièrent la direction de Continental, de façon tout à fait inhabituelle.

Les travailleurs déjouent les manœuvres de la direction

De retour en France, les travailleurs, revigorés, eurent à battre en brèche la première tentative de contre-attaque de la direction. Après le saccage du poste de contrôle des entrées, elle avait lock-outé l'usine. Bien loin d'être un obstacle, cela se retourna contre elle et libéra complètement les travailleurs pour leurs actions, eux qui n'étaient toujours pas officiellement en grève. Les travailleurs répondirent massivement à l'appel du comité de lutte à assister aux assemblées générales quotidiennes.

Quelque temps auparavant, pour circonvenir les travailleurs, la direction avait fait appel au cabinet d'expert-comptable désigné par le comité central d'entreprise, Secaphi-Alpha, théoriquement proche de la CGT. En réalité, Pierre Ferraci, le patron de Secaphi-Alpha, qui travaillait pour 1 800 comités d'entreprise, était un affairiste. Ses liens privilégiés avec la CGT lui garantissaient des ressources, mais

cet affairiste entretenait aussi des liens avec le patronat et le gouvernement de Sarkozy. C'est dire quel était « l'ami de la CGT ». La direction l'avait invité, en tant que responsable de Secaphi-Alpha, à tenir une réunion avec les délégués, pour reprendre en main la CGT et les syndicats de Clairoix. Mais Ferraci était tombé sur un os. À peine ouverte, la réunion fut levée dès que Ferraci remit en cause les revendications du comité de lutte, pour en proposer de plus « constructives ». La parole lui fut coupée, et il fut traité d'homme de la direction. Les camarades du comité lui intimèrent l'ordre de ne plus jamais s'occuper du conflit en cours. Pour que les choses soient claires, le comité délégua Didier Bernard à une réunion du CCE qui avait lieu en Lorraine, en présence de l'expert officiel du CCE, un représentant de Ferraci, pour lui dire devant les membres du CCE que, si jamais il mettait les pieds à Clairoix ou entendait, lui ou son cabinet, s'occuper de quelque façon que ce soit des affaires de Clairoix, il lui en cuirait très gravement, à lui personnellement.

Sept camarades inculpés

Il fallut ensuite répondre à l'offensive de l'État. Le procureur, sur instruction du ministère de la Justice, demanda à la Police judiciaire de Creil de convoquer sept camarades de l'usine. Les poursuites promises par Alliot-Marie étaient enclenchées.

Dès la réception des convocations, le 27 avril, le comité de lutte proposa à l'assemblée de monter le jour même en masse au siège de la Police judiciaire à Creil, pour réagir à ces convocations et faire savoir que les travailleurs de Clairoix ne laisseraient pas faire sans réagir. Je contactai immédiatement le maire PS de Creil (j'étais membre du conseil municipal et de la majorité de gauche), qui accepta immédiatement de nous appuyer dans cette démarche. 600 travailleurs se rendirent au commissariat et le maire de Creil se joignit à notre délégation, qui fut reçue par le chef de la Police judiciaire départementale.

Les conditions dans lesquelles se dérouleraient les auditions ont alors été âprement négociées (le retrait des poursuites avait été réclamé, mais évidemment refusé, puisque cela se faisait sur ordre du procureur). La délégation exigea un engagement formel, avec l'aval du procureur, pour qu'aucune garde à vue ne soit prononcée, et encore moins de mandat de dépôt. Il fut convenu que les convoqués seraient reçus pour faire leur déclaration et qu'ils sortiraient immédiatement après celle-ci. La procédure ne devait gêner en aucune façon la lutte en cours.

Nous préférions négocier pour éviter que des camarades se fassent ramasser par surprise, chez eux, au petit matin. Le procureur de Compiègne accepta toutes nos demandes. Le jour des auditions, plus de six cents camarades de l'usine attendaient dehors pour veiller au grain. Tout se passa comme prévu : chacun des sept lut sa déclaration rédigée à l'avance, puis sortit avec une convocation pour le 17 juillet au tribunal correctionnel. La voie pour la lutte était dégagée.

C'est alors que les représentants de la CGC se rallièrent au comité de lutte, considérant que le comité était le plus apte à diriger ce combat et qu'il fallait se grouper pour faire reculer Continental.

Première négociation : les travailleurs fixent les règles

Une première réunion de négociation fut convoquée le 29 avril par Philippe Gustin au ministère de l'Économie, François Gérard représentant la direction de Continental France. Or Continental France n'avait aucun pouvoir de négociation. Il s'agissait sans doute de tester les représentants des travailleurs de Clairoix.

Il fallait d'abord dire clairement à Gustin qu'il ne pourrait pas faire à ceux de Continental ce qu'il avait fait à ceux de Caterpillar. Une rupture, si elle se produisait, n'était absolument pas grave, car de pseudos négociations n'avaient aucun intérêt et ne pourraient qu'être nuisibles, démoralisantes et démobilisatrices.

Les camarades se devaient de prendre le pouvoir dans la réunion, en refusant d'entendre ce que Gustin avait à proposer et en fixant eux-mêmes les règles : des discussions sur les seules revendications du comité de lutte, à mener avec la direction allemande, et rien d'autre.

Plus de quatre cents camarades étaient montés à Paris devant le ministère de l'Économie à Bercy, pour accompagner la délégation prête à l'affrontement. Les hostilités furent immédiatement déclenchées. Appliquant sans retenue les consignes arrêtées en réunion, Didier Bernard prit l'offensive, violemment, contre Philippe Gustin, laissant les autres camarades interloqués par son culot. Tout ce qu'on avait discuté y passa et fut conclu par un : « Si vous pensez pouvoir nous avoir (dirons-nous pour rester corrects), vous vous êtes foutu le doigt dans l'œil. On ne bougera pas, à vous de voir. » Puis toute la délégation se leva pour aller rendre compte, comme convenu, aux 400 manifestants. Les camarades pensaient que cette pause serait sans retour, vu la violence des propos. Mais c'est Gustin qui se précipita à leur suite dans l'escalier pour leur dire : « Il faut qu'on continue la discussion. » Il y eut donc une suite : Philippe Gustin déclara qu'il avait compris les attentes des salariés. Il fut convenu qu'il allait vraiment tenter de faire avancer les choses, en contactant la direction allemande. Visiblement, il avait reçu mandat en ce sens de la part du gouvernement.

Déplacement à haut risque à Aix-la-Chapelle…

Le problème qui était posé au comité de lutte et à l'ensemble des travailleurs de l'usine était de trouver les moyens de faire reculer, réellement et complètement, la direction internationale de Continental. Devant l'usine lock-outée, les assemblées quotidiennes du personnel rassemblaient toujours de 700 à 800 personnes. La mobilisation ne faiblissait pas. Le 1er mai 2009, la quasi-totalité des travailleurs de Continental défilèrent à Compiègne, avec près de 6000 autres travailleurs des entreprises de la région, bien au-delà des quelques centaines de manifestants habituels les 1er Mai.

Visiblement, non seulement il fallait porter le conflit à l'extérieur, mais aussi directement vers les usines Continental. Le comité a décidé d'organiser un déplacement massif en direction d'une autre usine de pneumatiques de Continental en Allemagne, relativement proche de la France : l'usine d'Aix-la-Chapelle, regroupant environ 1 800 salariés. Le comité a joint Jörg Schustereit, pour que le contact avec le syndicat et les ouvriers de cette usine soit établi fraternellement. Jörg Schustereit donna son accord et le déplacement fut prévu pour le 6 mai, après que l'assemblée eut approuvé chaleureusement cette initiative. Mais, brutalement, moins de 48 heures avant le départ, le comité reçut un coup de fil affolé de Jörg Schustereit : il prétendit avoir mal compris et pensait qu'il s'agissait seulement d'accueillir une délégation de quelques dizaines de salariés. En réalité, la direction de Continental, avisée de l'initiative, avait mis un veto formel et pris contact avec les autorités pour qu'elles barrent la route aux travailleurs de Clairoix. Jörg Schustereit nous prévint d'une mobilisation policière très importante : des canons à eau seraient disposés à l'entrée de l'usine pour nous empêcher d'approcher. Il nous a suppliés de ne pas venir.

Le comité se réunit urgence. Maintenir le déplacement à Aix-la-Chapelle, c'était risquer un fiasco complet. Nous avions toutes les chances d'être arrêtés à la frontière et, même si l'expédition parvenait aux abords de l'usine, elle se résumerait à des affrontements dans la rue, sans rencontre possible avec les travailleurs de l'usine, alors que c'était notre objectif. Dans ces conditions, et parce que nous étions certains d'une collaboration entre les polices française et allemande, il fallait que le comité prenne une décision qui resterait, dans toute la mesure du possible, secrète jusqu'à la dernière minute. Il fut donc décidé de faire mine de ne pas changer nos plans, mais d'aller à la rencontre des ouvriers de l'usine Continental de Sarreguemines. Seuls les membres du comité présents à la réunion étaient au courant de ce changement de direction.

…détourné vers Sarreguemines

Le 6 mai, à 6 heures du matin, 120 voitures et plus de 500 travailleurs étaient au rendez-vous. Une feuille de route comportant l'itinéraire à suivre fut remise à chaque chauffeur et consigne fut donnée d'éteindre tous les téléphones portables. Pour berner la police présente au rassemblement, le mot d'ordre fut : « Tous à Aix-la-Chapelle. » Sur près de 200 kilomètres, l'itinéraire prévu semblait conforme à cet objectif. Ce ne fut pas inutile, car deux hélicoptères survolèrent un temps notre convoi. Un peu plus d'une heure avant l'arrivée, nous avons invité les journalistes de la télévision à Sarreguemines.

Peu avant notre arrivée, ce fut le branle-bas de combat du côté de la direction de l'usine et de la police, qui avaient fini par comprendre que nous arrivions à Sarreguemines. La police croyait que les travailleurs venaient saccager le tribunal et regroupa ses forces autour de celui-ci. La direction, elle, comprenait que l'usine était l'objectif. Elle prit donc deux mesures en urgence : le directeur, François Gérard, et son chef du personnel, Thierry Thomas, s'enfuirent de l'usine pour se mettre à l'abri, non sans avoir donné l'ordre de fermer à clé tous les ateliers, bloquant les ouvriers à l'intérieur. Ils avaient fait dire par la maîtrise dans toute l'usine que ceux de Clairoix venaient pour tout casser et ils avaient confié le soin aux responsables syndicaux de s'interposer pour protéger l'usine. Si François Gérard était inquiet de l'accueil que pourraient lui réserver les travailleurs de Clairoix, c'est que, lors de la dernière réunion au ministère, il les avait insultés en déclarant à propos des ouvriers qui étaient restés dans l'usine avant le lock-out : « La seule chose qu'ils savent faire et qui les intéresse c'est de passer leur temps à regarder des films pornos sur des postes télés. » Inutile de dire que, lorsque ces propos avaient été rapportés aux travailleurs par la délégation, un sentiment de haine avait animé les travailleurs ainsi insultés.

Sans encombre, les 500 de Clairoix purent se regrouper à l'entrée de l'usine avec une grande banderole, les quelques CRS présents se gardant bien d'intervenir. En quelques minutes, le problème de la fermeture de la porte de l'usine fut résolu et tout le monde pénétra dans la cour. Les chefs syndicaux de Sarreguemines étaient dépités de voir ceux de Clairoix entrer. Les ouvriers de Sarreguemines, eux, très contents de nous voir là, ouvrirent les fenêtres et nous dirent qu'ils étaient enfermés. La coopération des uns et des autres permit d'ouvrir toutes les portes. Les discussions fraternelles entre ceux de Clairoix et ceux de Sarreguemines allèrent bon train dans toute l'usine et personne ne songeait à repartir.

Bras de fer décisif entre Continental et les travailleurs

De fait, cette occupation fut le tournant du conflit. En dehors des contacts qui se nouaient entre les travailleurs de Clairoix et ceux de Sarreguemines, la journée fut ponctuée par des contacts, qui tenaient lieu de négociation, entre toutes les parties. Très vite, l'État a délégué la sous-préfète du secteur pour négocier sur place. De son côté, la direction française de Continental prit contact avec le secrétaire du CCE, élu CFTC de Sarreguemines, pour qu'il noue le contact avec Xavier Mathieu et lui fasse savoir que Gérard était prêt à discuter avec lui, au téléphone. Inlassablement, les représentants du comité de lutte firent savoir à la sous-préfète que l'occupation de l'usine durerait tant qu'une date ne serait pas fixée pour l'ouverture de la négociation tripartite avec la direction internationale. Et cela dans les tout prochains jours, avant l'ouverture de la procédure légale de licenciement. C'est le même message que Xavier Mathieu répéta sans cesse à François Gérard et à Philippe Gustin.

Les travailleurs de Clairoix sentaient que la lutte était à un tournant. Visiblement, l'occupation de l'usine de Sarreguemines avait impressionné l'État et la direction internationale. Leurs réactions faisaient penser qu'ils étaient prêts



Les travailleurs décident de prolonger l'occupation de l'usine de Sarreguemines jusqu'au recul de la direction internationale.

à reculer. Mais pour cela, il ne fallait pas faiblir. Il fallait être prêts à s'installer dans l'usine aussi longtemps que nécessaire, malgré les risques d'affrontement avec la police qui pouvaient en découler. Bien sûr, cela était risqué et pouvait se terminer par un fiasco. Mais, dans toute lutte importante, il y a des moments où les travailleurs doivent prendre des risques et se montrer plus déterminés que leurs adversaires.

La négociation aboutit à ce que la direction à Hanovre prenne directement les choses en main. Elle se déclarait prête à organiser la réunion tripartite demandée, mais se refusait encore à en fixer la date et à suspendre la procédure en cours. Les travailleurs de Clairoix se réunirent alors. Après le compte rendu de Xavier Mathieu, Didier Bernard prit la parole pour demander très énergiquement si ceux de Clairoix étaient prêts à s'installer dans l'usine pour la nuit et à « affronter les cognes ». Des cris d'enthousiasme et des centaines de mains levées répondirent à cet appel. La sous-préfète, qui assistait à l'assemblée, annonça, moins d'une demi-heure plus tard, que la direction internationale fixait la réunion tripartite (direction internationale, État français et salariés), à Hanovre le 12 mai, et que la procédure officielle était suspendue. Le comité lui demanda de prendre le micro

pour en faire officiellement l'annonce. Des cris de victoire montèrent de l'assemblée.

Bien sûr, il n'était pas possible, à ce moment, de mesurer l'étendue du recul réel de la direction centrale de Continental. On a su plus tard qu'elle avait décidé de faire les concessions nécessaires pour arrêter le mouvement. Mais c'était incontestablement une grande victoire morale, confortée par l'attitude du gouvernement qui, lui aussi, souhaitait en finir au plus vite avec ce conflit.

Les travailleurs de Clairoix avaient affiché à l'entrée de l'usine de Sarreguemines un immense message à Gérard, puisqu'ils n'avaient pu le lui dire en face. Avec des autocollants Continental (faits pour coller sur les pneus et très difficilement décollables), ils inscrivirent en très grand « Gérard enc…. », que tous les travailleurs de Sarreguemines eurent l'occasion de lire et qui restera un cri de guerre. Ce n'était pas une insulte gratuite, mais bien une réponse du berger à la bergère.

Une fois encore, les travailleurs de Clairoix avaient montré leur détermination et leur capacité à aller en masse partout où il le fallait. L'autorité du comité de lutte était vraiment reconnue par tous. Les cadres de la CGC et la maîtrise lui avaient fait confiance et étaient venus nombreux à Sarreguemines, sans avoir été mis dans la confidence. Ils n'étaient pas les moins déterminés à rester sur place le temps qu'il faudrait, et se disaient prêts à en assumer toutes les conséquences. Dès ce moment, les représentants de la CGC participèrent à toutes les réunions du comité.

Négociations en Allemagne et manifestations en France

Le 12 mai 2009, à Hanovre, et le 19 mai, à Francfort, la direction internationale de Continental fit les concessions décisives. Pendant toutes ces négociations, la mobilisation des travailleurs ne faiblit pas. Les 12 et 19 mai, 650 travailleurs de Clairoix se rassemblèrent devant l'usine pour suivre



La lutte continue avec des manifestations à Paris vers le siège du Medef.

ensemble le déroulement des négociations dont ils étaient informés régulièrement par téléphone.

Le gouvernement souhaitait manifestement en finir avec l'abcès de fixation que pouvait constituer la prolongation du conflit Continental. Il avait confié à Philippe Gustin la mission d'obtenir de Continental la conclusion d'un compromis acceptable par les travailleurs.

Sans être officiellement reconnu dans la négociation, le comité de lutte l'était officieusement. Les membres de la délégation, représentant officiellement les syndicats de l'usine, faisaient tous partie du comité, à l'exception des deux représentants de la CFTC, qui se trouvaient marginalisés. Chaque fois que nécessaire, des interruptions avaient lieu et la délégation venait dans la pièce à côté, mise à disposition par la direction de Continental, faire le point avec moi et téléphoner aux camarades restés à l'usine.

Le 12 mai à Hanovre, les deux objectifs étaient d'obtenir le principe d'une négociation avec la direction centrale sur les bases revendicatives adoptées par les travailleurs et donc la suspension de toute la procédure de licenciement jusqu'à la conclusion de ces négociations. Sans doute plus

que les propos de Philippe Gustin, ce qui pesa fut l'intervention solennelle de Jörg Schustereit, qui participait à la négociation en tant que représentant des syndicats allemands. Il déclara à la direction du groupe, présente au grand complet, qu'au nom des syndicats de Continental en Allemagne et d'IG BCE il mettait en demeure la direction du groupe d'accepter les deux demandes des travailleurs de Clairoix. La direction du groupe accepta ces deux conditions préalables et fixa le début des négociations à Francfort la semaine suivante, le 19 mai, et une date butoir à la mi-juin.

Pour bien montrer que les travailleurs de Clairoix ne se laissaient pas endormir, il avait été décidé d'organiser un rassemblement, la veille de cette réunion, à la Bourse à Paris, pour remettre un message au président de la Commission des opérations de Bourse (COB), à transmettre à ses collègues de la Bourse de Francfort. Pendant que 700 travailleurs étaient rassemblés devant ses bureaux, le président de la COB reçut la délégation et promit de transmettre le message qui rappelait la détermination des travailleurs de Clairoix à lutter jusqu'à ce que les patrons de Continental acceptent leurs revendications.

Pour les négociations du lendemain, le comité de lutte avait préparé une motion exigeant le maintien des contrats de travail des 1 120 salariés jusqu'en 2012, pour obliger Continental à respecter son engagement de maintenir les emplois jusqu'à cette date. Le texte avait été traduit en allemand, pour éviter les malentendus. Mais il y avait une petite erreur de traduction qui ne permettait pas de préciser s'il s'agissait du début ou de la fin de l'année 2012. Et donc le représentant de la direction déclara accepter la motion : « Comme cela est écrit, nous maintiendrons les contrats de travail jusqu'au 1er janvier 2012. » C'était tout de même un premier recul important, d'autant qu'il était entendu que l'usine ne rouvrirait pas. De son côté, le gouvernement français prenait en charge une partie des salaires de l'année 2009, au titre du chômage partiel.

Ce n'était que le début des négociations et les travailleurs continuèrent à manifester, toujours aussi nombreux, à Paris, à plusieurs reprises.

Un ultimatum pour arracher les dernières concessions

La partie la plus difficile des négociations concerna l'octroi d'une prime exceptionnelle. Cette négociation ressemblait à une discussion de marchands de tapis, la direction avançant des montants ridicules. Pour y mettre un terme, il fallait définir le montant du compromis acceptable. La discussion eut lieu au sein du comité et avec la délégation. Une déclaration fut adoptée fixant la somme de 50 000 euros, en dessous de laquelle il n'était pas question de continuer à discuter. Cet ultimatum pouvait entraîner la rupture des négociations, mais il fallait en prendre le risque. Les représentants de Continental demandèrent à rentrer à Hanovre pour se concerter avec la direction centrale. À la reprise des négociations, ils annoncèrent qu'ils acceptaient, mais qu'ils n'iraient pas au-delà. En fait, ils allèrent plus loin.

Le samedi 29 mai, 700 travailleurs se rassemblèrent pour entendre le compte rendu de la délégation et se prononcer sur le compromis déjà négocié. Il y eut un véritable débat. Certains travailleurs pensaient que la prime exceptionnelle était insuffisante. Les membres du comité expliquèrent que le problème n'était pas ce qu'on espérait, mais ce qu'on était capable d'arracher. Si on voulait plus, il fallait être prêt à continuer la lutte, et en particulier à retourner en Allemagne. En effet la direction de Continental demandait un engagement à ne plus revenir dans ou devant ses usines. La grande majorité des travailleurs pensaient que le compromis était acceptable. Mais il fallut d'abord lever une ambiguïté, car certains travailleurs pensaient qu'ils allaient être obligés de retourner au travail ; et ça, ils n'en voulaient pas. Quand les représentants du comité précisèrent que l'usine ne rouvrirait pas, l'assemblée, soulagée, applaudit. Il y eut dix voix contre le compromis, tous les autres votèrent



La direction internationale venue à Roissy pour l'ultime négociation.

pour. Il était entendu que les négociations continuaient, en particulier pour la protection des salariés de plus de 50 ans et pour l'accompagnement des reclassements.

L'ultime négociation se déroula à Roissy, le vendredi 8 juin. Certes, la direction de Continental s'engageait à reclasser tout le monde à l'aide d'un cabinet de reclassement, mais il était impossible d'avoir des garanties sur la réalité des reclassements promis. La seule véritable avancée fut la mise sur pied d'un système de préretraites un peu complexe car, à l'époque, le gouvernement ne voulait plus financer de préretraites et Gustin quitta la négociation. Ce système était calqué sur l'accord passé peu d'années auparavant entre Renault et les salariés de sa filiale SCO, dans l'Oise. De fait, tous les salariés ayant au moins 51 ans et demi touchaient au moins l'équivalent de leur salaire jusqu'à leur départ en retraite, et en fait bien plus.

À quatre heures du matin, un projet de protocole fut arrêté et signé par Continental France et Continental AG et les représentants des salariés. Il devait encore être paraphé par l'État et avalisé par le comité central d'entreprise et, surtout, soumis à l'assemblée générale des travailleurs, convoquée le matin même. L'accord actait que l'usine ne rouvrirait pas, que les contrats de travail, à travers un congé de

mobilité, seraient maintenus jusqu'au 1er janvier 2012 ; qu'en plus des indemnités de licenciement déjà arrêtées dans le plan initial, chaque salarié, quelles que soient son ancienneté et sa qualification, recevrait une prime uniforme de 50 000 euros ; que la direction devait mettre des moyens exceptionnels pour reclasser tous les travailleurs ; que les 244 travailleurs de plus de 51 ans et demi bénéficieraient d'un accompagnement spécifique jusqu'à leur départ en retraite ; qu'aucune sanction ou poursuite ne serait engagée contre aucun salarié et qu'il était demandé à l'État de faire annuler les procédures contre les sept camarades poursuivis pour les événements de la sous-préfecture de Compiègne.

Ce matin-là à 9 heures, on pouvait ressentir la fierté des quelque 800 présents, ouvriers, ouvrières, compagnes et compagnons, qui avaient fait leur ce combat, avaient participé activement à bien des manifestations, et avaient le sentiment d'avoir remporté une victoire qui reposait sur quelque chose de bien plus fort que les seuls gains matériels. Ils avaient accompli ce dont ils ne se seraient pas crus capables, ils en avaient imposé à l'un des plus grands groupes industriels d'Europe. Ils avaient découvert la fraternité de la lutte et la solidarité internationale des travailleurs unis par un même combat. Ils avaient vu que leur avis comptait, qu'ils n'étaient pas des pions seulement capables de suivre des consignes. Sur ce terrain, ils avaient énormément appris, peut-être plus que les militants syndicaux traditionnels, et bien compris la politique des appareils syndicaux et du gouvernement, bref de tous leurs ennemis, ouverts ou déguisés.

Cette assemblée était pleine d'émotion. Le projet de protocole fut adopté à l'unanimité, mais la motion précisait la nécessité de rester mobilisé pour qu'il soit paraphé officiellement par l'État et la direction internationale. La lutte continuait pour la relaxe des sept camarades poursuivis par la justice, et pour veiller à l'application pleine et entière des engagements pris. Pour traduire cette ambiance très spéciale, une vingtaine de grévistes, et pas parmi les

plus jeunes, se mirent à scander « Révolution ! Révolution ! », applaudis par toute l'assemblée.

Une mobilisation qui continue, et ses suites….

Ce que les travailleurs avaient gagné de plus précieux au cours de cette lutte, c'était d'abord la confiance en eux et une conscience accrue des réalités de la lutte de classe, un affermissement des sentiments de solidarité ouvrière. Certes cela avait ses limites, par la nature même du conflit et son caractère isolé, et parce que, fondamentalement, tout dépend aussi de la situation générale. De plus, la fermeture de l'usine allait disperser tous les acteurs de ce conflit, et rendre moléculaire cette expérience collective. Mais c'est bien grâce à la façon dont elle avait été menée que des centaines de travailleurs de Continental (et bien au-delà même) en garderont, bien longtemps, une fierté affichée.

Naturellement, au sein du comité de lutte nous discutions des tâches à venir, en quelque sorte le service après-vente obligatoire d'un combat.

Pour le mois de juin et le mois de juillet, il fallait maintenir la pression pour que tout ce qui avait été arrêté devienne réalité. Des retournements de dernière minute étaient toujours possibles de la part de Continental et du gouvernement (j'avais eu l'occasion d'en vivre de multiples dans le conflit Chausson). Ensuite aider, autant que faire se peut, les travailleurs des entreprises sous-traitantes. Et enfin, et ce n'était pas le plus facile, assurer la mobilisation maximum pour protéger les sept camarades poursuivis par la justice.

De fait, tout cela ne posera aucun vrai problème, car pendant toute cette période, et pendant des semaines, puis des mois, des assemblées générales de plusieurs centaines de travailleurs, souvent plus de 500, continuèrent à se tenir, certes, plus espacées au fil du temps. Mais, chaque fois que nécessaire, les travailleurs répondirent présents.

En juin, les travailleurs de Goodyear eurent confirmation des menaces de licenciements sur leur usine d'Amiens. Du coup, le dirigeant CGT, Michael Wamen, changea

d'attitude et demanda l'aide des travailleurs de Clairoix pour une manifestation à Amiens. Plus de 600 travailleurs répondirent à cet appel. En retour, 700 travailleurs de Goodyear vinrent à Compiègne soutenir le combat de ceux de Continental qui arrivait à son terme. Seul le discours de Michael Wamen détonna dans ce dernier rassemblement de solidarité de lutte. Après s'être félicité de la réussite de ce rassemblement solidaire, il déclara que, chez Goodyear, ceux qui décidaient de tout, c'était l'équipe dirigeante de la CGT et personne d'autre, ajoutant : « C'est comme ça que ça marche chez nous, maintenant et pour l'avenir. » Cela fit une impression détestable auprès des travailleurs de Clairoix, qui en conclurent : « C'est la dictature chez eux ! »

Soutien aux travailleurs des sous-traitants

Les travailleurs de Continental se préoccupèrent d'apporter une aide aux travailleurs des deux entreprises sous-traitantes qui dépendaient directement de l'usine, regroupant plusieurs dizaines de salariés chacune.

Pour ceux de Smile, qui assuraient la préparation des poudres pour le caoutchouc dans des conditions totalement insalubres, plusieurs dizaines de camarades de Continental débarquèrent dans l'usine pour contraindre le patron à conclure un accord décent avec les travailleurs qui allaient être licenciés.

Pour les 37 d'UTI, qui assuraient le stockage et l'expédition des pneus, les choses furent plus compliquées à cause des résistances du patron. Ils eurent le soutien des camarades de Continental, et notre camarade Jean-Marc Iskin les accompagna jusqu'au bout dans leur lutte, qui allait durer des mois. Le blocage des stocks de pneus fut leur principal moyen de pression, d'autant plus que Continental ne se sentait pas de faire appel à la police pour récupérer les pneus. Ils obtinrent finalement ce qu'ils demandaient.



Affiche du film la saga des Conti.

La mobilisation pour la défense des travailleurs poursuivis

Le comité avait proposé, et fait décider par l'assemblée, de mener la campagne la plus large possible pour défendre les sept camarades poursuivis pour l'occupation de la sous-préfecture. Le gouvernement voulait faire un exemple



Manifestation à Paris de plusieurs milliers de travailleurs en soutien aux 7 camarades de Continental poursuivis par l'État.

de Margny-lès-Compiègne. Près de 3000 personnes y passèrent. Des délégations de travailleurs de nombreuses entreprises, dont Michelin et Goodyear, apportèrent leur soutien, ainsi que des élus de la région, dont le maire de Margny, des représentants de différents partis de gauche, notre camarade Nathalie Arthaud. Ce fut un véritable succès. Le comité de lutte avait mobilisé cent camarades de l'usine pour en assurer l'organisation.

Les instances de la CGT brillèrent par leur absence. Non seulement elles refusèrent de participer à quelque rassemblement de solidarité que ce soit contre les poursuites envers les travailleurs, dont le plus connu était le militant CGT Xavier Mathieu ; non seulement elles se refusèrent au moindre communiqué de solidarité ; mais elles militèrent même ouvertement contre, en demandant à leurs militants, par des notes internes, de ne pas participer aux actions de solidarité. Dire qu'il y avait une véritable complicité des hautes instances de la CGT avec le pouvoir n'est vraiment pas exagéré. Ces consignes n'empêchèrent pas de nombreux militants, de nombreux syndicats, de passer outre.

Au tribunal de Compiègne

Le jour du procès, 700 travailleurs, essentiellement ceux de Continental Clairoix, étaient devant le tribunal. Comme toujours ou presque, les choses avaient été arrêtées au sein même de l'institution, avant l'audience. En toute indépendance bien sûr, la procureure avait reçu des instructions du ministère. L'affaire était politique. Elle demanda des condamnations, qu'on peut considérer comme de principe, de trois à six mois avec sursis. La relaxe était demandée pour un camarade qui était absent de Compiègne le 21 avril. La présidente du tribunal se dégagea du procès et en confia la conduite et la décision à un collègue, « pour garantir son indépendance », dit-elle. Elle ne tenait pas à ternir son image dans un procès arrangé d'avance.

Le 1er septembre, le verdict tomba, quasiment conforme aux demandes du parquet, et les camarades firent appel des condamnations devant la cour d'Amiens. La mobilisation continua donc. Pendant des mois, il y eut des rassemblements, des manifestations toujours massives des travailleurs de Clairoix. Le comité de lutte décida d'en faire une affaire politique de défense des droits fondamentaux des travailleurs.

Devant la cour d'appel d'Amiens

Le syndicat CGT de Goodyear se mobilisa pour organiser le rassemblement devant la cour d'appel d'Amiens. Sollicités par nos soins, les organisations d'extrême gauche, Lutte ouvrière bien sûr et le NPA, ainsi que les partis politiques de gauche, envoyèrent leurs porte-parole témoigner au procès.

Le 13 janvier à Amiens, 1 500 personnes, dont la moitié de Continental Clairoix, manifestèrent jusqu'au palais de justice. Des délégations étaient venues d'un peu partout, une centaine de Goodyear, et une assez forte délégation du syndicat Sud. Et, pour la première fois, le secrétaire de la fédération de la chimie CGT intervint au rassemblement

pour demander la relaxe. Notre demande qu'il témoigne au procès était restée sans réponse.

Auparavant, une délégation du comité avait rencontré le président de la cour d'appel et le procureur, pour discuter des problèmes pratiques de l'organisation de la journée, mais la discussion avait débordé sur l'affaire. Il était évident que la ligne générale, du côté de la justice, était l'apaisement envers les travailleurs de Continental. Le président de la cour d'appel avait accepté, alors qu'il n'y était absolument pas obligé, de transformer l'audience en prétoire politique, puisque près d'une dizaine de témoins dits de moralité, les personnalités politiques qui n'avaient strictement rien à voir avec les faits, purent témoigner à loisir. L'intervention de Mathieu Bonduelle, qui demanda la relaxe au nom du Syndicat de la magistrature, impressionna visiblement les juges.

Le jugement, rendu plus tard, illustrait cette volonté d'apaisement. Les condamnations à de la prison avec sursis furent remplacées par des amendes assez modestes, que le comité allait bien évidemment prendre à sa charge. La demande de réparations « pour les destructions », présentée par l'État, se jugea à Compiègne. La présidente débouta l'État de la quasi-totalité de ses demandes, « pour manque de justification ». Une condamnation à une somme dérisoire au titre de compensation fut accordée. Le seul loupé dans cette affaire fut l'oubli de l'avocat de demander la non-inscription des condamnations au casier judiciaire, alors que la procureure était d'accord, comme elle nous l'avait dit, pour l'accorder si, bien sûr, cela lui était demandé. Une des condamnées travaillant en hôpital public dut, pour garder son poste, engager elle-même une autre procédure ; et un autre camarade, un peu démoralisé, ne se sentit pas de le faire et perdit du coup sa place dans un centre de santé public.

Il y eut encore un rebondissement à propos du relevé d'empreintes génétiques auquel Xavier Mathieu refusa de se soumettre. Il fut donc assigné au tribunal de Compiègne et la surprise vint d'un juge qui prononça la relaxe : puisque « l'infraction ayant été commise dans le cadre

d'une manifestation syndicale, le relevé d'empreinte génétique n'était pas justifié ». Ce jugement inhabituel a affolé le parquet, qui a immédiatement fait appel. Cela s'est terminé en appel par une condamnation limitée à une petite peine d'amende.

Les suites du conflit… sur place et ailleurs

À Clairoix, le comité de lutte survécut plusieurs années pour assurer le suivi des engagements de la direction, bien qu'il se soit trouvé sous le contrôle d'assemblées du personnel de plus en plus épisodiques. Mais ce sont toujours elles qui eurent malgré tout à trancher dans les choix à faire, et il y en eut. Le comité continua à réunir souvent une trentaine de camarades et jamais moins de 15-20 personnes. Et jusqu'en 2016 il put rassembler 300 anciens de Clairoix.

Comme la direction s'était engagée à maintenir les contrats de travail jusqu'en 2012, se posait le problème du renouvellement des instances représentatives des salariés, et en particulier du comité d'entreprise, dont une commission était officiellement chargée du suivi des accords. La direction voulait simplement proroger les mandats des élus du comité d'entreprise, car la CFTC y était majoritaire. Les responsables syndicaux, membres du comité de lutte, s'y opposèrent et exigèrent de nouvelles élections. Elles eurent lieu à l'automne 2009, au grand dam de la direction. Les syndicats se divisèrent : les responsables syndicaux de la CFDT, de la CFTC et de la CGC refusèrent la proposition qui leur fut faite de se fondre dans une liste unique, choisie par les travailleurs sous l'autorité du comité de lutte. Ils présentèrent chacun leur propre liste face à la liste présentée par le comité de lutte. Cette liste, sous les sigles de la CGT et de FO, qui regroupait les travailleurs syndiqués de pratiquement tous les syndicats et des non-syndiqués, avait été soumise à l'assemblée du personnel. Le vote eut lieu par correspondance et la liste présentée par le comité remporta 75 % des voix. Même dans le collège maîtrise, elle fut largement

majoritaire. C'était une nouvelle claque pour la direction et elle le prit ainsi.

Il fallut encore diverses manifestations pour protéger les travailleurs de Continental des contrôles intempestifs de l'ANPE, dont le directeur régional s'était vanté. Cela passa par une occupation du siège régional de l'ANPE par plusieurs centaines de travailleurs, et par un accord conclu sous l'égide du préfet.

Les mois et les années suivantes furent marqués par la mobilisation pour tenter d'obtenir un véritable reclassement des anciens de Clairoix. Une grande mobilisation n'aboutit qu'à de petits résultats. L'équipe, qui se rassembla autour de Pierre Sommé se constitua de camarades du comité qui n'étaient pas sur le devant de la scène jusque-là, mais qui tiendront sur la durée, pendant que d'autres camarades seront évidemment pris par leur reclassement personnel.

Il y eut de multiples manifestations, en direction de Sarkozy, puis de Hollande et de ses ministres après 2012, rassemblant parfois des centaines d'anciens de Clairoix. Des promesses et des compléments d'accord furent dûment signés par Continental et l'État, mais jamais appliqués. Il est difficile de dire jusqu'à quel point la direction française du groupe a agi pour qu'il y ait le moins possible de reclassements. Il y en eut une quinzaine seulement à Sarreguemines. De fait, la plupart des travailleurs se reclassèrent par eux-mêmes.

Malgré tout, cette mobilisation, qui passa par des déplacements de 150 travailleurs à Sarreguemines en 2011 ou à Aix-la-Chapelle en 2015, ou encore de quelques dizaines à Toulouse à l'automne 2015, entretint un certain climat qui amena la direction du groupe à revaloriser certaines primes ou à accorder des augmentations de salaire, histoire de ramener le calme.

Petites précisions sur la « justice »

Je dois avouer que je n'étais pas au départ un chaud partisan d'entreprendre les poursuites pour contester devant la

justice la validité des licenciements que décidèrent d'entreprendre les travailleurs, pas plus que du recours juridique des élus du personnel pour faire annuler leur licenciement par la justice administrative. Pour moi, la lutte collective et ses résultats primaient et permettaient d'élever la conscience des travailleurs. De plus, la priorité devait être de tout faire pour aider au reclassement effectif des camarades. Sans compter que la lutte juridique était incertaine et dépendait bien plus des choix préalables des juges que de tout autre argument juridique. De plus, je considérais que les élus ne devaient avoir aucun avantage en plus de ceux obtenus par leurs camarades sans mandat. Comme je l'avais défendu et fait appliquer chez Chausson. Mais les travailleurs y tenaient, sur un plan sentimental, pour faire condamner Continental, avec bien sûr des illusions sur la justice, qui reste pourtant toujours une justice de classe. Après une discussion approfondie en assemblée, où j'ai défendu mon point de vue, l'immense majorité des travailleurs votèrent pour entamer ces procédures, nous allions donc nous y investir.

La grande majorité des travailleurs y gagnèrent l'équivalent de plusieurs années de salaire, surtout grâce à un parti pris des juges de toutes les instances saisies. Ceux-ci ont visiblement voulu se payer Continental, cette multinationale allemande. Bien sûr, la mobilisation massive des travailleurs a compté, mais il n'est pas du tout certain que le comportement de la justice aurait été le même face un grand groupe français. Sur ce terrain, j'ai l'expérience exactement contraire, de jugements perdus par les travailleurs avec des dossiers bien plus solides que celui des travailleurs de Continental.

La cour d'appel avait pris soin de ne confier au juge départiteur que cette seule affaire, pour lui permettre de bien peaufiner son jugement. Ce juge a finalement considéré tous les licenciements « sans causes réelles », car le véritable employeur était bien le groupe allemand, qui était bien loin d'être en difficulté. Évidemment, Continental a fait appel de ce jugement. Finalement la Cour de cassation

ne voulut pas entériner un jugement qui pouvait être utilisé contre les grands groupes français, qui ont les mêmes pratiques que Continental pour fermer tout ou partie de leurs usines, en accumulant des milliards de profits. Mais elle a tout de même avalisé les indemnités accordées précédemment comme dédommagements aux travailleurs.

Le procureur général auprès de la Cour de cassation l'a clairement expliqué : il fallait rassurer les travailleurs de Continental en leur garantissant les sommes qui leur avaient été accordées par la cour d'appel ; quant au reste, la justice était là pour garantir le bon fonctionnement des entreprises et il n'était pas question d'en entraver la libre administration. Le jugement était simplement le constat d'un certain rapport de force.

Aujourd'hui, la fréquentation des tribunaux va être de plus en plus limitée. Les gouvernements successifs, avec bien souvent le blanc-seing de tout ou partie des centrales syndicales, ont ramené à la portion congrue la possibilité de contestation juridique des effets de l'exploitation en général, et des licenciements en particulier. Par exemple, le jugement rendu contre Continental ne serait plus possible aujourd'hui.

Il faut se rappeler que, dans la foulée de 1968, de plus nombreuses possibilités de contestation juridique ont été accordées, en quelque sorte pour déplacer le plus possible vers les tribunaux les conflits de classe, nombreux à l'époque. C'est la même préoccupation qui a motivé la gauche quand elle est revenue au pouvoir en 1981. Et puis, le rapport de force étant ce qu'il est, les réactions sociales restant bien limitées, pouvoir et patronat ont jugé qu'il était bon d'en finir avec les possibilités de contestation juridique. De Hollande à Macron, elles ont été réduites au minimum.

Grève sauvage à Sarreguemines

Le climat de résistance à l'arbitraire patronal, introduit par la lutte des travailleurs de Clairoix, renforça le moral de ceux des autres usines Continental.

La direction de Continental Sarreguemines, comptant sur la passivité classique des syndicats de l'usine, lança à la rentrée 2009 un nouveau contrat appelé Cap 2014, par lequel elle s'en prenait aux travailleurs en diminuant leurs droits et en allongeant encore leur temps de travail sans le payer. En échange, elle promettait, comme toujours, de garantir l'emploi. Les travailleurs de Sarreguemines avaient déjà eu affaire au même accord pourri que celui de Clairoix en 2007. Ils étaient donc avertis.

Les palabres avec la direction s'éternisaient. Les plus visés étaient les travailleurs en VSD, qui travaillent le week-end. L'énervement montait parmi eux, de même que leur ressentiment envers les chefs syndicaux qui, visiblement, se laissaient promener. Sûr de lui, Gérard crut pouvoir leur parler haut et fort, en proférant des menaces contre un jeune délégué CFTC, qui avait été emballé par la lutte de ceux de Clairoix et qui s'opposa publiquement à son projet d'accord, au cours d'une réunion avec le personnel convoquée par Gérard. Mal en prit à ce dernier : la grève éclata en réponse à ses menaces, une grève sauvage, spontanée, totale et dure. L'effigie du directeur fut accrochée à une potence et mise à prix. Les responsables syndicaux furent interdits de parole. La deuxième équipe de VSD, à son tour, continua la grève avec toujours autant de détermination. L'effigie de Gérard fut brûlée. L'équipe de jeunes travailleurs de VSD, qui avait lancé le mouvement, resta pour étendre la grève à l'équipe du matin de semaine.

Mais les grévistes ne mirent pas en place un organisme de rechange pour diriger la grève et Gérard, s'appuyant naturellement sur les chefs syndicaux qui étaient restés dans l'ombre, repoussa son projet à plus tard et confia aux syndicats la tâche de mettre fin à la grève. Les militants de la grève du VSD étant partis se coucher, les syndicats obtinrent la reprise du travail par l'équipe de semaine, beaucoup moins combattive et moins mobilisée. Mais la direction avait eu chaud, et cela laissa des traces profondes parmi les travailleurs. D'autant que, quelques mois plus tard, les syndicats,

à l'exception de FO, signèrent un accord remanié, mais toujours aussi pourri, qui créait en particulier un nouveau contrat de travail qui prévoyait pour les jeunes embauchés une baisse de salaire de 20 %.

Ces événements allaient permettre la création en 2012 du bulletin *Lutte ouvrière* de Continental Sarreguemines.

La direction recule devant les travailleurs de Toulouse et de Regensburg

Le climat de contestation qui a suivi le conflit de Clairoix, toucha aussi les usines Continental de Toulouse, Foix, Boussens, près de 2 500 salariés au total (dont 1 500 à Toulouse), et les 6 000 salariés de Regensburg en Allemagne.

En 2010, la direction du groupe croyait avoir les mains libres pour un nouveau chantage, cette fois dans la branche Automotive qui fabrique les pièces électroniques pour l'automobile. Elle demandait aux syndicats de signer un accord baissant la masse salariale de 8 % en échange de la promesse du maintien et du développement de chaque site, procédé quelque peu éventé, et pas seulement à seulement à Clairoix et à Sarreguemines.

Non seulement les travailleurs n'avaient aucune envie de se soumettre à ce grossier chantage, mais ils trouvèrent des militants syndicaux qui les encouragèrent sur la voie du refus. À Toulouse, le syndicat CGT, dont notre camarade Olivier Grimoux était le secrétaire, fit bloc et se mobilisa pour contrecarrer l'offensive patronale. Pour le malheur de la direction, la CFDT de l'usine lui emboîta le pas et refusa ce marché de dupes. Du coup, la direction n'avait à sa disposition que quelques syndicats très minoritaires. Et surtout les travailleurs se mobilisèrent massivement pendant des mois pour dire non au chantage.

Les élus de la région de Toulouse, gauche en tête, se précipitèrent au secours de Continental. Ne cachant même pas leur rôle d'auxiliaires du patron, ils supplièrent, voire menacèrent les syndicalistes récalcitrants, pour qu'ils se soumettent au diktat de Continental, au nom des fadaises

habituelles sur l'avenir de la région, de l'emploi, etc. Comme si ces serviteurs du patronat s'étaient jamais souciés du sort des travailleurs !

Tout cela fut vain. Les travailleurs n'entendaient pas plier et restaient largement mobilisés. Cette fois encore, Jorg Schustereit, le président du regroupement des syndicats de Continental, Europa Forum, leur apporta une aide, peut-être décisive. La direction du groupe essayait le même chantage en Allemagne, dans la plus grande usine de cette division, auprès des 6000 salariés de Regensburg. Jorg Schustereit avait entraîné la section du syndicat IG Metall et le comité d'établissement de l'usine à s'opposer par tous les moyens à un tel accord, attitude peu habituelle de la part des syndicats en Allemagne. Lors d'un référendum, les travailleurs de Regensburg rejetèrent massivement les propositions de la direction Continental.

Jorg Schustereit avait tout fait pour lier les résistances des travailleurs des usines d'Allemagne et de France. Il vint en personne à Toulouse pour un grand meeting, rassemblant les travailleurs du Sud-Ouest, et dénonça ce pseudo-accord, appela les travailleurs à continuer de se battre, en liaison avec leurs camarades d'Allemagne, pour mettre en échec le chantage de Continental.

Au final, ce sont les travailleurs, de chaque côté de la frontière, qui sortirent vainqueurs de ce bras de fer. La direction du groupe capitula et annula son projet d'accord. Les travailleurs gardèrent tous leur emploi, fiers d'avoir su dire non.

L'aide précieuse de ce responsable syndical honnête nous fit défaut de façon dramatique : quelques mois plus tard, Jorg Schustereit fut brutalement emporté par une saleté de cancer. L'activité syndicale des hauts responsables reprit alors son cours habituel, sous le signe de la concertation avec le patronat.

Les acquis les plus importants de la lutte

Pour les travailleurs de Continental, la fierté de ce qu'ils ont fait, les liens qui restent tissés entre ceux qui ont vécu au coude-à-coude les aléas de cette lutte collective ont duré des années, et d'une certaine façon se perpétuent encore aujourd'hui.

Entre le 11 mars 2009 et le 1er octobre 2016, plus de sept ans ont passé. Le 11 mars 2009, c'est le jour de l'annonce de la fermeture de l'usine par la direction du groupe Continental et la révolte des travailleurs de Clairoix. Le 1er octobre 2016, c'est la date de fin de conflit fixée par les camarades du comité de lutte, du moins le noyau qui assurait le maintien de la mobilisation des ex de Clairoix pour garantir au mieux leurs intérêts collectifs.

Cette date fut arrêtée, évidemment tout à fait arbitrairement, pour un rassemblement dans le parc de la mairie de Margny-lès-Compiègne, destiné à « fêter avec eux la fin de leur lutte », comme il était dit sur l'affiche d'appel. L'essentiel des procédures judiciaires étaient conclues, positivement ; les dernières mobilisations, pour répondre aux derniers coups tordus de la direction de Continental, avaient montré qu'en cas de besoin plus de 150 camarades étaient prêts à répondre présents dans l'urgence.

Ce jour-là, plus de 300 travailleurs, anciens de Clairoix, se sont d'abord retrouvés autour d'un apéro et d'un repas, en avant-première du rassemblement. Avant tout, pour la joie d'être à nouveau ensemble. Certains ont fait 400 kilomètres ou plus pour ne pas manquer ces retrouvailles. Le meeting qui précédait le concert des Fatals Picards rassemblait plus de 800 personnes. La conclusion que tirèrent les représentants du comité de lutte qui prirent la parole, c'est en quelques mots que les travailleurs de Continental Clairoix pouvaient être fiers de leur combat, combat qu'ils avaient eux-mêmes mené de bout en bout. Tout ce qui avait été obtenu, tous les reculs imposés, ils le devaient à leur lutte, et au fait que chacun s'en sentait le maître, ce qui expliquait que, encore dans la dernière période, plus de 150 camarades

étaient allés rencontrer leurs camarades d'Aix-la-Chapelle, au nom de l'union internationale des travailleurs, et d'autres leurs camarades de Toulouse.

C'était donc la fin officielle du conflit Continental Clairoix, mais certainement pas la fin des combats des travailleurs dans ce trust qui regroupe aujourd'hui près de 250 000 salariés.



Et puisqu'il faut conclure

J'ai intitulé ce témoignage *Passage de témoin*, et j'espère qu'il apparaît ainsi. Il ne s'agit en aucune façon d'évoquer des actions exemplaires. Il s'agit de transmettre les problèmes auxquels un militant ouvrier révolutionnaire a été confronté.

Les luttes vraiment décisives seront celles qui permettront d'arracher, et définitivement, le pouvoir de la classe capitaliste sur l'ensemble de la société, en posant les bases de la société communiste. Pour réaliser cette tâche, il est incontournable de reconstruire le parti mondial de la révolution prolétarienne.

Mais, pour donner envie aux nouvelles générations de s'y atteler, il est tout aussi vital de repartir sur les bonnes bases : les principes et les leçons hérités de toute l'histoire du mouvement ouvrier. Notre drame, c'est que la transmission humaine des bases de la science révolutionnaire a été brutalement interrompue. Les principes ont été bafoués et l'héritage s'est perdu.

C'est pour cela qu'il est important de transmettre les expériences vivantes, même bien limitées, de militants qui ont cherché à faire vivre les idées du marxisme révolutionnaire dans la réalité sociale et politique. Car il s'agit bien aujourd'hui de réarmer moralement et politiquement notre classe, la classe ouvrière.

Notre camarade Pierre Bois parlait souvent de Pelloutier et de son message, qui était aussi celui des syndicalistes révolutionnaires d'avant la guerre de 1914 : « Apprendre aux travailleurs la science de leur malheur. » Au fil de ma vie militante, j'ai assimilé de plus en plus le sens profond de cette exigence et tenté de la faire mienne. Elle résume ce que nous avons à faire.

Bien sûr, cela se rapporte à la propagande quotidienne. Mais cela ne vaut pas que pour les périodes calmes. C'est encore plus nécessaire lors des luttes, petites ou grandes. Quand les travailleurs se posent le problème de réagir, ils sont plus ouverts

à toutes les idées qui peuvent leur permettre de comprendre les raisons de leur situation et d'envisager les moyens d'aller de l'avant. Et même si la lutte se déroule sur un terrain limité, il est vital d'expliquer en quoi les problèmes des travailleurs sont fondamentalement liés à la domination capitaliste sur la société. Car en face, dans le camp des bureaucrates et de tous ceux qui ne veulent pas remettre en cause le système, on répétera que les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs sont la conséquence d'un mauvais choix. Mauvais choix patronal ou mauvais choix politique. Ce qui est une duperie. Alors «apprendre aux travailleurs la science de leur malheur», c'est les éclairer, chaque fois que l'occasion s'en présente, sur leurs ennemis, certes, mais aussi sur leurs faux amis, appareils syndicaux ou partis «proches du peuple», qui ont choisi de protéger le système.

Il faut aujourd'hui, dans les entreprises et à l'extérieur, résister à la perte totale de repères de classe du milieu syndical et politique, qui s'adapte à l'air du temps. C'est bien souvent à cette pression-là que nous sommes confrontés. Bien sûr, il ne faut jamais prendre ses désirs pour des réalités, mais il faut étudier, voir et proposer tout ce qui permettra aux travailleurs de relever la tête et d'aller de l'avant. Cela implique d'avoir l'esprit de système, aller au bout de toutes les possibilités et ne laisser rien au hasard.

Mon expérience m'a confirmé et reconfirmé qu'il ne faut jamais laisser à des professionnels extérieurs, les avocats par exemple, le soin de décider quoi que ce soit. Les travailleurs et bien sûr les militants doivent se comporter vis-à-vis de tous leurs conseilleurs comme les patrons: ils écoutent, mais ils décident. Rien ne peut être délégué dans la lutte de classe, même si cela impose d'étudier soi-même à fond tous les problèmes.

Il y a un autre domaine que j'ai essayé d'illustrer au travers des expériences racontées ici, c'est la force de la décision collective des travailleurs, quand elle s'affirme. Quand les travailleurs prennent le pouvoir dans une lutte, ils deviennent une force d'une extrême puissance.

Dans le conflit Chausson, je me suis battu pour que les travailleurs en lutte décident de tout, soient vraiment les maîtres de leur combat. Ils en ont pris non seulement l'habitude, mais c'est devenu une composante tellement forte que personne n'a osé s'y opposer, même quand des velléités d'arrêter la lutte ou d'abandonner des revendications se sont emparées de certains syndicalistes. L'assemblée était le maître et tout le monde se pliait à ses décisions

Chez Continental, c'est à la même symbiose qu'on a assisté entre les travailleurs, qui décidaient de tout en assemblée, et le comité de lutte. Cette force, ce sentiment collectif était si puissant que même les cadres se sont sentis obligés de s'y soumettre, quand ils ont voulu agir. Il y a eu des défections au cours de la lutte, comme c'est normal, mais jamais elles n'ont affecté le comité de lutte et les travailleurs.

J'ai essayé de montrer, à travers les expériences vécues, comment et à quelle vitesse les travailleurs peuvent rejeter les préjugés nationalistes, xénophobes, racistes et même sexistes avec lesquels les uns ou les autres essaient de pervertir la conscience des travailleurs. Pour la réussite de la lutte, j'ai vu chez Ideal Standard les travailleurs d'Afrique du Nord, du Portugal ou de France accepter avec enthousiasme de mettre des femmes à la tête de leur grève, car elles étaient les plus déterminées et les plus aptes à les diriger.

Dans toutes les grèves, j'ai vu les préjugés ambiants, anti-immigrés entre autres, rangés au fond du placard, et la solidarité entre tous tenir le haut du pavé. Je n'ai jamais eu de problèmes pour combattre, y compris du haut de la tribune, le nationalisme développé par d'autres et me faire entendre.

Et, pour finir, j'ai pu vérifier de mes yeux, de mes oreilles et de mon cœur, l'enthousiasme et l'émotion débordante des travailleurs de Continental quand ils se sont unis à Hanovre à leurs camarades d'Allemagne, et comment ils ont su par eux-mêmes expliquer la nécessité de l'union internationale des travailleurs.

Et puis, et ce n'est pas le moins important, je peux témoigner de la nécessité absolue pour les révolutionnaires de

prendre la tête des luttes ouvrières, pour permettre justement aux travailleurs d'aller au bout de leur volonté de lutte. Il ne s'agit pas, comme les bureaucrates syndicaux le font, d'arracher la direction pour son compte personnel ou sa boutique. Non, il s'agit d'installer les conditions où les travailleurs pourront choisir librement, et bien sûr en sachant aussi y défendre nous-mêmes, sans concession, la politique qui paraît la plus juste. Il est décisif de sortir de la posture de l'opposition de service et de se poser, chaque fois que les conditions le permettent, comme direction alternative aux bureaucraties syndicales. Car j'ai eu l'occasion bien des fois de vérifier que les responsables syndicaux, aussi sympathiques puissent-ils être parfois, ont un fil à la patte qui les relie aux appareils centraux qui, eux, sont toujours au bout du compte les défenseurs du système. Ils auront toujours des états d'âme pour rompre avec ces appareils, alors que pour cela il faut toujours être prêt à les affronter sans la moindre hésitation, du moment que les travailleurs y sont prêts. C'est, pour toute lutte d'envergure, un passage obligé. Ce qui ne veut pas dire être sectaire ni avoir l'esprit de boutique. Mais ce n'est jamais en cachant ses divergences, en mettant de l'eau dans son vin, c'est au contraire en défendant sans modération sa politique qu'on peut rallier des gens qu'on n'aurait jamais cru pouvoir entraîner.

Et mes derniers mots seront pour tous ces camarades avec qui je me suis retrouvé au fil de ces années pour combattre patronat, gouvernants et leurs serviteurs. Certains sont malheureusement déjà trop vite décédés, d'autres ont continué leur vie, comme ils ont pu. Nous avons vécu ensemble, quelles qu'aient été nos différences, une tranche de vie inoubliable, qui est une petite fenêtre d'espoir sur l'avenir, en attendant la tempête qui se lèvera pour balayer ce vieux monde qui a vraiment trop perduré.

Octobre 2021

Table des matières

En guise d'introduction	5
Les générations d'avant	9
Comment devient-on contestataire ?	21
Rupture avec le stalinisme, le choix du trotskysme	31
Confirmer ses choix… pour un adolescent	39
L'entrée en entreprise	47
Bref passage à l'armée puis militant à Aubervilliers	59
Mai 1968	69
Après 68, le crédit des gauchistes	87
À Ideal Standard (1969-1975)	95
Chausson, la grève de 1982 et la création du SDC	119
Chausson (novembre 1992 – février 1993)	139
Chausson(septembre 1993 – janvier 1994)	157
Chausson (décembre 1994- octobre 1995)	175
Trois années qui ont marqué durablement	205
Intermède électoral	213
Affinal : une ténébreuse affaire… aux multiples rebondissements	221
D'aucy : aux travailleurs de diriger leurs luttes	231
Les travailleurs de Vallourec face à Bolloré et à l'État	237
Nouvel intermède local et électoral	245
La lutte des travailleurs de Continental	253
Et puisqu'il faut conclure	313